TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 657 — 34 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 6 - LUNDI 7 MAI 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

EN IRAN

Il faut que le sang soit versé

déclare l'ayatollah Khomeiny

LIRE PAGE 3

Le président de Panama en France

M. Royo souhaite renforcer les relations de son pays avec l'Europe

M. Aristides Royo, président de la République de Panama, était attendu dimanche 6 mai à Paris pour une « visite de travail ». Le nouveau chef de l'Etat panaméen devait être lundi l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.

M. Royo est accompagné de MM. Carlos Ozores Tipaldos, ministre des relations extérieures, Gustavo Garcia de Paredes, ministre de l'éducation, et Juan José Amado, ministre du commerce. Des entretiens sont prévus entre MM. Ozores Tipaldos et François-Poncet, entre M. Garcia de Paredes et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, M. Pelletier, et entre M. Amado et M. Deniau, ministre du commerce extérieur.

Paris est la troisième étape de la tournée que M. Royo fait en Europe. Le président, qui cherche à renforcer les relations de son pays avec le continent, a été successivement en Espagne du 26 avril au 3 mai, et en Italie du 3 au 6 mai. Il quittera la France le 9 mai pour se rendre à Washington, où il sera reçu par M. Carter avant de rentrer à Panama.

Il s'agit de la première visite d'un chef de l'Etat panaméen à Paris depuis celle de M. Demetrio Lakas en juillet 1971. Le général Omar Torrijos, « homme fort » de Panama, qui avait pris le pouvoir par un coup d'Etat en octobre 1968 et qui a consacré ses efforts à la conclusion des traités avec les Etats-Unis, sur le retour progressif à Panama de la souveraineté sur le canal, a abandonné, le 11 octobre, ses fonctions de chef de gouvernement. Il avait mis en avant la candidature de M. Royo, qui était alors son ministre de l'éducation, et qui a été élu le même jour président de la République par l'Assemblée nationale.

Le général Torrijos, qui reste commandant de la garde nationale, conserve une grande influence sur la vie politique panaméenne.

(Lire page 5 l'article de notre envoyé spécial J.-C. Buhrer.)

Cycle sans fin au Salvador

Il faut un événement exceptionnel comme l'occupation, le vendredi 4 mai, à San-Salvador, de l'ambassade de France par un commando révolutionnaire armé d'extrême gauche pour ramener un moment l'attention sur le plus modeste, mais aussi le plus turbulent, des Etats d'une Amérique centrale soumise à des tensions de plus en plus aiguës.

Pourtant la liste des violences est bien longue au Salvador depuis quelques années. Enlèvements, disparitions, séquestrations, massacres, assassinats et exécutions sommaires, occupations, prises d'otages : ce pays est en passe de battre le record de l'insécurité dans une région où deux pays au moins, le Guatemala et le Nicaragua, sont livrés à l'arbitraire de forces armées et de groupes paramilitaires au service de régimes discrédités. Les Etats-Unis eux-mêmes les condamnent aujourd'hui après les avoir longtemps soutenus.

Le 20 janvier, cinq personnes, dont un prêtre, étaient tuées froidement par la police armée dans une maison paroissiale de San-Salvador. L'archevêque, Mgr Romero, excommuniait les responsables de cette tuerie, affirmant ainsi une nouvelle fois avec netteté la courageuse prise de position de l'Eglise salvadorienne en faveur d'un peuple opprimé sans vergogne.

Le 3 février, seize personnes étaient tuées dans le pays au cours de plusieurs attentats à la bombe perpétrés par des groupes armés d'extrême gauche qui pratiquent le terrorisme avec une sorte de fanatisme désespéré. Deux événements de sens contraire, presque de routine, mais qui illustrent le cycle sans fin de la répression officielle et de la riposte armée des opposants les plus résolus.

Surpeuplé — il bat le record du taux de croissance démographique dans l'isthme centraméricain, — à l'étroit dans des frontières modestes, soumis à la férule d'une oligarchie de quelques grandes familles créoles pratiquant un capitalisme sauvage et exploitant une main-d'œuvre abondante, passive et presque inorganisée, le Salvador a toujours connu de brèves jacqueries paysannes suivies de répressions sanglantes et impitoyables.

Des dizaines de milliers de paysans salvadoriens sans terre et sans travail dans les plantations de café ont toujours cherché une issue dans l'exil, par exemple au Honduras voisin. La petite « guerre du football » de 1969 entre ce dernier pays et le Salvador, qui a pu faire sourire les chroniqueurs, n'était en fait que l'un des nombreux épisodes des fortes tensions provoquées par la surpopulation et la misère des masses paysannes.

Les luttes sociales ont pris un tour encore plus aigu depuis l'arrivée au pouvoir, en février 1977, du général Carlos Romero, chef d'un gouvernement qui a coupé court aux velléités libéralisantes d'un secteur des forces armées et qui se bat contre les différents groupuscules armés d'extrême gauche.

Le Bloc populaire révolutionnaire, qui regroupe six petits syndicats et organisations étudiantes, a pris nettement la tête des forces ayant choisi la lutte armée, multipliant attentats et enlèvements. L'occupation de l'ambassade de France, vendredi, s'est accompagnée de deux autres actions contre des représentations diplomatiques. Une mission d'enquête britannique estimait il y a deux mois que le Salvador était l'un des pays d'Amérique latine où la violation des droits de l'homme était le plus flagrante. La crainte de la contagion nicaraguayenne est, dans ce contexte dramatique, un facteur d'aggravation d'une situation déjà préoccupante.

(Lire nos informations page 34.)

Deux conférences internationales

• SOUS-DÉVELOPPEMENT

Le tiers-monde va dénoncer à Manille le néo-protectionnisme des pays industriels

A Genève, où s'achevaient il y a quinze jours les négociations commerciales multilatérales dites « Tokyo round », les pays en développement étaient restés à l'écart du jeu triangulaire qui mettait aux prises les « grands » du monde occidental : Etats-Unis, Japon, Communauté européenne. A Manille s'ouvre, lundi 7 mai, la cinquième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; les représentants du tiers-monde vont retrouver, aux Philippines, une tribune plus familière, où, face aux délégués des nations nanties mais ébranlées par la crise, ils pourront exprimer les revendications des populations démunies et, en particulier, protester contre le néo-protectionnisme qu'ils discernent chez la plupart des pays industriels.

Cette session de la CNUCED, qui rasemble quelque cent soixante pays, doit en principe se terminer le 1er juin, quatre semaines avant que ne se tienne à Tokyo le maintenant classique sommet des principales puissances industrielles.

Les enjeux immédiats de la Conférence de Manille ne sont pas les mêmes que ceux de Genève, même si, au fond, il s'agit dans les deux cas des conditions d'un nouvel équilibre économique mondial. Sur les bords de lac Léman, les membres du « club des trois » (Europe, Japon, Etats-Unis) avaient cherché dans une sorte de conjuration — au double sens du terme — à empêcher que la guerre commerciale larvée ne dégénère en conflit ouvert. Concluant un semblant d'armistice, ils avaient défini les moyens de se ménager, comme le montrent le projet quelque peu symbolique de diminution des droits de douanes et l'essai de normalisation des obstacles extra-tarifaires.

Dans la capitale des Philippines, les membres du groupe dit « des 77 », qui regroupe en fait cent dix-sept pays en voie de développement (P.V.D.), et qui a élaboré en février à Arusha (Tanzanie) un programme d'action pour un changement des structures, vont dénoncer le *« nouveau protectionnisme »* des pays industriels, qui, frileusement, cherchent à s'abriter de la concurrence de certains des leurs en voie d'industrialisation, comme la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hongkong, mais aussi le Mexique, le Brésil, l'Inde ou l'Algérie. En cette avant-dernière année de la deuxième « décennie du développement », ce point figurera dans les nombreux discours dont ce genre de réunion est prodigue. En outre, le secrétariat de la CNUCED présentera un rapport sur la montée des obstacles aux échanges, dénonçant *« l'insuffisance du cadre international régissant les relations commerciales »*.

Déjà, M. Gamani Corea, secrétaire général de la Conférence, a mis en garde, dès son arrivée à Manille, contre le retour à une certaine fermeture des frontières des nations développées frappées par le chômage et soucieuses de protéger leurs industries nationales. « *J'espère*, a-t-il dit, *que la CNUCED se prononcera fermement contre le protectionnisme, contraire à l'objectif de libre-échange proclamé par presque tous les pays.* » Mais les proclamations sont une chose, les faits une autre et, après l'échec du dialogue Nord-Sud en 1977, la Ve CNUCED risque de se transformer en un lieu d'affrontements.

Le débat sur le protectionnisme risque en tout cas d'éclipser les autres sujets, qu'il s'agisse de la stabilisation du cours des matières premières, de l'aide au développement — l'engagement de porter les concours publics dans ce domaine à 0,7 % du produit national brut n'a été tenu que pour trois pays de l'O.C.D.E. — ou bien de la dette du tiers-monde qui est estimée actuellement à environ 300 milliards de dollars et représente chaque année, pour plusieurs nations, une très lourde charge de remboursement. La transformation de prêts en dons, effectuée par onze pays — que vient de rejoindre la France, — ne constitue toutefois qu'un palliatif à hauteur de 6,5 milliards de dollars.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

AMOUR ES-TU LA ?

Un sondage nous apprend que les électeurs de la majorité croient plus à l'amour avec un grand A que les électeurs de l'opposition. Voilà qui vient bouleverser les connaissances établies de l'anatomie, qui plaçaient traditionnellement le cœur à gauche, et qui va troubler les esprits de ceux qui avaient le cœur à gauche et le portefeuille à droite, ou bien le cœur à droite et le portefeuille à gauche.

Cela dit, la véritable question est de savoir si le grand amour existe ou non : s'il existait, cela signifierait que les électeurs de l'opposition ne l'ont pas souvent rencontré.

BERNARD CHAPUIS.

• ENVIRONNEMENT

Vingt-quatre ministres de l'O.C.D.E. se réunissent à Paris

Les ministres de l'environnement des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E., c'est-à-dire ceux de l'Europe de l'Ouest, de l'Amérique du Nord, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, se réuniront les 7 et 8 mai à Paris. Ils examineront deux rapports établis par l'Organisation sur « L'état de l'environnement » et les « Politiques de l'environnement et les perspectives économiques pour les années 80 ». La réunion sera présidée par M. Douglas M. Costle, directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement.

Cette rencontre est importante puisque les responsables de l'environnement des pays de l'O.C.D.E. ne s'étaient pas réunis depuis 1970, c'est-à-dire avant la crise. A l'époque, l'environnement restait du domaine de quelques fonctionnaires spécialistes qui s'efforçaient dans une indifférence quasi générale de convaincre les responsables politiques et économiques qu'il ne fallait pas négliger les questions écologiques.

Aujourd'hui, ce sont des ministres qui ont pris le relais puisque, dans la plupart des pays industrialisés, l'environnement est pris en charge par un membre du gouvernement.

M. Douglas M. Costle a déclaré, le 4 mai, à Paris : « *Il est temps pour les pays de l'O.C.D.E., de faire la synthèse entre les impératifs de l'environnement et ceux de l'économie.* » Les politiques de l'environnement doivent, en effet, trouver leur second souffle.

Des lois ont été votées, des réglementations adoptées, des efforts pour lutter contre la pollution engagés partout. Il s'agit à présent d'appliquer ces textes et surtout d'imaginer un mode de gestion du monde qui concilient la nécessité d'augmenter le niveau de vie tout en respectant le cadre de vie.

(Lire page 30.)

« LA RÉALISATION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CREYS-MALVILLE EST LÉGALE »

affirme le Conseil d'État

(Lire page 8.)

LE PRIX DE LA VIE

par le cardinal MARTY (*)

LA prise de position du conseil permanent de l'épiscopat français qui vient d'être publiée a suscité de nombreux commentaires. C'est le signe qu'elle rejoint un débat profond inscrit au cœur des femmes et des hommes, des familles et des jeunes de notre pays. La majorité de la population, et en particulier les femmes qui y sont confrontées, voient l'interruption volontaire de grossesse comme un échec, un mal et une souffrance. Pourtant, certains la revendiquent comme un « droit » et une « liberté ». Dans ce débat général de conscience, nous ne pouvions rester muets et passifs.

Les évêques tiennent à dire l'Evangile, qui est un hymne à la vie. Ils s'adressent aux catholiques. Ils invitent tous les hommes et femmes de bonne volonté à croire en la vie. Devant tant de démissions et de passivités, tant de découragements et de pertes d'espoir, comment ne pas faire écho à la voix qui nous rappelle : *« Vous êtes le sel de la terre ; si le sel s'affadit... »*

Notre parole est libre. Libre de proclamer à temps et à contretemps, même à contre-courant, les exigences d'une foi qui ne transige pas avec les espoirs et la dignité des hommes. Ce mot de liberté, qui revient si souvent sur les lèvres de Jean-Paul II !

∴

Nous le redisons, l'avortement est la suppression d'un être humain, d'un vivant, d'un être qui a le droit de vivre de l'amour des diens. Détruire ce germe de v ie humaine, c'est un acte de mort. Et les intentions n'y changent rien. Le fait est là, il est grave, et c'est une faute contre l'espérance.

Il y a plus de quatre ans, je l'ai déjà rappelé. En ce sens, il n'y a rien de nouveau. Et j'ajoutais : *« Chaque époque comporte ses urgences. Notre temps requiert la sauvegarde et la promotion de la personne humaine. C'est pourquoi nous travaillerons sans relâche à la protection de toute maternité* (1). »

(Lire la suite page 2.)

(*) Archevêque de Paris.

(1) Déclaration à la télévision du 19 janvier 1975.

Après les élections britanniques

L'ENTOURAGE DE Mme THATCHER LUI CONSEILLE DE RECHERCHER LA RÉCONCILIATION NATIONALE

(Lire pages 3 et 4.)

UN SUPPLÉMENT DU « MONDE » SUR LE LITTORAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

(LIRE PAGES 21 A 29.)

UN OPÉRA DE CAVALLI A LYON

Les joies d'un spectacle étincelant

On souhaiterait que, comme les chemins de fer britanniques pour Glyndebourne, la S.N.C.F. mette des trains spéciaux à la disposition des mélomanes pour venir voir à l'Opéra de Lyon *Ercole amante*, de Francesco Cavalli, un spectacle tout aussi exceptionnel que ceux du célèbre théâtre lyrique de la campagne anglaise, à qui l'on doit d'ailleurs, avec l'*Ormindo* et le *Calisto*, la résurrection de ce grand musicien de Venise, ami et émule de Monteverdi.

Mais cet *Ercole amante* est peut-être plus extraordinaire encore et intéressant pour nous, Français, car il fut commandé par Mazarin et écrit pour les noces de Louis XIV. On construisit même pour l'occasion aux Tuileries un opéra de deux mille places, qui ne fut pas achevé à temps, et la création dut attendre deux ans (1662), ce qui permit à Lully de l'entrelarder de cinq ballets (le spectacle dura sept ou huit heures !) à la grande fureur de Cavalli, qui rentra écœuré à Venise.

Les opéras mythologiques étaient à la mode à l'époque, mais le sujet de celui-ci est moins anodin qu'on pourrait le croire : d'une étude approfondie du livret et des textes du temps, le metteur en scène, Jean-Louis Martinoty, a retiré la conviction que « *cet opéra est totalement à lire comme une parabole sur les ennuis qu'ont éprouvés la reine Anne d'Autriche et Mazarin pour marier Louis XIV, qui était amoureux à l'époque de Marie Mancini* (1) ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 10.)

(1) Interview par Edith Walter dans la revue *Lyrica*, numéro d'avril.

AVORTEMENT

Une exigence éthique

par DANIÈLE LÉGER (*)

LA remise en discussion de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse provoque à nouveau le déferlement des positions de principe, l'invocation des « valeurs » majuscules : la Vie, la Maternité, etc. En face, c'est le rappel humanitaire des cas dramatiques, l'insistance sur le problème humain et social que constitue l'avortement. Insistance importante, mais qui ne doit pas masquer ce qui fait le fondement proprement éthique de la position des femmes qui revendiquent la liberté inconditionnelle d'avorter.

Avec le risque de mort qu'il comporte, l'avortement pousse à la limite l'aliénation quotidienne des femmes. Comme le viol, ce n'est pas un fait exceptionnel ou aberrant, un « accident » tragique : c'est le moment critique où se manifeste, sous une forme paroxystique, la réalité d'une oppression plus ou moins insidieusement subie, jour après jour.

Il y a une identité profonde de situation vécue entre la femme qui doit se résoudre à avorter et celle qui élève dans la dépendance et l'isolement des enfants compensation/punition. L'ambivalence de la relation à l'enfant est l'exact répondant de l'ambivalence caractéristique des femmes à l'égard d'un avortement qui est toujours un soulagement et un drame.

En ce sens, il n'y a pas de dissociation possible du problème de l'avortement, de l'ensemble des aspects de l'oppression des femmes, et la lutte pour la liberté d'avorter est intégrée à la lutte des femmes pour leur libération.

C'est déjà dire quelle distance il y a entre ce que les femmes engagent lorsqu'elles revendiquent le droit à l'avortement et un certain discours permissif libéral-technocratique, qui présente ce « droit » comme un acquis nécessaire pour en finir avec une morale traditionnelle incompatible avec une gestion rationnelle de la société ! Cependant, cette revendication des femmes n'est pas non plus une version parmi d'autres du projet réformiste, selon lequel la liberté de l'avortement, le développement de la contraception et la multiplication des équipements collectifs seraient, avec la généralisation du salariat féminin, la solution pratique aux « problèmes des femmes ».

Certes, les femmes en lutte envisagent bien la liberté d'avorter comme une disposition de sauvegarde permettant de faire face aux problèmes posés par une grossesse non désirée. Mais elles l'exigent d'abord comme une liberté concrète élémentaire : droit de disposer de leur propre corps qui n'implique en aucun cas que l'avortement puisse être considéré comme un acte anodin, *a fortiori* comme un moyen de contrôle des naissances. Il suffit de lire la presse féministe, dans la diversité des tendances qui s'y expriment : ce que les femmes en lutte réclament, ce n'est pas la banalisation de l'avortement, c'est sa disparition. Car quelles que soient les conditions dans lesquelles se passe une interruption de grossesse, elle est toujours un traumatisme physique et psychologique auquel aucune femme ne se résout de gaieté de cœur. Ce n'est pas un hasard si l'on trouve presque toujours dans ces journaux des textes qui réclament la liberté intégrale d'avorter pour toutes les femmes (liberté rendue effective par le remboursement par la Sécurité sociale), à côté d'autres qui évoquent la jouissance totale de la femme enceinte qui désire l'enfant qu'elle porte ou la qualité du rapport physique et affectif de la mère au nouveau-né...

Une expérience de mort

Et quoi de plus odieux que d'entendre des parlementaires, des médecins, des prêtres et autres personnages pleins de respectabilité sociale et de vertu patentée prétendre qu'en l'absence de garde-fous légaux les femmes iront se faire avorter comme elles vont chez le coiffeur... L'avortement, même pratiqué dans les conditions techniques les plus sûres, est une expérience de mort, une agression génératrice de souffrance. Et cette souffrance est parlante : tout en réclamant des conditions d'avortement qui la limitent au maximum, il s'agit d'écouter ce qu'elle dit. Faire en sorte, comme on le tentait dans les groupes MLAC (1) de quartier, que la femme qui avorte soit entourée et invitée à s'exprimer ne relève pas de la mise en place d'un dispositif technique d'avortement sans douleur. Il ne s'agit pas d'« adapter » les femmes à l'avortement, mais au contraire d'aiguiser la solidarité des femmes face à une situation intolérable. La liberté non conditionnelle d'avorter, comme le droit de défendre sa propre intégrité physique quand elle est menacée, est inséparable du principe selon lequel tout individu a droit à son corps. Mais l'exercice concret de cette liberté — comme celui de la légitime défense — répond à une situation de violence sociale que les femmes en lutte mettent en accusation dans le mouvement même par lequel elles réclament les moyens de s'en défendre.

Et il y a plus encore dans cette revendication qu'une conception intransigeante et concrète de la liberté individuelle. Elle est, en même temps, la conséquence logique d'une affirmation éthique quant au caractère inaliénable du corps. La reconnaissance du droit d'avorter pour toutes les femmes, y compris les mineures, est une exigence de la conscience.

Lorsque les tenants de la prohibition de l'avortement invoquent le caractère absolu et sacré de la vie, y compris sous sa forme fœtale, ils posent que le respect qui lui est dû est préalable à toute prise en considération des conditions concrètes dans lesquelles la vie se déploie. A ceci, les partisans de la libéralisation humanitaire de l'avortement répondent en déplaçant le problème éthique, en mettant l'accent non plus sur le respect dû à la vie, de manière abstraite, mais sur la considération due à toute personne concrète, en l'occurrence la mère et l'enfant à naître.

Tous les courants du mouvement des femmes expriment un même dégoût face à une morale prétendument fondée sur le respect de la vie, qui légitime l'écrasement des femmes et l'accès d'enfants à naître à des conditions d'existence inhumaines. Mais ce que les femmes en lutte accusent, ce n'est pas seulement l'excessive rigidité de la morale traditionnelle, son absence d'adaptation aux situations concrètes, son inhumanité, ou l'hypocrisie répugnante de ceux qui s'en font les champions: c'est son incohérence structurelle, qui la fait se retourner en une antimorale. Car ce qui est absolument immoral, c'est de porter un enfant qu'on ne désire pas. Ce qui est foncièrement pervers, c'est la réduction d'un être humain à un corps-machine qu'implique une grossesse non désirée. Le véritable scandale éthique est d'accepter de dissocier un corps-instrument (susceptible, en l'absence de toute volonté positive de l'intéressée, de mobiliser les fonctions nécessaires à la reproduction) du désir de faire naître un être humain nouveau. Cette dissociation entre la mise en jeu du corps et la mobilisation durable de l'affectivité, que la morale traditionnelle condamne solennellement en matière de relations sexuelles, se trouve légitimée par le discours du « respect de la vie », en matière d'enfantement.

En condamnant les femmes à faire des enfants dont elles ne veulent pas, la morale traditionnelle foule aux pieds les principes mêmes dont elle se réclame. En affirmant qu'elles feront les enfants qu'elles voudront, quand elles le voudront, les femmes en lutte posent le fondement d'une conduite authentiquement éthique en matière de prise en charge de la maternité.

(*) Sociologue, attachée de recherche au C.N.R.S.

(1) Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception.

Crime ou pas crime ?

par le docteur J.-L. BRENIER (*)

LA prise de position de Jean-Paul II et de ses cardinaux italiens, celle de l'épiscopat français, vont inciter à une nouvelle croisade contre l'interruption de grossesse (I.V.G.).

Mais en face, d'autres catholiques, les médecins du centre Laënnec, Philippe Warnier, l'abbé Marc Oraison, et enfin Pierre Vilain, ont commencé préventivement une contre-attaque, sans compter la pétition toute récente de cinquante-quatre chrétiens chevronnés.

Leurs arguments ont du poids. Ce sont ceux que j'ai employés depuis plus de cinq ans (en tant que chirurgien n'ayant pas toujours réussi à rattraper les désastres de l'avortement clandestin), et cela en accord avec des gens aussi éminents et aussi différents que le président Mendès France, que Jacques Monod, André Lwoff, François Jacob, Jean Bernard, Jean Rostand, Edgar Morin, le R.P. Roqueplo et Gisèle Halimi... pour défendre finalement nos conceptions devant ces commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, avec les résultats que l'on sait.

Après ce long prologue, la chute sera brève : il m'apparaît aujourd'hui, pour aider les chrétiens hommes et surtout femmes, qu'il n'y a qu'un problème fondamental : crime ou pas crime ? C'est-à-dire, à quelle période de la vie embryonnaire le foetus accède-t-il à la « *dignité de la personne humaine* », comme l'a écrit François Jacob, ou à un « *être humain à part entière* », comme le définit aujourd'hui l'abbé Oraison.

Avant cette période, l'avortement est l'interruption d'une vie, comme la nature le fait elle-même pour près de 50 % des ovules fécondés.

Après, on peut admettre qu'il y a infanticide.

J'avais, dès 1971, soulevé la question de l'autonomie fœtale : un être humain « en puissance » devient un être humain « en vérité », au moment où il accède à l'autonomie organique et fonctionnelle, grâce au développement suffisant de son système nerveux central et de son système neuro-végétatif.

Preuve en est donnée par la possibilité ou l'impossibilité qu'a le fœtus de survivre après un accouchement prématuré. C'était mettre le doigt, au cours d'un entretien avec François Jacob, sur l'importance de la notion de « viabilité », dont la date était fixée imprécisément et approximativement aux alentours du sixième mois de la grossesse. C'était, en fait, essayer de définir le moment du début de la vie humaine.

Mais en 1974, on ne connaissait pas « le moment privilégié » ni précis qui situait ce passage, cette bascule du fœtus à l'individu humain. A la réflexion, cependant, se dessinait, non pas un « moment » mais une « période » pour cerner ce problème, qui est en suspens depuis Aristote !

Mais mon ami Oraison a probablement tort de dire que, depuis, nous n'avons pas avancé ! Depuis ces récentes années, nous avons au contraire beaucoup progressé grâce aux électro-encéphalogrammes (E.E.G.) pratiqués sur les prématurés. Les Finlandais en ont fait dès la dix-septième semaine. Colette Dreyfus Brisac, en France, m'a confirmé que l'E.E.G. témoigne d'une activité électrique du cerveau dès la vingt-cinquième semaine de la grossesse, mais elle est balbutiante et l'autonomie reste insuffisante pour pouvoir récupérer le fœtus sauf cas exceptionnel.

C'est à partir de la vingt-septième semaine qu'il y a un espoir de le sauver, à condition de l'aider, bien sûr, avec des soins attentifs (couveuse, perfusions, etc.).

Cet apport scientifique nous apparaît considérable.

Restons concrets : les délais fixés par la loi sur l'I.V.G. sont en deçà de ceux que nous indique l'E.E.G. Peut-être serait-il souhaitable, lors de la discussion de la nouvelle loi, de les élargir un peu, en tenant compte des risques médicaux de l'interruption de grossesse : le parti communiste demande douze semaines au lieu de dix. Quatorze semaines même semble un chiffre raisonnable au chirurgien que je suis. Dans ces délais, il n'est guère permis de parler de crime.

Entre quatre et cinq mois, l'indication devient uniquement thérapeutique, pour respecter la santé d'une mère malade.

Oui, après, c'est l'infanticide.

Chrétiens, pensez-y, agissez tôt et allez en paix !

(*) Membre de l'académie de chirurgie.

Le prix de la vie

(Suite de la première page)

Cet appel a-t-il été entendu ? Je n'en suis pas sûr. Car, hélas, nous avons d'autres raisons de le redire. Des femmes, des hommes, même en dehors de situations de détresse, trouvent banal aujourd'hui de recourir à l'avortement. Parce que la perspective d'une naissance vient troubler leurs existences. Ou parce qu'ils craignent le « qu'en-dira-t-on ». Ou au nom de l'évolution des mœurs. A ce point que, chaque année, les chiffres officiels révèlent un accroissement de 10 % des avortements.

Où allons-nous ? C'est la question que nous posons aux catholiques de France. Nous ne pouvons accepter la situation actuelle : cent cinquante mille, voire trois cent mille avortements par an, un avortement pour trois naissances en certains départements !... Que faisons-nous de la vie humaine que nous a confiée le Créateur ? N'ayons pas peur de vivre et de faire vivre. Ne refusons pas d'être dérangés par le cri d'un enfant et la vitalité des jeunes !

∴

Il ne suffit pas de condamner l'avortement. Il y a la situation des femmes qui en sont arrivées, *par détresse et solitude*, à vouloir que l'enfant disparaisse. Nous savons, par des confidences, les drames affectifs, moraux et spirituels de ces personnes qui demandent, au fond d'elles-mêmes, la joie d'une maternité. J'en ai moi-même rencontrées. Je les ai écoutées : si l'acte accompli est toujours grave et inacceptable, la responsabilité personnelle doit être jugée suivant les règles de toute vie morale, selon les circonstances, les intentions, la liberté de l'âme, la formation à la conscience... Est-ce à dire que chaque individu est maître des principes de l'Evangile ? Non pas. Ce serait emprisonner chacun dans sa subjectivité et sa solitude. Nul n'est maître du « commandement de Dieu ».

Il me fallait faire ce rappel pour mieux faire comprendre l'exigence morale que les évêques expriment à propos de l'avortement. Jamais l'Eglise — et je veux dire tous les chrétiens — n'enseignera que l'avortement peut devenir un bien.

∴

En définitive, ce qui m'importe, c'est que règne l'amour. On a parfois laissé dans l'ombre tout ce que la déclaration de l'épiscopat et le « livre-dossier » (2) ont proposé de positif. *Dire non à l'avortement, c'est d'abord dire oui à la vie, dire oui à la liberté et à la dignité de l'enfant comme personne humaine.*

Pour les cas de la pire des détresses, les femmes abandonnées, les victimes du chômage ou de la maladie, nous devons créer, comme a commencé à le faire le Secours catholique, des centres d'accueil, des maisons de repos et de soutien. Aider les femmes à remonter la pente de leur détresse, c'est un geste élémentaire de solidarité humaine, c'est un signe de la reconnaissance que nous devons à celles qui assurent l'avenir de la collectivité. C'est accomplir l'Evangile.

Pour certaines naissances difficiles, nous avons le témoignage de tant de familles. Elles ont accepté et accueilli un enfant qu'en d'autres cas on aurait refusé. Elles disent avoir reçu de cet être inattendu la force et la joie. Qui ne se souvient autour de lui de tant d'exemples ! Quel manque à gagner si nous avions détruit ces visages d'enfants pour nous éviter les risques de la vie ? Car tel est bien l'enjeu de nos choix.

Les évêques rappellent — et je l'ai rappelé souvent — qu'il faut une politique familiale audacieuse.

Le courage humain et politique c'est de tout faire pour transformer les conditions de vie morale et économique dont l'absence conduit au désespoir et à la détresse. On ne peut avoir l'audace en tant que société humaine — dite riche et développée — de ne proposer qu'un geste qui détruit l'enfant pour que des adultes puissent vivre tranquilles.

1) A propos de l'éducation. Des efforts ont été tentés pour l'information sexuelle des jeunes, et c'est positif à condition que les jeunes soient aussi formés au respect de la vie. Mais cela ne suffit pas, il faut que l'éducation tout entière donne aux jeunes la possibilité d'être responsables de leur vie. C'est ce qui leur permet « d'avoir le moral », c'est-à-dire de dominer les événements et leurs égoïsmes pour vivre une vie de grande qualité humaine. Ils s'ouvriront par là à une vraie dimension spirituelle. De cette dimension de l'homme, les adultes sont particulièrement responsables.

2) A propos de la place de la femme dans la vie sociale. Les femmes ont un droit naturel au travail et à l'exercice de responsabilités. Mais, pensés par des hommes et pour des hommes, la vie professionnelle, le temps, les rythmes de travail, ne font pas de place à la maternité et à la responsabilité éducative des mères de famille. Parfois même l'absence des pères à ce niveau laisse trop de femmes seules pour porter le poids de la vie quotidienne des familles. La nation et l'Etat devraient reconnaître, financièrement d'abord certes, mais aussi dans l'organisation de la vie économique et sociale, le rôle des mères de famille, ou mieux le service qu'elles rendent à la collectivité en préparant l'avenir. Sans cela les mères de famille se trouvent défavorisées, et la responsabilité d'enfants apparaît un obstacle à leur épanouissement de femmes.

3) A propos de la place des enfants dans la société. L'enfant est souvent marginalisé dans notre monde de production et de consommation. Pour lui, pour ses jeux, pour ses loisirs, pour son éducation, pour son métier de demain, pour sa formation spirituelle, nous réservons de moins en moins d'espace et de temps, de maisons et d'éducateurs. Comment alors des adultes ne seraient-ils pas tentés de le refuser ?

Non, le problème de l'avortement ne peut être isolé de toute la vie en société. L'œuvre de mort qu'il représente nous accuse tous. Comme nous condamnent la torture, les emprisonnements, les conditions de travail ou de chômage. Le concile l'avait déjà rappelé.

Ce que nous connaissons depuis cinq ans est une insulte à l'espérance. Il nous faut réapprendre à vivre pour retrouver ensemble le goût de faire naître, qui n'est qu'un autre nom du goût de vivre.

A tous, il appartient de réaliser en commun ces conditions de vie pour que la naissance d'un enfant soit toujours un temps de bonheur. Pour nous, chrétiens, c'est un engagement et un devoir. Il nous faut payer la vie à son juste prix. Le Christ a placé l'enfant au centre de l'Eglise des apôtres. A cette époque, ce fut une libération.

FRANÇOIS MARTY.

(2) *Faire vivre* (Editions du Centurion).

D'Hippocrate à Gandhi

par JEAN TOULAT (*)

« *LA condamnation de l'avortement est essentiellement un produit de la philosophie chrétienne.* » Cette affirmation, relevée dans un ouvrage réputé (1), exprime une idée bien ancrée dans les esprits. Pourtant, comme l'écrit un agnostique, le docteur Ivaldy, « *Il n'est pas nécessaire d'appartenir à une Eglise pour considérer comme sacrée, et cela dès la conception, la vie d'un être humain innocent* ».

Dès le quatrième siècle avant Jésus-Christ, Hippocrate prescrivait à ses disciples : « *Je ne donnerai pas, quiconque m'en prierait, de pessaire abortif.* » Plus d'un millénaire avant lui, le code d'Hammourabi prévoyait pour l'avortement une peine barbare, l'empalement, et la privation de sépulture. Dans la Rome antique, les empereurs Antonin et Septime Sévère — persécuteurs des chrétiens — édictèrent aussi de graves sanctions contre cet acte, assimilé à l'empoisonnement.

Ce respect de la vie humaine commençante se retrouve également, hors du christianisme, dans les autres grandes religions. « *Il est impensable d'adapter cette loi d'origine divine (Tu ne tueras point) au goût du jour* », disait le grand rabbin Gugenheim, du Séminaire israélite de France. Et le recteur de l'Institut musulman de Paris, Si Hamza Boubaker : « *L'islam, quelles que soient ses tendances (sunnites, chiites, ismailites, kharyites), identifie l'avortement à un homicide volontaire.* »

Pour l'hindouisme et le bouddhisme, respecter tout être vivant est un principe fondamental. A un correspondant qui le consultait au sujet de sa femme, séduite par un ami, Gandhi répond : « *Il va de soi que l'avortement serait un crime* (2). » Et au Japon, surnommé par les Américains « *abortion paradise* », un moine bouddhiste de Tokyo a construit un temple des bébés avortés : des dizaines de milliers de sachets en plastique renfermant leurs cendres y sont rassemblés ; à la tombée de la nuit, les mères viennent demander pardon à leur enfant.

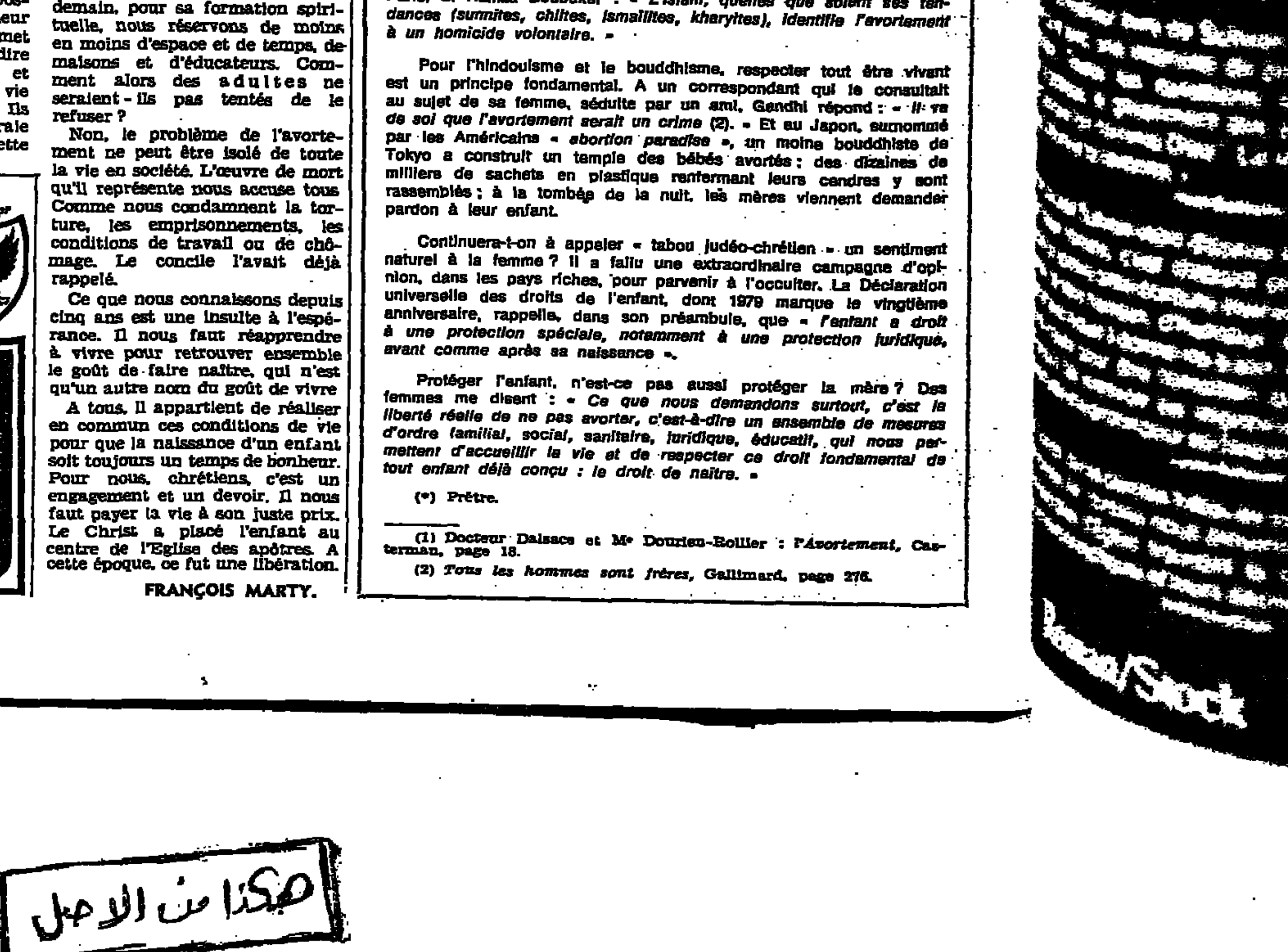
Continuera-t-on à appeler « tabou judéo-chrétien » un sentiment naturel à la femme ? Il a fallu une extraordinaire campagne d'opinion, dans les pays riches, pour parvenir à l'occulter. La Déclaration universelle des droits de l'enfant, dont 1979 marque le vingtième anniversaire, rappelle, dans son préambule, que « *l'enfant a droit à une protection spéciale, notamment à une protection juridique, avant comme après sa naissance* ».

Protéger l'enfant, n'est-ce pas aussi protéger la mère ? Des femmes me disent : « *Ce que nous demandons surtout, c'est la liberté réelle de ne pas avorter, c'est-à-dire un ensemble de mesures d'ordre familial, social, sanitaire, juridique, éducatif, qui nous permettent d'accueillir la vie et de respecter ce droit fondamental de tout enfant déjà conçu : le droit de naître.* »

(*) Prêtre.

(1) Docteur Dalsace et Me Dourlen-Rollier : *l'Avortement*, Casterman, page 18.

(2) *Tous les hommes sont frères*, Gallimard, page 276.



Le Monde

étranger

LA VICTOIRE DES CONSERVATEURS AUX ÉLECTIONS BRITANNIQUES

Les résultats définitifs des élections générales britanniques, qui n'ont été connus à Londres qu'en fin d'après-midi vendredi 4 mai, confirment que les conservateurs disposeront d'une nette majorité aux Communes. Mme Thatcher et ses amis obtiennent, en effet, 339 des 635 sièges à pourvoir. Ils conquièrent ainsi 61 circonscriptions et n'en perdent que 6, recueillant au total 13 697 753 suffrages (43,9 %). Les travaillistes, avec 11 509 524 voix (36,9 %), disposeront de 268 sièges. Ils gagnent 11 circonscriptions nouvelles, mais en perdent 51. Les libéraux, contrairement à ce que semblait indiquer les résultats connus en début de journée vendredi (nos premières éditions datées du 5 mai), régressent sensiblement. Avec 4 313 931 suffrages (13,8 %), ils passent de 14 à 11 sièges. Les petites formations régionales, à l'exception des Unionistes irlandais, subissent un sort comparable ; l'échec est même particulièrement sévère pour les nationalistes écossais, qui perdent 9 des 11 sièges qu'ils détenaient.

M. Callaghan a présenté sa démission à la reine, qui a aussitôt chargé Mme Thatcher de constituer le nouveau gouvernement. L'annonce du succès conservateur, si elle a provoqué la déception et l'inquiétude des milieux syndicaux britanniques, a suscité une forte hausse à la Bourse de Londres. L'indice établi par le « Financial Times » a progressé de 5,1 points, ce que le quotidien économique considère comme un « record historique ».

Dans la plupart des grandes capitales, la victoire de Mme Thatcher a donné lieu à des réactions officielles et à d'abondants commentaires. De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement ont adressé des messages de félicitations au nouveau premier ministre britannique avec lequel M. Giscard d'Estaing s'est déclaré « heureux » d'avoir à travailler désormais.

Dans les milieux européens de Bruxelles, on considère en général que l'arrivée des conservateurs au pouvoir en Grande-Bretagne est susceptible d'améliorer le climat des relations entre Londres et la C.E.E., même si l'on estime que le gouvernement de Mme Thatcher présentera probablement des revendications comparables à celles que soutenait M. Callaghan. On espère en outre que le nouveau gouvernement britannique sera plus susceptible que son prédécesseur de faire adhérer Londres au système monétaire européen.

● A ROME, un porte-parole de la démocratie chrétienne a déclaré : « Cette victoire est un élément que chacun doit méditer, en particulier la gauche italienne et celle d'autres parties de l'Europe. Faire l'éloge du mythe d'une Europe socialiste n'est pas suffisant pour que ce rêve devienne réalité. »

● A NEW-DELHI, Mme Indira Gandhi, ancien premier ministre indien, s'est déclarée « ravie que la Grande-Bretagne ait rattrapé l'Asie pour ce qui concerne les femmes au sommet », et a félicité Mme Thatcher pour son « succès retentissant ». Le gouvernement, en revanche, a appris avec consternation le résultat des élections britanniques, dont il redoute qu'il ait pour conséquence une nouvelle restriction de l'immigration en Grande-Bretagne.

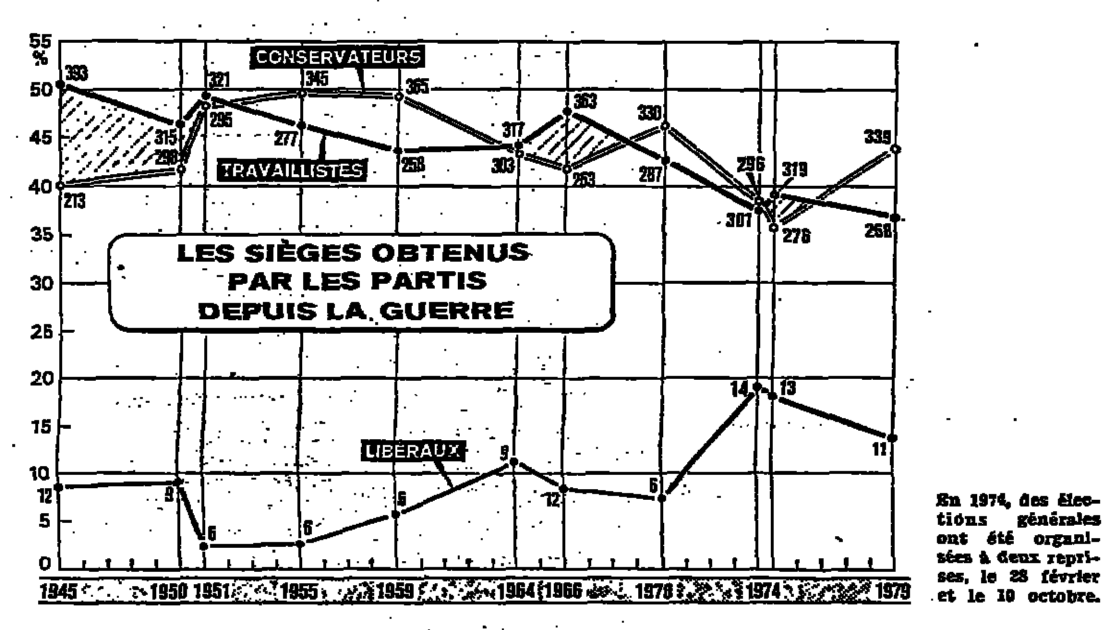
● A PEKIN, les dirigeants se réjouissent de l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en raison de ses positions hostiles à l'Union soviétique, mais les journaux prédisent des jours difficiles au nouveau gouvernement britannique sur le plan économique et social. L'agence Chine nouvelle estime que les électeurs britanniques ont voté conservateur parce qu'ils étaient « profondément inquiets de l'accroissement de la menace de l'hégémonie soviétique ».

L'entourage de Mme Thatcher lui conseille de rechercher la réconciliation nationale

De notre correspondant

Londres. — Aussitôt après avoir accompli le geste rituel du baise-main à la reine, Mme Thatcher s'est installée vendredi 4 mai au 10, Downing Street, quelques instants après le départ de son prédécesseur. Au cours de sa conférence de presse, M. Callaghan (encadré ci-contre) s'est abstenu de toute récrimination, il a souhaité bonne chance à Mme Thatcher et l'a félicitée, notant seulement au passage qu'il lui laissait un héritage positif : balance des paiements équilibrée, livre solide, une inflation inférieure à 10 % un taux de croissance de 3,5 %, bref une situation favorable que les revenus pétroliers de la mer du Nord ne pourront qu'améliorer. Tel n'est évidemment pas l'avis de l'entourage de Mme Thatcher, qui évoque la grève des enseignants, la menace d'arrêts de travail dans les postes, les revendications salariales des prochains mois, la relance de l'inflation, le volume élevé des dépenses publiques, etc.

La réduction des impôts directs, ainsi que la mise au point des mesures légales visant à réduire le pouvoir des syndicats, promises dans le programme conservateur, sont les tâches prioritaires du nouveau gouvernement, dont la composition devait être annoncée incessamment. Dans l'immédiat, la première préoccupation de Mme Thatcher a été de choisir les membres de son cabinet. Choix délicat, car elle doit tenir compte des qualités personnelles mais aussi des tendances politiques de ceux qui l'assistaient déjà au sein du « cabinet fantôme ».



En 1974, des élections générales ont été organisées à deux reprises, le 28 février et le 10 octobre.

Les difficultés concernent surtout les postes-clés de l'économie (finances, industrie, emploi), compte tenu des opinions différentes exprimées par Sir Keith Joseph, défenseur passionné de la libre entreprise, et par M. Prior, syndicaliste. D'autres choix seront plus faciles. On parle beaucoup, par exemple, de M. Whitelaw, homme politique chevronné et modéré, pour l'intérieur, de Sir Geoffrey How comme chancelier de l'Echiquier, et de M. Pym — ou de lord Carrington — pour les affaires étrangères. Ce dernier étant plus expérimenté, mais présente l'inconvénient de ne pas être député aux Communes.

Mais que faire de M. Heath, rival malheureux et adversaire discret de Mme Thatcher ? L'ancien premier ministre, qui a mené une vigoureuse campagne, a laissé entendre qu'il accepterait un poste ministériel, mais pas n'importe lequel. Il est exclu qu'on lui confie un ministère économique, étant donné sa position favorable à une politique des revenus. Aux affaires étrangères, ne risquerait-il pas d'éclipser le premier ministre ? Celui-ci pourrait bien lui proposer le ministère de la défense, ou peut-être un poste nouveau, celui de « ministre de l'Europe ». Le nouveau premier ministre a la possibilité, par un dosage subtil, de réconcilier les tendances. Mais, par tempérament, Mme Thatcher n'aime guère les compromis...

Il est vrai qu'elle se trouve en position de force au sein de son parti, qu'elle a mené à la victoire. Elle n'a pas de « dettes politiques ». Sa majorité est finalement la plus importante obtenue par un premier ministre depuis 1950, dépassant celle de M. Heath (30 sièges) en 1970. Les résultats définitifs confirment un « *swing* » (déplacement de voix) en faveur des conservateurs de 5,2 % en moyenne nationale, mais variant de 4,5 % et 4,8 % dans le Nord et le Pays de Galles, à 6,3 % dans les Middlands, 6,4 % dans le « Grand Londres » et 6,6 % dans le Sud et l'Ouest. Seule l'Ecosse, où les travaillistes bénéficient d'un « *swing* » de 0,1 %, échappent au rouleau compresseur conservateur. Celui-ci a même écrasé au passage des personnalités connues comme M. Pardoe, leader adjoint du parti libéral, et surtout Mme Shirley Williams, ministre de l'éducation dans le gouvernement Callaghan, une femme de grande stature politique qui avait de fortes chances d'accéder aux plus hautes fonctions. Bref, le succès de Mme Thatcher est assez ample pour lui permettre d'appliquer intégralement son programme, mais ses amis politiques lui recommandent d'être prudente et de rechercher la réconciliation nationale, afin de ne pas aggraver les divisions mises en évidence dans le pays entre le Nord et l'Ecosse, régions pauvres à l'économie déclinante, et le Sud, plus prospère.

M. Callaghan, parti avec dignité dans une retraite temporaire, n'a pas indiqué s'il entendait demeurer à la tête de son parti dans l'opposition. Ces prochains jours, il en sera certainement réélu leader, mais pour combien de temps ? La gauche du parti et de nombreux syndicalistes souhaitent son départ définitif, d'autant plus que M. Callaghan n'a pas caché qu'il les rendait responsables de l'échec électoral. Mais la gauche a été affaiblie par la défaite d'une vingtaine de ses membres et par la faiblesse de la marge avec laquelle M. Benn, son leader potentiel, a été réélu.

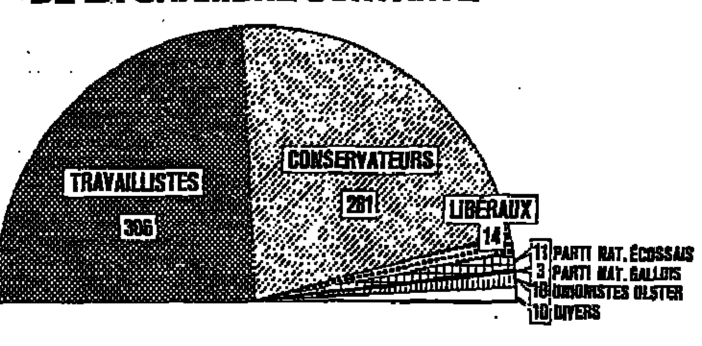
Beaucoup de Britanniques ont noté avec fierté que la Grande-Bretagne, une des plus vieilles démocraties, donnait l'exemple aux autres en choisissant « *une* » premier ministre, autrement dit en acceptant que le pays soit gouverné par deux femmes. Malheureusement, l'accession au pouvoir de Mme Thatcher coïncide avec la défaite de plusieurs femmes députés sortants : la nouvelle chambre des Communes comptera seulement dix-huit femmes, au lieu de vingt-sept dans l'Assemblée précédente.

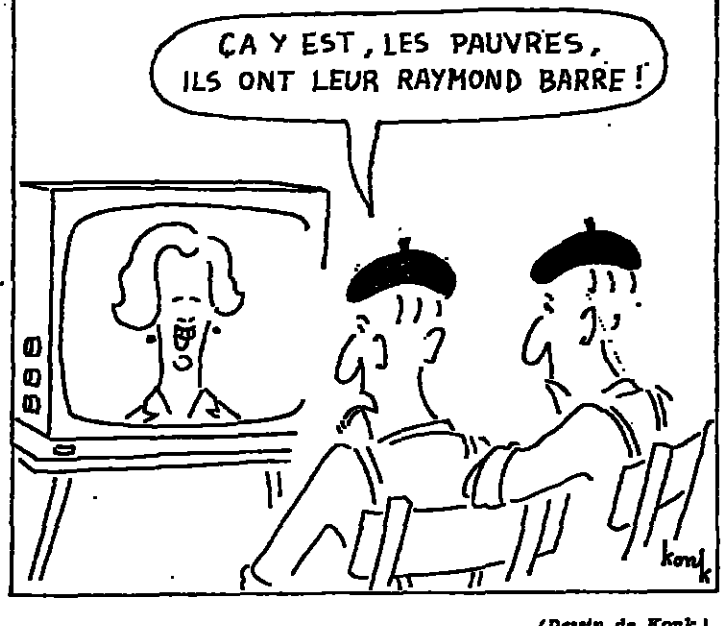
HENRI PIERRE.

LA NOUVELLE CHAMBRE DES COMMUNES

TRAVAILLISTES 268 — CONSERVATEURS 339 — LIBERAUX 11 — 2 PARTI NAT. ECOSSAIS — 2 PARTI NAT. GALLOIS — 10 UNIONISTES ULSTER — 3 DIVERS

COMPOSITION DE LA CHAMBRE SORTANTE





(Dessin de Konk.)

M. James Callaghan

L'artisan de la « rentrée » de la Grande-Bretagne sur la scène internationale

Longtemps considéré comme un bon second rôle de la vie politique britannique, M. James Callaghan aura terminé sa carrière après avoir obtenu ce qui a échappé si souvent à des hommes plus brillants : le 10, Downing Street. Il avait, entre-temps, gravi tous les échelons de la hiérarchie syndicale et travailliste.

Né à Portsmouth dans une famille de toute petite bourgeoisie, « Jim » Callaghan perd à dix ans son père, premier maître de la Royal Navy, des suites de blessures reçues à la bataille du Jutland. De tous les premiers ministres travaillistes, il sera le seul à ne pas passer par l'Université ; le seul avec Ramsay MacDonald, dit-on, à avoir eu la jeunesse difficile des vrais fils de leurs œuvres.

A dix-sept ans, il doit gagner sa vie et entre dans l'administration comme agent des contributions directes. Presque en même temps, il devient membre et militant syndical de la section locale de sa fédération. En 1931, il entre au parti travailliste et, en 1936, il abandonne son emploi de fonctionnaire pour devenir permanent de la fédération. Toute sa vie politique sera marquée par ce passé de syndicaliste. Ainsi, en 1969, il s'opposera vigoureusement, au risque de se brouiller avec M. Harold Wilson, à la loi limitant le droit de grève imposée par le gouvernement du Labour.

Engagé comme simple matelot dans la Royal Navy en 1942, il termine la guerre comme lieutenant de vaisseau et est élu député de Cardiff-Sud lors du raz de marée travailliste de 1945.

« Sunny Jim »

Sa carrière ministérielle commence en 1947 quand il est nommé secrétaire parlementaire au ministère des transports. Il remplit diverses missions à l'étranger, notamment en U.R.S.S. et dans plusieurs pays d'Afrique. En 1949, il participe à la première assemblée du Conseil de l'Europe et en gardera des sentiments suffisamment pro-européens pour faire la campagne du « oui » lors du référendum de 1974 sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E.

Aimable, paisible, faussement naïf et connaissant bien ses dossiers, celui qu'on commence à appeler « Sunny Jim » (Jim le rayonnant) occupera entre 1964 et 1976 les trois postes-clés du gouvernement, où il connaîtra d'ailleurs quelques déboires : chancelier de l'Echiquier, il s'entêtera à maintenir le taux de la livre alors qu'elle perd du terrain et que, finalement, il faudra bien dévaluer ; ministre de l'intérieur, il sera amené à faire voter une loi, jugée « scélérate » par nombre de travailleurs, pour limiter l'immigration du « nouveau Commonwealth », autrement dit le « Commonwealth de couleur ». Il régnera ensuite sur le Foreign Office, avant d'entrer à Downing Street.

Quand M. Wilson abandonne subitement, au printemps de 1976, la direction du gouvernement, M. Callaghan fait figure de candidat de compromis pour barrer la route à M. Michael Foot, vedette de l'aile gauche du Labour et personnalité un peu trop haute en couleur pour cette nébuleuse qu'est le travaillisme britannique.

Au gouvernement, M. Callaghan montre une astuce dans le maniement de l'arithmétique parlementaire qui lui aura permis, en dépit d'une majorité de plus en plus précaire, de se maintenir au pouvoir presque jusqu'au terme de la législature. Malgré les aspects peu reluisants de la « cuisine » qu'il lui obligé de mijoter pour conserver l'appui des libéraux et des petits partis nationalistes, son mandat restera dans l'histoire comme le temps d'une « rentrée » de la Grande-Bretagne sur la scène internationale après des années noires.

A l'extérieur, « Sunny Jim », avec sa carrure de rugbyman, sa simplicité de père de famille tranquille et son bon sens d'Anglais moyen, aura su gagner l'estime et la confiance de ses pairs.

« Plus sérieux que brillant », comme disent les maîtres de certains de leurs élèves méritants, l'« Oncle Jim » aura été avant tout un vrai « pro » de la politique.

NICOLE BERNHEIM.

EUROPE

LES RÉACTIONS APRÈS LA VICTOIRE DES CONSERVATEURS AUX ÉLECTIONS BRITANNIQUES

WASHINGTON : une certaine froideur officielle

De notre correspondant

Washington. — Le résultat des élections britanniques, a dit M. Carter vendredi après-midi 4 mai, en réponse à une question au cours d'une tournée préélectorale dans l'Iowa, *« n'affectera en aucune manière les relations superbes que nous avons avec l'Angleterre »*. Le président américain, qui s'était entretenu avec Mme Thatcher par téléphone, a encore indiqué qu'il aurait avec le nouveau premier ministre des consultations *« très bientôt »* et qu'il le rencontrerait de toute façon en juin à l'occasion du sommet de Tokyo.

Ce commentaire, le seul qui ait été fait publiquement ici, n'est que modérément chaleureux. Il est évidemment hors de question que l'on manifeste officiellement du déplaisir, ni même que la confiance soit entamée envers la Grande-Bretagne, vouée à rester pour longtemps encore l'allié sinon le plus important, du moins le plus proche et le plus familier (à preuve le vif intérêt qu'a accordé la presse aux élections britanniques, hors de proportion avec celui qu'elle avait manifesté lors des élections législatives françaises de mars 1978).

On ne peut oublier tout de même que les relations anglo-américaines ont été meilleures, dans le passé récent, avec les gouvernements travaillistes qu'avec les conservateurs. M. Heath était plutôt mal vu de M. Nixon, parce que trop « européen » à un moment où la « diplomatie impériale » américaine s'accommodait mal des efforts de la Communauté européenne vers l'unité politique. En comparaison, M. Wilson, puis M. Callaghan, ont toujours été appréciés ici pour leur pro-américanisme à peu près sans faille.

Les raisons de la froideur officielle sont aujourd'hui différentes. M. Carter n'est ni « à gauche » ni « à droite », (il semble plus réfractaire encore que ses compatriotes à ces catégories idéologiques du Vieux Continent). Cependant, ses idéaux politiques, son populisme souvent velléitaire mais toujours vigoureux sous la surface en font un dirigeant nettement moins conservateur que la nouvelle locataire du 10, Downing Street. En politique étrangère également, les principes affichés par Mme Thatcher sont de nature à heurter ses préférences actuelles. Des difficultés sont notamment à prévoir sur deux problèmes d'actualité : la Rhodésie et les relations avec l'U.R.S.S.

Déjà, s'agissant de la Rhodésie, le gouvernement Callaghan s'était souvent montré plus mou que les responsables américains dans la condamnation du règlement interne de Salisbury, mais l'arrivée au pouvoir des conservateurs laisse prévoir un élargissement du désaccord entre les deux capitales sur ce problème. MM. Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, et Moses, sous-secrétaire d'Etat pour l'Afrique, auront fort à faire pour maintenir l'attitude généralement favorable au Front patriotique qui a été la leur jusqu'à présent. Il est possible aussi que M. Carter prenne prétexte du changement de l'attitude britannique pour céder aux pressions de plus en plus fortes des conservateurs du Congrès, qui demandent la reconnaissance du gouvernement de M. Muzorewa et la levée des sanctions. Le président s'est réservé de formuler plus tard un jugement plus complet, mais il a récemment déclaré que les élections rhodésiennes avaient été *« un pas dans la bonne direction »*.

Quant aux relations de Washington avec l'U.R.S.S., l'attitude violemment antisoviétique de Mme Thatcher pourrait gêner la Maison Blanche, alors que les rapports américano-soviétiques sont entrés dans une phase de réchauffement avec la conclusion, maintenant imminente, des négociations sur les armements stratégiques (Salt II), la préparation du sommet Carter-Brejnev et les concessions, jugées subtantielles, faites par Moscou en matière d'émigration. M. Callaghan s'était distingué, à la Guadeloupe, en janvier, par son enthousiasme pour l'accord Salt, allant jusqu'à plaider auprès des sénateurs américains pour sa ratification. Mme Thatcher sera sans doute moins coopérative. Or le soutien de Londres sera encore plus nécessaire lorsque Washington entamera, avec Moscou, la négociation Salt III sur les armes nucléaires européennes.

MICHEL TATU.

BONN : des enseignements pour le scrutin allemand de 1980 ?

De notre correspondant

Bonn. — Les premières réactions en R.F.A. au succès de Mme Thatcher sont conformes à ce que l'on pouvait prévoir : chacun veut tirer des élections britanniques des enseignements quant à la bataille de 1980, qui mettra en jeu l'avenir de la coalition social-libérale. Il n'est pas surprenant que M. Kohl, au nom de la C.D.U., et M. Strauss, au nom de la C.S.U. bavaroise, aient chaleureusement félicité le leader tory, tandis qu'au quartier général du S.P.D. et du F.D.P. on regrette ouvertement le résultat.

Ces premières prises de position relèvent toutefois de la propagande partisane plutôt que d'une analyse sérieuse de la situation britannique. En fait, les jugements des milieux politiques sont à la fois plus profonds et plus nuancés. Avant même la politique européenne, les préoccupations des dirigeants de Bonn concernent les rapports Est-Ouest. Lors de sa campagne électorale, Mme Thatcher a eu à nouveau l'occasion de critiquer très sévèrement l'Union soviétique. Cependant, si le nouveau gouvernement de Londres devait être conduit à renforcer sa contribution à l'OTAN, cela serait très apprécié à Bonn.

On est convaincu, ici, que même si le gouvernement Thatcher adoptait un ton plus ferme dans ses rapports avec le Kremlin, il n'y aurait pas lieu de s'attendre dans ce domaine à un changement fondamental : une fois installé à Downing street, le nouveau chef de gouvernement sera très vite conduit à oublier le titre de *« Dame de fer »* que la propagande soviétique lui a attribué.

De même, en ce qui concerne les rapports de la Grande-Bretagne avec la Communauté, les dirigeants de Bonn s'attendent surtout à un changement de style : aux yeux des spécialistes ouest-allemands, le gouvernement Thatcher s'efforcera de ne plus apparaître comme l'éternel trublion de la politique européenne. Mais sur le fond, on ne voit jusqu'ici aucune raison de croire que les réticences fondamentales de la Grande-Bretagne à l'égard de ses partenaires continentaux puissent disparaître du jour au lendemain.

Quant à l'avenir économique de la Grande-Bretagne, personne non plus ne se fait trop d'illusions. Les syndicats ouest-allemands ne manquent jamais de proclamer leur solidarité de principe avec les trade unions. En réalité, les militants ouvriers de la République fédérale n'éprouvent guère de sympathie pour le comportement de leurs collègues britanniques, qu'ils jugent avec presque autant de sévérité que Mme Thatcher. On voit très mal, ici, de quelle manière le nouveau gouvernement conservateur de Londres pourra redresser la situation économique et sociale sans provoquer avec les syndicats une confrontation dont les conséquences seraient sans doute désastreuses.

JEAN WETZ.

MOSCOU : quelle politique à l'égard de la Chine ?

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* de ce samedi 5 mai commente prudemment le résultat des élections britanniques. Rappelant un adage anglais selon lequel *« ce n'est pas l'opposition qui gagne les élections, mais le gouvernement qui les perd »*, le correspondant à Londres du quotidien du P.C. soviétique renvoie en quelque sorte dos à dos les travaillistes et les conservateurs. Il écrit que, après la victoire de Mme Thatcher, les problèmes économiques qui ont été au centre de la campagne électorale (hausse des prix, augmentation du chômage, baisse du niveau de vie des travailleurs) demeurent. Les travaillistes, qui les avaient hérités du gouvernement tory, n'ont pas su les résoudre. Les conservateurs ont joué, dit-il, sur la peur des classes moyennes, tandis que le mécontentement du petit peuple provoquait la défaite de M. Callaghan.

Dans ce commentaire, la *Pravda* ne fait aucune allusion à la politique étrangère, mais les Soviétiques avaient manifesté pendant la campagne que, tout bien pesé, leur sympathie allait plutôt au parti travailliste. L'expression de cette sympathie a certes été très mesurée, mais les *Izvestia* notaient à la fin du mois dernier que *« la majorité écrasante des électeurs britanniques est intéressée à conjurer la menace de guerre nucléaire, à faire cesser la course aux armements, à réduire les dépenses militaires, à développer l'amitié et la coopération avec la communauté socialiste »*. Or, écrivait le journal du gouvernement soviétique, un certain nombre de conservateurs sont encore *« sous l'emprise de catégories intellectuelles appartenant à l'époque de la guerre froide et tombées en désuétude »* : ils dénoncent le prétendu *« expansionnisme soviétique »*, prônent la poursuite de la course aux armements, veulent augmenter les dépenses militaires et soutenir les régimes racistes africains. Au contraire, le parti travailliste se prononce pour la réduction du budget militaire, et il attache *« une importance particulière à la consolidation de la paix et de la détente, à l'amélioration des rapports avec l'Union soviétique »*.

Est-ce à dire que les Soviétiques regrettent la défaite de M. Callaghan ? Ce nest pas certain. Malgré lanticommunisme et l'antisoviétisme militant de Mme Thatcher, ils attendront de la voir à l'œuvre avant de porter un jugement définitif. Leurs relations avec l'Angleterre travailliste n'étaient pas des meilleures, et M. Callaghan était à leurs yeux un champion de la coopération avec la Chine puisque parmi les chefs de gouvernement occidentaux, c'est lui qui s'était engagé le plus loin dans les ventes d'armes à Pékin. Dans la mesure où l'attitude envers la Chine tend de plus en plus à devenir pour les Soviétiques la pierre de touche de la bonne ou de la mauvaise conduite, ils attendront sans doute que le nouveau gouvernement conservateur se prononce sur ce sujet pour condamner définitivement la première femme premier ministre de Grande-Bretagne.

DANIEL VERNET.

AFRIQUE AUSTRALE : les Blancs saluent « l'arrivée d'amis au pouvoir »

De notre correspondante

Johannesburg. — L'Afrique du Sud blanche a le sourire ; le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, est content, et, à Johannesburg, la Bourse a fait un bond, plus particulièrement du côté des valeurs aurifères, mais aussi des diamants et du platine. Tout cela grâce à la victoire des conservateurs aux élections britanniques...

« Meilleur espoir pour les négociations », titre l'éditorial du quotidien anglophone libéral *Rand Daily Mail* ; *« Bravo, madame Thatcher ! »*, s'exclame le journal progouvernemental anglophone *The Citizen*... Le gouvernement sud-africain n'a pas attendu longtemps pour envoyer son message de félicitations et ses vœux sincères de succès aux nouveaux élus.

Pas de doute donc, aux yeux des Blancs sud-africains, namibiens ou rhodésiens, ce sont des amis qui arrivent au pouvoir en Grande-Bretagne. Ils s'attendent que Mme Thatcher leur soit favorable, reconnaisse le futur gouvernement de l'évêque Abel Muzorewa en Rhodésie et lève les sanctions économiques contre ce pays, soutienne éventuellement une solution interne en Namibie et refuse de s'ingérer dans la politique intérieure d'apartheid du gouvernement sud-africain.

Ils restent toutefois réalistes en soulignant que de tels changements dans la politique extérieure britannique ne peuvent être imédiats et ne surviendront pas avant la conférence des pays du Commonwealth, prévue en août prochain à Lusaka, qui sera centrée sur le problème rhodésien. Le Nigéria, principale puissance économique d'Afrique noire, a déjà lancé une mise en garde contre toute modification de la politique occidentale à l'égard de la Rhodésie.

S'il n'y a pas de reconnaissance immédiate du futur gouvernement rhodésien, Salisbury et Pretoria espèrent cependant que Londres établira une représentation dans la colonie pour lui exprimer son soutien et éviter un affrontement international. Ils s'attendent que la Chambre des communes ne maintienne pas les sanctions contre la Rhodésie lors du vote de novembre prochain.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, nul doute, estime-t-on ici, que Mme Thatcher s'opposera à d'éventuelles demandes de sanctions aux Nations unies et apportera son soutien à un renouveau des échanges économiques entre l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne. En revanche, elle ne renoncera probablement pas à l'embargo sur les ventes d'armes voté en 1977 à l'ONU.

Mais, comme le note le *Rand Daily Mail*, dans son éditorial, *« ce qui d'un côté détend les rapports avec les Blancs refroidit ceux avec les Noirs qui doivent siéger de l'autre côté de la table des négociations »*. Le *Times of Zambia*, organe du gouvernement à Lusaka, estime que l'arrivée au pouvoir des conservateurs est un *« désastre »* pour l'Afrique australe, et déclare : *« Mme Thatcher n'est pas favorable à la cause des masses en lutte en Afrique australe »*. Les Noirs sud-africains, qui placent beaucoup d'espoirs dans les pressions de l'Occident sur Pretoria pour l'amélioration des relations raciales dans leur pays, sont aujourd'hui pessimistes.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

M. GISCARD D'ESTAING : je serais heureux de travailler avec Mme Thatcher.

Au forum organisé par Radio-Monte-Carlo et dix-huit quotidiens de province, vendredi 4 mai à Villeneuve-sur-Lot, M. Giscard d'Estaing a commenté en ces termes les élections britanniques :

« Nous nous sommes fixé pour règle de ne pas intervenir, de ne pas porter de jugement dans les affaires intérieures de nos partenaires. C'est d'ailleurs une règle dont nous souhaitons qu'ils s'inspirent. Nous avons été conduits à le rappeler à certains d'entre eux lors des élections de mars 1978.

» Je m'en tiendrai à cette règle. Je dirai que la France respecte le choix des électeurs britanniques.

» Pour ce qui est du premier ministre, j'ai été conduit à dire depuis quatre ans combien je souhaitais que se développe le rôle des femmes dans la politique et dans l'exercice des diverses responsabilités. C'est pourquoi je serais heureux de travailler avec le nouveau premier ministre britannique dans le cadre de nos relations régulières bilatérales comme dans le cadre de nos travaux communautaires. »

● *Mme Monique Pelletier*, ministre à la condition féminine, a déclaré : *« Une femme vient, pour la première fois, d'être portée à la tête du gouvernement d'un pays d'Europe. Il s'agit d'une évolution importante des mentalités, qui confirme qu'une femme peut désormais, dans nos démocraties occidentales, prétendre à tous les mandats électifs, à égalité de chances avec les hommes. »*

● *M. Jean-Marie Le Pen*, ancien député, président du Front national, a publié vendredi 4 mai la déclaration suivante : *« Je salue, avec le succès du parti conservateur anglais et de son chef, Mme Thatcher, la première victoire remportée en Europe depuis longtemps par la droite sur un socialisme paupérisateur. Avec un programme similaire (arrêt de l'immigration, réduction des impôts, fin de la dictature syndicale, lutte contre l'Union soviétique, relance des investissements), la liste de la droite nationale remportera aux élections européennes un succès comparable. »*

● *M. Gaston Defferre* : *« Le leader des conservateurs a un programme extrêmement violent contre les syndicats, et quand on connaît la puissance des syndicats en Grande-Bretagne, on peut penser que Mme Thatcher risque d'aller au devant de graves conflits, de la même manière que M. Heath lors de la grève des mineurs. Cela dit, je trouve que le fait d'avoir placé une femme à la tête du gouvernement, pour la première fois en Europe, démontre que l'Angleterre est un pays en avance sur beaucoup d'autres nations. »*

DANS LA PRESSE FRANÇAISE ET BRITANNIQUE

L'HUMANITE : la social-démocratie victime de la collaboration de classes qu'elle a imposée.

« Au pouvoir sans interruption depuis 1974, le parti de Harold Wilson et de James Callaghan s'est employé, pour l'essentiel, à faire supporter tout le poids de la crise aux travailleurs. Tel fut notamment l'objectif du prétendu « contrat social » limitant les augmentations de salaires, alors que la hausse du coût de la vie atteignait un niveau record. Il a fallu les grèves de l'hiver dernier pour que les ouvriers britanniques arrachent au patronat des concessions interdites par la politique gouvernementale d'austérité.

» Comme antérieurement en Suède et aux Pays-Bas, la social-démocratie a finalement été victime, en Grande-Bretagne, de la collaboration de classes qu'elle avait imposée. »

YVES MOREAU.

L'AURORE : d'abord remanier les lois syndicales.

« Sur le plan intérieur, la plus urgente préoccupation [de Mme Thatcher] *consistera à veiller au remaniement des lois syndicales. Au cours des années, les trade-union se sont insensiblement transformés en un Etat totalitaire, exerçant des prérogatives exorbitantes au sein d'un Etat libéral. En un appareil ayant pour principal objectif de paralyser l'activité de la nation (...). La discussion de cette législation conduira vraisemblablement à de rudes débats au Parlement. L'obstruction travailliste prendra des allures bruyantes, pour ne pas dire homériques. Mais la majorité confortable dont dispose la « dame d'acier » lui permettra d'imposer in fine ses vues, au plus grand soulagement — inavoué — de ses adversaires, qui ont particulièrement souffert, ces derniers mois, des « diktats » de leurs syndicalistes, où l'infiltration communiste n'a cessé de se préciser. »*

JACQUES GUILLEMÉ-BRULON.

LIBERATION : une Europe de droite.

« Margaret Thatcher a fait campagne pour la loi, l'ordre et le renouveau moral. Dans l'Europe en crise qui compte six millions de chômeurs, les partis qui parlent le langage de l'autorité ont désormais le vent en poupe et chassent des équipes social-démocrates. La victoire de Thatcher ne fait sans doute que précéder celle de la démocratie chrétienne en Italie, et peut-être celle des démocrates-chrétiens en R.F.A. L'Europe qui sera baptisée par le suffrage universel le 10 juin sera majoritairement de droite. »

THE DAILY TELEGRAPH (conservateur)

« Le triomphe électoral conservateur n'efface pas les problèmes auxquels fait face le pays : revendications salariales, inflation, terrorisme en Irlande du Nord et criminalité dans les grandes villes. Le nouveau gouvernement aura très peu de temps pour réfléchir avant d'agir. »

THE GUARDIAN (libéral)

« Les couches sociales défavorisées ont été beaucoup moins nettement favorables au changement proposé par les conservateurs que les riches et ceux qui veulent être encore plus riches. Un avertissement et un défi sont ainsi lancés au nouveau gouvernement (...). Les premières semaines seront vitales. M. Heath dut passer trois ans à réparer les fautes commises pendant ses cent premiers jours. »

THE FINANCIAL TIMES (journal des milieux d'affaires)

« Les électeurs ont clairement indiqué qu'ils souhaitent le changement (...). Ils vont cependant guetter toutes les preuves que la nouvelle politique que leur ont proposé les conservateurs peut réellement fonctionner (...). Les électeurs veulent le changement mais il s'agit d'un changement autant que possible sans douleur ni conflit ouvert. »

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE GOUVERNEMENT DE LUANDA va restituer à l'Afrique du Sud les restes des corps des douze aviateurs sud-africains dont les appareils ont été abattus en Angola, en mars dernier, lors d'une attaque en territoire angolais, a annoncé jeudi 3 mai à Genève M. Humbaraci, chargé de missions spéciales du M.P.L.A. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. URHO KEKKONEN, président de la République de Finlande, fera une visite officielle à Bonn à partir du lundi 7 mai. Il s'était rendu à Berlin-Est en 1973. La Finlande avait reconnu les deux Etats allemands le 24 novembre 1972, après que ces deux Etats eurent normalisé leurs relations. Le dernier obstacle entre Helsinki et Bonn a été levé lorsque, à l'automne 1978, les dirigeants allemands, dont le chancelier Schmidt, prirent la décision solennelle de ne plus utiliser le terme outrageant de « finlandisation » dans leurs débats politiques. — *(Corresp.)*

● HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEIZE BOMBES CONTENANT DES GAZ INNERVANTS (gaz de combat atteignant le système nerveux) extrêmement dangereux, qui constituent le principal arsenal américain en ce domaine, vont être transférées par avion et par la route entre le Colorado et l'Utah, a-t-on appris, vendredi 4 mai, à Washington. L'armée américaine a décidé d'entreprendre ce transfert, remis depuis plus d'un an, malgré les protestations des populations mormones de l'Utah qui refusent que la partie occidentale de leur Etat devienne le lieu de dépôt permanent de ce type d'armes chimiques. Chacune de ces huit cent quatre-vingt-seize bombes contient 158 kg de gaz. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● DES MANŒUVRES DES FORCES ARMEES des pays membres du pacte de Varsovie auront lieu en mai sur le territoire hongrois, a annoncé jeudi l'agence hongroise M.T.I. Des éléments des forces roumaines participeront à ces exercices auxquels Bucarest n'est généralement représentée que par un détachement d'état-major. — *(A.F.P.)*

Italie

● M. MARIO SARCINELLI, vice-directeur général de la Banque d'Italie, incarcéré puis relâché, dans le cadre d'une enquête sur des financements illicites à l'industrie, a été autorisé à reprendre ses fonctions à la Banque centrale. M. Sarcinelli, auquel les autorités judiciaires avaient retiré son passeport, sera autorisé à quitter le pays. Il doit se rendre dans quelques jours à Bâle pour une réunion monétaire internationale. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● MME BHUTTO, la femme de l'ancien premier ministre exécuté il y a un mois, et leur fille Benazir, emprisonnées depuis plusieurs semaines dans le camp de Sihala, près de Rawalpindi, resteront en détention jusqu'au 5 juin, a-t-on appris le 4 mai. Des milliers de personnes vont chaque jour se recueillir sur la tombe du supplicié, à Larkana, dans le sud du pays. — *(A.F.P.)*

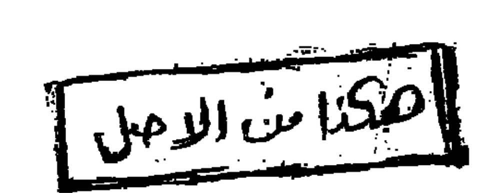
Sierra-Leone

● LA PREMIERE COMMISSION MIXTE FRANCO-SIERRA-LEONAISE de coopération culturelle et technique s'est tenue à Paris les 3 et 4 mai sous la présidence de MM. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, et Abdulai Conteh, ministre des affaires étrangères de la Sierra-Leone. Les principales orientations du programme de coopération entre les deux gouvernements en matière d'enseignement du français et de coopération technique, notamment dans le domaine agricole et de la santé, ont été fixées à cette occasion.

Suisse

● UNE ENQUETE sur la vente au Pakistan, par des firmes helvétiques, de matériaux pouvant servir à la construction d'une bombe atomique, va être ouverte en Suisse, a annoncé mercredi 2 mai le gouvernement de Berne. — *(A.F.P.)*





AMÉRIQUES

LA VISITE DU PRÉSIDENT PANAMÉEN A PARIS

M. Aristides Royo met l'accent sur l'indépendance de son pays

De notre envoyé spécial

Ce n'est pas un hasard si, pour sa première visite à l'étranger et sept mois après son entrée en fonctions, le jeune président civil de Panama a choisi de se rendre en Europe. Comme M. Royo nous l'a expliqué en nous recevant récemment à Panama, ce voyage s'inscrit dans la ligne des efforts déployés par le général Torrijos pour assurer à son pays une plus grande indépendance par rapport aux Etats-Unis.

Le général Torrijos a orienté sa politique vers la conclusion avec les Etats-Unis des accords prévoyant la restitution d'ici à l'an 2000 du canal et de sa zone à Panama. Pour donner plus de poids aux revendications de son pays, le général s'était employé à internationaliser la question. Ainsi Panama a-t-il accueilli une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations unies, a adhéré au groupe des non-alignés et a renoué avec Cuba.

M. Royo estime qu'il importe pour Panama de resserrer ses liens avec les pays d'Europe occidentale. « *Certes,* dit-il, *nous tenons à rester en bons termes avec les Etats-Unis, mais nous souhaitons en même temps affirmer l'indépendance de notre politique. Mon voyage à Paris sera l'occasion de remercier la France de l'appui qu'elle nous a apporté aux traités. L'un de ces traités garantit la neutralité du canal, et c'est pourquoi nous invitons la communauté internationale à adhérer à ses principes. Comme la France joue un rôle important dans les affaires internationales, j'espère aborder ce thème avec le président Giscard d'Estaing. Je compte également m'entretenir avec lui de l'application des traités et des nouvelles perspectives de développement qu'ils offrent à Panama.* »

Petit pays d'à peine deux millions d'habitants, mais important par sa situation géographique, Panama attache un grand prix à la solidarité internationale. Officiellement, les traités entreront en vigueur le 1er octobre. « *Pour nous,* déclare M. Royo, *ce sera une date historique, quand enfin nous entrerons par la grande porte et le front haut dans la zone du canal. Ce jour-là, notre juridiction sera renforcée par la disparition du vestige colonial que représente l'actuel gouvernement de la zone du canal. Le patrimoine national s'enrichira considérablement de terrains, d'installations, de lotissements et d'activités diverses comprenant notamment les ports de Balboa et de Cristobal ainsi que le chemin de fer. Tout cela reviendra à Panama. Ce jour-là, nous devrons aussi être prêts à assumer tous les services publics dans la zone. Plus de six cents experts panaméens sont déjà en train de préparer la relève. Un Panaméen a été nommé directeur des chemins de fer, et un autre directeur des ports et des affaires maritimes. Pour la défense du canal, des opérations conjointes ont eu lieu entre les forces américaines et panaméennes. D'autre part, une commission du canal a été constituée pour remplacer l'actuelle Compagnie du canal.* »

M. Royo est conscient que la tâche est délicate. Aux Etats-Unis, le Congrès doit encore approuver les décrets d'application, et les adversaires des traités n'ont pas définitivement baissé les bras. Mais le président panaméen fait confiance à M. Carter.

La continuité

M. Royo compte aussi mettre à profit son voyage en Europe pour encourager le développement des échanges économiques et culturels. Panama est devenu une importante place financière. Plus de soixante-dix banques étrangères s'y sont établies et avec la signature des traités, une lourde hypothèque a été levée qui doit lui permettre de relancer son économie.

M. Royo entend redonner la priorité aux problèmes économiques, souhaite attirer de nouveaux investissements et associer plus étroitement les pays européens à la mise en valeur des ressources naturelles comme le cuivre et l'énergie hydraulique. Son gouvernement se propose également de créer des fabriques de montage, « *mais à condition,* précise-t-il, *qu'elles ne limitent pas notre souveraineté* ». Enfin, il prône une meilleure utilisation des services, avec les possibilités offertes par la zone libre de Colon, la place financière et les pavillons de complaisance.

Il estime que Paris pourrait jouer un rôle plus actif dans notre pays, car, dit-il, « *Panama a aussi des liens historiques avec la France.* »

Agé de trente-neuf ans, M. Aristides Royo est l'un des plus jeunes chefs d'Etat du monde. Né à la Chorrera, non loin de la capitale, il a fait des études de droit à Salamanque et à Bologne. En 1965, il est secrétaire général du parquet, puis avocat de la société Morgan et Morgan. En 1972, il collabore à la commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution. Il a également été professeur à l'université de Panama, avant d'être nommé en décembre 1973 ministre de l'éducation. Proche collaboration du général Torrijos, il a aussi été l'un des principaux négociateurs des traités.

Son élection le 11 octobre 1978 par l'Assemblée nationale avait surpris. Après son succès aux élections législatives, on pouvait croire que le général Torrijos briguerait lui-même la charge suprême. Mais tout en conservant le commandement de la garde nationale, l'homme fort du pays a préféré passer la main à celui qu'il avait présenté comme « *l'homme le plus qualifié pour occuper la présidence* ». Avec l'élection de M. Royo, la continuité est donc assurée.

« *Idéologiquement,* affirme le président, *mon gouvernement se définit comme nationaliste, pluraliste, démocratique et « torrijiste ». C'est-à-dire que nous croyons aux engagements du général Torrijos.* » Tout en respectant cet héritage, M. Royo entend aussi affirmer sa propre personnalité. « *Quand on vous a légué une maison,* dit-il, *on peut toujours la rénover, faire poser de nouvelles fenêtres et l'aménager. Il faut rectifier les erreurs et poursuivre le processus, tout en s'inspirant des options fondamentales.* »

Interrogé sur ses priorités, M. Royo répond : « *Tout dans ce pays est prioritaire — l'éducation, la culture, la santé. Dans l'immédiat, nous devons mettre l'accent sur l'agriculture et l'élevage, résoudre le problème du logement et stimuler les investissements. L'Etat a beaucoup investi, il faut maintenant que l'entreprise privée en fasse autant. Nous devons lutter contre la misère et le sous-développement.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Le cardinal Antonio Samore* a commencé officiellement vendredi 4 mai, au Vatican, sa mission de médiation entre l'Argentine et le Chili, qui se disputent depuis près d'un siècle la propriété de trois îles du canal de Beagle, à la pointe sud du continent. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

Une délégation française a engagé des négociations pour la conclusion d'un accord spatial avec Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Une délégation spatiale française conduite par M. Yves Sillard, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), vient de séjourner pendant trois semaines en Chine, où elle a été notamment reçue par M. Fang Yi, vice-premier ministre chinois, spécialiste des questions scientifiques. La visite de la délégation a été d'autant plus riche d'enseignements que les responsables chinois ont consenti à lui montrer certaines installations qui n'avaient été vues jusqu'à présent par aucun observateur étranger. Si les spécialistes français n'ont pu se rendre sur les champs de tir spatiaux chinois, ils ont au moins visité, dans la région de Shanghai, les ateliers où sont montés les lanceurs de satellite. Ils ont été surpris dans l'ensemble par le niveau de développement de la Chine, qui, dans ce domaine, paraît beaucoup plus avancée qu'on ne le pensait.

Un lanceur chinois, dénommé « Longue Marche 3 », équivalent de la fusée européenne Ariane, est en cours de mise au point et devrait être prêt d'ici trois à cinq ans. Un satellite geostationnaire, le premier de la sorte conçu et réalisé en Chine populaire, doit être lancé en 1982 ou en 1983.

Le retard chinois, en revanche, est encore net dans deux domaines : propulsion cryogénique (utilisée dans le dernier étage des fusées de type Ariane) et miniaturisation (les derniers satellites chinois lancés et récupérés pesaient près de 2 tonnes).

Une négociation globale

Les conversations franco-chinoises ont porté sur cinq domaines particuliers : télécommunication par satellites, télévision directe « communautaire » (c'est-à-dire permettant la retransmission, à partir de l'espace, de programmes diffusés au sol par des stations locales), télédétection des ressources terrestres, lanceurs et propulsion cryogénique, enfin ballons atmosphériques et expériences scientifiques.

Les positions des deux parties étaient éloignées au départ. En gros, les Chinois étaient intéressés par les procédés de télédétection disponibles en France et par un transfert de technologie en matière de cryogénie. Or il s'agit là de domaines « sensibles » (la télédétection peut permettre une observation du sol à des fins non seulement civiles, mais aussi militaires) que les Français n'étaient disposés à ouvrir qu'à condition d'avoir simultanément accès à d'autres secteurs, pour lesquels la Chine a déjà pris des engagements avec des pays concurrents : avec les Etats-Unis en ce qui concerne les systèmes de télécommunication et avec l'Allemagne occidentale pour la télévision directe. On retrouve là un schéma classique de négociation — dont le premier ministre français avait fait l'expérience dès son voyage en Chine en janvier 1978 — et qui consiste à lier les échanges technologiques d'intérêt militaire aux commandes d'ordre civil.

La négociation a, semble-t-il, permis de rapprocher les points de vue ; les Français insistant sur le caractère « global » que devait prendre une coopération spatiale entre les deux pays (par opposition à des acquisitions chinoises trop sélectives), de manière que, d'ici à la mise au point de la fusée Longue Marche 3, la Chine envisage l'utilisation du lanceur européen Ariane de préférence à des fusées américaines. Côté chinois, on a essentiellement formulé des promesses pour l'avenir est suggéré que, dans le domaine de la télévision directe notamment, la France s'associe à des formules de coopération internationale aux côtés d'autres pays.

Un calendrier de travail a été arrêté, qui prévoit la formulation dans un mois d'un projet français de coopération, suivi, avant l'automne, par la visite en France d'une mission spatiale chinoise. Après quoi, un accord pourra éventuellement être conclu.

ALAIN JACOB.

M. Deng Xiaoping met en garde une mission de l'Institut français de la défense contre les « illusions » de la détente avec Moscou

De notre correspondant

Pékin. — Le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, a reçu, samedi 5 mai, une délégation de l'Institut francais des hautes études de la défense nationale composée de plus de cent personnes et conduite par le général Marty, directeur de l'Institut (*le Monde* du 3 mai).

Au cours de la conversation, qui a duré une heure et demie, M. Deng Xiaoping n'a rien dit qui puisse être interprété comme un signe d'assouplissement de la politique chinoise envers l'U.R.S.S. Sans employer lui-même l'expression de « *front uni international* » contre l'hégémonisme, sur laquelle il était interrogé, il a insisté sur la nécessité de préparer une défense commune contre les menaces que l'U.R.S.S. fait peser à son avis sur diverses parties du monde. Il a dans cet esprit condamné toutes les « *politiques d'apaisement* » et mis en garde ses interlocuteurs contre les « *illusions* » de la détente.

S'agissant plus précisément des relations sino-soviétiques, il a rappelé que la Chine ne fonderait pas d'espoir sérieux sur l'offre qu'elle a faite elle-même, le 3 avril dernier, d'ouvrir de nouveaux pourparlers avec l'U.R.S.S. (*le Monde* du 2 mai).

En ce qui concerne les relations avec le Vietnam, le vice-premier ministre chinois s'est également montré très peu optimiste sur les perspectives des négociations avec Hanoï, négociations « *difficiles* », a-t-il dit, et dans lesquelles on ne discerne aucun signe de progrès.

Sur le plan de la politique intérieure chinoise, M. Deng Xiaoping a voulu être aussi rassurant que possible pour ses interlocuteurs, allant même jusqu'à invoquer le principe de la « *triple union* » entre dirigeants âgés, mûrs et jeunes — dont on n'a plus entendu parler ces derniers temps — pour affirmer que les orientations actuelles seraient poursuivies même après sa mort. Il a confirmé que la République populaire entendait poursuivre une politique d'« *ouverture* » sur le monde extérieur, en particulier dans le domaine des relations économiques, et qu'elle cherchait dans la formule des « *échanges compensatoires* » une solution à ses problèmes de financement. Il a admis que les développements des échanges avec l'étranger pouvaient entraîner des répercussions « *dans les mentalités* » au sein de la population chinoise, ajoutant toutefois qu'il appartenait aux dirigeants de Pékin de prendre des mesures appropriées pour préserver le caractère socialiste du régime. — A. J.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Notre volonté de paix est comprise au Maroc

déclare à Paris, le premier ministre mauritanien

Le lieutenant-colonel Bouceif, premier ministre mauritanien, a tenu, samedi 5 mai, à Paris, une conférence de presse, avant son départ pour Madrid où, a-t-il déclaré, il se rend à la demande des autorités espagnoles.

Le premier ministre mauritanien s'est d'abord déclaré satisfait des résultats de la visite « *d'amitié et de travail* » qu'il vient d'accomplir en France. « *Nous sommes, vous le savez, de vieux amis* », a-t-il ajouté.

Interrogé sur la procédure de référendum que la Mauritanie entendait utiliser pour consulter les populations de la partie de l'ancien Sahara espagnol, qu'elle administre depuis 1976, le lieutenant-colonel Bouceif a répondu : « *Notre position est claire. Nous adhérons dorénavant aux résolutions des Nations unies et de l'O.U.A. sur le problème. Nous sommes, par conséquent, prêts à accorder l'auto-détermination aux populations de cette partie du Sahara que nous administrons. Il s'agit seulement maintenant de trouver la procédure la plus appropriée. On recourra soit à l'aide de l'O.U.A., soit à celle des Nations unies.* »

Sur le point de savoir pourquoi la Mauritanie se refuse à céder le Tiris-el-Gharbia (ex Rio-de-Oro) tout de suite à une autorité sahraouie, le lieutenant-colonel Bouceif a répondu : « *Il n'y a aucune contradiction dans notre position. Nous désirons d'abord consulter les populations. La Mauritanie respectera leur volonté.* »

A propos de sa rencontre mercredi dernier avec le roi Hassan II, le premier ministre mauritanien a déclaré : « *Nous voulons suivre notre voie propre vers la paix. Il y a une voie mauritanienne. J'ai le sentiment, après mes entretiens avec le roi Hassan II, que cette volonté est comprise au Maroc et qu'à Rabat, on nous laissera suivre notre voie.* »

Au sujet de la présence des troupes marocaines en Mauritanie, le lieutenant-colonel Bouceif a été formel : « *Je vous rappelle,* a-t-il dit, *que ces troupes marocaines sont en Mauritanie à la demande des autorités mauritaniennes. Le jour où nous déclarerons que leur présence n'est plus nécessaire, ces troupes s'en iront. Il n'y a pas de problème à ce sujet.* »

Parlant ensuite de la situation militaire en Mauritanie, après le cessez-le-feu unilatéral décrété par le Polisario au lendemain du remaniement de M. Moktar Ould Daddah, le lieutenant-colonel Bouceif a déclaré : « *Ce cessez-le-feu est respecté. Nous n'avons plus d'opération. Cela ne veut pas dire que des mouvements d'éléments ne sont pas signalés de temps en temps.* »

A propos de la sécurité militaire de la Mauritanie et de l'assistance qu'elle recevait de la France à cet égard, le premier ministre a déclaré : « *Nous recevons cette aide depuis un certain temps. Elle consiste en une aide pour l'aviation et également en une assistance technique. Pour le moment, nous n'avons pas demandé qu'elle cesse. Mais il n'y a pas d'attaque des avions Jaguar français contre le Polisario, c'est là, je crois, l'essentiel.* »

R. D.

● *Deux chefs d'Etat* seront reçus mercredi 9 mai à l'Elysée. M. Ahidjo, président de la République du Cameroun, déjeunera avec M. Giscard d'Estaing. Celui-ci aura dans l'après-midi un entretien avec M. Hammer de Roburts, président de Nauru. Le chef de cet Etat du Pacifique rencontrera également MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Joël Le Theule, ministre des transports.

Les chefs d'Etat nigérian et malien ont rencontré les dirigeants du Polisario à Alger

De notre correspondant

Alger. — *Les dirigeants du Polisario ont marqué les 3 et 4 mai un nouveau point sur le plan diplomatique en rencontrant à Alger deux chefs d'Etat africains, les généraux Olesegun Obasanjo (Nigéria), et Moussa Traoré (Mali), chargés par l'O.U.A. d'une mission d'information sur la crise du Sahara occidental. Tous deux font partie du* « comité ad hoc » *mis sur pied après la quinzième réunion de l'Organisation africaine, à Khartoum, en 1978, afin de préparer un sommet extraordinaire sur ce conflit.*

Le Front ne faisant pas partie des mouvements de libération reconnus par l'O.U.A., et la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) n'étant pas reconnue par la majorité des Etats membres de l'organisation (1), le Maroc en avait tiré argument pour empêcher jusqu'à présent des contacts officiels entre les Sahraouis et l'O.U.A. La présence à la présidence de l'organisation de chefs d'Etat gagnés aux thèses chérifiennes avait facilité l'action de Rabat. Les entretiens d'Alger prouvent que, sur ce front aussi, le vent a tourné. La présence à Alger, en même temps que les généraux Obasanjo et Moussa Traoré, de M. Edjem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., en constitue un indice supplémentaire.

Les chefs d'Etats nigérian et malien se sont aussi longuement entretenus avec le président Chadli Bendjedid et ces conversations auxquelles ont assisté du côté algérien le ministre des affaires étrangères, M. Benyahia et le colonel Merbah, membre du bureau politique, se sont déroulées, dit-on de part et d'autre, dans un climat de cordialité et de franchise.

Il semble bien que nulle équivoque ne pèse plus désormais sur le sens de la mission confiée au « *comité ad hoc* » constitué par l'O.U.A. et qui comprend, outre les président du Nigeria et du Mali, ceux du Soudan, de la Côte-d'Ivoire et de la Guinée (2). Cet organisme n'est nullement chargé d'une médiation ou d'une quelconque conciliation, mais seulement d'étudier toutes les données de la crise et de préparer un dossier qui sera soumis aux chefs d'Etat. C'est dans cette perspective que se situe la tournée des deux présidents. Celle-ci, commencée à Nouakchott, devait se terminer samedi à Fès, où les deux émissaires de l'O.U.A. devaient rencontrer le roi Hassan II. — D. J.

(1) Quatorze d'entre eux ont cependant accompli cette formalité.

(2) La Tanzanie, qui en faisait initialement partie, s'en est retirée après avoir reconnu, en novembre 1978, la R.A.S.D.

● *Les milieux autorisés marocains,* cités par l'Agence marocaine de presse, ont démenti catégoriquement la prise d'Amgala, le 29 avril dernier, par le Front Polisario. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



PROCHE-ORIENT

Iran

Les hymnes sinistres de l'ayatollah Khomeiny

Prenant la parole à Qom, après les récents attentats dont l'un a coûté la vie a l'ayatollah Moutahari, l'ayatollah Khomeiny a multiplié, vendredi 4 mai, les déclarations inquiétantes. « *La révolution doit couper les mains des pourris,* a-t-il affirmé. *Nous n'avons pas peur car, pour l'Islam, le martyre est une victoire. Les terroristes ont peur et c'est pourquoi ils tuent dans l'ombre. Il faut que le sang soit versé, car plus l'Iran saignera, plus la révolution vaincra* »

L'ex-sage de Neauphle-le-Château nous a habitués, depuis la chute du chah, à son sinistre manichéisme religieux. Dès le mois d'avril, il avait en particulier regretté qu'on ne fusille pas sans jugement « *les criminels emprisonnés* ». L'ayatollah Khomeiny avait ajouté, faisant allusion aux protestations soulevées aussi bien en Iran qu'à l'étranger par sa « justice » expéditive : « *Nous estimons que ces criminels ne doivent pas être jugés. Ils doivent être tués. Je suis désolé que l'occidentalisme sévisse encore parmi nous* » C'est la première fois, cependant, qu'il appelle aussi clairement de ses vœux de nouvelles exécutions arbitraires.

Les récents attentats, dont l'un a coûté la vie à un proche de l'ayatollah, peuvent expliquer cette soif littéralement sanguinaire. Ils ne peuvent en aucun cas l'excuser : c'est l'ayatollah Khomeiny, en se faisant l'apôtre de l'intégrisme islamique le plus intransigeant, qui est à l'origine, pour l'essentiel, des déchirements et de la débâcle vers laquelle glisse l'Iran. Voudrait-il, après le chah, qui file des jours heureux sous le soleil des Bahamas, passer dans l'histoire comme l'un des grands responsables des malheurs de son pays, qu'il ne s'y prendrait pas autrement. L'ayatollah n'est certes pas le premier « révolutionnaire » à vanter les vertus du sang « contre-révolutionnaire » et à le faire couler. Mais on sait trop où conduisent ces hymnes au peloton d'exécution, pour ne pas condamner cette folle fuite dans le sang et cette exaltation de la révolution des cimetières..

JACQUES AMALRIC.

Le Monde

politique

LE DÉBAT EUROPÉEN

AU FORUM DE R.M.C. ET DE DIX-HUIT QUOTIDIENS RÉGIONAUX

M. Giscard d'Estaing : l'élargissement de la C.E.E. prendra plus de temps que la réalisation du programme de développement du grand Sud-Ouest

Invité de l'émission « Forum » qui devait être diffusée samedi 5 mai, à partir de 13 h., par R.-M.-C., M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu, vendredi matin 4 mai, dans une salle de la mairie de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), aux questions posées par les représentants de dix-huit quotidiens régionaux, qui l'ont interrogé essentiellement sur les problèmes économiques et sociaux de leurs zones de diffusion respectives, mais aussi, en conclusion, sur l'actualité politique.

En préambule, le chef de l'Etat a expliqué pourquoi il lui était apparu souhaitable de participer à cette rencontre avec la presse de province :

« La province représente dans notre vie nationale plus des quatre cinquièmes de la population et de l'activité. Il est donc normal que le président de la République attache importance et considération à la vie provinciale et à la vie des régions. Pourquoi Villeneuve-sur-Lot ? Dans les semaines à venir, j'ai un certain nombre de déplacements, puisque je vais la semaine prochaine en Alsace, à la fin du mois, en Haute-Normandie, à Rouen, et également dans l'Ouest, à l'occasion de l'anniversaire de mon élection. J'irai bien entendu voter, comme je le fais toujours, en Auvergne. Il était souhaitable qu'il y eut un de ces déplacements en direction du Sud-Ouest, en raison de l'importance de ces régions dans notre vie nationale et aussi parce que se posent actuellement un certain nombre de problèmes particuliers au Sud-Ouest. »

Avant de regagner Paris, M. Giscard d'Estaing a été reçu à déjeuner, à Saint-Hilaire-de-Lusignan, par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, président du conseil général du Lot-et-Garonne.

Evoquant tout d'abord le plan décennal annoncé par le gouvernement pour le développement du « grand Sud-Ouest », le chef de l'Etat a notamment déclaré : *« Si l'on veut transformer les conditions économiques et sociales du Sud-Ouest, j'estime qu'il faut une action de l'ordre de dix ans. Les objectifs, nous n'avons pas à les définir tout de suite puisqu'il y a des consultations en cours, animées par M. Tony Roche, consultations faites sur place avec les instances régionales et départementales.*

» A la mi-juillet, je ferai à nouveau le point, comme je l'ai fait la première fois avec les principaux responsables de la région, pour savoir si le déroulement de la procédure est positif et s'ils ont des observations à faire sur la poursuite de son déroulement.

» Avant la fin de l'année, le gouvernement annoncera le contenu du « plan Sud-Ouest », et, en particulier, les crédits qui figureront pour la première fois dans le budget de 1980.

» Enfin, j'ai l'intention de me rendre sur place en visite officielle pour rencontrer les populations et les élus, et avoir ainsi une meilleure connaissance directe de la manière dont se pose le problème de l'avenir du grand Sud-Ouest. »

M. Giscard d'Estaing a ajouté que, « *malgré les difficultés de l'époque actuelle, il a été prévu des crédits supplémentaires importants pour le Sud-Ouest* » et confirmé que « *des crédits supplémentaires* » seraient « *affectés dès 1980, pour un montant significatif aux différentes actions entreprises dans le Sud-Ouest* ».

Interrogé sur les problèmes spécifiques des producteurs de fruits et légumes, le président de la République a indiqué que la France voulait obtenir, à l'occasion des prochaines discussions communautaires sur les prix de campagne, « *le renforcement de la préférence communautaire, afin d'allonger la liste des produits soumis à une taxe à leur entrée dans la Communauté* » et « *la création d'un mécanisme d'achat public pour les produits méditerranéens dans le pays d'origine* ».

M. Giscard d'Estaing a également évoqué la crise de la sidérurgie, déclarant notamment : « *On a, en effet, incité les entreprises à aller s'installer en Lorraine, dans les régions du Nord et dans la région sidérurgique de Valenciennes-Denain. Naturellement, il ne faut pas en tirer la conclusion que l'on doit décourager les implantations industrielles ailleurs. Il est, au contraire, indispensable que les régions dynamiques, c'est le cas des régions Rhône-Alpes, Dauphiné, de Grenoble, conservent leur vitalité industrielle (...).*

L'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ COMMUN : « nous serons fermes sur les modalités »

A propos de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal, le chef de l'Etat a souligné, après avoir réaffirmé la nécessité politique de ces adhésions : « *Autant nous sommes nets sur les objectifs, autant nous serons fermes sur les modalités. Une négociation d'adhésion est une négociation difficile, qui doit être menée avec soin, qui doit être accompagnée des garanties et des transitions nécessaires.*

» Cette négociation va être conduite par le ministre des affaires étrangères. Il est bon que la négociation d'élargissement soit conduite par un élu du Sud-Ouest, qui connait les problèmes et les intérêts du sud-ouest de la France. Nous venons de conduire et de conclure une négociation d'élargissement avec la Grèce ; personne n'en a critiqué les résultats. C'était cependant une négociation difficile, dans laquelle il y avait aussi des intérêts précis à défendre.

» Le délai de cette négociation et de cette adhésion sera, par la force des choses, très long. L'expérience a montré qu'il fallait plusieurs anées pour la negociation et ensuite une longue période de transition. Ainsi, la négociation et la transition seront d'une durée supérieure à la réalisation effective de notre programme de développement du grand Sud-Ouest. Lors de ma visite officielle en Espagne, l'année dernière, dans le communiqué final il avait été précisé que le gouvernement français et le gouvernement espagnol feraient ensemble l'inventaire des problèmes concrets posés par l'élargissement. Il avait été convenu que le premier ministre espagnol viendrait à Paris examiner ces problèmes avec le gouvernement français. Il devait venir en décembre, sa visite a été reportée à la fin janvier ; il n'est pas venu, et je constate que ce retard n'est pas de nature à accélérer la négociation concernant l'élargissement. »

Les chantiers navals et l'Airbus

M. Giscard d'Estaing a évoqué aussi la situation des chantiers navals : « *C'est par une politique de réorientation de la construction navale, c'est par le maintien de certaines commandes aidées par l'Etat, en particulier la commande de bateaux polonais, que l'on a pu maintenir la situation dans les chantiers navals et que l'on continuera de le faire. Les chantiers devant, progressivement, rechercher des orientations de leurs activités qui les maintiennent dans une situation d'emploi et de concurrence.* »

Le chef de l'Etat a démenti, d'autre part, la « rumeur » selon laquelle la nouvelle version de l'Airbus-A 310 pourrait être réalisée en Allemagne au lieu de Toulouse : « *Nous avons pris, au printemps dernier, la décision de faire un nouvel Airbus, c'est-à-dire un avion de taille moyenne par rapport au gros porteur actuel. Dans l'accord qui a été signé, il est prévu le montage de ce nouvel Airbus à Toulouse, ceci fait partie de l'accord et ne peut pas être remis en question. Nous nous sommes occupés récemment du rythme de construction ; il devra être ajusté, c'est-à-dire augmenté à un niveau tel que l'on puisse satisfaire régulièrement les demandes de nouvelles commandes passées à notre industrie aérospatiale. Compte tenu du niveau effectif des commandes et des délais dans lesquels ces commandes doivent être satisfaites, il y a des perspectives de plein emploi durables pour l'aérospatiale à Toulouse.* »

L'énergie nucléaire et le pétrole

A propos de la controverse sur l'utilisation de l'énergie nucléaire, M. Giscard d'Estaing a noté : « *On a pu constater que les Français étaient, dans leur nette majorité, favorables à l'énergie nucléaire. C'est une preuve de leur intelligence. Sachant qu'ils ne disposent pas d'énergie nationale, ils comprennent bien que l'activité économique et l'emploi des prochaines années dépendra de la capacité que nous aurons à développer des sources d'énergies nationales : l'énergie nucléaire jusqu'à l'an 2000, les énergies nouvelles prenant progressivement une part croissante d'ici quinze à vingt ans.*

» La sécurité : nous avons pris au sérieux l'accident qui s'est produit aux Etats-Unis. Une mission est allée sur place, elle a recueilli une documentation très complète. Cette documentation sera rendue publique après avoir été soumise à l'examen critique de savants de grand renom, pour que les Français soient informés, non par ceux qui sont les utilisateurs de l'énergie nucléaire, mais par des personnalités dont la réputation est un gage d'impartialité absolue.

» Je souhaite développer le rôle de l'Académie des sciences dans l'examen d'un certain nombre de grandes questions scientifiques nationales. L'Académie des sciences a choisi six savants, trois physiciens et trois médecins ou biologistes, tous prix Nobel ou hommes de très grande réputation. Ce sont eux qui veilleront à la qualité de l'information qui sera donnée au public français sur la nature des causes de cet accident et les conséquences que l'on peut en tirer. »

Interrogé sur les hausses des prix du pétrole, le chef de l'Etat a indiqué que le ministre de l'industrie, M. Giraud, « *se rendra, à la fin mai, aux Etats-Unis pour examiner, avec les responsables de l'économie américaine, leur programme d'économie d'énergie et les mesures qui peuvent être prises pour améliorer l'équilibre du marché pétrolier.* »

Il a ajouté : « *Il y aura aussi, au cours des prochaines semaines, des conversations avec les ministres responsables de l'énergie, dans de très importants pays producteurs de pétrole, pour voir avec eux comment obtenir un meilleur équilibre et une stabilisation du marché*

» J'ai reçu récemment les responsables de l'économie mexicaine. Nous approuvons les initiatives qui pourraient être prises par le Mexique pour favoriser une discussion internationale sur l'amélioration de l'équilibre du marché pétrolier. »

LA TOURNÉE DES « SPRINGBOKS » : le gouvernement a pris ses responsabilités

M. Giscard d'Estaing a également évoqué la controverse ouverte à propos de l'éventualité de la venue en France de l'équipe de rugby à quinze des Springboks : « *Chacun dans ce domaine exerce sa responsabilité. Les mouvements sportifs français, en particulier le mouvement du rugby, avaient pris position en faveur d'une liberté concernant le déroulement des matches de rugby. Je ne critique en aucune manière la position qui a été prise par la Fédération française de rugby ou les instances sportives ; le gouvernement a une autre responsabilité : apprécier les conséquences* politiques pour la France, *des questions qui sont jugées sensibles par d'autres. L'apartheid est un problème qui est absolument au centre de la sensibilité africaine. Pour les Africains, l'idée que nous participerions ensemble à des activités qui sont, après tout, des fêtes — parce que les activités sportives sont des fêtes, — est quelque chose, il faut le savoir, il faut le dire, de difficilement compréhensible. Autant le mouvement sportif était dans sa ligne en disant ce qu'il a dit, autant il était de la responsabilité du gouvernement d'en apprécier les conséquences politiques.* »

« Revenir à une situation normale de la vie politique »

Commentant les entretiens qu'il avait eus jeudi 3 mai à l'Elysée avec les représentants des formations politiques pour les informer des résultats de son voyage en U.R.S.S., le chef de l'Etat a déclaré :

« *En recevant M. François Mitterrand, accompagné de M. Lionel Jospin, comme je l'ai reçu déjà à deux reprises, mon objectif est de revenir progressivement à une situation normale de notre vie politique. Car, je l'ai dit, l'opposition fait partie de la vie nationale, et nous ne serions pas dans un régime démocratique s'il n'y avait pas d'opposition. L'opposition atteste le caractère démocratique de notre vie nationale. Bien entendu, le gouvernement a ses responsabilités. L'opposition a les siennes. Elles ne sont pas de même nature. Il est important de se rencontrer, de se reconnaître et de s'informer (...). Bien entendu, ces conversations ne changent pas la nature des convictions des uns et des autres, ni les miennes ni celles de mes interlocuteurs. Mais elles visent à rétablir en France les conditions normales des relations et du débat politiques.* »

« Je souhaite que le débat politique se dépersonnalise »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing a répondu à plusieurs questions sur la campagne pour l'élection européenne, soulignant notamment : « *Je suis convaincu, depuis l'origine, que le débat à propos des élections du 10 juin prochain va se centrer progressivement sur l'Europe et je crois que c'est une bonne chose. Il est toujours bon qu'un débat se centre sur son objectif principal. Jadis, il y avait en France deux grands débats :*

» Le débat sur la supranationalité. Certains pensaient qu'il pouvait y avoir en Europe un pouvoir supranational, comme dans un Etat fédéral. D'autres étaient tout à fait hostiles à cette formule. Ce fut le grand débat des années 50 à 60. Ce débat est terminé puisque, à l'heure actuelle, plus personne, parmi les grandes formations politiques, majorité ou opposition, n'est en faveur du pouvoir supranational. Donc la première querelle sur l'organisation de l'Europe est close.

» Le deuxième débat se situait dans les années 1976-77 : c'était le débat sur les pouvoirs de l'Assemblée européenne. Certains craignaient que l'Assemblée européenne, du fait de son élection, n'en tire parti pour étendre ses pouvoirs. J'ai rencontré les dirigeants de la majorité à ce sujet. J'ai constaté que personne n'était disposé actuellement à soutenir une extension des pouvoirs de l'Assemblée au-delà des compétences du traité de Rome. Je dis bien personne. Et, comme dans l'opposition c'est également la thèse du parti socialiste et la position du parti communiste, il n'y a aucun mouvement politique en France, à l'heure actuelle, qui propose l'extension des pouvoirs de l'Assemblée élue au suffrage universel.

» Ainsi, les deux querelles successives sur l'Europe ont été vidées de leur contenu. Il reste à savoir comment la France entend contribuer à l'organisation de l'Europe et à la solution des problèmes qui se posent sur le plan européen. »

Au passage, le chef de l'Etat a estimé qu'« *il n'y a pas lieu d'ouvrir à l'heure actuelle* » le débat sur l'application de la loi sur l'interruption de grossesse « *à propos d'un autre sujet, la désignation des représentants de la France à l'Assemblée européenne, qui n'a aucun rapport avec celui-ci.* »

Enfin, M. Gisard d'Estaing a réaffirmé sa fidélité « *à l'esprit et à la lettre des institutions* », disant notamment : « *Lorsque je quitterai l'exercice de la fonction présidentielle, j'entends laisser les institutions dans le même état où je les ai trouvées. D'autre part, pourquoi ai-je dit que je ne demande à personne d'être giscardien ? C'est parce qu'il y a longtemps que je trouve que le débat politique français a un caractère de personnalisation excessif. Ce caractère de personnalisation excessif nuit à sa qualité.*

» C'est à mes yeux une conception primitive du débat politique.

» La conception moderne, c'est un débat sur les choix et les idées: naturellement, il y a toujours des leaders pour expliquer ces choix et ces idées. Le débat ne doit pas porter sur les leaders, mais sur les choix et sur les idées.

» Il n'y a pas en Allemagne fédérale des « Schmidtiens » et je ne crois pas qu'il y ait eu en Grande-Bretagne de « Thatchéristes »... Pourquoi voulez-vous qu'en France il y ait des giscardiens ?

» Je demande que nos compatriotes veuillent bien soutenir la fonction et l'action du président de la République, c'est-à-dire de celui que la majorité de ses concitoyens a porté à la responsabilité suprême, mais c'est en tant qu'exerçant une fonction, et ce n'est pas du tout pour obtenir je ne sais quel ralliement à la personne. Je souhaite que le débat politique farnçais se dépersonnalise et qu'il aille davantage vers un débat sur les choix et les idées. »



La quadrature de l'Europe

Il paraît plus facile de faire l'Europe à six, à neuf, éventuellement à douze, avec des Européens, qu'à quatre avec des Français. Pas n'importe quels Français, pourtant, puisque Antenne 2 et Europe 1 avaient réuni, vendredi soir, pour cette première confrontation, les chefs de file des listes présentées par du pays. Mme Simone Veil pour les principales familles politiques l'U.D.F. « élargie », MM. Jacques Chirac pour le R.P.R., François Mitterrand pour le P.S., Georges Marchais, pour le P.C. Rechercher la quadrature de l'Europe est apparu aussi malaisé que de courir après celle du cercle.

Chacun a « son » Europe en tête, une Europe, chaque fois, très française. Les scrutins pour la désignation des représentants à l'Assemblée des communautés sont nationaux, ne l'oublions pas, et en France, du moins, les préoccupations de politique intérieure ne sont pas loin.

Mme Veil, d'abord un peu contractée — *c'est la moins professionnelle dans ce genre d'épreuve,* — *nous parle de l'Europe comme d'une chance et comme d'un espoir. L'Europe a été et reste un facteur de paix et de progrès. Elle peut régler des problèmes communs aux Européens, dans les domaines de la protection sociale, de la sécurité, de l'énergie. L'Assemblée élue au suffrage universel compensera l'« eurocratie », défrichera, sans empiéter sur les souverainetés nationales. Au fil de ses interventions, Mme Veil montre qu'elle a travaillé ses questions de cours. Elle démontre que son seul adversaire est bien le P.C. et n'hésite pas à contredire le redoutable M. Marchais. Ne trouve-t-elle pas* « tellement énorme » *ce qu'il dit sur la paix en Europe, qui ne lui paraît rien devoir à la construction européenne, ou encore sur le sort des travailleurs espagnols, qu'il semble mieux connaître que le P.C.E. ?*

M. Jacques Chirac est, selon sa manière, direct : « L'Europe-miracle qu'on nous présente est une fumisterie. [...] Ce que nous ne ferons pas nous-mêmes, personne ne le fera », *affirme-t-il. L'Europe telle qu'elle va ne lui plaît pas* — « Le système des tarifs extérieurs communautaires est devenu une passoire —, *et il se sent proche des Anglais tout en se défendant de repousser l'Allemagne. Nous sommes dans le droit fil de la pensée européenne du général de Gaulle et de Georges Pompidou, assure-t-il. Ce qui le distingue du P.C., de l'autre liste de la majorité où se retrouvent des hommes qui ont combattu le général de Gaulle et, enfin, du P.S. et de sa* « liste attrape-tout ».

M. François Mitterrand s'en tient à « l'Europe du bon sens », *qu'il veut faire évoluer vers le socialisme. Il ne connaît ni* « l'Europe mythique » *des communistes qui décharge les gouvernements de droite de leurs responsabilités ni* « l'Europe-épouvantail » *des gaullistes, et il juge que celle de MM. Giscard d'Estaing et Barre est* « molle et floue ».

Pour M. Georges Marchais, les vingt années du Marché commun sont « catastrophiques » *car* « le bilan est entièrement négatif », *sauf pour les firmes multinationales et pour l'Allemagne, seul pays bénéficiaire de la construction européenne.* « Et ils veulent aller plus loin ? » *demande-t-il avec effroi. Il se prononce pour une Europe facteur de paix, de progrès social et d'indépendance.*

On reconnaît là la trame des campagnes engagées par les quatre familles politiques. Au-delà de ces exposés minutés sur l'Europe d'hier et de demain, les pouvoirs de l'Assemblée, l'élargissement de la C.E.E., quelques échanges ont, heureusement, animé un débat pour le reste assez académique. Ainsi, entre le secrétaire général du P.C. et le premier secrétaire du P.S. :

M. MARCHAIS. — « François Mitterrand ne parle plus de l'Europe socialiste mais de l'Europe du traité de Rome. Adieu, Europe socialiste ! »

M. MITTERRAND. — « Alors on s'en va, on la quitte ? »

M. MARCHAIS. — « Je suis dedans, on reste pour appliquer le programme commun, que vous avez froclos. »

M. MITTERRAND. — « ... que vous considérez maintenant comme une erreur stratégique », *puis, après avoir cité le programme :* « Vous redemandiez du traité de Rome. »

Ou encore entre le premier secrétaire du P.S. et le président du R.P.R. :

M. CHIRAC. — « Sarre, du CERES, Mauroy et Maurice Faure, de sensibilité supranationale, sont sur votre liste ; il n'y a aucune cohérence dans la pensée européenne ! »

M. MITTERRAND. — « Sarre, Mauroy et moi, nous sommes du même parti, je n'ai pas de Guichard, moi ! »

En conclusion, M. Mitterrand constate que personne ne veut quitter l'Europe et M. Chirac que tout le monde reprend à son compte, excepté peut-être M. Marchais, les idées du général de Gaulle et de Georges Pompidou. « Vous êtes tous gaullistes », *ajoute Charles Hargrove, représentant du* Times, *qui aime bien jouer les empêcheurs de tourner en rond et qui semblait le seul à s'amuser vraiment.*

A. L.

Les candidats de la liste de Mme Veil affirment leur « cohérence »

Madame Simone Veil a présenté à la presse, vendredi 4 mai, les candidats de la liste d'Union pour la France en Europe qu'elle conduit. Cette présentation a été précédée d'une réunion de travail des quatre-vingt-un candidats de cette liste, qualifiée par Mme Veil de « *long dialogue sur l'Europe* ».

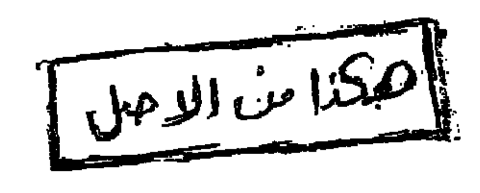
Le ministre de la santé et de la famille a indiqué : « *Notre liste est pluraliste et de très large union. Elle est cohérente tant en ce qui concerne le soutien à l'action européenne du président de la République qu'à l'égard des valeurs traditionnelles que nous voulons voir représentées en Europe.* »

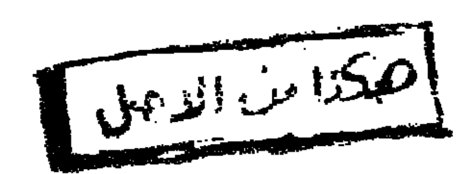
De son côté, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a souligné que la composition de la liste « *correspond à ce que l'U.D.F. souhaitait* ». Il a insisté sur la « *dimension historique* » du scrutin du 10 juin. M. Edgar Faure, député (R.P.R.) du Doubs, a assigné pour objectif à la future Assemblée européenne de « *montrer la finalité sociale de la politique économique* ». Il a évoqué à plusieurs reprises les tâches que le général de Gaulle lui avait demandé d'assumer. Quant à M. Henri Caillavet, sénateur (gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, il s'est défini comme un « *élu d'opposition* », puis il a expliqué sa présence sur la liste de Mme Veil par le fait que, partageant en matière européenne les options du chef de l'Etat, il a répondu à son appel.

Mme Nicole Fontaine, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, et MM. Michel Debatisse, ancien président de la F.N.S.E.A., Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, Pierre Pflimlin, maire (C.D.S.) de Strasbourg, Dominique Baudis, maire (P.R.) de Toulouse), Jean-Pierre Aifa, président de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie (centriste), Yves Galland (radical) et Eugène Claudius-Petit sont également intervenus pour souligner la cohérence de la liste à laquelle ils participent et pour affirmer leurs convictions européennes.

● *Les représentants des communautés juives des pays de la C.E.E.* réunis le 30 avril à Paris ont exprimé « *l'intérêt profond de leurs communautés pour le renforcement* de la *Communauté européenne* » et appelé les juifs des neuf pays de la C.E.E. à participer aux élections du 10 juin prochain. A l'issue de leur réunion organisée par la branche européenne du Congrès juif mondial, ils ont exprimé l'espoir que le nouveau Parlement européen devienne « *un instrument essentiel dans la promotion et la sauvegarde des droits de l'homme* ».

● *M. Pierre Baudis*, apparenté P.R., maire de Toulouse, candidat aux élections européennes sur la liste de Mme Veil, a précisé, au sujet des pressions dont il aurait été l'objet à ce sujet, selon le R.P.R. (*le Monde* du 26 avril) : « *Il est inadmissible que mon fils, Dominique Baudis, ayant confirmé son métier et sa conscience professionnelle comme journaliste à TF 1 et pendant les événements dramatiques du Liban, au cours desquels il a été blessé, se trouve cité dans une polémique à laquelle il n'a aucune raison d'être mêlé...* »





QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les pouvoirs des États côtiers dans la lutte contre la pollution marine pourraient être étendus

Vendredi 4 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● Le naufrage du « Gino »

En réponse à une question de M. BEREST (U.D.F., Finistère), M. LE THEULE, ministre des transports, évoque notamment le problème de la circulation dans la Manche. Il rappelle que, en accord avec la Grande-Bretagne et les autres pays concernés, ont été mis sur pied deux dispositifs de séparation de trafic. « *Mais*, reconnaît-il, *ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi, en liaison avec les Britanniques, nous étudions la mise au point d'un rail continu entre Ouessant et le pas de Calais. Nous ne désespérons pas d'aboutir à un système de navigation intégré qui serait applicable à toute la Manche.* »

M. Berest note que « *le navire éperonneur, le* Team-Castor, *a poursuivi tranquillement sa route vers Rotterdam, l'accident s'étant produit hors des eaux territoriales françaises* ».

Le ministre précise à ce sujet : « *Pour éviter une telle situation, le gouvernement souhaitait que l'Etat côtier soit autorisé à poursuivre le capitaine responsable d'un accident, celui-ci se fût-il produit en dehors des eaux territoriales. Mais il n'a pas été suivi par le Parlement (loi du 2 janvier 1979).* »

Pour le député, « *il est effarant que, six jours après l'accident, les responsables du* Team-Castor *n'aient pas été entendus, alors qu'il semblerait que ce navire n'ait pas répondu aux signaux optiques et sonores du pétrolier éperonné* ».

Traitant du même sujet, M. LE PENSEC (P.S., Finistère) estime que « *la Bretagne ne supportera pas une nouvelle affaire* Amoco-Cadiz. *Il y aura des explosions de violence*, précise-t-il, *avant de demander quelles suites ont été données aux recommandations faites par la commission parlementaire d'enquête* ».

Le MINISTRE répond : « *La France a multiplié ses interventions sur le plan international afin de renforcer les règles de sécurité applicables à la navigation. Elle se préoccupe particulièrement, avec la Grande-Bretagne, d'améliorer le dispositif de circulation dans la Manche. Un projet de convention relative au droit d'intervention des Etats côtiers sera examiné en juin. Il étend à la haute mer l'obligation d'informer de tout incident, obligation qui existe déjà dans la zone territoriale. L'Etat côtier pourra ainsi intervenir dès qu'il aura eu connaissance d'un incident. Le décret relatif au pilotage hauturier vient de paraître et nous étudions l'organisation systématique de ce pilotage dans la Manche. Un décret établissant la liste des matières dangereuses est actuellement soumis au ministère de l'industrie et sera prochainement publié.* »

● La gestion des hôpitaux publics

En réponse à M. VILLA (P.C., Paris) Mme Veil, ministre de la santé, affirme que l'institution de deux systèmes expérimentaux relatifs au budget et à la tarification des établissements d'hospitalisation publics ou participant au service public hospitalier « *ne préfigure en aucun cas la décision que le Parlement prendra sur la réforme de la tarification hospitalière. Ces dispositions*, ajoute-t-elle, *ne peuvent en aucune manière provoquer le blocage du système hospitalier en général et de l'assistance publique en particulier* ».

M. Villa estime que la politique suivie consiste à « *remettre en cause le droit des malades à la santé* ».

Le ministre juge ces propos « *scandaleux* ». « *Aucun autre pays*, observe-t-elle, *ne dispense de soins d'une telle qualité avec une telle couverture sociale.* »

● L'industrie du téléphone

Répondant à M. NOIR (R.P.R., Rhône) qui s'inquiétait des risques de réduction sensible des effectifs de l'industrie du téléphone, M. Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., déclare : « *Le secteur des télécommunications n'est pas en crise, et l'avance technique dont dispose l'industrie française devrait lui permettre d'effectuer une percée sur les marchés étrangers. Mais la mutation représentée par l'introduction des techniques électroniques devrait conduire, d'ici à 1980, à une baisse sensible des effectifs. Les problèmes qui se posent n'ont cependant aucun rapport, ni par leur nature, ni par leur ampleur, avec ceux de la sidérurgie par exemple. Dans les télécommunications*, précise-t-il, *le problème d'emploi s'analyse en effet comme une mutation d'activité au sein d'un secteur en croissance. Conscients du caractère temporaire de ces difficultés, les industriels et mon administration doivent mettre tout en œuvre pour en limiter l'impact.* »

● L'aide aux chauffeurs de taxis

M. FREDERIC-DUPONT réclame des mesures « *pour porter secours à une profession matraquée par le gouvernement* ».

M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat à l'industrie, explique pourquoi il ne paraît pas possible de détaxer les carburants en faveur des chauffeurs de taxis, rappelle que les tarifs ont été majorés au début de 1979 et indique qu'il est possible d'utiliser le gaz liquéfié « *à titre exclusif et dans un réservoir fixe* ». Il reconnaît que les investissements requis limitent les postes de distribution à la périphérie de quelques grandes agglomérations.

Pour le député, la direction du budget est « *la grande responsable du malheur des chauffeurs de taxis. C'est du sabotage* », affirme-t-il. — P. Fr.

Le Monde

société

La JEC veut être « un lieu de rencontres et d'animation » pour les lycéens

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le conseil national de la Jeunesse étudiante chrétienne (J.E.C.) s'est réuni du 29 avril au 1er mai à Dijon (le Monde du 28 avril). *Après avoir écouté d'anciens responsables retracer l'histoire de la J.E.C., qui fêtait à l'occasion de ce conseil son cinquantième anniversaire, les deux cent cinquante délégués venus de toutes les fédérations et représentant, selon les responsables, huit mille adhérents ont cherché comment faire de leur mouvement* « un lieu de rencontres, d'expression et d'animation de la vie lycéenne ».

« *Je ne comprends pas pourquoi vous n'acceptez pas que le mot « socialisme » figure dans le texte alors qu'il est sous-entendu dans le type de société que nous sommes en train de définir.* » Alors que la jeune lycéenne représentante du groupe de Saint-Etienne regagne sa place, les réactions des deux cent cinquante délégués de la JEC réunis dans la grande salle du Centre de rencontres internationales de Dijon sont très diverses.

Le débat général sur le rapport d'orientation qui a eu lieu, lundi 30 avril, au deuxième jour du conseil national a fait apparaître des « sensibilités » différentes à l'intérieur du mouvement. Des fédérations et des groupes ont reproché au projet de texte élaboré par l'équipe nationale de vouloir « dépolitiser le mouvement ». Les adhérents représentent généralement des régions et des villes où les lycéens ont mené des actions depuis la rentrée scolaire.

« *A Saint-Etienne et à Saint-Chamond, où les problèmes de chômage, et donc d'emploi, sont préoccupants, nous avons participé aux manifestations organisées lors de l'occupation de l'usine J.-B. Martin et pour la défense de Manufrance* », explique la lycéenne de Saint-Etienne en montrant les photos des cortèges où l'on voit une banderole de la JEC à côté d'une autre plus large, portant l'inscription « *chômeurs, lycéens : même destin* ».

D'autres délégués se montrent plus réservés, et surtout craignent que l'emploi de termes tels que « *socialisme* » fassent apparaître la JEC comme un « *relais des partis politiques* » dans la jeunesse.

Certaines fédérations préfèrent développer les contacts entre les lycéens. « *Au C.E.S. Albert-Camus*, précise un jéciste de Lille, *on s'est rendu compte que l'on ne discutait pas assez et que l'on ne se connaissait pas. Alors on a décidé d'organiser « une bouffe* ». Même préoccupation chez les lycéens de Metz. Pour eux, la JEC doit aider les élèves à se créer un réseau de relations. « *A partir d'une situation lycéenne desséchante, assez vide de communications et de rencontres, le mouvement peut permettre à des lycéens de se retrouver pour dire ou pour faire. Un des moyens que nous proposons est celui de soirées régulières dont une partie est consacrée à la détente et à l'accueil, l'autre correspond davantage à un temps d'échanges, de débat, de création collective sur un thème précis.* »

Pas de campagne nationale

M. Claude Bour, président national de la JEC, reconnaît que le rapport d'orientation a provoqué des réactions, mais qui sont pour lui le reflet de la diversité des actions réalisées dans les lycées. « *Certains se sont investis dans les foyers socio-éducatifs et les clubs, d'autres ont organisé des débats ou des expositions sur le nucléaire, la drogue ou la faim dans le monde. Des jécistes ont aussi essayé de faire prendre plus au sérieux le rôle des délégués de de classe.* »

Les responsables nationaux ont reconnu que le mouvement avait du mal à prendre en charge « *toutes les expériences menées par les fédérations* ». C'est pourquoi ils n'envisagent pas le lancement de grandes campagnes nationales sur des thèmes communs.

Face à l'ennui qui gagne les lycéens (comme le souligne le rapport d'orientation, en ajoutant : « *parce qu'ils ne croient pas vraiment à l'école* ») et qui favorise l'individualisme, la JEC cherche à développer la rencontre et l'expression. Un objectif qui ne paraît pas trop ambitieux pour un mouvement dans lequel des lycéens, des évêques, des aumôniers, et des étudiants réussissent à s'exprimer très librement, pendant trois jours.

SERGE BOLLOCH.

RELIGION

TROIS MILLE CATÉCHISTES RÉUNIS A LOURDES

« Exprimer la foi de toujours avec les mots d'aujourd'hui »

De notre envoyée spéciale

Trois mille catéchistes se sont réunis à Lourdes les 28, 29 et 30 avril. Cette rencontre a permis aux participants de faire le point sur les évolutions intervenues dans leur fonction pédagogique depuis le dernier rassemblement national qui avait eu lieu à Paris en 1968. Une vingtaine d'évêques participaient à cette rencontre, de même que des représentants de plusieurs pays étrangers.

Lourdes. — « *Comment éveiller chez les enfants une foi qui durera ?* » Telle est la question examinée à Lourdes par les « pédagogues de la foi » que sont les catéchistes. Voici dix ans, on le sait, la catéchèse passait progressivement de l'enseignement au témoignage. Après le concile, la conférence épiscopale française avait pris une série de décisions : diversification des manuels, valorisation de la pédagogie, etc.

Signe des temps, à Lourdes, les laïcs, minoritaires en 1968, emplissaient aux deux tiers les salles du rassemblement de 1979.

Autre constatation : le catéchiste accueille de plus en plus fréquemment des enfants ou des adolescents, qui ne sont rattachés à l'Eglise que par l'enseignement religieux. L'une des tâches des catéchistes consiste ainsi à faire exister, à animer des « *lieux d'Eglise* » où les enfants se sentent à l'aise.

Enfin, au cours de ces dernières années sont nées des polémiques fondées sur « *la faiblesse du contenu de certaines catéchèses* » qui ne véhiculent pas assez les « *données* » de la foi. « *Certains voudraient que l'enseignement s'assouplisse, d'autres qu'il soit plus structuré* », a souligné Mlle Marguerite - Marie Vandewale, catéchiste, lors de son intervention à Lourdes. D'autre part, divers documents pédagogiques qui se voulaient proches de l'expérience des enfants n'ont pas échappé à un certain moralisme.

Deux préoccupations

Ces deux préoccupations, qui ont pu parfois paraître contradictoires dans leur formulation, ont affleuré pendant les travaux de ces trois jours : les catéchistes ont, en effet, exprimé tout à la fois la nécessité d'une formation sérieuse et leur désir de responsabilité au sein de l'Eglise.

« *Il faut que nous puissions rendre compte d'une foi intelligente et cohérente. Il n'est pas idiot d'être chrétien* », a affirmé Mlle Vendewale. Ce désir de formation, qui a pu paraître moins pressant voici quelques années, les catéchistes lui ont donné priorité lors des « tables rondes » sur Jésus-Christ, les sacrements, la Bible.

Devant la nécessité de prendre en compte la vie de l'enfant, affirmée voilà une dizaine d'années, les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament n'étaient mis à contribution que par bribes, afin d'étayer une démonstration ; d'autre part, les catéchistes cherchaient parfois à gommer les aspérités des textes bibliques et ne choisissaient que ceux qui leur semblaient acceptables par les enfants. Des efforts sont faits aujourd'hui pour livrer aux petits les Evangiles et les textes dans leur intégralité. De même, ont souligné les participants à la « table ronde » sur Jésus-Christ, le rôle de la catéchèse ne consiste pas seulement « *à enseigner un prénom et une histoire, ceux de Jésus, mais à annoncer et à rendre crédible la relation entre Jésus et Dieu* ».

Tous responsables

« *Il y a encore des endroits où le curé est seul maître à bord et paralyse tout l'ensemble.* » Si cette phrase prononcée par Mlle Vandewale a trouvé un tel écho dans la salle de conférence, c'est que les catéchistes, qui ne veulent pas être des répétiteurs de vérités, ont affirmé avec vigueur leur désir d'une certaine autonomie pédagogique.

« *La pédagogie est l'art de la variété* » ; « *Proposons des itinéraires plus que des plans tout tracés* ». Les participants de la rencontre n'ont hésité à affirmer ni leurs différences (monde rural, grands ensembles, etc.) ni leur volonté de diversifier leurs propositions. « *Voici quelques années*, affirme une catéchiste, *nous attendions que les prêtres nous disent ce que nous devions dire et faire. Depuis, une grande diversité dans les cheminements est née. Ce travail ne se fait pas, parfois, sans conflits avec les prêtres concernés, qui n'acceptent pas encore tous que les laïcs prennent des responsabilités.* »

Le désir des catéchistes a-t-il rencontré un écho au sein de la hiérarchie ? Tout en affirmant que « *la fonction catéchétique (...) est un authentique service d'Eglise, le plus grand sans doute* », Mgr Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française (qui, bien qu'hospitalisé, avait rédigé une intervention lue aux participants), a néanmoins précisé : « *Au moment où votre rôle de catéchistes apparaît dans toute sa clarté évangélique, il importe que la priorité des efforts de l'Eglise s'oriente vers votre formation spirituelle, doctrinale et apostolique (...). Grave est ici la responsabilité des évêques et des prêtres. Il nous faut investir davantage. Il y va de la rectitude et de la profondeur de l'action catéchétique (...). Sur ce terrain, où se déploient tant de forces vives, comment le prêtre ne se sentirait-il pas appelé à exercer le plus pur et le plus profond de sa vocation éducative de la foi, non à titre de simple arbitre de tous, mais comme attaquant de pointe ?* »

Difficile put apparaître la synthèse entre la nécessité d'une formation qui peut être uniformisante et la diversité affirmée par les catéchistes et leurs responsabilités de témoins et de pédagogues. « *Les catéchètes n'ont pas un matériel pédagogique dans lequel serait contenue la réponse toute faite aux questions des enfants*, a affirmé un prêtre. *Mais ils doivent chaque jour trouver une réponse à leurs interrogations.* »

« *La catéchèse doit perpétuellement éviter deux écueils : le dogmatisme et le moralisme* », a souligné, pour sa part, le Père Charles Pallard, directeur de l'enseignement religieux à Lyon. Les trois mille catéchistes du rassemblement de Lourdes en étaient bien conscients. Leur mission est difficile : « *Exprimer la foi dans l'Eglise de toujours avec les mots d'aujourd'hui.* » Enjeu de taille car, selon la formule de Mgr Etchegaray, « *l'Eglise ne peut survivre qu'en transmettant la foi* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CENSURE ?

Un incident s'est produit lors de la veillée qui rassemblait les participants de la rencontre, dimanche 29 avril au soir. Des jeunes des différentes aumôneries devaient animer un spectacle à partir d'un texte poétique de Jean Debruyne. Sur la demande de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, une partie du texte avait été supprimée. Les jeunes lycéens n'ont alors accepté de « jouer » qu'après avoir lu une déclaration et que la salle ait entendu Mgr Jean Orchampt, président de la commission épiscopale.

« Nous avons aimé ce texte et nous l'avons fait nôtre, a déclaré le porte-parole des lycéens. Nous aurions voulu le présenter dans son intégralité, mais un passage, qui faisait allusion à la mauvaise utilisation du pouvoir hiérarchique dans l'Eglise, a été supprimé. Nous ne cherchons pas à critiquer nos évêques, mais la commission épiscopale a bel et bien censuré ce passage. Nous condamnons la censure dans l'Eglise », a-t-il conclu sous les ovations de la salle.

Monté à la tribune devant une assemblée houleuse, Mgr Jean Orchampt a déclaré à son tour : « Le texte intégral vous sera distribué, mais certains passages, qui auraient été insupportables pour les évêques d'Afrique et d'Amérique latine, ont été supprimés. »

La cause était entendue. Le spectacle a commencé.

M.-C. R.

● RECTIFICATIF. — Les responsables de l'Action catholique indépendante (ACI) et du Mouvement des cadres chrétiens (M.C.C.) nous demandent de préciser que les signataires, membres de ces deux organisations, de la déclaration sur l'avortement (*le Monde* du 21 avril) exprimaient des points de vue personnels, sans engager leurs mouvements. Il en va de même pour les autres organisations citées dans le même article.

LE DÉBAT SUR LE NUCLÉAIRE

AU CONSEIL D'ÉTAT

La réalisation de la centrale nucléaire de Creys-Malville est légale

Par une série de décisions en date du 4 mai, le Conseil d'Etat a rejeté les requêtes formées notamment par les départements de l'Isère et de la Savoie contre les deux décrets autorisant la création du surrégénérateur de Creys-Malville et déclarant sa construction d'utilité publique.

La réalisation du surrégénérateur Superphenix sur le site de Creys-Malville, dans l'Isère, était subordonnée, sur le plan administratif, à la mise en œuvre de deux procédures distinctes : l'expropriation des terrains nécessaires ne pouvait être prononcée que si la construction de la centrale était reconnue d'utilité publique ; la création du surrégénérateur par la Société centrale nucléaire européenne à neutrons rapides (NERSA) était, d'autre part, soumise à une autorisation en vertu du décret du 11 décembre 1963 pris pour l'application de la loi du 2 août 1961 relative à la lutte contre les pollutions atmosphériques.

La déclaration d'utilité publique fut prononcée par un décret du 2 mai 1977 et l'autorisation de création accordée par un décret du 12 mai suivant. Ces deux décrets ont été attaqués par les départements de l'Isère et de la Savoie, par de nombreuses associations de défense de l'environnement, des habitants de la région et par certaines personnalités scientifiques, qui contestaient à la fois la régularité des procédures suivies et le bien-fondé des décisions prises. Par une série de décisions rendues le 4 mai sur le rapport de Mme Grévisse, et conformément aux conclusions de M. Morisot, après observations de Mes Lyon-Caen, Fabiani et Liard et de Me Coutard, le Conseil d'Etat a rejeté leurs requêtes.

Une enquête régulière

En ce qui concerne la déclaration d'utilité publique, le Conseil d'Etat a estimé que l'enquête publique avait été régulière : le dossier soumis à l'enquête comprenait l'ensemble des documents exigés par les textes et notamment une évaluation du coût total de l'opération ; la durée de l'enquête a été suffisante ; l'étude d'impact prévue par l'article 2 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature n'était pas à l'époque nécessaire, cette disposition n'étant pas encore entrée en vigueur.

Sur le fond, les requérants soutenaient que la construction sur le site de Creys-Malville d'un surrégénérateur ne présentait pas un caractère d'utilité publique en raison de l'insuffisance des études préalables, du coût excessif de l'opération, des risques que comportent pour l'environnement les réacteurs de ce type et de l'atteinte portée à une région à vocation rurale.

Le Conseil d'Etat a estimé « *que le déséquilibre entre les besoins en énergie et les ressources disponibles sur le territoire national rend nécessaire le développement de la production d'énergie électrique par des procédés différents de ceux qui sont utilisés habituellement ; que, d'autre part, des prescriptions sévères sont imposées aux constructeurs et exploitants d'installations nucléaires et des précautions ont été prises en l'espèce pour assurer la sûreté des installations ; qu'enfin, la construction de la centrale à l'emplacement prévu par le projet n'aura pas pour effet de porter une atteinte grave à l'environnement ; que dans ces circonstances il ne ressort pas du dossier que le projet comporterait sur le plan de l'environnement des inconvénients de nature à lui retirer son caractère d'utilité publique.* »

En ce qui concerne l'autorisation de création du surrégénérateur délivrée à la société Nersa, le Conseil d'Etat a jugé que la procédure suivie avait été également régulière : la réalisation d'une enquête locale n'était pas obligatoire, en vertu des dispositions de l'article 3 du décret du 11 décembre 1963, dès lors que le projet avait déjà fait l'objet d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, qui s'était déroulée dans des conditions régulières ; l'avis de la Commission des Communautés européennes, qui doit être recueilli, en vertu de l'article 34 du traité instituant l'Euratom, en cas d'expérience nucléaire particulièrement dangereuse, n'était pas nécessaire dès lors que le réacteur autorisé n'est pas destiné à une expérience mais à la production industrielle d'électricité.

Pour les prescriptions imposées à la société Nersa, le Conseil d'Etat a relevé que le décret attaqué soumettait, d'une part, la société à un ensemble de prescriptions techniques relatives à la construction, au fonctionnement, à la sûreté et à la surveillance des divers éléments de l'installation, et qu'il subordonnait, d'autre part, sa mise en exploitation à l'approbation par le ministre de l'industrie, du rapport provisoire puis du rapport définitif de sûreté, ainsi que des règles générales d'exploitation, et à la condition qu'aient été apportées aux installations et aux règles d'exploitation les modifications jugées nécessaires pour que cette exploitation puisse s'effectuer dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Il a estimé, dans ces conditions, que les requérants n'étaient pas fondés à soutenir que le décret attaqué ne donnait aux autorités publiques aucun moyen d'assurer le respect par l'exploitant de règles satisfaisantes de sûreté.

Si les requérants contestaient, enfin, le bien-fondé de l'autorisation, compte tenu des nuisance et des dangers des surrégénérateurs, le Conseil d'Etat a jugé que, en accordant l'autorisation de créer sur le site de Creys-Malville une centrale nucléaire à neutrons rapides de 1 200 MW, le gouvernement n'avait pas commis « *une erreur manifeste d'appréciation* ».

SELON LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN A LA SANTÉ

Un à dix décès supplémentaires par cancer pourraient résulter de l'accident de Three-Mile-Island

Washington (*A.F.P., U.P.I., A.P.*). — L'irradiation subie après l'accident nucléaire du 28 mars par les quelque deux millions de presonnes résidant aux environs de la centrale de Three-Mile-Island, pourrait aboutir à l'apparition de un à dix cas supplémentaires de cancers mortels dans les années à venir. C'est ce qu'a indiqué, jeudi 3 mai, devant la sous-commission du Sénat américain pour les affaires gouvernementales, M. Joseph Califano, secrétaire à la santé. Celui-ci a reconnu que les estimations initiales sur les doses totales reçues par la population, qui était de 1 800 « hommes-rems » (1), avaient été revues en hausse par les experts, qui l'évaluent maintenant, après dépouillement de toutes les mesures, à 3 500 « hommes-rems ». Trois cent vingt-cinq mille personnes, parmi la même population, a précisé M. Califano, mourront de cancers survenant naturellement.

Commentant, le même jour, la publication du rapport d'un comité de l'Académie des sciences américaine sur l'effet des faibles doses de radiations (*le Monde* du 3 mai), le professeur Edward Radford, de l'université de Pittsburgh, président de ce comité, a déclaré que le danger présenté actuellement par les radiations n'est pas tel qu'il devrait engendrer une psychose dans l'opinion publique, même à la lumière de l'accident de Three-Mile-Island.

Selon lui, 1 à 3 % des cancers constatés chaque année sont provoqués par les radiations naturelles, et de 0,5 à 2 % sont imputables aux irradiations médicales. Le Dr Radford a déclaré qu'il était personnellement favorable à un abaissement des seuils d'exposition autorisés. Il faudrait peut-être aussi, estime-t-il, fixer des seuils différents pour les hommes et les femmes, ainsi que selon les groupes d'âge.

(1) Ces doses en « hommes-rems » représentent le produit de la dose moyenne reçue par chaque individu par le nombre d'individus exposés. Par exemple, 1 800 « hommes-rems » peut signifier que 18 000 personnes ont chacune reçu en moyenne une irradiation de 100 millirems, ou 180 000 personnes, 10 millirems.

TOURISME

SELON LES SYNDICATS

La société du Grand Hôtel pourrait déposer son bilan

L'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) de la Société nouvelle du Grand Hôtel à Paris appelle le personnel du Café de la Paix, du Grand Hôtel, du Meurice et du Prince de Galles, à faire grève le mercredi 9 mai à partir de 6 heures. Dans un communiqué, les organisations syndicales affirment « *craindre un dépôt de bilan à court terme, ce qui entraînerait inévitablement l'éclatement du groupe et menacerait l'emploi des mille salariés* ». Elles réclament une réunion avec le conseil d'administration de la S.N.G.H. afin d'obtenir des assurances sur l'avenir du groupe.

De son côté, la direction de la S.N.G.H. se déclare persuadée que « *le comité central d'entreprise aura à cœur dans les prochains jours de reconsidérer sa position pour permettre à l'entreprise de continuer son expansion* ».

La Société nouvelle du Grand Hôtel n'a décidément pas de chance (*le Monde* du 2 décembre 1978). Alors qu'elle sortait lentement d'une difficile situation financière (27 millions de francs de déficit en 1975, 2 millions en 1978), elle affronte à nouveau une crise de gestion que souligne le mot d'ordre de grève des syndicats. En effet, M. Georges Mossé, qui avait été, en tant que vice-président - directeur général de la S.N.G.H., le principal artisan du redressement, a préféré abandonner ses responsabilités au début de l'année et acheter à titre personnel le palace Hay Adams à Washington (*le Monde* du 3 mai 1979).

M. Mossé avait préparé au printemps 1978 le rachat par la société Limnico, filiale à 100 % de la firme libanaise First Arabian Corporation, de 91 % des actions de la S.N.G.H. Il s'est très vite trouvé en désaccord avec les orientations préconisées par les nouveaux propriétaires. Les services du premier ministre et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs suivront l'évolution de cette crise avec d'autant plus d'attention qu'elle pose, une fois de plus, la question de l'entrée des dollars arabes dans le capital de l'hôtellerie de luxe parisienne.

PRESSE

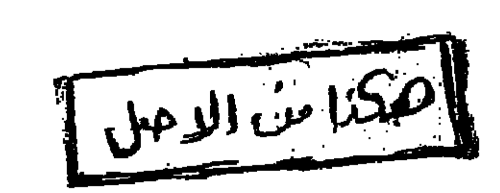
● *Le quotidien de Nancy, « l'Est républicain »*, célèbre ce samedi son quatre-vingt-dixième anniversaire. C'est en effet le 5 mai 1889 qu'était tiré à 1 200 exemplaires le premier numéro du journal, fondé par un groupe d'hommes dans un esprit « *libéral, progressiste et attentif aux questions sociales* ».

L'Est républicain, avec un tirage moyen de 290 000 exemplaires, figure aujourd'hui dans le groupe de tête des quotidiens français. Dans un éditorial publié samedi, le journal indique que cet anniversaire de 1979 « *marque le début d'une vaste entreprise de modernisation. En juin prochain, en effet, vont commencer à Houdemont, dans la banlieue de Nancy, les travaux de construction d'une nouvelle unité technique* ».

L'Est républicain a récemment commandé en Suède deux rotatives offset.

● *Au quotidien « les Dépêches » de Dijon* (diffusion moyenne 55 000 exemplaires), le conseil d'administration réuni le 3 mai a mis fin aux fonctions de M. Michel-Yves Laurent, directeur général - rédacteur en chef du journal depuis avril 1975. Le conseil a nommé directeur de la publication M. Francis Boileau, déjà P.-D.G. des *Dépêches*, et directeur M. Michel Cousin, actuellement chef du service publicité.

Rappelons que *les Dépêches* font partie du groupe de *l'Est républicain*, dont M. Charles Boileau est le président-directeur général.



JUSTICE

« L'OPÉRATION BABEL » EN CORRECTIONNELLE

De l'homme qui avait confiance à l'homme de paille

Cette fois, on est dans le sujet. A l'affiche de la 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, vendredi 4 mai, l'« opération Lafayette ». En 1971, un ensemble de terrains et d'immeubles, propriété du groupe Boussac, sont à vendre à Paris, rue Lafayette, rue Cadet et rue Lamartine. Ils vont être achetés le 6 mai par une société du groupe Flatto, la Société d'études et de statistiques industrielles (SESI), pour 19 millions de francs. Le même jour, cette même société va les revendre 31 millions de francs à trois sociétés civiles immobilières créées pour la circonstance. Forte de ce deuxième acte de vente, la SESI obtiendra aussitôt un prêt de 24 800 000 francs de la Société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.). Premier reproche : voilà en belles et bonnes liquidités une aimable plus-value réalisée assurément par anticipation. Deuxième reproche : l'administration fiscale, qui aurait dû recevoir là-dessus sa part d'impôts, a été flouée.

Alors, il faut s'expliquer. Sur la sellette, voici pour commencer M. Jean Rebotier, qui fut le P.-D.G. de cette SESI. Il venait du cinéma, plus précisément de la Société des établissements Gaumont dont il était directeur général adjoint. Un hasard, qu'il mesure aujourd'hui malheureux, lui a fait connaître M. Flatto parce que déjà celui-ci était acquéreur de salles de cinéma qu'il projetait de transformer en centres commerciaux. M. Rebotier aurait-il dû se méfier ? Assurément, puisqu'il dit lui-même que cette première rencontre fut « plutôt orageuse » et que M. Flatto lui apparut en cet instant comme un mauvais payeur.

Pourtant, cette première impression sera vite oubliée. Lorsque M. Flatto lui proposera deux ans plus tard de racheter les actions de celui qui était alors le premier P.-D.G. de la SESI, M. Rebotier acceptera. Oh, pour sûr, il se renseigna préalablement. Tout venait pour le rassurer : situation bancaire excellente. Mieux encore : *« Même l'administration fiscale donnait sur lui et sur ses sociétés tous les apaisements. »* Et puis, la S.A.H., filiale de *La Paternelle*, organisme sérieux et compétent, n'accordait-elle pas déjà ses prêts à M. Flatto ? Et de glisser au passage : *« Le président du conseil d'administration de* La Paternelle *n'était-il pas M. Wilfrid Baumgartner, que j'avais eu comme professeur aux sciences politiques ? »*

Les points sur les « i »

Voilà donc M. Rebotier, P.-D. G. de la SESI, embarqué dans l'opération Lafayette. *« Une opération, monsieur le président, dans laquelle je n'ai assisté à rien. »* Il y a pourtant cette plus-value de 12 millions, bien peu catholique. *« On m'a dit que c'était exigé par l'organisme prêteur qui voulait ainsi assurer sa garantie. »* Faut-il mettre les points sur les « i », rappeler, comme le fait le président Schoux, que la garantie hypothécaire pour une société prêteuse ne peut que correspondre à la valeur réelle et initiale du bien acquis ? M. Rebotier en conviendrait presque, mais il n'est pas, n'a jamais été *« un financier, un spécialiste de l'immobilier »*. M. Jacquesson, son coïnculpé et voisin de banc, ami de M. Flatto, lui expliquait au reste que tout était bien. Il se sentait « sécurisé ». Si encore les commissaires aux comptes avaient « tiré la sonnette ». Et puis, il y avait M. Flatto.

« J'ai fait confiance à quelqu'un de plus compétent que moi.

— Vous êtes trop modeste.

— Non, non, monsieur le président, l'homme dont il s'agit est beaucoup plus intelligent que moi, beaucoup plus qualifié. »

Voilà donc comment on peut signer des procès-verbaux rectifiés de conseils d'administration auxquels on n'a pas assisté ou qui peut-être même n'ont jamais eu lieu...

M. Rebotier est un homme qui ne voit pas le mal.

M. Pierre de l'Orne d'Allincourt non plus. Il fut, lui, P.-D. G. de la SESI avant M. Rebotier, mais toujours sous la houlette de M. Jacquesson. Auparavant, il exerçait ses talents *« dans l'étanchéité »*. Il roula aussi un moment sa bosse en Afrique, dans le commerce du thon. Après quoi, comme Ulysse au retour d'un beau voyage, il revint à Paris, où M. Jacquesson, qu'il connaissait depuis 1942, en fit d'emblée un attaché de direction à sa propre société, dont M. Flatto était déjà un sérieux client. Et puis, un beau jour, on lui expliqua que M. Flatto s'intéressait à la SESI, vieille société créée en 1928, et par l'intermédiaire de laquelle on allait se lancer dans l'immobilier. Il fallait un président-directeur général. Pourquoi pas lui ? Etant entendu que tout se ferait sous le contrôle de M. Jacquesson. Homme de paille, alors ?

« Non, monsieur le président, homme de confiance.

— Quelle différence ?

— J'avais quand même à intervenir sur le plan technique. Et puis je disposais malgré tout de la possibilité de refuser des opérations qui m'auraient paru suspectes. »

Pour son malheur, il n'en flaira aucune, et surtout pas cette opération Lafayette. D'ailleurs, les immeubles et terrains achetés 19 millions ne sont-ils pas devenus *« de beaux bureaux modernes et qui se sont bien vendus ? »*.

Un financement hâtif

« Il y a eu du travail de fait, dit M. de l'Orne d'Allincourt. *Mais, de cela, personne ne parle. Ensuite, il y a peut-être eu des manœuvres frauduleuses que nous avons ignorées. Moi, je vous parle de faits. Peut-être y avait-il lieu à des redressements fiscaux, mais de là à nous mettre en prison... »*

Reste ce financement hâtif obtenu de la SAH, et auquel on revient et on reviendra sans cesse, et, pour commencer, M. Jean-Louis Guyot, qui, de son siège du ministère public, ne néglige rien, pas même les effets. Avant que l'on se sépare, il a demandé négligemment si M. de l'Orne d'Allincourt trouvait normal que le financement obtenu ait été utilisé ensuite par le moyen de chèques au porteur. Non, a répondu M. de l'Orne d'Allincourt. Alors, M. Guyot a sorti du dossier quelques-uns de ces chèques signés précisément par l'inculpé. Certes ils ne concernent point l'opération Lafayette, et la défense a un peu grogné, jugeant le coup bas. Il n'en avait pas moins porté.

Retrouvailles le mercredi 9 mai.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

M. JEAN COCHARD EST NOMMÉ AVOCAT GÉNÉRAL A LA COUR DE CASSATION

M. Jean Cochard, ancien directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, est nommé avocat général à la Cour de cassation, par décret publié au *Journal officiel* du 4 mai.

[Né le 14 février 1927 à La Ronde (Charente-Maritime), M. Jean Cochard est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit privé. Major du concours d'entrée dans la magistrature en 1952, il commence sa carrière comme substitut à Briey (Meurthe-et-Moselle) en 1953. Détaché en janvier 1957 au service de documentation de la Cour de cassation, il est affecté en 1962 au cabinet du directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. Il devient en décembre 1963 substitut de la Seine, puis en décembre 1969 premier substitut au tribunal de Paris. En mars 1972, il est secrétaire général du parquet du tribunal de grande instance de Paris. Il est nommé directeur de la gendarmerie et de la justice militaire en mai 1973, succédant à M. Jean-Claude Périer.]

● *Nominations de magistrats.* — Le Conseil supérieur de la magistrature a nommé conseillers à la Cour de cassation MM. Yves Jouhaud et Hubert Carteret, actuellement procureur général du tribunal de Reims et président de chambre à la cour de Paris. D'autre part, le Conseil a nommé M. José Chevreau, président de chambre au tribunal de Bastia, premier président du même tribunal, et M. André Robert, président du tribunal de grande instance de Marseille, premier président du tribunal de Bordeaux.



Mensonge d'enfants

« DEUX NOIRS NOUS ONT ENLEVÉS »

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — « Deux hommes noirs en voiture rouge nous ont enlevés », ont affirmé aux policiers deux enfants de Cannes-La Bocca, Jacques (douze ans) et Pascal (huit ans), trouvés, le mardi 1er mai dans un terrain vague de leur quartier, brûlés, l'un et l'autre, au visage. « Nous étions en train de jouer dans la rue, près de chez nous, ont-ils expliqué, quand notre ballon est allé taper contre la voiture. Les deux Noirs sont descendus et ils nous ont entraînés de force dans le terrain vague, après nous avoir bandé les yeux. Là, ils nous ont brûlé la figure et puis ils sont partis. »

Fallait-il prendre ces enfants au sérieux ? Les gardiens de la paix cannois l'ont fait. La description des deux « ravisseurs » était précise (« grands, vêtus de pulls verts, de jeans et de blousons marrons »), et les enfants pris séparément donnaient des versions concordantes. Deux Noirs furent appréhendés dans la soirée et confrontés à leurs « victimes » présumées. Les deux enfants, heureusement, les innocentèrent. « Les nôtres, dirent-ils, étaient plus grands. »

Se rendant compte que l'affaire prenait de l'ampleur, Jacques et Pascal soulagèrent finalement leur conscience : « Nous avons menti. Nous avons trouvé un bidon sur le terrain vague et nous avons jeté une allumette à l'intérieur. Une grande flamme a jailli. »

Peut-on faire grief aux policiers d'avoir « marché » ? Certainement pas. Est-il plus probable que deux Noirs aient commis un enlèvement que deux Blancs ? On dira que non. Mais si les enfants avaient poussé plus loin le jeu du rapt, y compris en face de leurs « ravisseurs » ?

GUY PORTE.

INTERDIT DE SÉJOUR

Un militant basque de l'ETA est blessé au cours d'un attentat à Biarritz

De notre correspondant

Bayonne. — Un militant basque appartenant au mouvement révolutionnaire ETA a été assez sérieusement blessé au cours d'un attentat vendredi 4 mai, à 12 h. 30, à Biarritz. Il s'agit de M. Domingo Iturbe Abassolo, âgé de trente-cinq ans, plus connu dans la « résistance basque » sous le nom de « Txomin ». Bien que faisant l'objet d'une interdiction de séjour dans les départements frontaliers, en vertu des mesures administratives prises le 30 janvier par le gouvernement français, il circulait en voiture près de l'aéroport de la côte basque. Soudain, une auto le dépassa et un homme ouvrit le feu sur lui le blessant au thorax.

M. Domingo Iturbe est tenu par la police espagnole pour responsable de nombreuses actions violentes dans les provinces basques du sud. Il est notamment accusé d'avoir participé, le 1er décembre 1970, à l'enlèvement de M. Eugen Beihl, alors consul d'Allemagne à Saint-Sébastien d'avoir tenté d'enlever par deux fois, les 28 et 30 avril 1971, l'industriel basque M. Orpegozo et, à la même époque, le consul de France à Saint-Sébastien. C'est la troisième fois depuis qu'il vit en France que M. Domingo Iturbe échappe à un attentat.

D'autre part, deux bouteilles de gaz reliées à un dispositif de mise à feu ont été placées, vendredi matin, dans le garage de M. André Ithurralde, maire (R.P.R.) de Saint-Jean-de-Luz. L'engin a été désamorcé à temps. Mercredi, le conseil municipal avait réclamé un renforcement des effectifs de police, faisant en particulier état de l'opération « pneus crevés » du week-end du 1er mai visant des voitures de tourisme et de l'incendie peu après, des véhicules de deu militant abertzale (patriotes basques).

Le climat ne s'est jamais détendu sur la côte basque depuis les mesures du 30 janvier, supprimant le statut politique aux réfugiés espagnols. Les nationalistes basques ont réagi notamment contre des représentations françaises en Pays basque espagnol.

C'est dans ce climat qu'avaient comparu, jeudi, quatre abertzale devant le tribunal de grande instance de Bayonne. Le 12 mars, à Urrugne (Pyrénées-Atlantiques), une patrouille de la police de l'air et des frontières découvrait des armes de première catégorie et une centaine de cartouches dans une voiture immatriculée en France et à bord de laquelle se trouvaient deux ressortissants basques espagnols, MM. Gregorio Manso Martija, âgé de vingt ans, et Pierre Garcia Lasa, âgé de vingt et un ans. On devait découvrir ensuite dans un appartement de Saint-Jean-de-Luz occupé par un autre Basque espagnol, M. Ignacio Calvo Martin, recherché par la police de son pays, des documents portant la mention ETA.

Le tribunal a condamné MM. Manso et Garcia à un an de prison, dont six mois avec sursis, et Martin à cinquante jours d'emprisonnement, peine couverte par sa detention préventive. Le tribunal n'a pas retenu le délit de participation au *« fonctionnement d'une association étrangère interdite en France »*. A sa sortie de prison, M. Martin, interdit de résidence dans neuf départements, a été accompagné à la gare et éloigné en direction d'Angoulême.

CHRISTIAN BOMBÉDIAC.

Un patron condamné à un mois de prison après la mort d'un ouvrier.

Poursuivi après un accident du travail qui avait provoqué la mort d'un de ses employés et blessé deux autres, l'ancien P.-D.G. d'une entreprise des Côtes-du-Nord a été condamné, jeudi 3 mai, par le tribunal de grande instance de Saint-Brieuc à un mois d'emprisonnement ferme et à une amende de 10 000 francs. Le matin du 14 octobre 1975, onze ouvriers des abattoirs Gilles, à Collinée, étaient descendus curer un collecteur d'égout servant à l'évacuation des déchets, au moment où s'effectuait, à quelques mètres, la purge d'une chaudière. En voulant échapper au jet de vapeur sous pression et à 180°, un ouvrier de vingt-trois ans, M. Alain Rabet, avait été mortellement brûlé et deux de ses compagnons sérieusement blessés.

M. Andé Gilles, alors P.-D.G. de l'entreprise, et son chef d'entretien, M. Le Goc, étaient poursuivis pour homicide et blessures involontaires. Le chef d'entretien a été condamné à un mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende. M. Gilles exécutera sa peine sous le régime de la semi-liberté. Les deux inculpés ont été condamnés à verser solidairement 1 000 francs à la C.F.D.T., qui s'était portée partie civile. — *(Corresp.)*

Les supérieurs du gendarme « tueur de l'Oise » sont sanctionnés.

Après la mutation, le 25 avril, du commandant Jean Colson, qui dirigeait la compagnie de gendarmerie de Senlis (Oise), un autre supérieur du gendarme Alain Lamarre — meurtrier d'une auto-stoppeuse et auteur de trois tentatives de meurtre, surnommé *« le tueur de l'Oise »*, — le brigadier-chef Jean Ossart, adjoint au commandant du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) de Chantilly, vient de faire l'objet d'une sanction disciplinaire *(le Monde* du 28 avril).

Interrogé après son arrestation par le magistrat instructeur, Alain Lamarre aurait expliqué qu'il était parvenu à reprendre, le 19 février, une voiture volée qu'il utilisait alors que ce véhicule, repéré, était surveillé par les gendarmes de Senlis. Désigné pour cette mission, Alain Lamarre aurait réussi à persuader son collègue de garde de lever la surveillance de la voiture. Au matin, la voiture avait disparu. Le brigadier-chef Ossart aurait alors tenté de couvrir la faute professionnelle de ses deux gendarmes, organisant même une poursuite imaginaire pour retrouver la trace du véhicule.

Ce sous-officier fait l'objet *« d'une mesure individuelle, étant muté pour cas d'urgence »*, indique-t-on à la direction de la gendarmerie nationale.

FAITS ET JUGEMENTS

Quatre inculpations après la mort d'un enfant handicapé.

M. Max Ducomte, premier juge d'instruction à Versailles, a inculpé le médecin-directeur, le directeur adjoint et deux éducatrices de l'externat médico-pédagogique de Jouy-en-Josas (Yvelines) où un enfant handicapé, Franck Seigler, âgé de sept ans, avait trouvé la mort le 22 novembre 1978 en se noyant dans la pataugeoire couverte de l'établissement. Le docteur Jean-Louis Lang, son adjoint, M. Nerad, l'éducatrice en chef, Mme Marie-Louise Chatelard, ainsi que l'éducatrice responsable du petit Franck, Mme Sylvie Richemond, ont été inculpés pour homicide involontaire par imprudence et négligence.

Après la mort de leur fils, M. Marcel Seigler, chauffeur à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), et son épouse avaient déposé une plainte contre X et attiré l'attention de la justice sur le défaut de surveillance des enfants. Alors qu'une petite fête avait lieu dans le hall du centre en présence de neuf moniteurs et de vingt-trois pensionnaires de l'externat, le petit Franck, enfant épileptique confié au centre de Jouy un mois plus tôt, s'était noyé dans les 35 centimètres d'eau de la pataugeoire située à quelques mètres du groupe.

Une première expertise médicale a révélé que l'enfant possédait au moment de sa mort 0,47 grammes d'alcool par litre de sang et se trouvait donc, en raison de son âge et de son état physique, dans un état proche de l'ivresse. Il n'est pas exclu, selon les enquêteurs, que le petit handicapé ait pu, faute d'une surveillance suffisante, s'emparer d'une des coupes de champagne posées près des verres d'orangeade. Des contre-expertises ont été ordonnées. — *(Corresp.)*

● *La mort de cinq personnes dans un hôpital psychiatrique.* — Le décès d'une des personnes blessées au matin du vendredi 4 mai à l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), porte à cinq le nombre des malades tués lors de la crise de démence d'Ahmed Lahrsaoui (nos dernières éditions du 5 mai).

De nombreuses organisations ont réagi après ce drame. Les syndicats de personnels, notamment à Maison-Blanche, insistent sur le manque d'effectifs dans les hôpitaux psychiatriques. Pour sa part, le Syndicat national des psychiatres déplore *« les conséquences extrêmement graves qui peuvent résulter de l'insuffisance qualitative et quantitative en personnel soignant dans les institutions psychiatriques »*.

Plusieurs jeunes gens écroués après les incidents du 1er mai à Paris.

Après les incidents du 1er mai à Paris, M. René Feneyrou, premier juge d'instruction à Paris, a fait écrouer les 3 et 4 mai cinq jeunes gens. Deux d'entre eux avaient été interpellés au quartier Latin. Il s'agit de M. Daniel Roux-Mollard, âgé de vingt ans, commis boucher, accusé d'avoir participé au bris de la vitrine d'un bar et d'avoir blessé un gardien de la paix avec une barre de fer, et d'un étudiant âgé de dix-sept ans et demi dont le rôle n'a pu être précisé par le patron de l'établissement.

M. Feneyrou a fait écrouer trois autres jeunes gens arrêtés le 1er mai, à 19 h. 10, place de la République : un lycéen de seize ans qui aurait été en possession de deux tire-fonds (longue vis dont la tête est un anneau) et les frères Maurice et Armand Mottal, dix-huit et vingt ans, qui seraient intervenus en faveur de celui-ci avec d'autres jeunes gens.

En revanche, M. Feneyrou a laissé en liberté un garçon de dix-sept ans et M. Eric Wancquier, dix-neuf ans, lycéen. Ils sont tous deux inculpés de violences à agents.

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé pour violences à agent et placé sous mandat de dépôt M. Jean-Pierre Bodet, trente ans, technicien en électronique. Ce manifestant avait été interpellé le 1er mai, à 19 h. 55, rue Beaubourg (3e arr.). Blessé à la jambe, il est actuellement hospitalisé à l'hôpital Bichat.

M. Alain Vernier, premier juge d'instruction, a inculpé de son côté de violences à agent et port d'arme prohibée (un anneau d'acier entourant un foulard) M. Alain Mahé, dix-neuf ans, vacataire de la Ville de Paris, qu'il a laissé en liberté.

● *Voisins irascibles : un mort.* — Un habitant de Sassenage (Isère), M. Gilbert Argoud, cinquante huit ans, a tué d'un coup de carabine son voisin dans la nuit du 3 au 4 mai. M. Stéphane Indorato et sa famille venaient de s'installer dans leur maison en cours de finition. Les deux hommes se querellaient depuis plusieurs mois sur les limites de leurs terrains. Vendredi, vers 1 heure du matin, M. Indorato est sorti avec une tenaille à la main et muni de gants, probablement pour couper une partie de la clôture qui sépare les deux propriétés. Son voisin, qui montait une garde vigilante, l'a tué sur le coup. — *(Corresp.)*

● *Plusieurs détenus des « prisons neuves » de Turin* se sont échappés vendredi 4 mai. Ils auraient quitté les lieux à bord de plusieurs voitures, après être sortis de la prison par une porte secondaire. On ignore s'il s'agit de détenus de droit commun ou de politiques. — *(A.F.P.)*

Un universitaire strasbourgeois est condamné à deux ans de prison pour escroquerie

De notre correspondant

Strasbourg. — Le professeur Pierre Cuer, l'une des personnalités les plus connues du monde scientifique alsacien, a été condamné le jeudi 3 mai, par la deuxième chambre correctionnelle de Strasbourg, à deux ans de prison pour escroquerie, abus de confiance et délit douanier. Il a fait appel.

Il n'a pas fallu moins de quatorze audiences pour éclaircir ce dossier complexe, qui a nécessité près de cinq années d'instruction. Depuis juin 1960, le laboratoire du professeur Cuer était lié à l'Institut de physique et des hautes énergies de l'université de Heidelberg (Bade-Wurtemberg), que dirige le professeur Einz-August Filthuth. L'institut allemand mettait à la disposition du professeur Cuer son ordinateur pour différents travaux de calcul. C'est principalement pour ces heures d'ordinateur que la justice demande des comptes au professeur Cuer. Agé de cinquante-huit ans, M. Cuer est professeur titulaire depuis l'âge de trente-cinq ans.

Le mécanisme de l'escroquerie était le suivant : le professeur Cuer faisait payer par l'université de Strasbourg des services que n'effectuait pas l'institut de Heidelberg, lequel ristournait au professeur Cuer, sur le compte d'une association, une partie du montant de ces heures fictives. Par ce biais, sur 1 138 000 DM (1) déboursés par l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, l'université de Heidelberg n'a encaissé réellement que 388 000 DM. Le reste est allé, pour partie au compte du professeur Filthuth, en Allemagne et en Suisse, et surtout (plus de 750 000 DM) au professeur Cuer par le truchement d'un compte bancaire en Allemagne, au nom de l'Association pour le développement de la recherche et des applications en physique corpusculaire et cosmique, fondée en 1964 au sein du laboratoire du professeur Cuer.

Pour le professeur Cuer, les sommes versées par son collègue allemand à l'A.D.R.P.P.E. devaient servir à la coopération scientifique nationale et internationale, dont la construction d'un accélérateur de particules franco-allemand. Certes, il parait probable que l'universitaire français n'a pas profité pour son usage personnel de ces sommes ; en revanche, il a pu mener un train de vie scientifique fastueux, ne lésinant pas sur les congrès internationaux et recevant royalement ses collègues du monde entier, pour la plus grande gloire de sa réputation.

Le tribunal n'a pas suivi le professeur Cuer quand il a affirmé *« l'important est de faire de la science du moment que l'intendance suit »*.

J.-C. P.

(1) La valeur actuelle du DM est d'environ 2,30 francs.

SCIENCES

L'INDONÉSIE EST INTÉRESSÉE PAR LE LANCEUR ARIANE

Djakarta (A.F.P.). — L'Indonésie pourrait faire appel à la fusée européenne Ariane pour lancer un de ses futurs satellites de télécommunication. Des conversations préliminaires ont eu lieu à ce sujet entre les responsables de l'administration indonésienne des télécommunications (Perumtel) et le secrétaire d'Etat français à la recherche, M. Pierre Aigrain, en visite en Indonésie.

Djakarta doit, en effet, remplacer progressivement ses satellites de télécommunication nationaux Palapa. Les propositions qui seront faites à l'Indonésie ne pourront cependant déboucher que si le coût du lancement par la fusée Ariane est suffisamment compétitif avec celui des Américains et si des conditions favorables de financement, encore à définir, sont trouvées entre les deux parties.

Le Monde

culture

Cinéma

« RETOUR A LA BIEN-AIMÉE » de Jean-François Adam

Jean-François Adam est un romantique. Déjà, dans *M comme Mathieu*, il racontait les errements d'un homme qui abolissait le présent et ne vivait que du souvenir de la jeune fille qu'il avait jadis aimée. Comme son titre élégiaque l'indique, *Retour à la bien-aimée* parle également d'un amour inoubliable, d'une passion à reconquérir. Mais, tandis que Mathieu se perdait dans ses fantasmes, Julien, lui, enfile des gants noirs, s'arme d'un revolver et joue les Fantômas machiavéliques. Ainsi croit-il rentrer en possession de Jeanne la silencieuse, l'incertaine, qui fut sa femme et qui peut-être l'aime encore, du petit garçon qu'elle lui a donné, de la vieille maison où ils vécurent ensemble ; bref, de son bonheur et de ses rêves d'enfance.

A suivre l'intrigue imaginée par Jean-François Adam (en collaboration avec Jean-Paul Carrière, Georges Pérec et Benoît Jacquot), on se dit qu'elle aurait pu séduire Hitchcock. Elle décrit, en effet, un crime presque parfait, et, si l'on connaît le coupable, on ignore quelle sera la nature de son châtiment. Mais, aux malices hitchcockiennes, Jean-François Adam préfère les pudeurs d'un Bresson ou d'un Resnais, les silences et les absences d'une Marguerite Duras. Seuls l'intéressent les mystères du cœur, et le seul trouble qu'il cherche à nous faire partager est celui qui naît des destins inachevés, des rendez-vous manqués, des guérisons impossibles. D'où le caractère ouaté, presque irréel, du récit, ces conversations « blanches » qui ne mènent à rien, ces gestes qui ressemblent à des tâtonnements, d'où ce hiératisme, ce maniérisme de la réalisation, que l'on serait parfois tenté de reprocher à l'auteur et sans lesquels pourtant le film n'existerait pas ou, du moins, serait autre et presque son contraire.

Romantique, mais se méfiant de ses élans : tel est Jean-François Adam. Fiévreux, mais dissimulant cette fièvre sous la froideur apparente d'une mise en scène qui exclut toute spontanéité et frôle l'artifice : tel est son film. Un film qui risque de déconcerter, d'irriter, mais au pouvoir d'envoûtement duquel il est difficile de résister. Car ce qu'on y trouve est très exactement ce que renferme la maison qui lui sert de décor : des fantômes obsédants et tous les poisons de la mémoire.

Renonçant à sa goguenardise habituelle, Jacques Dutronc fait de Julien une sorte de Pierrot pathétique et patibulaire. Par son mutisme et ses regards perdus, Isabelle Huppert exprime l'ambiguïté de Jeanne. C'est Bruno Ganz qui incarne (avec finesse) son second mari. Enfin, dans le rôle d'un policier sceptique et sarcastique, Jean-François Adam s'est amusé à composer un personnage qui ne lui ressemble guère. Si l'on en juge par son film, c'est, en effet, plutôt aux rêveries douloureuses et aux raffinements sentimentaux que semble enclin l'auteur de *Retour à la bien-aimée.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Partition inachevée pour piano mécanique » de Nikita Mikhalkov

« Partition inachevée pour piano mécanique », de Nikita Mikhalkov, sélectionné, à Cannes en 1977, dans la section les Yeux fertiles, où passaient les films les plus « culturels », attire au Cosmos un public déjà fidèle au réalisateur (depuis « l'Esclave de l'amour ») et le lot de Parisiens que le simple nom de Tchekhov remplit d'aise. Cette « Partition » est, en effet, adaptée de « Platonov », œuvre de jeunesse, dit-on, car plus lourde, moins pure, que les autres pièces de l'auteur.

Mikhalkov s'est évidemment méfié du texte original, et tout en conservant une certaine emphase, a supprimé les accents mélodramatiques. Pas de mort dans le film, mais une vacuité et une amertume soulignées. Dans la grande maison bourgeoise entretenue par un parvenu, les sentiments, même quand ils font souffrir, se croisent, s'émoussent en des cris inutiles.

L'ennui décrit — la société d'avant la Révolution n'a que des riens à se dire et s'amuse un peu vulgairement au cours de ses parties de campagne — gagne le spectateur. On n'attend pas une histoire, mais on voudrait savoir de qui et de quoi on parle. Quand on comprend que le donjuanisme et les désillusions de Platonov sont en jeu, il est déjà trop tard, on se laisse surprendre encore par quelques images champêtres, par une dérision inattendue, puis on reste sur sa faim.

CLAIRE DEVARRIEUX.

PRIX JEAN-VIGO 1979 A « CERTAINES NOUVELLES » DE JACQUES DAVILA

Le prix Jean-Vigo du film de long métrage a été décerné le 4 mai à *Certaines Nouvelles*, de Jacques Davila. Ce premier film, encore inédit, d'un jeune auteur, est une chronique des derniers mois de la guerre d'Algérie, dans un milieu de colons français, intellectuels et bourgeois, pris par leurs préoccupations personnelles et brusquement confrontés aux événements historiques de l'indépendance. Il est interprété par Micheline Presle, Roger Hanin, Bernadette Lafont, Martine Sarcey, Gérard Lartigau. Au cours du vote, des voix s'étaient portées sur *Au bout du bout du banc*, de Peter Kassovitz, *A vendre*, de Christian Drillaud, et *les Belles Manières*, de Jean-Claude Guiguet.

Le « Vigo » du court métrage est allé à *Nuit féline*, de Gérard Marx, essai de réalisme fantastique sur les étranges rapports de personnages vrais et les chats qu'ils recueillent.

UN SÉMINAIRE POUR PASOLINI

Un séminaire consacré à Pier Paolo Pasolini aura lieu à Paris les 10, 11 et 12 mai, à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne) et à l'université de Paris VIII-Vincennes, qui en sont les co-organisateurs. Une trentaine de communications d'écrivains, d'universitaires, de critiques italiens et français sont annoncées.

Le 10 : Leonardo Sciascia (Pasolini ou le christianisme comme hérésie), Italo Calvino (les romans de Pasolini), François Wahl (le discours de la perversion), Pietro Citati (Pasolini vingt ans après), Alberto Moravia (Pasolini poète civil), Enzo Siciliano (Pasolini irréconcilié), Philippe Sollers (Pasolini, Sade, Saint-Matthieu), G. Nowell-Smith (Pasolini dans le cinéma). Le 11 et le 12 : M. A. Macciocchi, P. Mertens, G. Scalia, A. Pullberg, R. Dadoun, J. N. Vouarnet, A. Prete, Ch. Buci-Gluksmann, C. Clement, D. Ranvaud, A. Finkielkraut, J. P. Dolle, J. Binde, E. Groppali, D. Bellezza, L. Betti, E. Perella, A. Haa, Th. Smith, P. Schneider, J. Narboni, J. A. Fieschi, F. Bartolini.

Parallèlement, les dessins de Pasolini présentés par Marcelin Pleynet et Giuseppe Zigaina sont exposés à l'Institut culturel italien, jusqu'au 21 mai (de 10 h. à 13 h. et de 15 h. 30 à 19 h., sauf samedi et dimanche).

Expositions

Le rameau d'or de Christian Jaccard

Vers la fin des années 60, en France, une jeune génération s'était posée des questions fondamentales sur le travail de la peinture. Elle voulait la réinventer pour l'intégrer à la pensée contemporaine ; défaire les connotations traditionnelles du tableau, tenu dans le carcan conventionnel de son cadre et en trouver d'autres ; en changer le « support » pour en renouveler la « surface ».

Dans ce groupe, constitué ou non, et qui a évolué diversement, Christian Jaccard occupait une place à part, solitaire et singulière. Il est de ceux dont le travail semble le plus lié à la mentalité magique de la « pensée sauvage », dans le sens que lui donne l'anthropologie de Claude Lévi-Strauss. Il recourt au mythe du feu. Plus exactement à son évocation, travers les traces qu'il laisse, archéologie provoquée de l'acte et de son empreinte.

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris expose des œuvres récentes qui témoignent de cet effort pour se démarquer de la peinture « bourgeoise » traditionnelle. Il y a là, notamment, un ensemble de « toiles » au sens le plus littéral du mot, toiles sans cadre, toutes molles et suspendues aux cimaises qu'elles recouvrent parfois du plafond au sol, tripées et pleines de plis et de replis dont la couleur suit et dessine les accidents. Dans ces peintures, apparemment pas de compositions volontaires, ni de formes ou de couleurs opposées. Mais des harmonies où la main serait absente, harmonies naturelles, minérales, sidérales et marines.

Car ces toiles, le feu les a peintes. Le changement d'apparence du tableau est commandé par le changement de la façon de le produire. Christian Jaccard teint d'abord ses toiles au pinceau. Ici le rouge sur du jaune, là du violet, ailleurs du vert, du brun... Puis, au centre de la toile, il place l' « outil ». Une pièce de bois, sorte de rameau qu'il entoure de cordon de mise à feu. Il plie la toile, la replie et l'attache. Puis il procède à la mise à feu de ce « rameau d'or » qui, en brûlant, dégage des vapeurs de chlorure de vinyl et altère aléatoirement les couleurs, les parties les plus proches plus intensément que les plus lointaines.

Processus de prélèvement de couleurs et de création de formes qui fabrique des peintures imprévues dont les images flottent entre l'abstraction absolue et l'évocation réaliste de l'action du feu. Il arrive que la nature fasse bien les choses, et le peintre la laisse faire. Mais le coup de pouce donné au hasard est toujours là. Souvent il évoque une réalité venue du musée et les filiations à l'intérieur de laquelle fonctionne l'art de peindre et de dé-peindre de Jaccard. D'abord un peintre ed l'air et de l'esprit comme Rothko dont on retrouve ici, plus que de raison, les bandes horizontales et aussi, par antithèse, dans ces toiles losangées, les dispositions géométriques d'un Mondrian, fondues dans des vapeurs colorées. Il y a ceux-là et il y en a d'autres comme le Fontana des perforations, voire le Monet des Nymphéas. Mais Jaccard ne refait pas à sa manière — ou à la leur — ces schémas connus. Il peint les traces qu'ils auraient pu laisser sur ses toiles, art de connotation qui joue sur des cordes brûlantes, des cordes raides et des nœuds gordiens.

De plus, après avoir changé de « surface », il lui est arrivé ces dernières années de changer plus radicalement de « support ». Il a peint sur des peaux de bêtes dont le cuir vient d'usines de corroyage. Elles n'ont pas la quasi-virginité des toiles, ces peaux. Elles sont significatives par elles-mêmes, trophées d'on ne sait quelle action dont le sens pèse lourd sur le regard. Si les peintures de feu de Christian Jaccard jouent avec la destruction et en quelque sorte avec la mort, celle-ci est tout à fait présente dans ces dépouilles scarifiées à pleine peau, comme marquées au fer rouge. Même « réifiées », transformées en tableaux-objets aux contours de peau de bête, de demi-bête et de quart de bête portant au centre des signes quadrangulaires torsadés, ces peaux calcinées de Christian Jaccard quittent toujours les méandres du musée pour les arcanes de la pensée magique.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres de Christian Jaccard de 1975 à 1978, à l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, présentées par Suzanne Pagé. Jusqu'au 3 juin.

formes

L'ORDRE HUMAIN

Célébrations et commémorations débordent les frontières de la capitale. Tandis que le musée de Pontoise présente les ciels et les paysages de ZOUM WALTER (1902-1974), celui de Saint-Denis inaugure (non, c'est, paraît-il, Valmondois qui a commencé), l'Année Daumier avec quelque trois cents bois et lithographies. Restons pour l'instant à Paris.

Au cœur du Marais (1), c'est à GEORGES GOLDKORN que, deux ans après sa mort (le 10 juillet 1977), justice est enfin rendue. A voir les œuvres de la fin, les trois dernières toiles surtout, on déplore que le destin ait interrompu une carrière en plein épanouissement. Sa peinture devenait, en effet, de plus en plus nette et lumineuse, au fur et à mesure que GOLDKORN progressait sur la voie nouvelle où il s'était engagé, car on ne résiste pas à une nécessité intérieure, après avoir renoncé non sans courage à un art figuratif fort prisé : les personnages exposés justifient cette ancienne admiration. Dégagées peu à peu des nébuleuses pathétiques qui déjà nous ravissent par leur fougue et sincérité, les formes se découpent en aplats de couleurs vives et joyeuses dont les accords chantent. C'est par moments un ballet de disques, solaires ou pas, qui envahit l'espace. Et il n'est pas interdit de déceler une inspiration mystique chez ce peintre authentique qu'il importe de sauver d'un juste oubli.

En art, l'émotion n'a que faire des effusions sentimentales. C'est au contraire à force de haute précision et d'apparente sécheresse que MILLECAMPS y parvient dans ses compositions qui semblent des produits de notre civilisation industrielle. Il ne cherche certes pas à séduire, et on lui en sait gré, bien que, à mon sens, une grande tendresse imprègne ses machines, ses profils d'appareils minutieusement mis au point — lesquels à vrai dire ne correspondent à nul des engins meublant les laboratoires et les usines : ils n'en sont que la transcription symbolique projetée dans l'imaginaire. Ils « vivent leur vie », ces animaux à sang froid, aux armatures parfaitement combinées, respirant par des tubulures dont la nudité se vêt de teintes infinitésimalement dégradées en de rigoureuses subdivisions, fantaisies ou plutôt anti-fantaisies chromatiques progressant par demi-tons — jaune, bleu, ardoise... — jusqu'à ce strident coup de sifflet rouge qui soudain rompt le silence et vous transperce. MILLECAMPS évoque une autre réalité. Que dis-je, il la crée. Rien à voir avec la science-fiction (2).

On revoit toujours avec plaisir, et ce plaisir ne vous est pas si souvent offert, les gravures et les émaux de KROL, son bestiaire hiératique, ses scènes bibliques stabilisées à jamais, son merveilleux usage de l'alphabet hébraïque, son interprétation plastique de la Thora, tout son art stylisé et polychrome (3). KROL a en outre illustré des livres luxueux, *l'Apocalypse*, par exemple, ou le *Thésée* d'André Gide, auxquels s'ajoutent présentement (le trait varie avec la technique employée) une suite de vingt-quatre burins pour *l'Hagada* traités avec le même bonheur : toute une histoire contée avec un sens du sacré qui ôte toute allusion à l'anecdote et la rapatrie dans l'éternel.

Changeons de registre, radicalement, et contemplons la tête de Karl Marx dont, en guise de poils, la barbe et la chevelure grouillent de travailleurs lilliputiens emmêlés. Elle est due à ARSLAN, un peintre turc qui vit à Paris et fabrique lui-même ses couleurs (naturelles) à l'aide de recettes préhistoriques. En « près de six années de jours et de nuits de travail », il a mis en image *le Capital* en trente-deux tableaux qui illustrent les thèses marxistes, la lutte des classes d'hier et d'aujourd'hui (4). D'une facture pseudo-naïve, sciemment élémentaire plutôt, ils sont d'ailleurs reproduits dans un livre (5) qui ne sera peut-être pas inutile à la compréhension d'un texte en effet « capital ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Raph', 12, rue Pavée.
(2) Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice.
(3) Galerie Aleph, 38, rue de l'Université.
(4) Galerie 3 + 4, 46, rue de Seine.
(5) Librairie de la Nouvelle Faculté, 10, rue Casimir-Delavigne.

Musique

Un opéra de Cavalli à Lyon

(Suite de la première page)

Cette conviction, il nous la fait partager dans son excellent spectacle auquel elle fournit une grille de lecture d'autant plus savoureuse que nous avons ainsi le sentiment de le voir avec les mêmes yeux que les courtisans...

Aussi, dans le prologue, assistons-nous à une séduisante transposition d'un célèbre tableau représentant le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Espagne, sous les auspices de Mazarin symbolisé par le Tibre, qui *« apporte à la France l'hommage des quatorze plus grands fleuves européens »*. Puis, dit le texte, *« le roi des Français, sur cette scène et sous les yeux de ses heureux sujets, chausse aujourd'hui le cothurne d'Hercule amoureux »*.

Cavalli, comme d'ailleurs Monteverdi, choisissait ses livrets avec une liberté qui frise ici l'audace. Il en fallait pour célébrer les noces du roi avec les aventures peu édifiantes d'Hercule (Benjamin Britten ira encore plus loin en écrivant *Gloriana* pour le couronnement de la reine d'Angleterre). Qu'y voyons-nous ? Hercule délaisse Déjanire (alias Marie-Thérèse) et s'éprend de Iole (Marie Mancini) qui est de plus la fiancée de son fils, cela avec la bénédiction de Vénus, bien entendu. Mais Junon (alias Anne-d'Autriche), non sans mal, parviendra à faire rentrer Hercule dans le droit chemin. Déjanire fait enfiler à celui-ci la tunique du centaure Nessus, qui doit lui ôter tout désir d'amour pour une autre qu'elle ; moyennant quoi il meurt dans d'affreuses souffrances pour enfin être uni définitivement à la Beauté, autre incarnation de Marie-Thérèse : *« Un Alcide français, le cœur brûlé d'amour, pourra jouir en paix d'une ibérique beauté »*.

Ce résumé schématique saute naturellement à pieds joints, sans péripéties compliquées, amusantes ou émouvantes, prétexte à machineries, à changements de lieu et de style incessants, qui contribuent à la saveur de l'œuvre. A sa faiblesse aussi, car il est bien certain que ce livret sinueux est loin d'avoir la force du *Couronnement de Poppée*. Si Cavalli le décore d'une musique le plus souvent merveilleuse, riche en grands airs, en duos et en ensembles, dont on ne cesse de savourer l'harmonie, la liberté et parfois la poignante beauté (telle la déploration de Déjanire, ou la mort d'Hercule, d'une bouleversante simplicité), l'action dramatique en elle-même est incapable de nous conquérir excepté au quatrième acte.

Mais cela importe peu finalement tant on est à la joie de découvrir une musique toute neuve ; on n'en aura une véritable idée qu'après l'avoir explorée à loisir dans cette tendre et étincelante réalisation de Luciano Sgrizzi, que Michel Corboz a dirigée avec cette intuition, cette finesse et cette spiritualisation de tout le matériau musical, qui caractérisent son talent exceptionnel, à la tête de l'English Bach Festival, des Saqueboutiers de Toulouse, et autres instruments anciens aux sonorités exquises.

Dignité et naturel

Il y aurait trop à dire sur une réalisation d'une justesse rare dans l'adaptation d'un spectacle ancien, tout à fait « dépassé » dans sa conception à notre art contemporain : des machineries simples pour rappeler celles qui, en 1662, rendaient la musique inaudible ; un très beau décor classique à deux escaliers se faisant face (domaines respectifs de Junon et de Vénus) encadrant un panneau changeant à chaque scène pour représenter la grotte du sommeil, la mer démontée, le séjour des Enfers, etc., de superbes costumes dignes du Grand Siècle (tout cela dû au talent de Martin Schlumpf), et puis un jeu d'acteurs d'une dignité et d'un naturel, d'une émotion et d'une malice aussi, qui montre que Martinoty marche sur les traces de deux maîtres en ce domaine, Jean-Pierre Ponnelle et Louis Erlo, lequel justement l'accueille à l'Opéra de Lyon, dont le présent effort apparaît fantastique.

La distribution n'est pas moins éblouissante, mais l'on doit avant tout souligner le mérite de Michel Corboz, de Claire Gibault, des chefs de chant (Germaine Boulard et Serge Gandolfi) et de Dominique Debart, le chef des chœurs, pour avoir obtenu de quasi tous les chanteurs une telle beauté d'intonation et de phrasé, dans ce style si difficile et encore si mal connu.

On ne peut les citer tous, mais du moins l'émouvante Déjanire de Patricia Miller, si douce et noble dans sa profonde douleur, l'exquise Rosanne Creffield (Iole), avec cette voix tendre et belle, transparaissant toujours comme à travers un voile pudique, Victor Braun, Hercule gaillard et désinvolte, qui prend dans la mort une grande stature, Margarita Zimmermann, Junon aux graves de velours, zébrés par la colère ou le triomphe, Keith Lewis, avec cette voix de ténor amoureux broyé par la douleur, sans oublier, dans le personnage comique de Lychas, le désopilant Riccardo Cassinelli, ni, surtout, le petit garçon qui joue et chante avec une justesse et un abattage rares le rôle de l'Amour.

Il faut absolument voir et entendre ce spectacle, aussi important historiquement que parfait esthétiquement, digne d'un festival.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 6, 8 et 9 mai.

■ France Rousselle vient de signer avec la Comédie-Française un contrat de pensionnaire — contrat d'un an renouvelable — qui prendra effet à partir du 1er octobre prochain. France Rousselle participera au tricentenaire de la Maison de Molière et prendra dans « le Malade imaginaire » le rôle de Toinette, qui lui avait valu un prix de comédie au Conservatoire en 1965.

Rock

KATE BUSH AU THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES

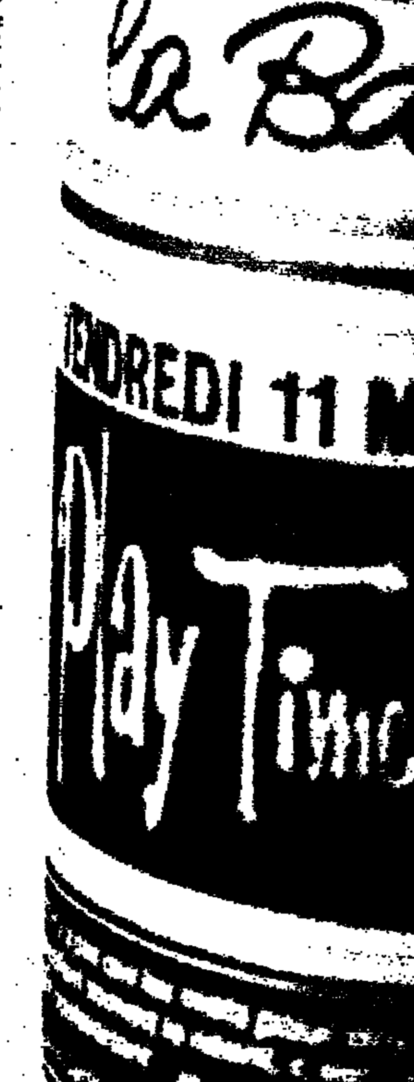
Kate Bush est déjà bien plus qu'une petite étoile qui brille au firmament des stars, elle est en passe de devenir une grande dame de la chanson populaire, à coup sûr la révélation de cette année. Kate Bush a vingt ans et bien plus de rêves dans la tête, comme si l'univers qui la supporte était celui d'une contrée étrangère, inconnue, avec ses instants de réalité et ses envolées éperdues dans l'imaginaire. Cet univers, Kate Bush en a fait son monde, un monde qui se joue des étiquettes, qui se sert du rock l'espace d'un instant et puis s'échappe vers un lyrisme personnel et délicat avec des mélodies en demi-teintes, des atmosphères parfumées de poudre d'argent.

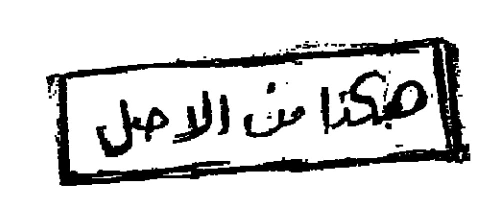
Ses compositions sont autant de petits tableaux qu'elle décrit avec passion, avec toute la beauté qui habite son cœur et son âme, peut-être parce que Kate Bush possède cette particularité d'être plus belle que ses rêves, irréelle, un peu. Il y a trois semaines, elle donnait cinq concerts à guichets fermés au London Palladium, une salle similaire au Théâtre des Champs-Elysées. Un concert de Kate Bush est un moment privilégié durant lequel le spectateur est entraîné dans un tourbillon féerique mettant en scène des décors magnifiques, des costumes évocateurs, qui sont renouvelés à chaque morceau. Et Kate Bush évolue au centre de ce spectacle total comme une fée tour à tour enchanteresse et diabolique.

Entourée de neuf musiciens et choristes, de deux danseurs et d'un prestidigitateur, vêtue de collants et chaussée de ballerines, elle se déguise pour incarner les personnages de ses chansons. Elle est un dangereux pistolero et puis une princesse des *Mille et Une Nuits*, un gangster et un détective privé, une magicienne et un rocker, et elle est Kate Bush aussi. Un micro émetteur sans fil lui permet d'être libre de ses mouvements, de danser avec une grâce infinie, une sensualité parfois effleurée, parfois provocante. Elle est sur scène, partout à la fois, timide et espiègle, fragile et despotique, tendre et percutante, envoûtante, et il est simplement impossible de ne pas succomber sous son charme envahissant, son rayonnement.

Ce spectacle en trois actes, Kate Bush l'a conçu et réalisé de bout en bout dans ses moindres détails avec une imagination folle, un sens de l'inédit remarquable, une liberté et un goût exceptionnels. Et puis elle a cette voix cristalline, suraiguë, tellement fragile et haut perchée que l'on s'attend à ce qu'elle casse et que le mirage disparaisse. Alors, l'instant d'un rappel, on s'évade de son fauteuil pour la suivre en espérant ne plus la retrouver, ne plus jamais la quitter. Et ça marche. — ... W.

★ Le 8 mai, à 21 h., au Théâtre des Champs-Elysées. Discographie chez Sonopresse.





SPECTACLES

Les salles subventionnées

Opéra : Musique de chambre (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : le Barbier de Séville (sam. et dim., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30).
Chaillot : La tour Eiffel qui tue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier : les Deux Orphelines (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
T.E.P. : Qui est Anna Marks ? (sam., 20 h.).
Petit T.E.P. : l'Evénement (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Onzième semaine de guitare (sam., 18 h. 30) ; Nederlands Dans Theater (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, I : Avec ou sans arbres (sam. 20 h. 30). — II : le Roi Lear (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Biothéâtre : Trois visages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Disparitions (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière). — Atelier du Chaudron : le Chant du diamant cassé (sam. et dim., 16 h. et 20 h. 30). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chapiteau du plateau Beaubourg : la Foire aux patrons (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cité internationale, Resserre : Tango (sam., 20 h. 30). — Galerie : Faust (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).

Samedi 5 - Dimanche 6 mai

Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : le Navire Night (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30) ; Ode pour hâter la venue du printemps (sam., 18 h. 30 ; dim., 20 h. 30).
Essaïon, I : Autour de Mortin (sam., 20 h. 30) ; le Silence et puis la nuit (sam., 22 h.). — II : V. Hugo contre la peine de mort (sam., 20 h. 30) ; Au bois de mon cœur (sam., 22 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Lucernaire, Théâtre noir : le Manteau à coudre (sam., 18 h. 30, dernière) ; Façades (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : la Voix humaine (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; l'Homme de cuir (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Oui (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique : Yes, peut-être (sam., 18 h. 30) ; Macadam quatre étoiles (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; la Liberté d'être fou (sam., 22 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Vie secrète de Walter Mitty (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : Raisin (sam., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Présent : Spectacle Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Grand' Peur et Misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45, dim., 15 h et 18 h. 30)
Studio-Théâtre 14 : Zoo Story (sam., 20 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 15) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : Linceul (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Jacques le Fataliste (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30, dernières).
Troglodyte : Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

La danse

Lucernaire : Charlotte Delaporte (dim., 18 h. 30).
Orsay : Danse-poème de l'Inde (sam., 18 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Watercress Compagnie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale : Ballet de poche (sam., 20 h. 30).
Palais des arts : les Grands Ballets d'Afrique noire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les concerts

Lucernaire : Hommage à L. Durey (Debussy, Honegger, Milhaud...) (sam. et dim., 19 h. 30) ; K. G. Cleary, M. Freudentheil, C. Duarte (Persichetti, Wilder...) (sam. et dim., 21 h.).
Conciergerie : les Ménestriers (musique du Moyen Age et de la Renaissance (sam. et dim., 17 h. 30).
Salle Gaveau : Trio de Trieste (Schumann, Ghedini, Beethoven) (sam., 17 h. 15).
Espace Cardin : B. Cook (Gershwin, Rodgers, Berlin...) (sam., 20 h. 30).
Radio-France, grand auditorium : Solistes de Radio-France (Weber, Masson, Schumann) (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : F. Cambreling, H. Derrien, P. Xuereb... (Ibert, Debussy, Roussel...) (sam., 18 h 30).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble Caravassilis (Mozart) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : Ensemble instrumental Anonymus (musique de la Renaissance) (sam., 21 h.).
Salle Pleyel : Tournois du royaume de la musique (dim., 15 h. 30).
C.I.S.P. : Orchestre parisien, dir. E. Damais (Mendelsshon, Glück) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame : G. Litaize (Bruhns, Pachelbel, Couperin...) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Sextuor de clarinettes Leblanc (Jolivet, Stamitz, Weber...) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : C. Wells, A. Bedois (Purcell, Carreira, Heredia...) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : G. Mélisande-Chauveau (Ravel, Messiaen, Schumann, Moussorgski) (dim., 17 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Campagne-Première : Impression (sam. et dim., 18 h.) ; Guem et Zaka (sam. et dim., 20 h.) ; Roberto Darvin (sam. et dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards : F. Bréant, F. Blanchard, P. Arroyo (sam., 20 h. 30) ; Kalaparusa Ahra Difda (sam., 22 h. 30).
Gibus : les Fêlés (sam., 22 h.).
Golf Drouot : Argus (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : René Franc Orchestra (sam. et dim., 22 h.).
Stadium : Lee Konitz, Martial Solal Quartet (sam., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Kate Bush (dim., 20 h. 30).
Troglodyte : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe (sam., 20 h.) ; M. Lobko (sam., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. : la Belle et la Bête, de J. Cocteau et R. Clément ; 18 h. : la Mariée des Andes, de S. Hani ; 20 h. : Cancan, de W. Lang ; 22 h. : Gervaise, de R. Clément. — Dim., 15 h. : Courts métrages du Canada ; 18 h. : les Maudits, de R. Clément ; 20 h. : Mio, de S. Hani ; 22 h. : The Turning Point, de H. Ross.
Beaubourg, sam., 15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur ; 19 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 21 h. : Tendresse ordinaire, de J. Leduc. — Dim., 15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : l'Aurore, de F. W. Murnau ; 19 h. : le Baiser, de J. Feyder ; 21 h. : Mon oncle Antoine, de C. Jutra.

Les exclusivités

ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ARBRE AU SABOTS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
ASHANTI (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Mont-

SPECTACLES

[illegible]

LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e

Les films nouveaux

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE, film américain de A.J Pakula (v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79).

UN JOUET DANGEREUX, film italien de G Montaldo (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) . U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VUE D'ICI, film français de V. Pinel et C Zarifan : La Clef, 5e (337-90-90).

HARDCORE, film américain de P. Schrader (**) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

TORRE BELA, film germano-portugais, de T. Harlan (v. port.) Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE, film français de Raoul Ruiz : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République (805-51-33)

RETOUR A LA BIEN-AIMEE, film français de J.-F Adam : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

GAMIN, film colombien de Ciro Duran (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)

LES TRENTE-NEUF MARCHES, film anglais de Don Sharp (v.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysée, 8e (359-49-34) Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) V. f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

CYCLONE, film américano-mexicain de René Cardona (v. f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

[illegible]

Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA MADRIGUERA (Esp.), v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MARTIN ET LEA (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MESSIDOR (Suis.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22)

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)

PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (F.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

QUINTET (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-

[illegible]

Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER, (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23 ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e 828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Carrie (sam.) ; les Gens de la pluie (dim.).

J. LOSEY (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55) : Accident (sam.) ; le Messager (dim.).

F. FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h : la Dolce Vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Juliette des esprits ; 20 h. : Fellini-Roma ; 22 h. : Satyricon.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : les Héroïnes du mal (sam.) ; Ils sont grands ces petits (dim.).

J. BOND (v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Vivre et laisser mourir (sam.) ; l'Homme au pistolet d'or (dim.).

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14)) (v.o.), I, 13 h. : Barberousse ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Casque d'or ; 20 h. (+ S 24 h. 30) : Cabaret ; 22. h. 15 : Orange mécanique. — II, 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. : Pourquoi pas ? ; 20 h. : Easy Rider ; 22 h. (+ sam. 24 h.) : Midnight Express.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), 15 h. 30 : Tex Avery Follies ; 17 h. (sf Mar.) : Jeux interdits ; 18 h. 30 (sf Mar.) : le Graphique de Boscop ; 20 h. 30 (sf Mar.) : la Vallée ; 22 h. 30 (sf Mar.) : Heat.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), 14 h. : Pourquoi pas ? ; 16 h. : le Jardin des Finzi Contini ; 18 h. : Pierrot le Fou ; 20 h. : De l'influence des rayons gamma... ; 22 h. : Mean Streets.

HITCHCOCK (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : les Amants du Capricorne (sam.) ; la Mort aux trousses (dim.).

ELVIS PRESLEY (v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

CARNET

Décès

— Groisy, Annecy, Paris.

M. Bernard Daviet,
M. et Mme Michel Daviet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Daviet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. François Mugnier et leurs enfants,
M. Joseph Nicollin, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Eminet, Romanit, parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles DAVIET,
greffier honoraire au tribunal d'Annecy,
officier de réserve,
ancien déporté résistant,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,

survenu à Annecy, le 3 mai 1979, dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques seront célébrées, le samedi 5 mai, à 15 heures, en l'église de Groisy (Haute-Savoie).

4, rue du Collège-Chappuisien, 74000 Annecy.

— Mme Jean Grasset,
M. et Mme Bernard Grasset et leurs enfants,
M. et Mme René Suel et leurs enfants,
Mme Marie Grasset,
M. et Mme de Nas de Tourris et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Grasset, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRASSET,

survenu, le 3 mai 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 5 mai, à 16 heures, en l'église de Privas.

La famille ne reçoit pas.

5, boulevard de Vernon, 07000 Privas.

— M. Bertrand Motte, ses enfants et sa famille,
très touchés des témoignages de tristesse, de sympathie et d'amitié qui leur ont été prodigués lors du rappel à Dieu de

Mme Bertrand MOTTE,
née Ginette Delacour,

expriment leur reconnaissance émue à ceux qui les ont entourés de leurs présences ou de leurs pensées en cette très douloureuse circonstance.

— Mme Guy Pillion, née Elisabeth Pougault, son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Marret et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Even et leurs enfants,
M. et Mme Luc Thiriez et leur fille adoptive,
Mlle Marie-Dominique Pillion,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Thérèse Pillion,
M. l'abbé Maurice Pillion,
Père Michel Pillion,
Mère Monique Pillion,
ses frères et sœurs,
M. Henry Pougault, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Suzanne Pougault,
Mlle Geneviève Pougault,
M. et Mme Maurice Moreau, leurs enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Guy PILLION,

le 4 mai 1979.

Un service sera célébré, en l'église Saint-Germain de Gagny (Seine-Saint-Denis), le lundi 7 mai, à 11 heures.

L'inhumation se fera le même jour, à 17 heures, dans le caveau familial, à Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue de l'Etang, 93320 Gagny.

— Le président, les membres du conseil d'administration, les membres du comité de direction et les membres du personnel du groupe SIAS-ORSAN,
ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président

Jean-Marie ROELANDTS COPPEE,
officier de l'ordre du Trésor sacré (Japon),

survenu, le 3 mai 1979, dans sa soixante-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu, le lundi 7 mai, à 11 heures, en l'église d'Ochamps (province du Luxembourg, Belgique).

16, rue Ballu, 75009 Paris.

— Mme Robert Sicre et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SICRE,
directeur honoraire de la Banque de France,

leur époux et père,
survenu, le 2 mai 1979, à l'âge de soixante-sept ans, à Paris.

Le service religieux, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (88, rue de l'Assomption, Paris-16e), sera célébré le mardi 8 mai 1979, à 14 heures.

17, boulevard de Montmorency, 75016 Paris.

Anniversaires

— Pour le trentième anniversaire du décès de

Charles DANCET,
cofondateur de « l'Allobroge » (1919),
administrateur directeur général (1923-1937),
président-directeur général (1937-1949).

Une pensée pieuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu, le 8 mai 1977, de

Mme André TEXIER,
née Anne-Dominique Cros,

une messe sera célébrée, en l'église de Bailly (78), le jeudi 10 mai, à 18 heures.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, lundi 7 mai, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Alain Oscar : « La réparation des dommages causés par les aéronefs à l'environnement ».

— Université Paris-III, mardi 8 mai 1979, à 14 heures, salle Gréard, Mme Monique Domenichino : « Du Chaboiana au Hainteny, étude poétique comparée ».

Communications diverses

— « Paysage d'Israël », soirée folklorique présentée par le Hachomer-Hatsaïr, le dimanche 6 mai, à 20 h. 30, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris-10e (métro Strasbourg-Saint-Denis).

— Conférences de M. J.T. Decaris sur les thèmes : le dimanche 6 mai, à 16 heures : « Les guérisons par la foi existent-elles ? » ; le dimanche 13 mai, à 16 heures : « Les bases immuables d'une science médicale humaine et authentique », 20, passage du Mont-Cenis, à 40 m. du métro Porte-de-Clignancourt.

— Le service acoustique de la Mutuelle générale de la presse et du livre, 29, rue de Turbigo, Paris 75002, organise les 7 et 8 mai deux journées gratuites :
— essais de tous nouveaux appareils auditifs et possibilité d'appareillage,
— réparation des anciens appareils.
Rendez-vous : M. Lecerf, 236-05-88 (sauf samedi).

Visites et conférences

DIMANCHE 6 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le centenaire de Poulbot ».

15 h., devant Saint-Sulpice, Mme Lemarchand : « Les trois mousquetaires à Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., place Valhubert, Mme Vermeersch : « Le Jardin des plantes » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « La Salpêtrière » (Approche de l'art).

15 h. 15, 13, rue Scipion : « Autrefois, les nouveau-nés et l'enfance » (Mme Barbier).

15 h., 23, quai Conti : « Institut de France » (Mme Camus).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 39, quai d'Anjou : « L'île Saint-Louis » (Mme Hager).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (Histoire et Archéologie).

15 h., 1, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (M. de La Roche).

15 h., grille dorée du palais de justice : « La cité mystérieuse » (Paris inconnu).

15 h. 15, entrée principale boulevard de Ménilmontant : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Tourisme culturel).

15 h., entrée du Conseil d'Etat : « Les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier.)

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Alfred Leroy : « La vie aventureuse et passionnée de Robert-Louis Stevenson » (Les Artisans de l'esprit).

LUNDI 7 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 77, rue de Varenne : « Exposition Rodin et l'Extrême-Orient ». (Approche de l'art).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « Saint-Denis, nécropole des rois » (Arcus).

15 h., métro Cité : « Le Palais de Justice » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., devant la poste : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 14 h. 45, 23, quai Conti, M. André Leroi-Gourhan : « La condition humaine à la lumière des millénaires de la préhistoire » (Institut de France).

18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, MM. J. Boudarais, R. Chevallier, M.-R. Dalien : « Les fumées du Vatican » (Grandes Conférences de Paris).

20 h. 30, école Gerson, 31, rue de la Pompe, M. André Kaspi : « Les persécutions des juifs en France durant la seconde guerre mondiale » (Chrétiens et juifs de France).

SPORTS

L'interdiction de la tournée des Springboks

La décision du gouvernement français de s'opposer à la venue des rugbymen sud-africains — les Springboks — continue de provoquer des réactions. Tandis que M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, qui avait lancé l'invitation, regrette que l'on interdise la venue des Springboks alors que la France fait commerce avec l'Afrique du Sud, M. Jean-Marie Le Pen, ancien vice-président du comité Pierre-de-Coubertin, exige « la démission de M. Jean-Pierre Soisson, ministre des sports, parce qu'il mélange le sport et la politique pour faire plaisir à l'Union soviétique ». *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) demande à M. Soisson* « d'expliquer clairement par quels moyens il compte rendre impossible la tournée sud-africaine ». *Le M.R.A.P. relève aussi que* « le sport raciste sud-africain » *cherche à s'introduire par d'autres voies en France, et il cite le cas du joueur de golf Gary Player, qui doit se produire à Villette-d'Anthon, dans l'Isère, du 10 au 13 mai. Il semble bien qu'à son corps défendant M. Ferrasse, en invitant les Springboks, aura précipité l'isolement de tous les sportifs sud-africains.*

AU TOUR DU GOLF

Même si de nombreuses fédérations continuent d'entretenir de bons rapports avec l'Afrique du Sud, et si en ce moment les championnats du monde de voile ont lieu à Durban avec les représentants des pays qui condamnent pourtant, par le biais du sport, l'apartheid avec le plus de vigueur — Etats-Unis, Suède, Danemark, Grande-Bretagne, France, etc., — rien ne sera plus tout à fait comme avant. Désormais, beaucoup y regarderont à deux fois avant d'aller rencontrer les Sud-Africains ou les recevoir.

Le joueur de golf Gary Player, Sud-Africain et, en outre, thuriféraire de l'apartheid, pourrait s'en rendre compte à ses dépens dans quelques jours en France. Chaque fois qu'un Sud-Africain se produira ici ou là, et au moins pour le temps qui reste avant les jeux de Moscou, les protestations s'élèveront avec plus ou moins de fermeté, selon le côté spectaculaire de chacune de ces participations sud-africaines. Les Springboks, c'est spectaculaire, Gary Player, eu égard à sa notoriété, ça l'est aussi.

Le tout est de savoir quelles formes prendront les manifestations d'hostilité et, pour chaque cas, les moyens d'action des pourfendeurs de l'apartheid. C'est une chose de faire pression sur un gouvernement pour obtenir l'interdiction d'une tournée d'une équipe de rugby, composée de sportifs dits amateurs, pour qui le préjudice de ne pas jouer en France ou ailleurs, en fin de compte, n'est pas très important. C'en est assurément une autre de s'opposer à la venue d'un sportif professionnel qui tire ressource de ses activités, de la même manière, par exemple, que le font les industriels sud-africains en traitant couramment leurs affaires avec la France, sans obstacle aucun. Mais avec, il est vrai, plus de discrétion.

Le problème qui va se poser est de savoir comment, juridiquement, il est possible de réserver le même sort à Gary Player qu'aux Springboks. Sinon en lui conseillant avec « fermeté » de renoncer de lui-même à son tournoi français.

L'exemple de ce qui s'est produit, il y a presque trois ans, en Autriche, est à ce sujet significatif. Juste après les Jeux olympiques de Montréal, en 1976 donc, alors que l'Afrique du Sud était, comme aujourd'hui, dans l'actualité sportive, à cause du boycottage des Jeux par les pays africains, un champion de natation sud-africain, Jonty Skinner, écarté des compétitions olympiques en raison de sa nationalité, battait le record du monde du 100 mètres nage libre. Invité un peu partout, à la suite de son coup d'éclat, Skinner n'avait pas obtenu l'autorisation de nager en Autriche, et il avait même été prié de quitter le pays au plus vite. Parce qu'il était Sud-Africain, et qu'un sportif amateur interdit aux Jeux olympiques — « condamné » individuellement, au même titre que sa Fédération — était considéré comme indésirable.

Or, quelques jours plus tard, avait lieu le Grand Prix automobile d'Autriche. Avec cette fois, dans le lot des pilotes, un sportif professionnel, Jody Scheckter, de nationalité sud-africaine comme Skinner. Les mouvements anti-apartheid qui avaient été, pour une bonne part, à l'origine de l'interdiction signifiée à Skinner de nager à Vienne n'avaient rien pu faire pour empêcher Scheckter de participer au Grand Prix d'Autriche. A l'époque, une subtile distinction avait été établie, de toute évidence, entre l'athlète amateur, représentant théoriquement son pays, et le professionnel isolé ne représentant, tout aussi théoriquement, que lui-même. Scheckter, pourtant, ne porte-t-il pas ses couleurs nationales ? Et, en cas de victoire, ne joue-t-on pas sur les circuits automobiles l'hymne sud-africain ?

FRANÇOIS JANIN.



Le Monde aujourd'hui

A SAINT-LEU

Le registre des réclamations

BEAUBOURG n'est pas encore ouvert. Petit coup d'œil rue Saint-Denis et boulevard de Sébastopol... Tiens, l'église Saint-Leu. Elle est ouverte, elle. J'entre.

Une femme, debout, écrit sur un registre placé sur un lutrin. L'endroit est faiblement éclairé : quelques bougies devant l'autel de la Vierge. J'attends que la femme s'en aille et je lis : *« Mon mari, depuis qu'il a pris sa retraite le 31-12-78, il lui vient un caractère impossible. Il devient méchant, de plus en plus. Ce matin, il m'a disputé, car j'avais accompagné une dame qui était perdue et en reconnaissance m'a fait un petit cadeau. Mon cœur en prend un coup à chaque fois. Je ne demande qu'une chose, que la Sainte Vierge me rappelle près d'elle, car la vie ne m'intéresse plus. »* Signé : Germaine, épouse malheureuse de C. de L.

« Je vous demande la grâce de punir... »

Stupéfait, je feuillette le volume. Vœux et intentions sont rédigés par des mains souvent tremblantes. Livre de cris, de peines, de prières, voire de sommations :

« Permettez à cette famille d'obtenir cette maison qui la réunisse bientôt ;

» Le ciel m'a donné un toit ; maintenant c'est à toi que je demande un contrat de travail, Merci, Maman universelle ;

» Pour tous les couples désunis, pour ceux qui cherchent la foi, pour tous les moines de France et de Navarre ;

» Je vous demande la grâce de punir une mauvaise femme qui nous ah trahy (sic) *et qui est de trais* (sic) *mauvaise foi. Ma bonne, j'ai confiance en vous en nous exauçant. »*

Le 27 décembre dernier, Angel s'adresse à la Vierge, sa complice : *« Pour que nous réussimes le cou* (sic) *et nous sommes très heureux. »*

Celui-ci évoque Jacques Brel : *« Pour tous les hommes qui sont nos frères tellement qu'on n'est plus étonné que par amour ils nous lacèrent (une fois le dos tourné. »*

« Merci pour mon studio. » Mais à côté : *« Que nous trouvions la Lumière et aussi du travail, du logement, par Jésus ton fils. »*

« Oh ! notre Dame, oh ! notre Mère, ayez pitié de nous. Avec l'enfant prodigue, rendez-nous l'espérance et la paix. Les parents. »

Une page entière maintenant : *« Je suis une maman en détresse. Mon fils a eu de mauvaises notes en maths et en anglais. Cela peut lui porter préjudice pour son passage en première. Pendant ses interrogations, protégez-le. Donnez-lui intuition. Que le trimestre prochain ses notes soient bonnes et qu'il ait sa moyenne. Je souhaite que demain, 14-12, réunion avec son professeur qui me donne espoir de le sauver, que j'ai le courage de vivre et qu'elle lui donne des cours* (sic). *D'autre part, je suis désolée, mon cousin ne m'a pas répondu à ma lettre d'invitation ni me téléphone. Je supplie que j'ai de ses nouvelles et que je fasse connaissance.*

» Que ce jour soit le dernier de mon existence troublée.

» Aidez une famille yougoslave en voie d'expulsion. »

Ainsi de suite. Désarroi, désespoir même ? Sûrement. Foi du charbonnier entretenue par des rites et des formules séculaires? Oui sans doute. Registre des réclamations aussi.

En sortant de Saint-Leu, je me dis que, au fond, il y a là matière à un bon « pèlerinage » pour militants et hommes politiques. Je vous assure qu'ils reviendraient de loin. *« Dis, papa, c'est encore loin la révolution ? »*

XAVIER PANON.

SUPERSTITION

Le mauvais œil

« COMBIEN *d'enfants as-tu, mère Fatma ?*

— Ta main, mère Aïcha !

— *Que Dieu te les garde et les préserve du mauvais œil !*

— Et toi, tu en as combien ?

— *Ta main moins deux.*

— Que Dieu te donne longue vie et que tu puisses t'en aller en leur vie !

— *Quel âge a l'aîné ?*

— Il est encore jeune ; il a cinq fois ta main.

— *Ah oui ! Il est bien jeune. « Khamsa sur lui » !*

— Que Dieu te remercie.

— *Et ta fille ?*

— Elle est très malade...

— *Que Dieu la préserve...*

— Elle a une grippe terrible, et puis sa santé, c'est pas très bien...

— *Oui, mon dernier est aussi atteint ; il a eu mal aux dents toute la nuit.*

— Et pourtant je l'ai vu tout à l'heure, les joues roses, je dirai même qu'il est en bonne santé ; que Dieu te le garde !

— *« Khamsa sur lui » ! Mais il ne faut pas croire les apparences. Comme on dit : « Blanchi du dehors, qu'en est-il du dedans ! »*

∴

Dialogue banal, quotidien entre deux mères maghrébines. Le mauvais œil existe. Il faut y croire si on tient à lui échapper. Y croire et aussi ne pas en rire, car il peut être impitoyable. Ces deux femmes n'ont à lui opposer que leur main droite levée au ciel. Le chiffre cinq est ici le chiffre magique, le chiffre qui a le pouvoir d'arrêter l'action imprévisible et ténébreuse du mauvais œil lancé par l'envieux, le voisin jaloux, le cousin malchanceux, l'être mauvais. Une petite grippe devient, dans la bouche de celui qui craint la réaction de l'autre, une maladie grave. La réaction qu'on craint le plus c'est la réjouissance. Si l'autre se réjouit d'un petit mal, que ferait-il face à quelque chose de plus grave ? Il pourrait y porter son œil mauvais et déclencher des catastrophes. Se réjouir, c'est déjà envier, vouloir être à la place de l'autre, l'évincer, cela peut aller jusqu'à la mort.

Il paraît qu'il existe des personnes douées du pouvoir de lancer le mauvais œil. On raconte qu'à Safi une espèce de clochard semait la panique dans la ville. Il était réputé pour porter malheur en général et le mauvais œil en particulier. Les gens changeaient de trottoir quand ils le voyaient venir. D'autres se montraient généreux avec lui pour qu'il les épargnât. Certains l'utilisaient à des fins inavouables. Il se faisait payer cher. Son œil borgne était chargé de quelque maléfice, une espèce de venin qui tue. Il se posait lentement, fixement sur l'être à « démolir ». Le malheur ne tardait pas à survenir. Il pouvait provoquer un incendie, un accident, bref des catastrophes plus ou moins grandes.

Ce superman du malheur n'existe peut-être que dans l'imaginaire des gens. Disons que la superstition est une plaisanterie de l'angoisse. Ce que nous ne comprenons pas, ce que nous ne maîtrisons pas, nous le renvoyons au territoire du magique. Ainsi, contre la brise du malheur, nous n'avons que les cinq doigts de la main (khamsa), une prière, un morceau de bois à toucher, un chapelet à égréner et un peu d'encens.

TAHAR BEN JELLOUN.

NATURE

Les jardins de haute montagne

LA moitié du blé et la quasi-totalité de l'orge, de l'avoine et du maïs cultivés en France servent à nourrir le bétail. Pendant ce temps les deux tiers de la population mondiale souffrent d'une pénurie de céréales et souvent en meurent. Pourtant ce gaspillage occidental d'aliments essentiels n'empêche pas certains jeunes citadins de se livrer avec effort à ce que l'on appelle « l'agrobiologie de subsistance », pour cultiver dans des endroits difficiles ces nourritures que la société donne au bétail.

Pour nous, nous avons repris sans le savoir, une tradition vivace ici, celle des jardins de montagne. A l'époque du nomadisme des granges, encore partiel maintenant, par lequel on faisait manger aux bêtes le foin où il était récolté et remisé, souvent fort loin du village, chaque grange bâtie à cet effet dans la montagne avait, à proximité du tas de fumier, son jardin cultivé qui donnait ainsi de la nourriture (choux, navets, laitues, pomme de terre, potirons...) sur place à l'époque de la fenaison, et l'hiver quand il fallait coucher dans le fenil la nuit, pour traire soir et matin, et redescendre la journée au village avec le lait, des fromages et du beurre. Il y avait alors soit une cabane, soit une cheminée dans la grange même, avec un banc, séparé du bétail par un bat-flanc, pour se chauffer et cuire le repas ; rare cas de cohabitation temporaire avec les troupeaux.

Mais en plus de ce moyen d'avoir de la nourriture sur place, les montagnards s'étaient aperçus que dans ces jardins les choux et les navets poussaient mieux en altitude qu'au village. Rien d'étonnant à cela, puisque l'on sait maintenant que les plantes de la famille des crucifères, à laquelle appartiennent ces légumes, peuvent croître sur les rochers et les éboulis de la montagne, dans la neige et le froid, avec plus de vigueur qu'en plaine. Ici, même les pissenlits poussent toute l'année.

Et nous avons expérimenté cela en défrichant des jardins un peu partout dans la montagne sans route, auprès des tas de fumier, compostés tout seuls en humus avec le temps, des granges en ruine. Nous les avons entourés de barrières de bois, autant pour les protéger des bêtes sauvages que du bétail, souvent plus destructeur, car les sangliers ont assez de glands et de châtaigne à manger dans les bois pour ignorer les cultures humaines. Seuls les blaireaux faisaient des incursions fréquentes dans les jardins du village pour y dévorer les topinambours, dont ils apprécient le goût sucré. Et dans nos jardins perdus dans la montagne, les navets et les choux poussent sous la neige tout l'hiver dans un demi-mètre d'humus qui les tient au chaud Certains jardins avaient même 1 mètre d'humus, le fumier de la grange étant déversé directement dans le jardin au bout de quelques mois.

Le philosophe chinois Tchouang Tseu disait que personne ne connaissait l'utile de l'inutile, mais justement, en Occident, l'écologie redécouvre cet « utile de l'inutile », et ainsi toute une partie de la vie jugée « mauvaise » d'un point de vue étroit est revalorisée. Les herbes dites « mauvaises herbes » trouvent une utilité bénéfique autant en agriculture biologique, où elles servent à confectionner le compost, primordial dans cette technique agricole et aux préparations qui dynamisent et soignent les plantes cultivées et le sol en éloignant aussi les prédateurs, qu'en médecine phytothérapique et homéopathique, et jusque dans l'alimentation, où leurs qualités diététiques sont reconnues complémentaires des plantes cultivées (1).

MICHEL JOURDAN.

(Lire la suite page 20.)

(1) *L'Utilité des mauvaises herbes*, et *l'Agriculture de subsistance* (Edisud). A. Sauvy. *Se nourrir de rien* (Maloine) et *Se nourrir et se guérir aux plantes sauvages* (Tchou). Et pour de plus amples informations sur l'agriculture biologique, l'association Nature et Progrès, 53, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Au fil de la semaine

Deux discours

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

NOUS sommes en train de devenir un pays sous-développé et c'est le moment que nous choisissons pour donner un coup d'accélérateur à l'Europe. Nous entrons volontairement et de plain-pied dans l'Europe allemande : production industrielle, acier, activité économique, commerce extérieur, monnaie. Nous sommes dépassés, dominés par l'Allemagne. Dans dix ans, nous serons une colonie germano-américaine, nous perdrons notre autonomie de décision, la maîtrise de notre stratégie, notre indépendance... Dix ans de recul nous ont conduit là.

Dans le monde du travail, une plaie majeure : le chômage. Si l'on y ajoute les grèves qu'il suscite, l'absentéisme, notre chute de production s'explique. Et puis il y a la concurrence du tiers-monde : notre industrie textile agonise. Les fabricants de Hongkong ou de Corée du Sud paient des salaires de misère, n'ont aucun dispositif de protection sociale, copient nos produits et même nos marques et nous prennent les marchés, allant jusqu'à paraître sans vergogne sur le marché français. Pour quantité d'autres produits qui demandent beaucoup de main-d'œuvre — les transistors, par exemple, — c'est la même chose. Et ce n'est pas fini, ce n'est même qu'un début.

Ce n'est pas fini non plus dans un autre domaine, bien alarmant : les coupes sombres pratiquées dans notre régime de sécurité et de protection sociale. Ce fut, un temps, un bon régime. Il est, nous dit-on, trop coûteux : qui va faire les frais de cette situation, combler le déficit, sinon les assurés sociaux ? Et, de même, ce sont les chômeurs qui font les frais, en définitive, de la récente « remise en ordre » des allocations.

Quand on observe la société française, force est de constater que non seulement des éléments essentiels continuent de se dégrader sans que rien soit fait pour y remédier, mais que d'autres se détraquent, et cela plus souvent par la volonté délibérée du pouvoir et des classes possédantes, qui n'ont jamais eu la vie si facile à côté de quinze millions de « pauvres ».

La mobilité sociale tend à devenir nulle. Quand on faisait laborieusement autrefois le compte des élèves des grandes écoles et des facultés issus de milieux modestes et exerçant des fonctions d'autorité ou de responsabilité, les chiffres n'étaient certes pas impressionnants, mais du moins pouvait-on faire état de quelques modestes pourcentages. Aujourd'hui, rien ou presque : pour « arriver », sortir de sa classe si on le veut, il faut sortir de l'ENA, de Polytechnique ou de Normale, c'est-à-dire, pour la plupart, être un fils de la bourgeoisie. Même les révolutionnaires en proviennent. Pour les autres, on a inventé M. Stoléru et la réhabilitation du travail manuel — entendons-nous bien : dans l'artisanat traditionnel et de préférence folklorique, pas à l'usine, à la chaîne. On comprend que les jeunes — qui d'ailleurs ne trouvent pas d'emploi — se dégoûtent et se détournent du travail.

L'humanisme n'est plus qu'une légende et les finalités productivistes de l'éducation ont achevé de bouleverser les structures d'un enseignement déjà bousculées périodiquement par une foule de réformes inutiles ou dangereuses. Les institutions politiques grincent : le référendum devient plébiscite, l'élection tient lieu d'alibi et, le scrutin passé, le blanc-seing obtenu, le silence retombe pour cinq ans.

Il y a pire. Tous les jours les libertés, tant publiques que privées, reçoivent de nouvelles atteintes. L'énumération en serait fastidieuse. En ce moment le pouvoir a entrepris de limiter, de jeter bas peut-être, le droit de grève des fonctionnaires et agents de l'Etat, en commençant par la télévision, pour des raisons démagogiques évidentes.

Et l'on s'étonne que les Français soient tristes, préoccupés, qu'ils se plaignent, qu'ils aient peur ! Oui, vraiment, la France traverse une période difficile, dramatique même, de son histoire.

NOUS sommes sans doute les seuls à ne pas voir qu'il y a un « miracle français ». Entre 1960 et 1977, notre agriculture a augmenté sa production de 70 % et notre industrie de 115 %. Nous avons, dans presque tous les secteurs, réalisé un extraordinaire effort de modernisation, qui a fait de la France la cinquième puissance économique mondiale et la quatrième puissance commerciale.

Mais nous ne le savons pas. Et nous nous croyons, nous Français, les plus casaniers et les plus réfractaires à la mobilité, alors que nous avons réussi la mutation la plus rapide de toute l'Europe occidentale. Quel autre pays d'Europe compte actuellement parmi ses « leaders » un aussi grand nombre de fils d'ouvriers, de paysans et d'employés.

« Nous avons dans nos usines, affirme Roger Fauroux, moins d'absentéisme qu'en Allemagne et beaucoup moins de journées de grève qu'aux Etats-Unis. » Si tous les pays ou presque, de la Corée du Sud au Mexique, savent maintenant faire des socquettes en nylon, des postes à transistors ou des téléviseurs, seuls les Etats-Unis et la France savent faire des millions de tonnes de blé et les exporter. Seule la France sait à la fois produire une viande de grande qualité et une aussi grande diversité de fruits, de légumes, de vins, sans oublier les fromages. Dans un monde menacé de pénurie, cet « or vert » est un formidable atout.

Notre système de protection sociale contre la maladie et le chômage, bien qu'il soit critiqué par tous et jugé par certains excessivement coûteux, a sans doute évité bien des explosions sociales. « Aucun pays, souligne le docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français, n'accorde à la fois autant de garanties et autant de liberté. »

Malgré tout, ce n'est pas de ce « modèle de sécurité sociale » que les Français tirent leur fierté, mais bien plus de leurs institutions et de leur culture.

Notre modèle culturel, en fait, réside, avant tout, dans notre art de vivre. Un art de vivre fait de gastronomie, de goût de la mode, de souci des apparences, de respect de la vie privée, d'impertinence à défaut d'humour... et parfois même de galanterie (mais oui, il faut lire les sociologues étrangers pour découvrir que la France est l'un des seuls pays au monde où les parents enseignent encore à leurs enfants les « bonnes manières »). Un art de vivre où la discussion (au café du Commerce) et le maniement des idées tiennent une grande place. Souvent, malheureusement, au mépris des faits, mais toujours dans le sens d'une plus grande autonomie de l'individu. Presque toujours au service de l'homme. Et de la liberté.

Cet humanisme enraciné a permis à la France de résister beaucoup mieux que ses voisins européens à la vogue d'économisme, d'industrialisme et d'américanisme de la révolution industrielle. Il explique, en particulier, l'étonnante solidité de la cellule familiale, qui reste toujours selon Laurence Wylie, « l'élément principal et le plus stable de la civilisation française ». Et il donne un grand espoir : que, dans la révolution post-industrielle qui s'annonce, la France soit capable de faire entendre la voix des hommes et de sécréter une nouvelle forme de civilisation.

EN 1978, la Communauté européenne a produit 132 millions de tonnes d'acier, les Etats-Unis 125 millions de tonnes et le Japon 102 millions de tonnes, le Brésil, dont on parle comme d'un nouveau géant de l'acier, n'en a produit que 12 millions de tonnes !

Entre 1974 et 1978, l'emploi dans la sidérurgie a diminué de 16 % en France — mais il a baissé aussi de 16 % en Grande-Bretagne, de 12 % en Allemagne, de 20 % en Hollande, de 24 % en Belgique et de 29 % au Luxembourg. En réalité, vous avez, en France, deux économies qui cohabitent. L'une date d'avant-guerre. Elle est archaïque, mais son importance diminue vite. L'autre est très très moderne, remarquablement efficace et compétitive. D'ailleurs, regardez vos résultats à l'exportation ! Il y a dix ans, personne n'aurait cru que vous réussiriez à équilibrer votre balance commerciale malgré la hausse du pétrole.

M. Michel Debré déplore que l'ancien équilibre entre la France et l'Allemagne soit rompu par le dynamisme de l'Allemagne. Mais c'est une blague ! D'après mes chiffres, qui sont ceux de la Banque mondiale, les Français sont beaucoup plus riches que les Allemands. Les salaires sont plus élevés en Allemagne dans l'industrie, c'est vrai. Mais pas dans le tertiaire. Et le pouvoir d'achat en France est plus élevé. Voici les chiffres : si l'on prend pour base 100 la richesse américaine, la richesse allemande, par tête était de 78,2 % en 1970 et la richesse française se situait à 73,2 %. Six ans après, la richesse allemande avait progressé de 1 point : elle atteignait 79,2 % de la richesse américaine. Mais la richesse française atteignait 79,5 %.

De 1967 à 1973, le produit national brut de l'Allemagne a augmenté de 4,5 % par an. Celui de la France, de 5,7 %.

Depuis ce que vous appelez « la crise », c'est-à-dire entre 1974 et 1977, le P.N.B. de la France n'a crû que de 2,7 % par an. C'est triste ! Mais celui de l'Allemagne n'a augmenté que de 1,5 %.

CES « discours » ne sont pas imaginaires.

Le premier est puisé, pour quelques paragraphes, certaines formules et la plupart des idées, dans des propos, articles et analyses d'hommes politiques et de journaux, propos prononcés et articles parus au cours des deux dernières semaines.

Le second est fait entièrement d'extraits, cités textuellement, d'un important article paru dans « le Figaro » (du samedi 21 avril), sous le titre « Dossier France : positif. Le bonheur d'être Français », par Christine Clerc. Les données relatives à l'Allemagne proviennent de l'article d'Edmund Shillman, directeur pour l'Europe du Hudson Institute, « Oui, il y a un miracle français », paru dans la même publication.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR

Une victime de la détente

« Pendant trente ans, rappelle le quotidien de Boston *THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR, le gouvernement chinois de Pékin a jeté tout ce qu'il pouvait, des obus aux anathèmes, sur le gouvernement chinois de Taipeh. Pour leur part, les autorités de Taipeh se réfèrent encore « à ces bandits communistes ». Tels étaient donc les seuls échanges jusqu'au début du mois de mars.*

» N'y croyant pas tout d'abord, les journalistes occidentaux apprirent que, pour la première fois depuis trente ans, il était devenu possible de téléphoner de Pékin à Taipeh. La tradition est difficile à briser. Et c'est timidement que des voix hésitantes demandèrent à l'opératrice de Pékin, le 8 mars, de leur passer Taipeh. « Quel numéro ? » demanda-t-elle (...). *Je lui donnai celui du Grand Hôtel, car je n'en connaissais pas d'autres (...). Dix-sept minutes plus tard, l'appareil sonna.* « Est-ce Formose ? » *demandai-je.* « Ici le Grand Hôtel de Taipeh », *dit une voix très irritée.* « Est-ce que vous appelez encore de Pékin ? » *J'appris que, en une heure, il avait reçu cinq appels de la capitale communiste de personnes qui, comme moi, ne voulaient pas réserver de chambre. Et cela n'amusait plus le réceptionniste. »*

ARAB TIMES

Le prix de la franchise

« Un jeune homme d'affaires américain et une jeune touriste britannique ont été convaincus du délit d'adultère par une cour du Koweït », relate le quotidien koweïtien *ARAB TIMES.* En fait, ils s'en tirèrent avec des amendes, car personne n'avait porté plainte contre eux et aucun constat n'a été établi.

« Tout est arrivé parce qu'ils ont été trop francs. Ils s'étaient rendus à la police pour une histoire concernant un véhicule. L'officier de police posa des questions de routine : « Vous êtes le mari ? » — « *Non !* » ; — « Pourquoi êtes-vous ensemble ? » ; — « *Parce que nous sommes des amis.* » « Mais vous avez la même adresse ? » — « *Oui !* » — « Vous vivez ensemble ? » — « *Oui !* » — « Vous dormez ensemble ? » — « *Oui !* » *(...).*

» Alors, il leur annonça qu'ils étaient coupables d'un délit criminel et les arrêta (...). »

le pamphlet

Le département des contritions directes

LE PAMPHLET, périodique suisse indépendant — et quelque peu satirique — relate en ces termes un des épisodes de la campagne électorale municipale à Genève :

« La veille du 1er avril, jour banal entre tous, les contribuables ont reçu une enveloppe verdâtre, à l'aspect trop connu, laquelle enveloppe contenait, à première vue, un bulletin de versement (...). Trompé par cette astuce, le destinataire ne manquait pas de décacheter d'une main tremblante le très officiel poulet, pour s'apercevoir ensuite, avec le soulagement que l'on devine, qu'il s'agissait d'un tract politique très officieux, émanant d'un imaginaire « Département des souffrances et contritions » *et d'une non moins mythique* « Administration de l'estampe municipale ». *Par ce moyen éminemment déloyal, l'assujetti apprenait que le programme de la gauche coûterait des millions et lui vaudrait, sans doute, ce treizième bulletin fiscal.*

» De telles méthodes, chacun en conviendra, sont absolument inadmissibles dans une démocratie pluraliste, et il convient de féliciter chaudement le parti socialiste genevois, et son allié, le Parti du travail, pour leur prompte réaction et le beau courage qu'ils ont manifesté tous deux, en n'hésitant pas à déposer plainte pénale contre inconnu, auprès du procureur de notre République et canton. Lequel procureur, bien que stipendié par le grand capital et l'impérialisme américain, a immédiatement donné la suite qui convenait à cette gravissime affaire et lancé ses plus fins limiers sur la piste encore toute chaude des coupables. »



Une information trop « macho »

« L'information tend à devenir de plus en plus « macho », écrit *L'ESPRESSO,* l'hebdomadaire italien de centre-gauche. Le journal précise que cette dénonciation est le fait du Mouvement de coordination nationale des journalistes durant son congrès à Naples, qui avait pour thème : « La passivité des femmes dans l'information ».

« La difficulté d'informer les femmes s'accompagne » d'une présence rarissime des femmes dans les journaux » méridionaux. En Sicile, 2 % seulement des journalistes » sont des femmes, alors que dans les Pouilles aucune » femme n'a une carte de presse », ont déclaré certains journalistes napolitains. »

L'ESPRESSO a tenu à préciser que, *« parmi les thèmes retenus, une étude portera sur le langage de palais et sur la manière de présenter à la femme une information, pour qu'elle soit non seulement lue, mais aussi comprise. »*



Une histoire affreuse

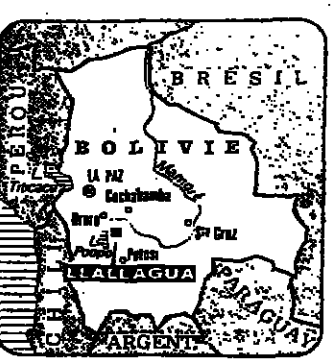
La *FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW,* éditée à Hongkong, relate l'affreuse histoire suivante :

« Des rapports de Haadyai, en Thaïlande méridionale, annoncent que, ces derniers mois, des bébés assassinés ont servi au transport clandestin de la drogue à la frontière de la Thaïlande et de la Malaisie. La plupart des bébés avaient été enlevés, mais certains avaient été vendus par leurs parents aux trafiquants. On pense que les parents ignoraient le sort qui serait fait aux enfants.

» Après avoir tué les bébés et avoir enlevé tous leurs organes internes, les trafiquants bourraient les corps vidés de sachets d'héroïne et passaient tranquillement la frontière, tels des parents aimants transportant leurs enfants endormis. Les victimes devaient avoir moins de deux ans, pour que leur sommeil prolongé semble légitime, et leurs corps devaient servir moins de douze heures après leur mort, tant qu'ils conservaient des couleurs naturelles. Selon certaines rumeurs, ce mode de transport finit par être connu et les trafiquants durent cesser de l'utiliser. »

Lettre de Llallagua

Domitila, l'espoir envers et contre tout



CE dimanche-là, très tôt le matin, La Paz avait son visage des mauvais jours : maussade, un fin crachin voilait les hauteurs de la ville, l'Illimani se masquait d'une lourde chape grise, et, dans les ruelles escarpées, les Indiennes au chapeau melon et aux jupes multiples prenaient l'allure d'apparitions fantomatiques. Pourtant, à El-Alto, au sortir de l'autoroute toute neuve, le haut plateau semblait vouloir ôter ses oripeaux de pluie et, au passage, le Huayna Potosi nous gratifia même d'un éclair de soleil sur l'incandescence de son front de neige immaculée. Des trouées d'un bleu intense s'effilochaient dans les nuées le long de la Cordillère royale, sur la route qui mène au lac sacré, le Titicaca.

Aujourd'hui cependant, le but était autre : Llallagua, au-delà d'Oruro, dans la région plus haute et plus désertique, plus dure aussi, de Potosi. Llallagua, là où bat le cœur de la mine bolivienne, Siglo XX et la combativité ardente de ses mineurs. Mais Llallagua, c'est aussi le nom quechua de la divinité de la pomme de terre — un tubercule double, un peu plus volumineux qu'à l'ordinaire, dont la présence assure une bonne récolte au cultivateur. C'est par analogie que la montagne a reçu cette appellation, bien avant la conquête espagnole. Et, de fait, la double montagne qui élève ses pentes jaunes et grises au-dessus du village peut faire songer à quelques jumeaux magiques.

La route est longue de La Paz à Llallagua : des kilomètres et des kilomètres s'étirent dans un paysage de plus en plus désertique, où la pierre se dénude et devient miroir. Abondantes et précoces cette année, les pluies ont transformé l'Altiplano en une nappe d'eau sur laquelle surnagent la route et quelques maisons disséminées aux abords. Les champs sont noyés, à perte de vue, le bétail a disparu. C'est uniquement plus tard, au-dessus de 4 000 mètres, sur les flancs ocre des collines pelées qui bordent le chemin pierreux vers Llallagua, que des troupeaux de lamas feront leur apparition. Les rios grossis qui enjambent la route jouent aux torrents, et il faut longuement chercher le gué avant d'engager une traversée toujours aléatoire.

NULLE part au monde un paysage minier n'offre au regard une étincelle de repos : partout, la mine est dure aux hommes, et la peine qu'elle exige la transforme en un lieu de tristesse. Même à ciel ouvert, comme à Chuquicamata au Chili, la mine demeure austère, hérissée de métal et de bois. Mais la route de Siglo XX n'est à nulle autre pareille. Il nous semblait avoir atteint un sommet insurpassable, naguère, au pied grisâtre du Cerro-Rico, à Potosi, dans la résignation tranquille des enfants qui couraient sur les scories. Dans l'imagination, Siglo XX ne pouvait être pire. Et pourtant... Cette route qui n'en finit pas de se lover dans le dédale des collines, de monter couleur de pierre à l'improbable rencontre d'un ciel pur, de se glisser à travers cette « puna » sans limite vide d'hommes et de bêtes...

Enfin, des bruits, une fois traversé le méandre fangeux du fleuve et sorti de la tentation mouvante de la boue : une barrière sur la route, rien d'un côté ni de l'autre, juste un contrôle. Puis, incroyable mais vrai, un terrain de golf flanqué d'un coquet « cottage » du plus pur style anglais : pour occuper les loisirs des techniciens étrangers. Et quelques silhouettes qui courent çà et là. Plus loin, un panorama ahurissant au pied d'une montagne de cailloux jaunes et gris, les déchets des puits. Un ruisseau qui court au milieu des masures, une statue aussi altière qu'incongrue à l'homme de la mine, des maisons vertes et bleues sous un ciel très haut, enfin clair. Dans le ruisseau, des hommes, de l'eau à mi-jambe, penchés sur la buée qui monte des tamis, lavent les résidus de minerai. Sur la place encaissée au milieu des cahutes, un marché : les paysans des environs s'entassent autour des éventaires des marchands ambulants. Des lamas aux pattes de devant entravées ont l'air de se demander ce qu'ils sont en train de faire dans cette cohue bigarrée.

Un peu désorientés, nous sentons des regards rapides se poser sur nous... pas un véhicule autre que les camions n'est parvenu à Llallagua depuis deux mois. La maison du syndicat est fermée le dimanche, mais un gosse s'enhardit à nous demander ce que nous cherchons. Il s'offre même à nous conduire jusque chez Domitila. A La Paz, on parle parfois d'elle, en affirmant que depuis que son livre a été publié, elle joue les vedettes et n'est plus guère dans son village... Il n'est pas facile de distinguer les chemins qui serpentent entre les maisons basses des mineurs, en rangs serrés comme pour étouffer l'espace. Des rigoles suintent de partout, la boue envahit les moindres passages libres. Le gamin s'arrête devant quelques planches de bois vermoulu, il frappe. Une fillette entrebâille la porte, oui, Domitila est là.

DANS la cour exiguë, un feu brûle et un gros chaudron fume : c'est la cuisine, à peine protégée par un auvent rudimentaire. Nous entrons dans la maison en courbant le dos, la porte est basse et l'obscurité laisse tout juste deviner une table, un ou deux tabourets, peut-être un lit tout au fond. La seconde chambre, à peine plus éclairée par une petite fenêtre, est entièrement occupée par deux lits de fer, disposés en angle droit. Un espace étroit sert de chemin et donne sur une autre porte extérieure. Au mur, une étagère avec des papiers, des journaux, quelques brochures et livres. Sur l'un des deux lits, deux femmes discutent. L'une d'elles pèle une écuellée de pommes de terre. C'est donc elle, cette « agitatrice notoire », cette femme dont le discours a éclaté comme un coup de tonnerre à la tribune de la rencontre internationale des femmes organisée par l'ONU à Mexico.

Dans la lumière blafarde de la chambre, Domitila apparaît sereine, le regard limpide et les traits fatigués. Elle nous invite à nous installer, et la conversation se noue, comme si nous nous connaissions depuis toujours. Elle nous rappelle le long combat de la mine, car quand Siglo XX éternue, toute l'économie bolivienne s'enrhume. Fer de lance et cœur ardent du mouvement ouvrier bolivien, cette mine dont le nom a fait le tour du monde est en réalité quelque part hors du monde. Les conditions de vie ne paraissent pas y avoir changé pour les travailleurs depuis que l'obstination d'un Patiño au début du siècle poussait cet étrange pionnier à la recherche de la richesse. Son opiniâtreté a certes été récompensée, puisqu'il est devenu le « roi de l'étain », mais les mineurs qu'en ont-ils de plus ? La mine bée de ses ouvertures à flanc de montagne et, insatiable, suce la vigueur des hommes.

DOMITILA parle, elle dévide la litanie des injustices, reprend la liste des victimes, précise les détails de l'exploitation, raconte la peur qui persiste avec la présence oppressante des troupes dans les districts miniers, et dit avec les mots les plus simples la malédiction de la misère qui pèse de génération en génération sur ceux qui font la richesse de la Bolivie. Un mineur — ils sont deux mille cinq cents à travailler au fond à Siglo XX — gagne 38 pesos par jour (moins de 10 F). Dans les faits, aucune assurance ni indemnité en cas de maladie, quinze jours de vacances par an, à condition de ne pas s'être absenté durant l'année, sinon les jours manqués sont automatiquement déduits du congé. Huit heures de travail par jour, tous les jours, en trois équipes : la mine n'arrête pas un instant de produire.

C'est d'ailleurs l'heure où le mari de Domitila rentre, c'est dimanche, mais il revient de la mine. Blanc de poussière, seul son regard émerge de la couche impalpable qui le recouvre tout entier. Il ira se laver dans la cour puis reviendra se joindre à nous. Pour lui, cela fait déjà vingt-trois ans que ça dure, la mine mangeuse d'homme et de santé. Pourtant, sur le papier, un mineur a le droit de prendre sa retraite après quinze ans de fond, ou à cinquante ans s'il le désire. Mais qui donc respecte cette clause ? C'est seulement quand le mineur crache littéralement ses poumons qu'on lui permet à la rigueur de prendre un semblant de repos. Et où aller, quand on a passé toute sa vie dans les corons, à 4 000 mètres d'altitude, au froid si vif du haut plateau andin, et que le corps diminué n'est plus à même de fonctionner ?

Lucide, Domitila est méfiante à l'égard des militaires actuellement au pouvoir. Ils promettent des élections. Peut-être. « Mais ceux qui travaillent n'ont jamais rien gagné par des élections. Depuis cent cinquante ans que la Bolivie est indépendante, toutes les tendances se sont succédé au gouvernement : civils et militaires. Mais le peuple est toujours plus pauvre. Des promesses, on en a entendu de toutes les couleurs. Le peuple est fatigué, les mineurs se battent pour mieux vivre, et on nous massacre. Et les paysans sont encore plus mal lotis que nous. Il faut qu'on s'unisse, pour faire entendre notre voix.

» Que voulez-vous, les politiciens de La Paz vivent dans un autre monde, comme les exilés boliviens que j'ai rencontrés à Mexico. Ils parlent de leur bon peuple, de leur classe ouvrière, et de nos souffrances. Mais quand il faut se battre, c'est nous qui encaissons les balles et la répression. Les mineurs, eux, ils n'ont pas les moyens de s'exiler. Le peuple non plus. Alors, il faudra bien un jour nous écouter, et nous entendre. En Bolivie, rien n'est stable et tout change. Pour nous cependant, la vie quotidienne a toujours cette couleur de grisaille, et il est des jours où il est bien difficile de ne pas sentir son impuissance, même si on ne veut pas désespérer. Le seul moyen, c'est encore de se battre... »

AU crépuscule, nous avons quitté l'humble chambrette où s'étaient succédé tout l'après-midi des mineurs et des femmes de mineurs, la « maison » où s'entassaient treize personnes, Domitila et son mari, ses enfants, sa belle-sœur et les siens, la grand-mère et le chat. Ce jour-là, Domitila ne savait pas encore que son livre avait été publié en français. Vedette sans le savoir, elle ignorait que son nom était devenu, ailleurs, au-delà des frontières, synonyme de courage exemplaire. De tout son être, elle espérait seulement qu'un jour les siens connaîtraient un sort meilleur, plus juste, et elle ne voyait d'autre voie que la lutte, une lutte infatigable, harassante, pour que ce cri soit entendu. Dehors, l'eau et l'air se mélangeaient en une brume poudreuse, les marchands avaient plié bagage, un trio d'Indiens musiciens faisaient planer sur la place du marché une mélopée lancinante qui s'efforçait de dire toute la détresse de ce monde hors du monde, avant que ne vienne le silence de la nuit.

CLAUDE B. LEVENSON.

★ *Domitila, Si on me donne la parole...* Coll. « Actes et mémoires du peuple », Maspero, Paris, 1978.

DIMANCHE DANS LE MIDWEST

Ce soir, John et Lorraine reçoivent

AU centre des Etats-Unis, loin des pôles d'attraction et d'innovation, que sont New-York et la Californie, se trouve l'Etat du Missouri. Un pays ondulé et verdoyant, à l'extrémité sud de la région du Midwest ; il est habité par des gens qui se considèrent comme les Américains les plus authentiques. Traditionnels. Assez conservateurs. Terre à terre (la devise de l'Etat, c'est *« Prouvez-le-moi »*). Travailleurs, fiers de leurs biens et du mode de vie qui sont le fruit de leur travail.

John et sa femme, Lorraine, qui habitent la banlieue de la ville de Kansas-City, Missouri, sont typiques. John, dans la cinquantaine, dirige une société qui vend de l'équipement pour le butane et le propane. Lorraine, mère de deux enfants maintenant adultes, est sans profession. Ils ont une jolie maison de sept pièces près de Kansas-City, et une résidence secondaire de cinq pièces au bord du lac des Ozarks, où ils passent presque tous leurs week-ends.

Ce dimanche de printemps, ils sont au lac. C'est un dimanche habituel, à ceci près qu'ils ont aujourd'hui des invités, les parents, le frère et la belle-sœur de John. En l'honneur de leur visite, John et Lorraine ont décidé de donner une réception le soir. Ils ont invité tous les voisins. La journée sera occupée par les préparatifs.

Mais avant de commencer ces préparatifs, toute la famille se réunit pour le petit déjeuner. C'est le petit déjeuner américain traditionnel, avec les crêpes au sirop d'érable, du lard, des œufs, du jus d'orange. Le dimanche, c'est John qui le prépare.

Pendant le petit déjeuner, une voisine arrive avec le journal, le *Kansas-City Star*. Comme tous les journaux du dimanche aux Etats-Unis, il est fait de plusieurs cahiers et pèse au moins un kilogramme. Mais, à l'inverse d'un journal comme le *New-York Times*, on y trouve très peu de nouvelles internationales. Il y a un seul petit article sur la situation au Zaïre, caché à la dernière page de la deuxième partie. Il n'y a pas même beaucoup de nouvelles nationales. On y trouve des faits divers et des conseils pratiques pour la maison, le jardin. Et, bien sûr, les résultats sportifs.

Mais ce manque d'informations ne signifie pas que les gens de l'Etat de Missouri manquent d'opinions sur les problèmes de leur époque.

Le frère de John pose une question sur la crise de l'énergie. *« Nous n'avons pas de crise de l'énergie,* répond John. *Nous avons du gaz naturel en abondance. Le problème, ce n'est pas un manque de sources d'énergie, c'est la politique folle de Carter. »*

John s'inquiète de l'inflation. Lorraine aussi, qui se plaint des prix des denrées alimentaires.

Après le petit déjeuner, les préparatifs pour la réception du soir commencent. Lorraine transfère des glaçons du réfrigérateur dans le congélateur qui se trouve dans une pièce voisine du *family room*, la « pièce de la famille », où John a aménagé un bar. Ce soir, suivant la tradition, c'est lui qui jouera le rôle du barman. Lorraine fera un buffet dans le *living*, le vrai, une pièce qui, dans les maisons américaines modernes, ne sert que pour les réceptions.

Lorraine et sa belle-sœur commencent à préparer les plats pour le soir. Il y aura un jambon, une dinde, des crudités avec une sauce et aussi des plats chauds et des salades, qui seront apportés par les voisines. Pendant ce temps, John va faire le plein d'essence de son bateau à moteur. A son retour, il tond le gazon.

A midi, tout le monde s'arrête pour un déjeuner de sandwichs, de chips et de thé glacé. On se repose un peu, on regarde la multitude de bateaux à moteur sur le lac, les skieurs nautiques.

Après le déjeuner, Lorraine met le jambon au four, John la dinde sur le barbecue électrique.

Vers 17 heures, les vingt-cinq invités de John et de Lorraine commencent à arriver.

On se groupe autour du bar, dans le *family room*, autour du buffet, dans le *living*. Les hommes restent avec les hommes, les femmes avec les femmes.

Les femmes parlent des sujets féminins : les enfants, le décor de la maison, le jardin, les recettes, les prix. Une femme explique la recette d'une salade aux macaroni qu'elle a faite pour la première fois, justement, pour l'apporter à cette réception.

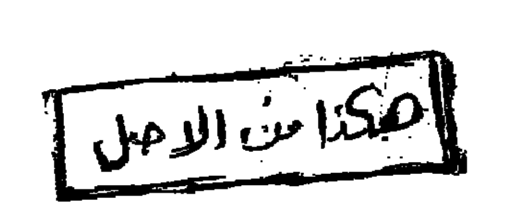
Les hommes parlent de la pêche, des sports, des bateaux, de la façon correcte d'amarrer les docks flottants utilisés par tout le monde sur ce lac.

On remplit et on vide les verres. On remplit et on vide les assiettes. Il y a assez de nourriture pour deux ou trois fois plus d'invités. Mais, cela aussi, c'est dans la tradition. Sans cet excès énorme de nourriture, la réception ne serait pas un succès.

Vers 20 heures, les invités commencent à partir. A 21 heures, il ne reste que les voisines les plus proches. Elles aident Lorraine et sa belle-sœur à mettre les restes dans le réfrigérateur, la vaisselle dans la machine à laver...

Tout le monde s'accorde pour décréter que la réception a été un succès, qu'on s'est bien amusé. Pas de sujets graves, ni de controverse. Seulement la bonne amitié du Midwest. Une réception type, le reflet d'un mode de vie emmailloté dans le confort, inconsciente, naïve, loin des réalités d'un monde plus dur, plus brutal. Et, pour les gens du Missouri, pour John et Lorraine et pour leurs amis, ce mode de vie est la seule réalité. La seule vérité. S'il en existe d'autres, ils ne veulent pas le savoir.

DONNA EVLETH.



RADIO-TELEVISION

« OHÉ LA-BAS ! »

Une bouffée de théâtre

16 h. 20 - 16 h. 55 : trente-cinq minutes casées dans les dimanches d'Antenne 2. Instants pour le théâtre, petite tranche qui coupe en deux les languides après-midi. Entre feuilletons, sports, séries et variétés dominicales : intercalés une bouffée de création, un pari sur le ou les comédiens chargés de défendre et d'illustrer sans autre procédé que leur talent un auteur connu ou pas, le plus souvent pas trop. De porter au petit écran le paradoxe des tréteaux, et les songes de l'écrivain. En coup de vent, l'air surtout de ne pas trop y toucher (à la satanée télévision).

Cette idée de déranger un peu l'ordre tabou des grilles de programmes vient de Jean Capin, responsable des dramatiques proposées par la deuxième chaîne. Il a imposé de « faire court ». Une demi-heure au théâtre, cela n'existe pratiquement pas. Or, existent des textes correspondant à cette durée, peu souvent mis en scène ; en outre, des textes peuvent être écrits dans l'optique de telles adaptations. Des essais de théâtre pour la télévision : mini-dramatiques en quelque sorte, ce que la nouvelle est au roman, le sketch à la pièce en trois actes. Plus difficile l'art de la brièveté...

Avantage ici du genre : il ne suppose pas de trop gros frais. L'impératif, selon Jean Capin, un, deux ou trois comédiens, pas plus. Des décors simplifiés (le théâtre s'accommode de l'abstraction — que vive l'unité de lieu) — douze heures de tournage au maximum. Une grosse journée pendant laquelle la petite équipe doit se tirer d'affaire.

Celle qu'a dirigée Michel Huillard présente ce dimanche *Ohé ! là-bas !*, une œuvre des débuts de William Saroyan, dont la traduction en français a été assurée par Marcel Bluwal. Ce dernier connaît l'argot américain : il l'a transposé subtilement, dans le souci des correspondances. Sans effet de littérature, ni grossièreté imprécise de langage. Comme neutre : impartial avec ces dialogues qui, pour avoir un peu vieilli, n'en sont pas moins émouvants. L'histoire est simple.

Un homme jeune est incarcéré dans une prison provinciale pour un viol qu'il n'a pas réellement commis. Une adolescente, Emily — dix-sept ans, — domestique des geôliers, tendre et solitaire, lui parle. Ils s'aiment. Il la baptise Cathy, compagne des rêves. Il l'emmènera à San-Francisco. Si...

Cathy ne reviendra pas à temps pour le sauver du mari jaloux (Roland Bertin) venu venger sa femme infidèle (Christiane Tissot). Celui qui, de sa cellule, hurlait : *« Ohé ! là-bas ! »* le malchanceux de cette chienne de vie toute entremêlée de compromis, est tué par balles, et n'a que le temps de murmurer à Emily (Cathy) son amour. Il ne la quittera plus, plus *jamais*.

Sabine Haudepin retient son souffle et résiste à des larmes qu'elle sent monter. Elle a prêté son visage encore lisse et pur de toute mauvaiseté, et a trouvé le regard un peu désespéré et confiant à la fois de cette petite Américaine d'une Amérique rude. Elle se transforme en cette Iseut qu'ici Jean-Michel Dupuy regarde intensément. Excellent dans son rôle. Avec sa voix qui, parfois, ressemble comme une goutte d'eau à une autre, à celle de Gérard Depardieu. Avec ses yeux de paumé. Et cette manière un peu dégingandée (un Jean-Luc Bideau frêle) d'être mal dans sa peau, éperdu de tendresse. En dessous, la trame sociale : le drame est d'une autre époque. Demeure l'hypocrisie, la même que dénonçait là-bas William Saroyan.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dimanche 6 mai, A 2, 16 h. 30.

« CINÉMALICES »

Ou comment la vertu enfin triomphe

LA dernière série des « Cinémalices » commence le 6 mai et se poursuit jusqu'à la fin du mois de juin. Ensuite, adieu les images sautillantes, mises en paroles par Pierre Philippe. Pour cette dernière série, présentée par Francis Perrin, Daisy de Galard a extrait des archives Gaumont un feuilleton tourné, en 1913, par Léonce Perret, « l'Enfant de Paris », mélodrame muscié où chaque image est destinée à tirer les larmes et à faire entrer dans la tête des spectateurs les images d'une société modèle.



D'un côté, il y a la grande bourgeoisie — couples unis, domestiques dévoués, — vivant dans la vertu et l'honneur, prêts à donner son sang pour la France. Les hommes sont officiers, se battent dans les guerres coloniales. De l'autre, la pègre immonde et sans foi, qui vit dans la crasse et l'alcoolisme. Pourtant, il suffit qu'un garçon soit infirme — en l'occurrence bossu — pour que Dieu, en compensation, lui accorde le don de la bonté. Et à la fin, malgré sa bosse et sa basse extraction, il sera récupéré par les riches, qui sont généreux et libéraux envers les pauvres méritants. Entre ces deux extrêmes, la masse indéfinie d'une petite bourgeoisie qui travaille pour son compte, sèche, rapace et pas toujours honnête. Du Balzac sans le génie délirant.

Seul, le malheur peut faire se rencontrer ces gens. Il arrive sous forme d'un télégramme annonçant la disparition du colonel de Valen au Maroc. Sa femme meurt de chagrin. Sa petite fille est placée dans un orphelinat à la Dickens. Elle s'évade, tombe dans les mains de la pègre. Heureusement, le bossu en question la protège, aide la police à la sauver et à retrouver son père, miraculeusement revenu en héros.

Comment ne pas pleurer au drame de cette innocente petite tête à claques qui n'arrête de dormir — même quand on l'enlève — que pour embrasser les photos de ses parents, qui sont au ciel, et se jeter au cou du bossu. Cette enfant est la clef d'émotions assez troubles. Victime passive, toujours abandonnée, on la maltraite, on la caresse, ses robes dans les mouvements de ses malheurs, laissent voir des jupons, des petits pantalons, des mollets ronds, tandis qu'elle porte sur les hommes un regard éperdu... C'est la seule touche d'érotisme, et elle est hypocrite. « L'Enfant de Paris » n'a, certes, rien à voir avec du baby-porno. Simplement, on sait bien que la vertu à elle seule est trop austère pour émouvoir. Avec la distance du temps, ces mélodrames sont bien plaisants et naïvement révélateurs.

COLETTE GODARD.

★ Dimanches 6 et 13 mai, A 2, 12 h. 40.

« LES JARDINS SECRETS »

Douleurs énigmatiques

N'IMPORTE qui — un homme, une femme — peut, un jour, commettre, à la surprise générale, un acte qui l'amène devant la justice. Alors, il y a un procès, des témoins défilent. On cherche à comprendre. Mais, les faits rapportés, même en s'additionnant, peuvent-ils traduire la réalité profonde d'un être ? Qui pourra dire « les Jardins secrets » d'Evelyne Bayoux, cette héroïne d'un fait divers criminel ?

« Les Jardins secrets » est le titre d'un film de Jean Marboeuf, réalisé pour la collection « Cinéma 16 » de FR 3, adapté, par le cinéaste et Jean-Louis Bory, d'un roman de Jean-Jacques Gautier « la Femme prisonnière ». Titre qui indique un mystère et, de fait, tout dans cette œuvre est mystérieux et fascinant.

« Voilà un jeune réalisateur qui a le cinéma au ventre », écrivait, en 1973, Jean-Louis Bory, lors de la sortie de « Bel ordure », le premier long métrage de Jean Marboeuf. « Monsieur Balboss » et « Genre masculin » ont confirmé, depuis, ce jugement, ainsi que « Solitudes » (diffusé le 2 novembre 1977) tourné également pour « Cinéma 16 ». Peintre de la solitude, de l'angoisse, de l'amour, de personnages déconcertants avides de bonheur et de chaleur humaine, Jean Marboeuf refuse le naturalisme et la psychologie, empoigne un récit à bras-le-corps et, dans des images éclatées, nous invite à voir ce qui peut exister au-delà des apparences.

Autant dire que « les Jardins secrets » n'a pas la fonction tranquillisante de ces téléfilms français ou étrangers qui, à longueur d'année, transforment le petit écran en usine à rêves dérisoires et miteux. Jean Marboeuf s'est fait un langage ; ce n'est pas un simple illustrateur. Mais FR 3 est la chaîne du cinéma et « Cinéma 16 » un bastion de la création cinématographique en 16 mm. où les audaces sont encore possibles grâce à la politique intelligente d'une direction qui n'est pas uniquement préoccupée des résultats des sondages. Toutes proportions gardées quant à la valeur respective des textes, « les Jardins secrets » est aujourd'hui, par originalité de sa mise en scène, un événement aussi important que le fut, en 1963, « Tous ceux qui tombent », de Samuel Beckett, dans la réalisation de Michel Mitrani.

Félix Leloriot, un artiste peintre et sa maîtresse, Valérie Krebbs, qui ne sont plus des jeunes gens, vivent dans un grand appartement délabré, avec une veuve quinquagénaire, Evelyne Bayoux, dont ils ont fait leur esclave ménagère et amoureuse. Ce sujet est conté par retours en arrière, selon un chronologie brisée. En fait, nous nous trouvons en face de trois êtres plus ou moins blessés intérieurement, liés les uns aux autres comme la plaie l'est au couteau, enchaînés dans un enfer que le sado-masochisme ne suffit pas à expliquer.

L'appartement, avec ses détours et ses pièges, est merveilleusement photographié, l'esthétique raffinée du délabrement ayant une signification baudelairienne. Derrière la porte où le peintre cache ses toiles (vraies ou imaginaires), une surface blanche, comme un écran vide d'images, apporte l'éclat insupportable d'une pureté participant, elle aussi, de ce mystère à trois. Une cuisine encombrée et sale, une chambre au lit défait sentant la fièvre, des pièces en désordre éclairées d'un jour glauque de souffrance, sont les lieux clos d'un drame où un homme et deux femmes s'entre-écorchent. Pour ouvrir les serrures, Jean Marboeuf ne nous donne pas d'autres clés que l'émotion.

Il avait déjà dirigé Alice Sapritch (avec Michel Galabru) dans « Solitudes ». La revoilà porteuse de douleurs et d'énigmes. Alice Sapritch, quoi qu'on en dise, est une actrice imprévisible. Elle a réussi à ne pas se gâcher dans les rôles « alimentaires » auxquels l'a réduite le cinéma des commerçants. Capable, avec son physique, d'aller de la composition d'une mégère à celle d'une victime, de donner dans la caricature comique, elle prend des risques quand cela en vaut la peine et surprend au moment où on s'y attend le moins. Elle est ici une sorte de somnambule tragique, livrée à la passion et à l'humiliation, une « prisonnière » qui porte ses chaînes comme une reine sa couronne. Au fond de l'abîme où elle roule, pantelante, elle garde en elle, pour elle, une part intime qui échappera toujours à la morale, à la justice, à la société.

Comme Sapritch, Denis Manuel et Claire Maurier, qui sont d'excellents comédiens ont remis en cause les images d'eux-mêmes auxquelles le public est habitué. D'une certaine manière, on les découvre. On ne saurait regarder « les Jardins secrets » comme ces spectacles sans âme et de faux prestige qui sont aujourd'hui monnaie courante à la télévision. C'est un film qui trouble. Il nous faudrait beaucoup de ces troubles-là.

JACQUES SICLIER.

★ Mercredi 9 mai, FR 3, 20 h. 30.

LES MATINÉES LIBRES D'ANTENNE 2

Des créneaux pour les entreprises

AVEC une belle assiduité, M. Jean Frydman, président-directeur général de Médiavision, remet en chantier un projet qui avait déjà séduit M. Marcel Jullian en 1975 : utiliser les matinées libres d'Antenne 2 pour faire de la « télévision-service ». Chaque jour de la semaine en effet, entre 9 heures et midi, seule la « mire » de réglage d'Antenne 2 apparaît sur le petit écran. M. Frydman a imaginé de vendre cet espace télévisuel à des entreprises, des associations et autres organismes souhaitant communiquer par l'image avec des *« publics déterminés limités et identifiables »*. Il a créé une société — Télévision communication service (T.V.C.S.) — dont M. Jean Marin, ancien P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a pris la présidence et dont le capital est ainsi réparti : groupe Frydman (dont MM. Jean Marin, Pierre Sabbagh, Pierre Dumayet, Pierre Desgraupes, etc.), 35 % du capital ; le groupe Hachette, 25 % ; l'Agence Havas, 20 % ; la Société générale, 20 %.

Publicité clandestine ?

En quoi consisterait le projet qui, s'il est définitivement accepté par le conseil d'administration d'Antenne 2 (et reçoit le « feu vert » du gouvernement), sera mis en œuvre en octobre prochain ?

Supposons que Citroën-Peugeot souhaite faire, auprès de ses revendeurs, la présentation de son nouveau modèle. La firme automobile confie à T.V.C.S. le soin de « monter » une émission — de sept minutes trente à une heure maximum — pour en faire la meilleure promotion visuelle et sonore. Tous les « mordus » de l'automobile ayant un récepteur de télévision en profitent également.

« De cette manière, trois cent soixante-cinq heures d'émissions supplémentaires seront faites chaque année, précise M. Frydman, *entraînant la création ou la sauvegarde de quatre cent soixante emplois. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour souligner cet aspect du problème que T.V.C.S. ne produira rien : la société sous-traitera avec les maisons de production existantes, dont la S.F.P.*

» Ces émissions seront d'autre part un excellent banc d'essai pour les jeunes réalisateurs de télévision. »

Le comité d'entreprise d'Antenne 2, réuni la deuxième quinzaine d'avril, s'est prononcé en faveur du projet, en demandant que les recettes supplémentaires qui en découleront soient affectées aux œuvres de création télévisuelle de la Société.

D'autres considèrent, au contraire, qu'il s'agit d'une entreprise de publicité qui n'ose pas dire son nom, dont les recettes permettront de crever le « plafond » des 25 % (du budget total des sociétés, y compris la redevance) autorisés par la loi. Ils estiment que cette publicité clandestine sera soustraite du marché français de la publicité, aux dépens des autres médias. D'autres encore mettent l'accent sur la forme insidieuse de détournement du monopole...

L'homme du canal 10

Les responsables de T.V.C.S. se défendent de nourrir de tels desseins et protestent de leur bonne foi. C'est ainsi qu'ils ont prévu d'instituer une commission déontologique (1), chargée de veiller au caractère — non publicitaire et non idéologique — des émissions. Quant au monopole, il y a belle lurette que M. Frydman en prédit l'abolition, grâce à l'avènement des satellites.

Partisan résolu de la télévision privée, M. Jean Frydman poursuit cet objectif, sous diverses formes, depuis près de vingt ans. Dans les années 60, il avait d'abord été l'homme de confiance de M. Bleustein-Blanchet à l'intérieur d'Europe 1 où il dirigeait Régie n° 1, qui contrôlait la publicité de la station périphérique.

Puis M. Jean Frydman fut nommé administrateur délégué de Télé-Monte-Carlo, station faisant partie du groupe Europe 1.

CLAUDE DURIEUX.

(Lire la suite page 16.)

(1) Elle comprendrait cinq représentants de la presse écrite, des délégués de la Régie française de publicité, enfin Antenne 2.

VIDÉO-MAURIENNE

Les tambours du village

« VIDEO-Maurienne — Vidéo bohème » : un slogan pour une télévision sans prétention. Mais, depuis le 15 février, Saint-François-Longchamp, modeste station de sports d'hiver de Savoie — deux mille lits répartis entre Saint-François (1 450 mètres) et Longchamp (1 650 mètres), et huit cents lits en cours de réalisation — possède une quatrième chaîne. Ni T.D.F. ni FR 3 ne semblent s'être souciées, jusqu'à présent, du phénomène.

L'expérience est encore modeste. Mais celle des radios libres ne l'était-elle pas également (1) ? Vidéo-Maurienne ne diffuse que quinze à quarante-cinq minutes de programme par jour et dans un créneau, 18 h. 15-19 heures, qui n'est pas celui des grandes écoutes des chaînes nationales. De plus, les animateurs évitent soigneusement tout sujet polémique, qu'il soit politique ou non. *« Quatre-vingt-dix pour cent des résidents sont là pour faire du ski et se détendre »*, observe Dominique Bruyère. On leur parle de montagne et de loisirs : par exemple, séquence sur le concours de ski qui a eu lieu dans la journée, interview de Jean Béranger sur l'équipe de France de ski, ou celle d'un professeur parisien en vacances sur les traumatismes du genou. Echos sur la vie dans la station : soirée costumée dans un restaurant, d'un moniteur grattant la guitare avec talent, dit-on, dans une boîte de nuit. Informations — service enfin : sur les risques d'avalanche ou la nécessité de prendre une assurance ski. *« Nous sommes tambours du village,* disent Dominique Bruyère et Patrick Nasles. *Nous sommes là pour rendre compte des événements. S'il n'y a rien nous le disons et nous le déplorons. »* Ils ne veulent surtout pas *« faire de l'animation »*, tout au plus encouragent-ils les initiatives.

Une voie délicate

Leur action s'étend seulement sur la station haute : mille quatre cents lits répartis dans une demi-douzaine d'immeubles. Le maire de Saint-François-Longchamp, en tant que syndic des immeubles de Longchamp, a autorisé le câblage de cette partie haute de la station, mais en tant que premier magistrat de la commune a refusé de participer aux frais d'une extension du réseau sur la partie basse (Saint-François).

Les frais de l'opération, 20 000 F, ont donc été pris en charge entièrement par le promoteur, un cabinet grenoblois. Les investissements — achats de matériel, aménagement d'un studio (2) — effectués par Dominique Bruyère et Patrick Nasles) — qui ont constitué à cette occasion une S.A.R.L. — sont plus de dix fois supérieurs. Comment assurent-ils le financement d'un tel lobby ? D'une part, en réalisant des travaux extérieurs : production de courts métrages promotionnels pour des sociétés privées ou traitement de films pour des collectivités. D'autre part, en s'appuyant sur deux commerces, l'un de poteries, l'autre de photo-cinéma, que leurs épouses respectives ont la charge d'exploiter. Ils pensent aussi se donner davantage de moyens — louer par exemple de longs métrages pour les diffuser les jours de mauvais temps — organiser des stages de formation. Ils songent enfin à faire appel au soutien financier des annonceurs, *« En évitant cependant l'agressivité des spots publicitaires, pour recourir au parrainage d'émission »*, précisent-ils. Une voie délicate qui risque fort de marquer les limites de l'expérience et d'accentuer le caractère un peu anecdotique et commercial de Vidéo-Maurienne.

BERNARD ÉLIE.

(1) L'un des deux animateurs, Dominique Bruyère, avait créé en juin 1978 une radio libre dans la vallée de la Maurienne, qui lui valut des tracasseries (recherche par détection goniométrique notamment). Il a émis ensuite pendant les quatre jours du Festival populaire de chansons populaires depuis la mairie de Saint-Jean-de-Maurienne. Sur plainte de T.D.F., Dominique Bruyère a été inculpé, mais le tribunal de grande instance l'a relaxé le 20 novembre 1978 et T.D.F. n'a pas fait appel du jugement.

(2) Le local mis à la disposition de Vidéo-Maurienne se situe dans les sous-sols d'un hôtel-restaurant, le Cheval-Noir, dont le propriétaire est aussi président du syndicat d'initiative.

LE TRAIN FORUM INTER

Un dimanche à Poitiers

Le Train-Forum-Inter a parcouru la France pendant dix-sept jours, du 19 avril au 5 mai : en installant ses studios dans dix-sept villes de province, France-Inter a voulu montrer qu'elle n'entendait pas laisser à FR 3 le monopole de la radio régionale et manifester, face à la concurrence des postes périphériques, sa présence hors de la capitale. Commencée à Caen, la tournée s'est achevée à Lille. Elle avait fait escale, le 22 avril, à Poitiers.

UN dimanche à Poitiers, sans pluie ni soleil, avec du gris dans le ciel, une petite circulation en ville et pour beaucoup un arrière-goût des vacances scolaires qui viennent de s'achever. L'inédit du jour, le Train-Forum-Inter, France-Inter en a tant parlé qu'il a même (un peu) écorché les oreilles de ses amis.

Aller à la gare visiter un train n'a en soi rien d'original, mais cette fois peut-être... Les belles voix de France-Inter ont déjà chanté à Caen, à Rennes et à Nantes les mérites de l'aventure : « un exploit inédit », « un service vrai aux quinze-vingt-cinq ans », « une expérience d'avant-garde ». Et puis, et puis, la promesse de voir les démiurges des ondes, José Artur, Louis Bozon, Jacques Chancel, Thierry Le Luron, Jacques Paugam et Pierre Douglas.

« On voudrait voir Pierre », *ont demandé, l'œil en feu, deux jouvencelles à une aimable hôtesse de l'expédition qui a envoyé les demoiselles vers les voitures-exposition. Elles sont reparties déçues, l'explication fournie (c'est dimanche) ne gommant pas leur amertume. Le train sans ses bateleurs de charme manquait à leurs yeux de beaucoup d'attraits.*

Les autres Poitevins n'ont pas boudé la visite. « Nous avons reçu très exactement à Poitiers trois mille trois cent soixante-trois visiteurs, *m'a dit l'hôtesse, Marie-Claude Masson* ; pour un quatrième jour ce n'est pas si mal. »

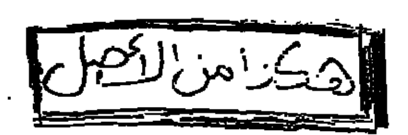
C'était, en effet, presque la réussite. Côté radio, Leslie Bedos et Etienne Fernagut, les deux animateurs de Radio-Forum-Inter, qui diffusait un programme spécifique à l'intention de chaque ville (musique, informations, débats), se sont relayés tout au long de la journée pour bavarder avec les Poitevins qui avaient quelque chose à dire. Certains se sont plaints du manque d'animation culturelle en ville, d'autres ont répété que l'information circulait mal, d'autres enfin sont venus au micro chercher des supports à des projets plus ou moins chimériques.

Si les bavardages ont été aimables, le dernier a sans doute amusé les Poitevins à l'écoute. En fin de journée, Leslie Bedos a reçu deux jeunes gens : Fabrice, vingt-deux ans, Parisien renégat, Poitevin depuis deux ans, et Doudou, Poitevin de plus longue date. Le premier a chanté Poitiers à sa manière : « Poitiers ce n'est rien, *a-t-il dit,* ni la mer ni la montagne, c'est un trou paumé. C'est tout et rien d'autre. » *Il a expliqué ensuite qu'il avait le béguin de la ville, de ses vieux hôtels dont les plus anciens remontent sans doute au quatorzième siècle, de ses rivières et de la verdure de sa couronne. Puis il a chanté ses copains.*

Doudou a dit : « Tout ça est vrai, mais il y a aussi l'envers de la médaille. Ici quand ont veut éviter quelqu'un on le rencontre à chaque coin de rue. »

Il est difficile, en un jour, de découvrir une cité; les animateurs du Train-Forum-Inter le savent. Dans la nuit, ils sont repartis vers Limoges, conscients qu'en dix-huit étapes ils sauraient découvrir une autre France, celle qu'à Paris, avec hauteur et mépris, on nomme la province.

BERNARD HILBERT.



RADIO-TELEVISION

ENQUÊTE SUR LES RADIOS AUX ÉTATS-UNIS

Huit mille radios coexistent aux Etats-Unis. La plupart (90 %) sont des stations commerciales, une frange (10 %) relève du service public. Dans ses deux premiers articles (« le Monde » daté 22-23 avril et 29-30 avril) Jean-Baptiste Blanchemain, animateur de Radio-Joufflu, radio « libre » lyonnaise, a décrit le foisonnement des antennes américaines et montré la complémentarité entre secteur public et secteur privé. Dans la dernière partie de son enquête, il esquisse une comparaison entre la France et les Etats-Unis.

III.— Diversifier ou normaliser

Par J.-B. BLANCHEMAIN

Il serait abusif de présenter le système américain comme un modèle : il a ses faiblesses. La plus évidente est le droit de regard grandissant que se donne la F.C.C. sur le contenu des programmes. Surnommée « Big Brother » par les professionnels, elle exerce la censure par le poids exorbitant de sa réglementation, génère l'autocensure et contrecarre l'esprit d'initiative. Il semble cependant difficile d'éluder quelques remarques nées de la comparaison avec le système français :

— Ici la radio coûte à l'Etat ; là-bas elle lui rapporte. En 1977, au moment où Radio-France employait deux mille trois cents personnes, l'industrie privée du *broadcast* américain en faisait vivre cent cinquante-sept mille.

— La diffusion nationale de nos programmes (télévision ou radios périphériques), en situant très haut le seuil d'accès à la publicité, entraine une concentration de la richesse (ce sont les grosses sociétés qui peuvent se payer cette publicité et raflent ainsi l'essentiel du marché). La diffusion locale des radios américaines, tout en n'interdisant pas la publicité nationale, permet à des entreprises petites et moyennes d'accéder à cet indispensable stimulateur économique. Le système français tend à creuser l'écart entre grosses et petites entreprises, le système américain tend à le réduire.

C'est leur grand nombre qui a obligé les radios américaines à se diversifier, c'est leur petit nombre qui amène les radios françaises à se ressembler, chacune visant le même marché. Comme ce marché n'est autre que l'*ensemble* de l'auditoire potentiel, le programme proposé ne peut être autre chose que le plus petit commun dénominateur des parties qui le composent : de tout un peu et rien à fond.

La spécificité des radios américaines permet aux minorités culturelles et ethniques de cultiver la différence, tout comme leur portée locale en fait de puissants instruments de liaison de la communauté. En proposant au citoyen breton, alsacien ou provençal le même programme, la radio française se fait normalisatrice ; l'une, en diversifiant, enrichit ; l'autre, en normalisant, appauvrit.

L'objection constituée par l'existence des stations régionales *FR 3* tombe devant l'évidence de leur échec. Radios en tutelle, diverticules d'un corps central, privées d'initiative sinon de moyens, elles n'ont de régional que leur adresse. Mais qui est responsable ? La constante similitude de leurs programmes n'est que le résultat fonctionnel du système administratif qui les régit.

A l'inverse, l'expérience américaine permet de compter parmi les fonctions les plus évidentes d'une radio locale indépendante : l'échange à l'intérieur de la communauté, la stimulation économique, la création d'emplois, la création de bénéfices. Ajoutons : l'initiative. Forum rêvé au cours des campagnes électorales, elle est, en temps ordinaire, le lieu de communication privilégié entre la population et ses responsables. Capable de remplir salles de concerts ou salles de conférences, elle est aussi un banc d'essai pour les initiatives et les idées nouvelles.

Monopoles

C'est la presse régionale qui règle actuellement, en France, le sort des radios locales. Elle négocie *son* soutien électoral contre le maintien d'une rente de situation publicitaire menacée par l'arrivée de ces radios. En d'autres termes un monopole en soutient un autre, et c'est la médiocrité qui l'emporte. Nul doute, en effet, que l'arrivée de ces concurrentes aurait obligé la presse quotidienne régionale à une sérieuse remise à jour (présentation, contenu, information), dont son monopole, de fait, la dispense. Le public en pâtit, mais ce n'est certes aucun des pouvoirs (majorité actuelle, monopole de radiodiffusion, presse régionale) que ce système protège qui le lui rappellera.

Quant à défendre France-Inter au nom du service public, c'est la quadrature du cercle : ses programmes sont calqués sur les programmes des stations périphériques. Et alors, deux possibilités :

— Ou bien ils répondent à un besoin réel, et alors pourquoi consacrer la redevance (publique) à faire ce que d'autres font aussi bien avec la publicité (privée) ? Cela revient à faire payer deux fois pour la même chose ;

— Ou bien ces programmes sont indignes, et alors quelle est cette gabegie ?

N'abordons pas, aujourd'hui, la question de la légitimité d'une procédure qui établit un monopole de la radiodiffusion, d'un côté, et permet sa violation quotidienne par trois stations d'importance nationale contrôlées en sous-main, de l'autre.

Indiquons simplement que contester la notion de monopole ne signifie pas forcément être hostile à la notion de service public. Pas plus d'éventuelles radios locales françaises que les actuelles radios locales américaines n'auraient les moyens de financer de véritables programmes culturels ou de recherches (1). C'est là la vocation d'un service public. Mais pourquoi vouloir faire à sa place ce que l'initiative privée peut parfaitement assurer ? C'est un abus de pouvoir et un mauvais calcul. Le service public doit apporter un plus : il doit élargir notre choix, et non nous imposer le sien.

FIN

(1) L'Atelier de création radiophonique (France-Culture), pour ne parler que de lui, est unique au monde.

Les films de la semaine



★ Renée Falconetti dans « la Passion de Jeanne d'Arc », de Carl Dreyer. Dimanche 13 mai, FR 3, 22 h. 30.

● **LES GRANGES BRULÉES, de Jean Chapot. — Dimanche 6, TF 1, 20 h. 35.**

Confrontation d'un juge d'instruction et d'une fermière défendant son clan familial, à propos d'un crime commis dans le Haut-Doubs. Opposition du monde de la ville et de la campagne, fermée sur ses mœurs et ses secrets. Belle description de la région montagnarde aux environs de Pontarlier, prise dans les neiges de l'hiver. Interprétation extrêmement convaincante de deux grands acteurs : Alain Delon et Simone Signoret.

● **NANA, de Jean Renoir. — Dimanche 6, FR 3, 22 h. 30.**

Le Second Empire de Zola et sa courtisane — issue du peuple, — ferment de destruction d'une société vouée à l'argent et au sexe, vus par un Renoir alors fortement influencé par *Folies de femmes*, d'Eric von Stroheim. Rien qui annonce, en vérité, le « panthéisme », le « réalisme français » des années 30. Ce film — qui fut, d'ailleurs, un échec commercial — est traversé de fièvre, de folie, de cruauté. Catherine Hessling, poupée japonaise aux yeux bordés de fards charbonneux, aux gestes saccadés, mène à la danse de mort les hommes couchés à ses pieds. Les acteurs allemands Werner Krauss et Waleska Gert tirent le naturalisme vers l'expressionnisme.

● **JUSTICE EST FAITE, d'André Cayatte. — Lundi 7, A 2, 15 h.**

Ce prestigieux film à thèse — Grand Prix du Festival de Venise 1950 — sur le mauvais fonctionnement du jury français d'assises tel que l'avait établi une loi du gouvernement de Vichy apparaît aujourd'hui comme un mélodrame — d'ailleurs parfaitement efficace — sur les passions humaines de jurés incapables, pour raisons personnelles, de trancher en toute sérénité le cas d'une femme meurtrière par amour. Quels beaux numéros d'acteurs !

● **EMBRASSE-MOI, IDIOT, de Billy Wilder. — Lundi 7, TF 1, 20 h. 30.**

Situation de vaudeville — une substitution de personnes — gaillardement poussée au mauvais goût et à l'équivoque par un Billy Wilder s'acharnant sur les héros dérisoires d'un certain mode de vie américain. La « Wilder touch » déraille un peu, il y a des longueurs, des failles de l'interprétation, mais à l'époque — 1964 — le nombril de Kim Novak orné d'un bijou et les allusions sexuelles extraconjugales déchaînèrent aux Etats-Unis les protestations des ligues de décence.

● **LE RENARD, de Mark Rydell. — Lundi 7, FR 3, 21 h. 25.**

Le roman de D. H. Lawrence, aussi scandaleux jadis que *l'Amant de Lady Chatterley*, n'était plus, en 1967, en réaction contre le puritanisme mais dans le droit-fil d'une libération sexuelle qui commençait à affirmer ses audaces. Racontées sur grand écran, les amours saphiques de Sandy Dennis et Anne Heywood se teintent d'un érotisme de bon goût, mêlé au symbolisme de la nature.

● **LA MISSION DU COMMANDANT LEX, d'André de Toth. — Mardi 8, FR 3, 20 h. 30.**

Dans le cadre toujours spectaculaire de la guerre de Sécession, une aventure de Gary Cooper où l'espionnage au profit des Nordistes, est élevé au rang de vertu patriotique.

● **LE PROFESSEUR, de Valerio Zurlini. — Jeudi 10, FR 3, 20 h. 30.**

Rimini hivernale, brumeuse, où passent des « vitelloni » des années 70. Deux êtres perdus se raccrochant l'un à l'autre, dans la passion, pour trouver un peu de chaleur et de bonheur. Du cinéma-roman, une littérature d'images suggestives et feutrées, où le talent du réalisateur d'*Eté violent, la Fille à la valise, Journal intime*, se manifeste dans ce qui n'est pas précisé, dans la vérité intérieure. Alain Delon et Sonia Petrova admirables.

● **LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT, d'Alfred Hitchcock. — Vendredi 11, A 2, 22 h. 55.**

Décor unique : un appartement londonien — le film est adapté d'une pièce de Frederic Knott. En ce lieu clos, Hitchcock a joué de toute sa virtuosité technique pour montrer à quel point il est difficile de se débarrasser d'une épouse adultère mais riche (pour avoir son héritage), même si on a le génie de la machination criminelle. Une paire de ciseaux fait rebondir le suspense. L'astuce d'Hitchcock est bien de rendre plus intéressant, plus captivant, Ray Milland, le mari pervers, que Grace Kelly, la victime accablée.

● **LA FEMME MODÈLE, de Vincente Minnelli. — Dimanche 13, TF 1, 20 h. 30.**

Le désaccord d'un homme et d'une femme trop vite mariés croît avec les malentendus semés sous leurs pas comme des peaux de bananes. Comédie américaine où se heurtent l'univers sophistiqué de la mode et du spectacle, le monde sans raffinement du journalisme sportif et de la boxe. Menant ses gags souvent « gênants » — la scène des ravioli à la sauce tomate que Dolorès Gray, imperturbable, renverse sur le pantalon de Gregory Peck en plein restaurant — comme les éléments d'une chorégraphie, Minnelli a donné des dimensions sociologiques à ce conflit intime du rêve sentimental et de la réalité. Lauren Bacall est merveilleuse.

● **LA PASSION DE JEANNE D'ARC, de Carl Dreyer. — Dimanche 13, FR 3, 22 h. 30.**

Jeanne devant ses juges. Des visages non maquillés, filmés en gros plan, pour une exploration jusqu'au fond de l'âme. Des décors blancs, quasiment abstraits, et le bûcher de Rouen. On peut lire sur les lèvres des acteurs les mots qu'ils prononcent. Tourné en continuité, ce film muet, rythmé par un texte écrit, est l'œuvre d'un des plus grands cinéastes du monde, le Danois Carl Dreyer, venu tourner, à Paris, à la fin des années 20 et annonçant déjà le « parlant » dans ce récit dépouillé où se rejoignent le mythe éternel de l'innocence assassinée et la grandeur de l'art sacré. Entre Eugène Sylvain, Maurice Schutz, Antonin Artaud et Michel Simon, la prodigieuse Renée Falconetti, réellement tondue, vivant l'itinéraire spirituel de Jeanne, ses certitudes et ses incertitudes, sa peur de la souffrance et de la mort, est restée à jamais l'incarnation de cette héroïne française populaire, dont le rôle a tenté plus d'une actrice, plus d'une vedette. Passé à l'histoire du cinéma, mais matériellement réduit à de rares copies détériorées, ce film sublime, de Dreyer, a été sauvé, restauré, en 1952, par l'historien Lo Duca, auquel on peut bien pardonner une sonorisation musicale discutable, puisque, sans lui, l'œuvre ne serait plus qu'un souvenir.

● **UN MARI C'EST UN MARI, de Serge Friedman. — Lundi 14, FR 3, 20 h. 30.**

Les misères d'une maîtresse de maison en vacances, qui croyait pourtant être bien tranquille avec son mari, célèbre chef d'orchestre d'ordinaire toujours en déplacement. Le charme, la gentillesse et la malice d'un roman « rose » de Frédérique Hébrard, bien transposés. Un film qui s'adresse au public familial.

● **NIAGARA, de Henry Hathaway. — Lundi 14, TF 1, 20 h. 35.**

Un drame de passion et de meurtre dans le décor naturel des chutes du Niagara, dont Hathaway a tiré des effets saisissants. Marilyn Monroe en « femme fatale ». Un de ses rôles les plus étonnants. Dans sa robe rouge, elle apparaît comme le symbole de l'érotisme hollywoodien.

Les enfants et la publicité

UNE MISE AU POINT DE M. LE MENESTREL

M. Philippe Le Menestrel, président-directeur général de la Régie française de publicité, nous prie de préciser que l'étude de la R.F.P. sur les enfants et la publicité télévisée, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 29-30 avril, n'a pas été réalisée à la demande de Mme Christiane Scrivener, mais à la seule initiative de la Régie, et que les résultats de cette enquête (qui porte « sur un aspect très partiel du problème, celui des relations au sein de la famille ») ont été connus « plus d'un mois après que Mme Scrivener eut déposé son pré-rapport sur le problème général des enfants et de la publicité ». (*Le Monde* a rendu compte de ce pré-rapport le 3 avril.)

Écouter-voir

● **TÉLÉFILMS : HISTOIRES INSOLITES. — Samedis 5 et 12, FR 3, 20 h. 30.**

Adaptées par des cinéastes en renom de six nouvelles de l'écrivain américain William Irish, qui inspira notamment Hitchcock (Fenêtre sur cour) *et Truffaut* (la Sirène du Mississipi, La Mariée était en noir), *les six « histoires insolites » proposées par FR 3 se présentent comme autant d'énigmes policières, dans un climat d'angoisse et de mystère.*

Confiée à Pierre Granier-Deferre, la troisième émission de la série, Tu comprends ça, soldat ? *(le 5 mai), conte les retrouvailles d'un soldat, de retour du Vietnam, et de sa fiancée. La quatrième,* Une dernière fois Catherine *(le 12 mai), réalisée par Pierre Grimblat, est aussi l'histoire d'un retour : sorti de prison, Denis a voulu revoir Catherine ; Catherine est morte, Denis est en fuite, la ville gronde. Deux récits noirs, dont les héros marginaux, que la vie a marqués durement, se heurtent à une société hostile. L'univers d'Irish recèle l'humour du désespoir...*

● **ATELIER DE CRÉATION RADIOPHONIQUE : TERRY RILEY. — Dimanches 6 et 13, France-Culture, 20 h. 40.**

Pionnier de la musique américaine que l'on qualifie, faute d'autre terme, de « répétitive », Terry Riley en reste un des représentants les plus inspirés. Mêlant des échos de la musique ancienne baroque, du ragtime et du raga indien dans une musique méditative à l'atmosphère inimitable, il se consacre aujourd'hui à l'improvisation à l'orgue et trouve sur cet instrument une correspondance avec la voix humaine par de subtiles superpositions de fréquences et un jeu accordé à la respiration.

Diffusées dans le cadre de l'Atelier de création radiophonique, les deux émissions de Daniel Caux retraceront l'itinéraire du musicien. Outre des entretiens avec ce dernier, de nombreux documents inédits seront donnés à entendre, allant d'œuvres de jeunesse des années 50 aux récents concerts de Paris, en passant par la pièce pour boucles de bande magnétique, de 1961, Mescaline Mix, *la musique réalisée avec le trompettiste Chet Baker pour un happening au Théâtre Récamier, la composition* Olson III *pour soixante-dix enfants et les Variations de saxophone soprano démultipliées comme en un jeu de miroirs de* Poppy Nogood, All Night Flight.

● **CINEMA : CANNES NOIR SUR BLANC. — Lundi 7 et mercredi 9, A 2, 22 h. 40 et 22 h. 20.**

De 1946 à 1968, le Festival de Cannes évoqué par le journaliste François Chalais, à travers ses propres souvenirs et les émissions qu'il produisait à la télévision, « Cinépanorama » et « Reflets de Cannes ». Du règne des starlettes à celui des réalisateurs, on trouve à la naissance de leur notoriété ou au terme de leur gloire, des noms connus : Brigitte Bardot, Sophia Loren, Michèle Morgan, Jean Gabin, Jane Mansfield, Cocteau, Renoir, Antonioni, Godard...

Cannes est aujourd'hui la plaque tournante du cinéma, un gigantesque marché et, pour ceux qui vivent le Festival, une foire. Mais le 20 septembre 1946, lorsque s'ouvre le premier Festival international du film (c'est le gouvernement de Gaulle de 1945 qui avait décidé cette date), il y a un vrai air de fête.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : PROCÈS À LA TÉLÉVISION. — Mardi 8, A 2, 20 h. 40.**

Sur les effets de la violence à la télévision, on a plus d'intuitions que de certitudes, aucune expérience ne semblant probante aux spécialistes. En attendant d'en savoir plus, on s'en tient implicitement au principe énoncé par le sénateur Jean Cluzel dans son livre Télé-Violence : « Pas coupable ? Peut-être. Innocente ? Sûrement pas. » *Aussi le rapport Peyrefitte recommande-t-il aux chaînes de* « limiter le nombre d'émissions à caractère violent » *ou tout au moins d'en* « retarder la programmation ». *M. Cluzel sera parmi les invités du débat, en compagnie de trois journalistes, d'un magistrat, de Maurice Cazeneuve, ancien directeur général de FR 3, et des représentants de deux « victimes » du petit écran : l'avocat d'un jeune garçon qui s'est pris pour Kojak et la mère d'une fillette violée « comme dans un film ».*

Auparavant, un téléfilm américain aura clairement posé le problème, à l'aide d'une histoire « exemplaire ». Un enfant met le feu à son école et meurt brûlé dans l'incendie. La veille, il avait regardé à la télévision un film : le Pyromane. *Pourtant, le scénario avait été minutieusement étudié et les passages violents supprimés. L'auteur du film, troublé, enquête. Certaines de ses convictions en seront ébranlées.*

● **TÉLÉFILM : LE CRIME DES INNOCENTS. — Mercredi 9, TF 1, 20 h. 30.**

A force de voir de mauvais téléfilms ou de bons films mal doublés — notre lot quotidien — on finit par s'habituer au jeu le plus faux, le plus artificiel, le moins naturel qui se puisse imaginer. A plus forte raison quand il s'agit, c'est le cas ici, d'enfants. Ils jouent toujours mal en règle générale.

Ces gosses de la Butte, ces bons petits diables pas méchants pour deux sous, bonnes billes et bons cœurs, sont mêlés à une stupide histoire d'homicide par imprudence. Le mort était musicien. Célèbre. Sa nièce, pas rancunière, ouvre sa porte à la joyeuse petite bande de cabotins en herbe. Elle les fera chanter. Oui, aussi bien et même mieux que les Petits Chanteurs à la Croix de bois. Lesquels chantent, on les entend, on les voit, comme des rossignols. Si seulement les interprètes, jeunes et vieux, de cette dramatique pouvaient parler aussi juste ! Les parents, eux, sont mauvais sur tous les plans : celui du jeu et celui du caractère. De méchants petits commerçants intéressés, sournois, étriqués et méfiants. L'amour triomphe heureusement.

● **DOCUMENTAIRE : LA BALLADE DE BEN SHAHN. — Jeudi 10, A 2, 22 h. 50.**

Une vieille Ford conduite par un chasseur d'images qui joue le rôle de Ben Shahn, avance au milieu des champs desséchés, poussiéreux, improductifs, tandis que s'égrènent les paroles et les sons de la ballade composée tout spécialement pour le film. La Ballade de Ben Shahn, *c'est aussi, racontée par Bernarda Shahn, la femme de l'artiste, l'histoire d'un peintre et photographe réaliste américain de l'entre-deux-guerres, qui s'associa à un petit groupe de photographes travaillant pour la Farm Security Administration, un organisme gouvernemental dont le but était de montrer le dénuement dans lequel vivaient les habitants des campagnes et des bourgs... C'est l'Amérique au plus noir de la dépression vue par Ben Shahn, qui a pris «* des photos qui hurlaient pour qu'on les prenne *», à travers le Deep South et le Midwest, des photos de gosses mal nourris, de chômeurs et de misère (elles ont été récemment exposées à Paris* (le Monde *du 11 novembre 1978).*

Et c'est un œil d'aujourd'hui qui se greffe sur le Leica de Ben Shahn, la vision de l'Amérique d'un réalisateur de talent, Claude Ventura, qui l'évoque avec les moyens du bord (Teri Wehn Damisch, productrice, ne dispose jamais d'un gros budget pour ses Zig-Zag*). Faut-il le dire ? Tout se passe à quelques kilomètres de Paris ; mais qui s'en rendra compte ? L'illusion est parfaite. C'est très court, très beau, et vaut bien qu'on attende 22 h. 50.*

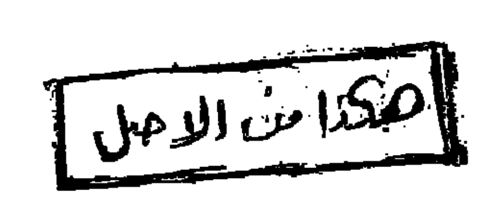
LES MATINÉES LIBRES D'ANTENNE 2

(Suite de la page 15.)

C'est ainsi qu'il eut l'idée, au printemps 1970, d'utiliser un certain canal 10 (bande de fréquences que les institutions internationales avaient attribuée à la principauté de Monaco) pour « arroser » une bonne partie du territoire français avec les émissions de T.-M.-C., grâce à vingt-cinq émetteurs nouveaux (coût : 180 francs du moment). Le projet fut soumis à Georges Pompidou, président de la République, mais ne fut jamais discuté à l'Assemblée nationale.

A l'époque, M. Frydman spéculait sur l'abolition du monopole en 1975, grâce aux satellites de télévision directe. Il avait seulement dix ans d'avance sur une échéance aujourd'hui inéluctable. M. Frydman — qui appartient maintenant au groupe Hachette — s'est adapté aux possibilités de l'heure. Son projet ressemble fort — même s'il lui est antérieur — à celui que M. Jean-Charles Edeline poursuivait avec la vidéo-transmission (à ceci près qu'il s'agissait d'une réception collective en salle). L'ancien patron de la S.F.P. avait reçu l'autorisation — par dérogation au monopole — de faire cette expérience en Auvergne, en 1977, puis une autre application, à partir de l'Empire, pour les services de ventes de Fiat en France (*le Monde* du 6 septembre 1978). M. Frydman ne peut donc imaginer qu'on lui refuse aujourd'hui ce qu'on accordait à M. Edeline hier.

— CLAUDE DURIEUX.



RADIO-TELEVISION

Samedi 5 mai

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Série : Les exploits d'« Arsène » ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ;

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Gérard Lenorman) ; 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers ; 22 h. 35, Sports : Télé-foot 1.



CHAINE II : A 2

17 h. 5, Salle des fêtes ; 17 h. 55, Document de création : Sundance.

L'écologie est devenue une religion aux Etats-Unis. Jean-Pierre Richard a accompagné une expédition où, durant deux semaines, une dizaine d'hommes d'affaires vivent dans les conditions primitives des pionniers. Parmi eux Burt et Mike.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série : Dossiers éclatés (Mort non naturelle d'un enfant naturel).

Comme des reporters cherchant le nœud d'une intrigue, Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet examinent le crime dont fut accusé, en 1905, le marquis Lucien de Nayve, respectable notaire d'une petite ville de province. Pourquoi la marquise a-t-elle attendu dix ans pour faire savoir que son mari a tué l'enfant qu'elle avait eu avant son mariage d'un domestique de ses parents ? L'art de conter des histoires.

22 h. 10, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde (premier épisode, rediff.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (III. — Tu comprends ça, soldat), réal. P. Granier-Deferre.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 25, Musique : La leçon de Slava, de F. Reichenbach.

Reportage à Bâle pendant les cours du maître à de jeunes violoncellistes. Portrait de Rostro, dit Slava. En un mot, Rostropovitch et ses leçons d'amour, de musique.

22 h. 40, Magazine : Cavalcade (Le raid d'endurance).

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Les lundis de l'histoire : la découverte de la France au dix-septième siècle ; 19 h. 30, Pour mémoire... la France minérale : La région Rhône-Alpes (rediffusion) ;

20 h., Nouvelles scènes de la vie future, par D. Kergall ; 21 h. 58, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Jusqu'à 2 heures, journée Carl-Maria von Weber. A 20 h. 30, Concert en direct du grand auditorium : « Sonate opus 39 en la bémol », par A. Marion, flûte, et J. Carbonel, piano ; « Quintette pour clarinette et cordes », par M. Portal, J. Ghesten, A. Moglia, G. Caussé, F. Lodéon ; Quatre lieder, par C. Gayer, soprano, et J.-F. Heisser, piano (Weber) ; « Quintette pour voix, violon, alto, clarinette et piano », par C. Gayer, J. Ghesten, G. Caussé, M. Portal, J.-F. Heisser (Masson) ; « Marchenerzahlungen », par M. Portal, G. Caussé, H. Francesch (Schumann).

Dimanche 6 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Eloi à Paris (12e), prédic. Père Bernard Bro.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Contrebandier de la liberté), réal. M. Camus, avec C. Dauphin, D. Manuel, M. Sarcey, N. Garcia.

Sous la pression de l'opinion publique, l'emprisonnement de Voltaire est commué en exil.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LES GRANGES BRULEES, de J. Chapot (1973), avec A. Delon, S. Signoret, P. Crauchet, C. Allégret, B. Le Coq, Miou-Miou (rediff.).

Crime dans un endroit isolé du Haut-Doubs. Le juge d'instruction soupçonne l'un des membres d'une famille de fermiers. La maîtresse du clan lui tient tête.

22 h. 15, Concert : « Deuxième Symphonie », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite.

12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices.

Lire notre article page 15.

13 h., Quarante ans de music-hall ; 14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : Ohé, là-bas !

Lire notre article page 15.

16 h. 55, Le jardin derrière le mur ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett, réalisation E. W. Swackhamer.

Une sombre histoire de vol de diamants et de secte mystérieuse. La violence de l'Amérique de l'entre-deux guerres telle que l'expriment les romans noirs de l'époque, portés ensuite au cinéma. Mais James Coburn n'est pas Bogart...

22 h. 15, Documentaire : Des hommes (Le bois vivant).

Bûcherons, ébénistes, gardes-forestiers, exploitants, tous ont en commun la passion de leur métier, et du bois.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Le budget d'une famille d'immigrés.

16 h. 30, Prélude à l'après-midi : Les fils de Bach ; 17 h. 35, Magazine : Il n'y a pas qu'à Paris (Regards sur la vie en France) ; 18 h. 20, L'invité de FR 3 : Zouc ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones and his friends, réal. J.-C. Averty.

20 h. 30, Documentaire : Les Mawkens, nomades des mers, de J.-P. Zirn et G. Kiledjian ;

Rencontre avec un peuple de pêcheurs au large de la côte birmane.

21 h. 30, Hommage à David Griffith (courts métrages inédits).

L'auteur du premier long métrage américain Naissance d'une nation. *Le maître du montage.*

22 h., Ciné-regards : « les Sœurs Brontë », d'A. Téchiné.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : NANA, de J. Renoir (1926), avec C. Hessling, J. Angelo, W. Krauss, R. Guérin-Catelain, J. Forzane, W. Gert (muet, N., rediff.).

Sous le Second Empire, une petite actrice se fait courtisane, cause la ruine et le malheur des hommes qui s'éprennent d'elle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe à Limon-Vauhallan dans l'Essonne ; 11 h., Regards sur la musique : « Le Convive de pierre », d'après Pouchkine, musique de Dargomyski ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert par l'Orchestre de chambre de Rouen : Vivaldi, Scarlatti, Mozart ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Les Acteurs de bonne foi », de Marivaux ; « La Place de Marivaux à la Comédie-Française », de J. Dapoigny ; « Arlequin poli par l'amour », de Marivaux ; 16 h., Concours international de quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle-Adam.

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : la poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Terry Riley ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., Musique de chambre : Messiaen, Milhaud, Mozart, Schubert, Gounod, Fauré.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Waldteufel, Brahms, Strauss, Kunneke, Rossini, Ziliner, Stolz ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert (Neuvième Symphonie de Schubert) ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches (Beethoven) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : Première sonate pour violon et piano (Gabriel Fauré) ; 17 h., Concert-lecture : Berg ; 18 h., Opéra-bouffon : « Béatrice et Bénédict » (Berlioz) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences... six rencontres avec André Marchal, orgue (Bach) ; 20 h. 35, Récital de piano, donné à la salle Cortot : « Variation sur un thème de Diabelli » (Beethoven) ; « Intermezzo et rhapsodie opus 119 » (Brahms) ; « Menuet en ré majeur » (Mozart), par J.-P. Marty, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 7 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : EMBRASSE-MOI, IDIOT, de B. Wilder (1964), avec D. Martin, K. Novak, R. Walston, F. Farr, C. Osmond, B. Pepper, D. Merande (N., rediff.).

Un chanteur en vogue tombe en panne dans une petite ville du Nevada. Il est hébergé par un compositeur amateur qui, craignant la réputation de séducteur de son hôte, éloigne sa femme et fait passer pour elle une serveuse de bar aux mœurs légères.

22 h. 30, Magazine : Questionnaire (Concurrence en plein ciel).

Cette année, Air France se lance dans la guerre des tarifs et crée des vols vacances. La société pourra-t-elle tenir le choc alors qu'elle doit exploiter dans le même temps Concorde, se partager entre Roissy et Orly et acheter « français » ? Avec M. Pierre Giraudet, P.-D.G. depuis trois ans d'Air France.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : JUSTICE EST FAITE, d'A. Cayatte (1950), avec M. Auclair, C. Nollier, A. Balpêtré, J. Castelot, J. Debucourt, J.-P. Grenier (N., rediff.).

Les jurés d'un procès d'assises, où comparaît une femme accusée d'euthanasie, affrontent chacun un problème personnel qui influera sur leur décision au moment du verdict.

16 h. 45, Itinéraires (La Méditerranée et son passé) ; 17 h. 30, Fenêtre sur... les enfants ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, Magazine d'actualité : Raymond Barre et l'Europe (en collabor. avec Europe 1).

M. Raymond Barre répond aux questions de trois journalistes étrangers sur l'Europe.

21 h. 40, Variétés : Exclusif.

Avec Gérard Lenorman, Patrick Juvet, Dennis Parker, Marie Laforêt, Michel Jonasz...

22 h. 40, Cinéma : Cannes noir sur blanc, de F. Chalais.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre international de formation européenne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Documentaire : Darwin et les Galapagos, de J. Nurary et J. Livingston.

La vie et le travail de Charles Darwin, en particulier son voyage comme naturaliste à bord du navire royal anglais The Beagle.

21 h. 25, FILM : LE RENARD, de M. Rydell (1967), avec S. Dennis, A. Heywood, K. Dullea, M. Morris.

Deux jeunes femmes, liées par une « amitié particulière », vivent seules dans une ferme canadienne. Un marin, beau et viril, va déranger leur petit monde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les langages de l'espace ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « Castanet, le camisard de l'Aigoual », d'A. Chamson ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel : Les parents souhaitent-ils vraiment un retour à l'autorité ? ; 17 h. 32, Concours international pour quatuors à cordes à Evian ;

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., « Le Tombeau de Nabokov », de P. Garelli ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Bach est-il un musicien ou un mystique ? ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le Festival du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour (Hortense Schneider) ; 14 h. 15, Musique en plume : Léonard Bernstein ; 15 h., Musique-France-Plus : Gabriel Fauré ; de Beethoven à Boucourechliev ; 17 h., Récital H. Austbö, piano (Brahms, Berg, Nordheim) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Concert donné au temple neuf de Metz : « Profils éclatés, pour quintette de cuivres et orgue, extraits » (Tisné), par le Quintette Ars Nova ; 21 h. 30, En direct de Londres... Saison internationale des concerts de l'U.E.R. : « Quintette pour cordes en la majeur » (Mozart), par le Quatuor Lindsay.

Mardi 8 mai

CHAINE I : TF 1

10 h., Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (S.O.S. couple) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Soirée spéciale Année de l'enfance : Ce soir, Léonard, on s'couche tard, de Ch. Izard et N. Piers, avec les marionnettes d'Y. Brunier, musique de R. Pouly, réal. M. Serrault.

Cette émission de variétés destinée aux enfants ouvre la grande opération « Année de l'enfance » proposée par TF 1 les 8 et 9 mai. Tous les numéros sont interprétés par des enfants ou des adolescents. Dans la chambre d'un enfant endormi, la lumière allumée, deux marionnettes sortent d'un disque, fouillent parmi les jouets et découvrent... qu'il y a beaucoup d'enfants artistes.

21 h. 35, Magazine : Des enfants d'aujourd'hui.

Comment vivent les enfants dans différents pays du monde : proposé par Claude Pierrard et Christophe Izard, ce magazine, réalisé par Gérard Boulugs, ne prétend pas couvrir tous les domaines de l'enfance mais devrait permettre de voir un monde en évolution. Des « muchachos » qui ont monté un cirque en Espagne aux enfants du Liban ; des jeunes Esquimaux de l'Antarctique canadien à Civitavecchia, la petite république créée par des jeunes en Italie...

22 h. 40, Variétés : Gags d'un soir (J.-P. Rambal, Rufus, Guybet...).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le cinéma des téléspectatrices) ; 15 h. 5, Série : Les Incorruptibles ; 16 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, téléfilm : L'homme qui racontait des histoires, de B. Markowitz, avec M. Balsam, D. Roberts.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : Procès à la télévision.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Ligue européenne de coopération économique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA MISSION DU COMMANDANT LEX, d'A. de Toth (1952), avec G. Cooper, P. Thaxter, D. Brian, P. Kelly, L. Chaney jr.

Pendant la guerre de Sécession, un officier nordiste accepte de passer pour un lâche afin de se glisser dans le camp ennemi pour une mission de renseignements.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : Du cristal à l'abeille ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme : L'univers hiérarchique ; à 8 h. 50, L'Escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : Les tribus du désert ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... C. Raphaël-Leygues ; 11 h. 2, Concours international pour quatuors à cordes à Evian (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Les Amazones du Danube », de V. Gheorghiu ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Les ordinateurs.

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Sciences : Que devient la science ?

20 h., Dialogues avec... l'amiral A. Sanguinetti et J.-J. Beucler : L'avenir de l'armée ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Daniel Charles ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le Festival international du livre, à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour (le « Don Juan » de Mozart) ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.

14 h. 15, Musique en plume : Drexler, Strauss ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h. 5, Musique-France-Plus : Lebègue, Moussorgsky, Poulenc, Lefebvre ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Le royaume de la musique ;

20 h. 30, Musique à découvrir... « Concerto pour basson et orchestre » (Bodin de Boismortier), « Concerto d'octobre », pour clarinette et cordes (Bondon), « Cléa » pour douze cordes (Taira), « Sérénade » pour violon, cordes, quatre percussions et harpe (Bernstein) par les musiciens de France, direction M. Bigot, avec M.-C. Jamet, harpe, J. Camozi, timbales, A. Rabot, basson, L. Temerson, violon, R. Fontaine, clarinette ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Le violon ; 1 h., Jazz-pastel : Le cabaret du jazz (Cahen-Lockwood).

Mercredi 9 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi : en direct de Côte-d'Ivoire ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h 45 ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 30, Soirée spéciale Année de l'enfant : Le crime des innocents, d'après le livre de J. Viot, réal. R. Dallier, avec A. Deleuze, B. Pradal, J. Danno, J. Peméja.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Dramatique : l'Enfant de la Porta Rossa, d'après Andersen, réal. J.-P. Roux, avec A. Saint-Guily, M. Nastorg, G. Baladou.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (Les métiers de l'aéronautique).

22 h. 20, Cinéma : Cannes noir sur blanc, de F. Chalais.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Edgar Faure ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : les Jardins secrets, de J. Marbœuf, d'après « Une femme prisonnière », de J.-J. Gauthier, adapt. et dial. de J.-L. Bory et J. Marbœuf, avec A. Sapritch, D. Manuel, C. Maurier.

Lire notre article page 15.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : L'espace animal ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Le Festival international du livre, à Nice ; 11 h. 2, Concours international pour quatuors à cordes à Evian (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Solistes : E. Klemmstein, alto, et E. Sternlicht, piano (Mendelssohn) ; 14 h., Un livre, des voix : « La Nuit séculaire » et « Livre œil », de A. Pieyre de Mandiargues ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : Les enfants de sept à onze ans ; 14 h. 57, Science et morale.

18 h. 30, La vie entre les lignes, de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, La science en marche : La sexologie aujourd'hui.

20 h., Concours international pour quatuors à cordes à Evian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Festival international du livre à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour (Tchaïkovski) ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : D. Dondeyne, Glazounov ; 15 h., Musique-France-Plus : Charpentier, Purcell, Bach, Kodaly, Jolas ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de la salle Pleyel à Paris... « Requiem » (Mozart), « Te Deum » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, chef des chœurs J. Jouineau, dir. K. Kord, avec V. Masterson, A. Hodgson, S. Estes et R. Buechner ; 23 h., Ouvert la nuit : « Le violon » ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 10 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 50, Objectif santé; 14 h., Les vingt-quatre jeudis; 18 h., TF 4; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, C'est arrivé un jour; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, A. Haider, J. Rispal, H. Janatsch.

Les péripéties du voyage de Sophie en Sibérie.

21 h. 30, Magazine : L'événement; 22 h. 35, Ciné première.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, parle de la Plus Belle Soirée de ma vie *(E. Scola), de* Fidelio *(P. Jourdan), et de* Quintet *(R. Altman).*

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ?; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course; 14 h., Aujourd'hui, madame (Droits de succession); 15 h., Série : Les Incorruptibles; 16 h., L'invité du jeudi : Henri Queffelec; 17 h. 25, Fenêtre sur... S. Ray, cinéaste; 17 h. 55, Récré A 2; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, Théâtre : le Canard à l'orange, de W. Douglas Home, avec J. Poiret.

« Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre, l'un d'eux s'ennuyait au logis ! »... Liz et Hugh connaissent depuis quinze ans une existence à deux sans ombre ni nuage. Ou presque !

22 h. 50, Magazine : Zig-zag, de T. Wehn-Damisch (La ballade de Ben Shahn).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Comité français pour l'union paneuropéenne; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE PROFESSEUR, de V. Zurlini (1972), avec A. Delon, S. Petrova, A. Valli, L. Massari, G. Giannini.

A Rimini, un professeur de lettres, au comportement marginal, s'éprend d'une étudiante à la réputation suspecte et intérieurement blessée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : l'apprentissage du centre; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme; 8 h. 50, L'escalier d'or; 9 h. 7, Matinée de la littérature; 10 h. 45, Questions en zigzag : « les Illuminations de frère Santiago », de J. Descola; 11 h. 2, Concours international pour quatuors à cordes à Evian (et à 17 h. 32); 12 h. 5, « A » comme artiste; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France; 14 h., Un livre, des voix : « Christophe ou la traversée », de C. Bartillat; 14 h. 42, Départementales : en Auvergne (Royat, Brion, Mont-Oriol); 15 h. 50, Libre appel : Violence et révolution, avec Jean Daniel;

18 h. 30, « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : recherche en biologie de base et protection de l'enfant;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Tu as bien fait de venir, Paul » et « Derrière la porte », de L. Calaferte; 22 h. 30, Nuits magnétiques : ces lecteurs qui ne lisent pas.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Musique de table; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke; 13 h., Les anniversaires du jour : Albeniz; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole;

14 h. 15, Musique en plume : Bonneau; 14 h. 35, « Lazare » (Schubert); 16 h. 30, En direct de Radio-France : Quintette de cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique (Previn, Bubalo, Arnold, Gabrielli, Ewald);

18 h. 2, Kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque;

21 h. 5, En direct de la « Herkulessaal » de Munich... « Symphonie n° 33 en si bémol majeur » (Mozart), « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 8 en si mineur », inachevée (Schubert), par l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, dir. C. Kleiber; avec M. Pollini, piano; 23 h., Ouvert la nuit : « le Violon »; 1 h., Epigraphes.

Vendredi 11 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 50, Vivre son âge; 14 h., Emissions pédagogiques; 18 h., TF 4; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, C'est arrivé un jour; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : les Pavés du ciel, d'A. Husson, mise en scène de C. Nicot, avec S. Jehanneuf, C. Nicot, F. Pasquali et W. Sabatier.

Lasse d'être continuellement trompée, Lucile, d'un coup de revolver, tue son mari. Comme il est victime d'une mort violente, il a droit à une métempsycose ; il donne son âme à un meuble, à un secrétaire Louis XV appartenant à sa femme.

22 h. 30, Sports : Sélections (cyclisme, boxe).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ?; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course; 14 h., Aujourd'hui, madame (Mmes les jurés... et l'Europe); 15 h., Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi; 16 h., Magazine : Delta; 17 h. 25, Fenêtre sur... Marlène Jobert; 17 h. 55, Récré A 2; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club (Sheila).

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (De Hollywood à Cannes).

Avec Mmes L. Bacall (Par moi-même), *F. Ducout* (Greta Gardo, la somnambule), *MM. F. Courtade* (la Malédiction du cinéma français), *C. Frank* (Josepha); *C.-J. Philippe pour deux romans de J. Renoir* (le Crime de l'Anglais; Julienne et son amour).

22 h. 55, Ciné-club, FILM (cycle Hitchcock) : LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT, d'A. Hitchcock (1954), avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings, J. Williams, A. Dawson (rediff.).

Pour hériter de sa femme — amoureuse d'un autre — avant qu'elle ne demande le divorce, un homme machine un crime parfait dont elle devrait être la victime.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.); 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Visa pour Moscou.

Un sondage réalisé par « Soir 3 » et l'Equipe *(sur le thème : « Quelles sont les meilleures chances françaises de médailles aux Jeux olympiques de 1980 ? ») donne cinq « espoirs ». Michel Dhrey est allé les voir, les a filmés chez eux, au cours de leur entraînement.*

21 h. 30, Téléfilm : Barbara de Lichtenberg, de P. Sonnendrucker et P. Planchon, dialogues de D. André-Lang, avec D. Guèble, Y. Stahl, P. Sonnendrucker, A. Pomarat, etc.

En Alsace, au quinzième siècle, un tribunal de sorcellerie, composé d'ecclésiastiques et de notables, siège depuis plusieurs semaines. L'accusée est dans une cage tant on l'estime dangereuse. C'est Barbara Vogel, une servante aux yeux noirs, la maîtresse d'un des seigneurs du pays.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : la verticalisation; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme; 8 h. 50, Echec au hasard; 9 h. 7, Matinée des sciences du spectacle; 10 h. 45, Le texte et la marge; 11 h. 2, Concours international pour quatuors à cordes à Evian; 12 h. 5, « A » comme artiste; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Soliste : H. Gremy-Chauliac, clavecin; 14 h., Un livre, des voix : « le Vent dominant », de G. Rosset; 14 h. 42, Une femme, deux villes : Marie Curie, à Varsovie et à Paris; 15 h. 50, Bureau de contact; 16 h., Pouvoirs de la musique;

18 h. 30, « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : observation de la Terre;

20 h., La philosophie ailleurs qu'à Paris : aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Amérique latine et dans les pays du tiers-monde; 21 h. 10, Entretien avec le peintre Cremonini; 21 h. 30, Black and blue; 22 h. 30, Nuits magnétiques : ces lecteurs qui ne lisent pas.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Musique de table; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke; 13 h., Les anniversaires du jour : Ysaye; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole;

14 h. 15, Musique en plume : Coates, Majos; 14 h. 35, Concerto pour orgue (Chaynes); 15 h., Musique-France-Plus : Rameau, Saint-Saëns, Gluck, Taira; 17 h., Musique religieuse russe : « Un siècle d'influence occidentale » (1750-1850);

18 h. 2, Kiosque; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque; 20 h., Des notes sur la guitare : Telemann, Boccherini, Carulli, Straube;

21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Jérôme Bosch Symphonie » (Nigg), « Concerto n° 3 pour piano en ut mineur » (Beethoven), « Petrouchka » (Stravinski), par l'Orchestre national de France, dir. S. Baudo, avec S. Bishop-Kovacevitch, piano; 23 h. 15, Ouvert la nuit : « le Violon »; 1 h., Epigraphes.

Samedi 12 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère; 12 h. 45, Devenir; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon; 13 h. 45, Au plaisir du samedi; 16 h. 35, Océans secrets.

Nouvelle série documentaire avec Alain Bombard.

18 h. 5, Trente millions d'amis; 18 h. 40, Magazine auto-moto; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre; 19 h. 15, Les exploits d'« Arsène »; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Dalida); 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers; 22 h. 35, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants; 12 h., Quoi de neuf ?; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes; 14 h. 25, Les jeux du stade; 17 h. 5, Salle des fêtes; 18 h., Document de création : Sundance; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres (finale, en direct de Monte-Carlo); 22 h. 10, Sur la sellette; 22 h. 55, Musique : l'ouverture de Tannhäuser, de R. Wagner, par l'Orchestre de Strasbourg sous la dir. d'A. Lombard. Avec M. Caballe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (IV. — Une dernière fois, Catherine), d'après W. Irish, adapt. et dial. J.-P. Manchette, réal. P. Grimblat, avec M. Porel, E. Huppert, M. Auclair, J.-P. Darras.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 25, Musique : La leçon de Slava, de F. Reichenbach.

Avec le London Philharmonic Orchestra dirigé par Carlo Maria Giulini. Au programme le Concerto en si mineur pour violoncelle et orchestre, opus 104, *d'Antonin Dvorak.*

22 h. 40, Ciné-regards : Paul Newman.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science; 8 h., Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Islam; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain; 10 h. 45, Démarches avec... M. Roche; 11 h. 2, La musique prend la parole; 12 h. 5, Le pont des arts;

14 h., Le Sud tunisien; 16 h. 20, Concours international pour quatuors à cordes à Evian; 17 h. 30, Pour mémoire : la Cour des comptes (rediff.); 19 h. 30, Sciences : la France minérale (la Bretagne);

20 h., « Boom crack a bien vieilli », de M. Schilovitz; avec : Armontel, D. Lebrun, P. Trabaud, etc.; 21 h. 40, Disques; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques; 7 h. 40, Musiciens pour demain; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.); 9 h. 17, Et pourtant ils tournent; 11 h., Vocalises; 12 h. 40, Critiques-auditeurs;

14 h. 15, Matinée lyrique : « le Roi Arthur » (Purcell); 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui »; 17 h. 30, Grands crus : « Iberia », intégrale (Albeniz); 19 h., Magazine des musiciens amateurs;

20 h. 5, Concours international de guitare; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées; concert donné en l'église Saint-Louis en l'Ile : « Dies irae » et « Te Deum » (Lully), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau; 22 h. 30, Ouvert la nuit; 23 h., Jazz vivant (J. Griffin, D. Gordon, Stone Alliance); 0 h. 5, Concert de minuit : hommage à Olivier Messiaen.

Dimanche 13 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte; 9 h. 30, La Source de vie; 10 h., Présence protestante; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur; 11 h., Messe célébrée en l'église de Vallauris (Alpes-Maritimes), préd. Père Marc Joulin;

12 h., La séquence du spectateur; 12 h. 30, TF 1-TF 1; 13 h. 20, C'est pas sérieux; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 35, Sports première (et à 17 h. 10); 16 h., 25e anniversaire de l'Eurovision à Montreux.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Emilie contre Frédéric), réal. M. Camus. Avec D. Manuel, C. Dauphin, M. Sarcey, R. Carel...;

19 h. 25, Les animaux du monde;

20 h. 30, FILM : LA FEMME MODELE, de V. Minnelli (1957), avec G. Peck, L. Bacall, D. Gray, S. Levene, T. Helmore, M. Shaugnessy, J. White.

Un journaliste et une dessinatrice de mode se rencontrent à Hollywood et se marient sur un coup de foudre. Mais, quand ils doivent vivre ensemble, à New-York, ils s'aperçoivent que tout les sépare.

22 h. 30, Magazine : La leçon de musique de Maurice Bourgue.

Ce film, consacré au hautbois, présente l'instrumentiste français Maurice Bourgue, (chez lui, où il donne une leçon, à l'IRCAM avec Luciano Berio) et le Suisse Heinz Holliger.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique; 11 h., Quatre saisons; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite; 12 h., Chorus; 12 h. 40, Cinémalices; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40);

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames; 15 h. 20, En savoir plus; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche; 16 h. 55, Monsieur Cinéma; 17 h. 35, Chocolat du dimanche; 18 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin; 18 h. 55, Stade 2;

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett, real. E. W. Swackhamer;

Troisième et dernier épisode de l'enquête menée par le détective Hamilton Nash (joué par James Coburn).

22 h. 15, Documentaire : Des hommes (les couvreurs).

Les compagnons-couvreurs appartiennent à une corporation qui ne connaît pas le chômage, car ils sont devenus rares. Travaillant souvent sur des monuments historiques, ils possèdent un sens artistique très développé.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal; 10 h. 30, Mosaïque : La vie associative, avec la participation de Susana Rinaldi;

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : L'histoire du soldat, de C.-F. Ramuz, musique d'I. Stravinsky; 17 h. 35, Emmanuelle Riva lit Joseph Delteil; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Alphonse Daudet; 19 h. 45, Spécial TOM-DOM; 20 h., La grande parade du jazz : Stan Getz;

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur;

21 h. 30, Hommage à David Griffith (courts métrages inédits);

22 h., Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes;

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet français) : LA PASSION DE JEANNE D'ARC, de C. Dreyer (1928), avec R. Falconetti, E. Sylvain, M. Schutz, M. Simon, A. Artaud (N. Muet).

Le procès de Jeanne d'Arc condensé en une seule journée, et sa mort sur le bûcher.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux; 7 h. 40, Chasseurs de son; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental; 8 h. 30, Protestantisme; 9 h. 10, Ecoute Israël; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française; 10 h., Messe à Saint-Seurin, à Bordeaux; 11 h., Regards sur la musique; 12 h. 5, Allegro; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur; 12 h. 45, Inédits du disque;

14 h., « De qui sont-ce les manches », de J.-J. Varoujean, avec : D. Lebrun, D. Paturel, P. Mazzotti, J. Pemeja; 16 h., Concours international pour quatuors à cordes à Evian; 17 h. 30, Rencontre avec... P. Parturier;

18 h. 30, Ma non troppo; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes;

20 h., Albatros : poésie chinoise classique; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Terry Riley;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., Musique de chambre : Liszt, Haydn, Schubert.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Strauss, Tchaïkovski, Hagen, Wieniawsky, Ziehrer, Gibisch; 8 h., Cantate; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique); 9 h. 30, Concert; 11 h., Harmonia sacra; 12 h., Musiques chorales; 12 h. 35, Chasseurs de son; 13 h., Portrait en petites touches (Scriabine);

14 h., La tribune des critiques de disques; 17 h., Concert-lecture : Berg; 18 h., Opéra-bouffon « Pimpinone » (Telemann); 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît;

20 h., Equivalences : Gigout, Vierne, Tournemire, Alain, Barie; 20 h. 30, Concert de musiques traditionnelles;

22 h. 30, Ouvert la nuit; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : K. Zimerman; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 14 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h. 30, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui; 18 h., TF 4; 18 h. 30, 1, rue Sésame; 18 h. 55, C'est arrivé un jour; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45;

20 h. 35, FILM : NIAGARA, de H. Hathaway (1953), avec M. Monroe, J. Cotten, J. Peters, C. Adams, R. Allan. (Rediffusion.)

Un couple en voyage de noces aux chutes du Niagara se trouve par hasard mêlé au drame passionnel d'une femme qui cherche à faire tuer son mari par son amant.

21 h. 55, Magazine : Pleins feux.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course; 14 h., Aujourd'hui, madame; 15 h., Téléfilm : Rendez-vous à Sango-Point.;

16 h. 35, Magazine : Découvrir; 17 h. 25, Fenêtre sur... la médecine; 18 h., Récré A 2; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club;

20 h. 35, Magazine : Question de temps (Pulo Bidong, une île à la dérive).

21 h. 40, Variétés : Paroles et musique;

Avec Plastic Bertrand, Renaud, Nicole Rieu, Catherine Lara, Gilles Marchal, Eric Kristy.

22 h. 40, Magazine : Zigzag, de T. Wehn Damisch (Hommage à Gaetan Picon).

Les œuvres et la carrière de l'écrivain, théoricien, critique d'art et de littérature, découvreur de jeunes talents, qui fut de 1959 à 1966 directeur général des arts et des lettres. Avec des documents d'archives, des photos et les témoignages de quelques-uns de ses amis : J.-L. Barrault et M. Renaud, Bazaine, M.-L. David, L. Lalanne, J. Lacouture, P. Sollers. Le Musée national d'art moderne lui consacre actuellement une exposition : l'Œil double de Gaetan Picon (jusqu'au 18 juin).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes 18 h. 55, Tribune libre : Association française d'étude pour l'Union européenne : 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN MARI C'EST UN MARI, de S. Friedman (1976), avec L. Velle, F. Hébrard, J. Rhodes, D. Prevost, Armontel, G. Casadesus.

Transformée en ménagère surmenée pendant des vacances dans le Midi avec son mari et ses enfants, une femme s'offre une escapade pour se retrouver libre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme; 8 h. 50, Echec au hasard; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire; 10 h. 45, Le texte et la marge; 11 h. 2, Evénement-musique; 12 h. 5, Agora; 12 h. 45, Panomara;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale; 14 h., Un livre, des voix : « le Turbot »; « Atelier de métamorphoses », de G. Grass; 14 h. 42, Bureau de contact; 15 h., Centre de gravité; 16 h. 50, Libre appel; 17 h. 32, Salade de musique, souvenirs de J. Wiener;

18 h. 30, « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg; 19 h. 30, Présence des arts : à la recherche de Félix Ziem;

20 h., « Electrodrome », de V.-P. Ferguson, avec D. Savignat, J. Brunel, H. Poirier, etc.; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Victor Hugo; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Hongrie; 12 h., Musique de table; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong; 13 h., Les anniversaires du jour;

14 h. 15, Musique en plume : Maasz, Clementi; 15 h., Musique-France-Plus : Ballard, Rameau, Strauss, d'Alvimare, Campra, Bizet, Schmitt;

18 h. 2, Kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici; 21 h. 30, En direct du Volkhaus de Bâle : « Divertimento en mi bémol majeur pour violon, alto et violoncelle » (Mozart), par le Trio Stradivarius; « Octo tonorum melodiae » (Stoltzer); « Musique pour instruments de la Renaissance » (Kagel), par la Capella Brasiliensis, dir. H.-M. Linde; 0 h. 5, Ouvert la nuit : Marlboro; 1 h., Douces musiques.

Les écrans francophones

Lundi 7 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'étrange M. Duvallier; 21 h., *Marqué au fer*, film de R. Maté.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le justicier; 21 h., *les Vendanges*, film de J. Hayden.

TELEVISION BELGE : 20 h., Dramatique. — *R.T. bis*, 19 h. 55, Des enfants pour quoi faire ?; 20 h. 45, La couronne du diable.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne; 20 h. 25, Lucien Tronchet; 21 h. 55, Paco di Lucia.

Mardi 8 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie; 21 h., *les Arrivistes*, film de L. Daquin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie; 21 h., *Loin des rumeurs de la ville*, film de J. Couffer.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés; 20 h. 55, XXe siècle. — *R.T. bis*, 20 h., Jeu; 20 h. 35, *Remorques*, film de J. Grémillon.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne; 20 h. 25, Tell quel; 21 h. 15, *les Cœurs verts*, film d'E. Luntz.

Mercredi 9 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade; 21 h., *l'Héritière de Singapour*, film de G. Green.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des chevaliers aux 108 étoiles; 21 h., *Un grand patron*, film d'Y. Ciampi.

TELEVISION BELGE : 20 h., Cirques du monde. — *R.T. bis*, 19 h. 55, *Funny Girl*, film de W. Wyler.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne; 20 h. 15, Tour de Romandie; 20 h. 35, Duel à cache-cache; 21 h. 35, *la Route de l'ouest*, film d'A. McLaglen.

Jeudi 10 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Drôles de dames; 21 h., *Allô ! brigade spéciale*, film de Bl. Edwards.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix; 21 h., Concert Année internationale de l'enfant.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir; 20 h. 20, *le Train*, film de P. Granier-Deferre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de Romandie; 20 h. 30, Temps présent; 21 h. 30, La couronne du diable.

Vendredi 11 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sergent Anderson; 21 h., *le Tour d'écrou*, film de R. Rouleau.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Pot Bouille; 21 h., *le Couturier de ces dames*, film de J. Boyer.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre; 22 h., *The Miracle Worker*, film d'A. Penn. — *R.T. bis*, 20 h., La lumière des justes; 21 h., Vendredi sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Tour de Romandie; 20 h. 35, *la Mère*, film de P. Chayefsky.

Samedi 12 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Rush; 21 h., *Koenigsmark*, film de S. Térac.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La malle de Hambourg; 21 h., *Un aller simple*, film de J. Giovanni.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire; 20 h. 25, *le Distrait*, film de P. Richard; 21 h. 45, Cinéscope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous; 20 h. 25, Tour de Romandie; 20 h. 35, L'étrange M. Duvallier; 21 h. 30, Mosaïque.

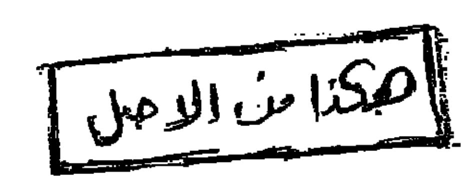
Dimanche 13 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Vivre libre; 21 h., *Chobizenesse*, film de J. Yanne.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August; 21 h., *Cabaret*, film de B. Fosse.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés; 21 h. 30, Caméra-sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Holocauste; 21 h. 50, La résistance.



LES GRANDS FLEUVES

Le Rhin : la voie royale

par BERNARD BRIGOULEIX

« VATER RHEIN »... Mais de qui au juste le Rhin est-il le père ? De l'Europe — enfin d'un morceau d'Europe ? Mais ni l'histoire, où pourtant il eut largement sa part, ni la géographie, qui ne saurait méconnaître son importance, ni l'économie, quel qu'y soit son rôle, ne sont telles que l'on puisse véritablement lui attribuer la paternité du Vieux Continent, comme l'on dit de l'Egypte qu'elle est un don du Nil.

N'aurions-nous point eu le Rhin que ni les moyens de communiquer ni les frontières naturelles à nous disputer ne nous eussent fait défaut depuis quelques milliers d'années. Pourtant, il doit bien avoir dans notre mémoire d'Européens quelque place privilégiée, quelque rôle mystérieux, ce fleuve entre les fleuves qu'on ne peut franchir — ou même simplement percevoir au détour d'une vallée — sans se dire avec un certain battement de cœur : *« C'est lui ! »*.

Père de l'Allemagne, au moins? De l'Allemagne qui l'a plus que d'autres chanté, célébré, parfois déifié ? Ce n'est pas beaucoup plus sûr, en dépit de cette formule d'« outre-Rhin » qui nous vient toujours si facilement sous la plume pour désigner la République fédérale, et de quelques clichés tenaces. A Munich ou à Hambourg, pour ne pas parler de Berlin-Ouest ou Est, on ne se sent pas particulièrement fils du Rhin. Mais là aussi, on pressent que si aucune assimilation de l'un à l'autre n'est possible ou en tout cas suffisante, il y a tout de même une relation particulière entre le Rhin et la germanité — non pas une équation mais au moins un rapport.

Alors, père de la Suisse où il naît, des Pays-Bas où il meurt, de l'Alsace qu'il borde et illumine au moindre rayon de soleil ? Pourquoi pas du Liechtenstein, l'éternel oublié lorsqu'on dresse la liste des Etats riverains ? On sent bien que, présenté ainsi, ce n'est pas sérieux... Même si, là encore, gît peut-être sous l'emphase des mots l'esquisse de l'esquisse d'une intuition juste.

Sans doute faut-il se résigner, pour essayer d'en savoir plus long, à descendre avec lui des montagnes du cœur de l'Europe occidentale à ses marches septentrionales où, comme l'a chanté Brel, *« on ne sait plus qui navigue — la mer du Nord ou bien les digues »*. Se résigner n'est d'ailleurs pas le mot, car il s'agit probablement là de l'un des plus beaux voyages, des plus riches et des plus variés, que l'on puisse faire en Europe sur 1 300 kilomètres.

Comme dans toute biographie bien ordonnée, l'histoire de ce noble père est d'abord une histoire d'enfant. On a beau savoir qu'un fleuve commence presque toujours par quelques gouttes d'eau sourdant de la roche, on ne peut s'empêcher de considérer avec un peu d'étonnement la modestie des débuts de ce jeune homme qui promet.

Au demeurant, son ascendance est aussi peu précise que sa descendance : deux torrents, le Vorderrhein et l'Hinterrhein, nés tous deux dans les hautes Alpes suisses, non loin de la frontière italienne, concourent à former à partir de Reichenau ce qui n'est encore qu'un ru assez misérable tant que l'eau reste prisonnière du froid. Il est vrai que le Rhin sait alors s'adapter aux circonstances : longeant la frontière occidentale du Liechtenstein, il contribue à donner à la principauté ce côté Etat de poupée que les banques et autres sociétés multinationales installées à Vaduz n'ont pas encore réussi à lui ôter tout à fait.

Jusqu'au lac de Constance, c'est encore un fils de (bonne) famille, qui commence à faire son chemin parmi les signes extérieurs de la richesse helvétique et, sur la rive nord du Bodensee, ouest-allemande : villas cossues et bourgs prospères laissent supposer que le mètre carré de romantisme doit y être hors de prix. Peu importe : on y ferme volontiers les yeux sur les frasques printanières, d'ailleurs le plus souvent limitées, que provoque chez cet adolescent sage cette montée de sève des fleuves qu'est la fonte des neiges...

Après Constance, les choses se gâtent un peu. Passe encore que la route, la frontière germano-helvétique et l'eau jouent à saute-mouton sur plusieurs dizaines de kilomètres. Mais le cours du Rhin devient franchement agité, encombré. L'adolescence se fait difficile.

Aux chutes de Shaffhouse (Schaffhausen), le « père » ressemble surtout à un fils prodigue. Son retour à la maison, ou à la raison, sitôt franchies les célèbres cascades, est célébré par les petites péniches qui peuvent remonter en amont de Bâle. Le site est spectaculaire, et même passablement effrayant, comme si l'on y mesurait soudain que le jeune homme a grandi trop vite et ne connaît plus sa force. Il flotte dans cet amphithéâtre houleux, brumeux et tonitruant un vague parfum d'accident, de drame, même. Cela évoque le bateau renversé, l'inondation, et l'on sent que cette trouée déjà héroïque n'a pas dû être opérée sans catastrophe. On remonte vers la ville à la fois soulagé et confusément mal à l'aise.

Vosges et Forêt-Noire, s'est engouffré le Rhin ! — les clichés aimables reprennent leurs droits. Qui s'en plaindrait ?

Ils ressemblent à l'image que l'on se fait d'eux, ces villages qui, dans les parages immédiats du Rhin, ponctuent la longue traversée verticale entre l'Alsace sur la rive gauche et la Forêt-Noire sur la rive droite ! Ici, ce ne sont que façades peintes et clochers à bulbe. Là, maisons à colombage et pignons. Partout, sapins et vignobles se partagent à l'amiable une terre plus favorable aux premiers du côté allemand, aux seconds du côté français. C'est pourtant dans un village en lisière de la Forêt-Noire que l'on peut voir en lettres géantes, au détour d'une petite route longeant le fleuve, ce slogan qui en vaut bien d'autres, et s'appliquerait encore mieux sur l'autre rive : *« In vino veritas. »* Ou du moins, *« prosperitas »*...

Le Rhin est doublé, du côté alsacien, d'un large canal en plusieurs segments et ramifications, sur lequel des bassins sont aménagés. Quelques passages encore tourmentés ont rendu nécessaires ces travaux. D'autant plus que les affluents que reçoit le fleuve, du côté allemand, sont encore modestes et de débit irrégulier : ce n'est qu'en aval de Strasbourg que l'Ill apporte au Rhin son important renfort. Ports et centrales électriques se succèdent sans parvenir encore à donner au site l'aspect des grands paysages industriels que le fleuve connaîtra plus loin.

Quant à Strasbourg, la capitale de l'Alsace n'est pas, à proprement parler, sur le Rhin : elle est traversée par l'Ill, entre les bras duquel se blottit la « Petite-France », quartier historique qui constitue certainement un des plus beaux ensembles architecturaux du monde. Le fleuve, lui, passe un peu à l'est de la ville. Il n'empêche : Strasbourg illustre et résume, dans l'inconscient collectif des Français, tout ce que le Rhin a pu recéler au cours des siècles de menaces et d'exaltations guerrières pour l'Hexagone. Ce fut, alternativement et parfois même simultanément, notre *« Garde du Rhin »* à nous, notre *« n'en-parler-jamais - y-penser-toujours »*, notre tête de pont avancée en Germanie — à moins que ce ne fût l'inverse... Et il est probablement peu de ponts aussi chargés d'histoire, mais aussi de symboles, que celui de Kehl, qui enjambe le Rhin entre Strasbourg et la petite ville de Bade-Wurtemberg qui lui a donné son nom : des premiers éditeurs de Voltaire aux combats de la division Leclerc, détruit et reconstruit, il résume probablement mieux que bien des monuments plus lourdement symboliques ce maelström de sentiments, de passions, de fascinations réciproques et de haines qui a secoué les relations franco-allemandes durant plusieurs siècles.

Bâle et ses deux ports

C'est à Bâle que commencent les choses sérieuses. Il faut dire que le port voit passer, à lui tout seul, environ un tiers du commerce extérieur suisse. Du commerce des marchandises, naturellement : les capitaux n'ont pas pour habitude de circuler par la voie fluviale. Tout de même : un trafic de près de 9 millions de tonnes par an, ce n'est pas rien. Par comparaison, le port de Paris *intra muros* n'en compte guère que 5,5 millions (mais l'ensemble administré par le port autonome en représente, il est vrai, plus de 32 millions).

En fait, il s'agit d'ailleurs de deux ports distincts. Le premier que l'on rencontre en descendant le fleuve, celui du canton de Bâle-campagne, est aussi le plus récent : il a été achevé voici trente ans à peine. Celui de Bâle-ville, en aval, a été mis en chantier au début du siècle et achevé en 1942. Tout cela peut sembler bien récent, au pays de la tradition. Mais ce n'est guère que depuis le début du dix-neuvième siècle que les bateaux peuvent remonter le Rhin jusqu'à Bâle, à la suite de longs et coûteux travaux d'aménagement. Depuis, on n'a pu gagner que quelques dizaines de kilomètres, et pour de petits gabarits.

Les ports de Bâle sont essentiellement tournés vers l'importation, de pétrole principalement, et, dans une bien moindre mesure, de métaux. On s'y embarque également, à la belle saison, pour de séduisantes croisières fluviales : celles qui mènent jusqu'à Mayence ou Coblence, au mieux jusqu'à Rotterdam. Tous les ans, des milliers de touristes s'offrent le plaisir rare de traverser lentement le cœur de l'Europe des autoroutes et de la productivité sur des palaces flottants, d'y voguer vers des escales sans exotisme et sans cocotiers, mais dont le charme plus subtil enchante encore le cœur de ceux qui se sentent charnellement attachés à la vieille terre d'Europe...

La ville de Bâle elle-même, indépendamment d'un pont qui est le seul à compter vraiment en Suisse, est accoudée à son balcon sur le Rhin. Sans doute, coincée entre la frontière française et la frontière allemande, s'est-elle au fil des siècles développée vers le sud, c'est-à-dire à l'intérieur. Mais le fleuve est resté son horizon, son regard vers l'extérieur et sa plus belle avenue, bordée par quelques grands hôtels anciens, qui se devaient d'être *« am Rhein »*.

Et puis voici l'Alsace. Au détour d'une vaste boucle, qui laisse à main gauche — ou pour mieux dire à bâbord — l'aérodrome international de Mulhouse-Bâle, en territoire français, on sait brusquement que l'on entre dans un autre âge du Rhin. Ce n'est pourtant pas encore tout à fait l'Alsace des cartes postales que cette Alsace du sud, celle d'une demi-montagne dont l'enneigement hivernal doit plus à la continentalité qu'à l'altitude, et qui, en semaine, résonne davantage des halètements industrieux du bassin potassique que des flonflons de fêtes au village. Mais dès que s'élargit un peu la fameuse « plaine » — faut-il que le relief de l'Europe occidentale soit varié pour que l'on ait ainsi baptisé le fossé d'effondrement où, entre

La commission de Strasbourg

S'il fallait trouver des signes plus concrets et plus actuels du caractère profondément rhénan de Strasbourg, l'importance de son port autonome les fournirait aisément : avec un trafic total de l'ordre de 14 millions de tonnes, il joue dans l'économie française et même européenne un rôle qui devrait encore s'accroître dans les prochaines années.

Mais surtout, c'est à Strasbourg qu'est installé — dans le Palais du Rhin, comme il se doit — la commission centrale pour la navigation rhénane. Celle-ci constitue la plus ancienne organisation internationale du monde encore en activité, puisqu'elle a été créée par le Congrès de Vienne, en 1815. Ses fonctions ont été précisées par une convention révisée, l'Acte de Mannheim, qui date de 1868 et est toujours en vigueur pour l'essentiel. C'est le Traité de Versailles qui en a fixé le siège à Strasbourg, en 1921. Quelques modifications sont intervenues depuis, s'agissant en particulier des Etats membres. Ceux-ci regroupent aujourd'hui tous les pays riverains, auxquels s'ajoute fort logiquement la Belgique, sur le territoire de laquelle s'étend une bonne partie du bassin Rhin-Meuse. La Grande-Bretagne figure aussi parmi les cosignataires, car elle dispose d'une flotte relativement importante sur le Rhin. Les Etats-Unis, en tant que puissance occupante de certaines régions allemandes intérieures, ont également fait partie de l'organisation au lendemain de la seconde guerre mondiale.

De nos jours, l'évolution du trafic fluvial a conduit la commission à regrouper ses activités en trois grands domaines. Le premier est politique et juridictionnel. Une conférence intergouvernementale permanente sur les problèmes de navigation s'efforce de proposer des adaptations du droit communautaire ou des législations nationales aux nouveaux impératifs techniques et commerciaux. En outre, la commission peut statuer, en appel, sur les conflits internationaux en matière de navigation rhénane.

En second lieu, la commission est un incomparable observatoire économique du trafic sur le Rhin. Elle élabore des « indicateurs » d'activité et de prix et fournit de nombreux travaux statistiques vite devenus indispensables aux Etats riverains comme aux armateurs et qu'elle regroupe en un fort rapport annuel publié en français et en allemand.

Enfin, la commission a compétence pour rédiger des règlements techniques : ainsi le droit de visite des bateaux, le transport des matières dangereuses ou l'usage des radars relèvent-ils, parmi bien d'autres exemples, de sa compétence.

La commission centrale pour la navigation sur le Rhin, avec ses organes complémentaires (dont un important centre administratif de Sécurité sociale pour les bateliers rhénans) et les contacts qu'elle entretient avec les organisations professionnelles, la conférence européenne des ministres des transports à Paris, la Communauté européenne et même les Nations unies, constitue l'archétype de ces organismes inconnus du grand public mais considérés comme fondamentaux — et jouant un rôle de première grandeur — parmi les milieux spécialisés. Avec un appareil modeste — son secrétariat permanent ne compte que dix-huit membres — elle apporte sa pierre à la construction européenne depuis bien avant le Traité de Rome...

Mais, surtout, elle est la manifestation d'une unité : celle des pays qui bordent le Rhin et ses principaux affluents, bien sûr ; mais aussi celle des hommes qui ont choisi pour métier de descendre et de remonter inlassablement, sous le soleil ou sous la neige, dans le halètement des moteurs, cette voie royale de l'Europe. Entre eux existe, malgré la concurrence ou peut-être paradoxalement à cause d'elle, une solidarité qui va au-delà de celle que l'on observe traditionnellement parmi les mariniers. D'une certaine façon, cette confraternité est presque une confrérie. Et c'est peut-être ici, entre les murs épais et austères du Palais du Rhin, si typique de la période d'occupation de l'Alsace par le Reich, que l'on peut trouver une première réponse à la question : « Le Rhin, père de qui ? »

Bien sûr, il ne serait pas très exaltant, pour ne pas dire franchement dérisoire, que la seule paternité du *Vater Rhein* fût... une commission. Mais que les hommes qui l'habitent et qu'il habite aient, dans l'Europe des nationalismes exacerbés du dix-neuvième siècle, décidé de se regrouper en un organisme commun, et que cet organisme n'ait cessé, depuis un siècle et demi de prendre de l'importance — à travers quelles épreuves et en dépit de quels fracas d'armes ! — voilà qui force l'attention et donne à réfléchir.

C'est à quelque 100 kilomètres en aval de Strasbourg, avec l'ensemble portuaire de Mannheim et Ludwigshafen — un des plus importants d'Europe, — que le Rhin donne vraiment pour la première fois toute la mesure de sa puissance industrielle. C'est aussi là, dans la forêt de grues et des mâts de déchargement, le long des quais géants où accostent des bateaux qui déjà n'évoquent plus seulement la marine d'eau douce, que le fleuve, pour la première fois, semble déjà sentir arriver la mer. Entre Rhin et Neckar, il s'étend là une ville, ou plutôt une courbation, que son caractère profondément rhénan — au moins dans ce qu'il reste des quartiers anciens — n'empêche pas de ressembler vaguement à certains grands ports maritimes de l'Europe du Nord, y compris dans ce qu'ils ont d'industriel.

La « trouée héroïque »

Pourtant, avant qu'il arrive à la mer, le Rhin doit encore traverser deux régions essentielles, connaître et surmonter deux épreuves qui lui ouvriront l'âge de la sérénité : la « trouée héroïque » et la Ruhr.

Pourquoi est-on si indiscutablement ému lorsqu'on s'engage pour la première fois — en bateau, en voiture ou en train — dans le défilé par lequel le Rhin traverse le massif schisteux-rhénan, de Mayence (et surtout de Bingen) à Coblence ? Le site, là encore, est spectaculaire ; mais même à qui n'a guère quitté le Vieux Continent, cinéma et télévision — pour ne pas parler des récits de voyage — ont fourni bien des cartes postales autrement impressionnantes ce n'est certes pas le grand cañon du Colorado !

Alors, les souvenirs scolaires ? Il y a peut-être un peu de cela, au moins devant le massif de la Lorelei. Impossible, alors, pour qui a appris ne fût-ce que quelques phrases d'allemand, de ne pas se réciter devant le pic qui évoque la jeune femme mythique quelques vers du poème de Heine, point de passage obligé de toute classe d'allemand : *« Ich weiss nicht was soll'es bedeuten, das ich so traurig bin...* (1) »

Pourtant, il doit y avoir autre chose aussi qui transforme ces escarpements de vignes, ces villages hérissés de clochers, ces châteaux dressant leurs ruines crénelées sur d'invraisemblables pitons, en un lieu dramatique, dont le silence même devient soudain lyrique comme du Wagner. Il est bien difficile, d'ailleurs, tout au long de ce défilé, de ne pas évoquer sans cesse ce que le Rhin a représenté comme source d'inspiration musicale et poétique, mais aussi, au-delà, ce qu'il a irrigué et fécondé chez tant de créateurs européens. Voilà au moins une postérité qui n'est guère discutable : le Rhin a été le père d'une culture, et non des moindres.

A Coblence, le regard d'abord, l'esprit ensuite, redescendent sur terre. Ce n'est pas encore la grande plaine, mais les escarpements ont disparu. Un certain charme aussi : la ville a été si terriblement détruite à la fin de la seconde guerre mondiale qu'il faut un sérieux effort d'imagination pour y ressusciter, dans les grandes rues au cordeau qui séparent les blocs d'habitation, les fantômes des émigrés de l'Ancien Régime.

Il reste pourtant un autre charme à découvrir avant les rudesses polluantes de la Ruhr : celui, discret et bourgeois, de Bonn. La capitale fédérale allemande, plus provinciale que jamais, étend ses jardins — en particulier à Bad-Godesberg, qu'elle s'est annexée pour faire plus sérieux et qui achève de lui donner, au contraire, l'allure d'une petite ville d'eau passée de mode — le long d'un fleuve d'autant plus disproportionné qu'il a reçu les eaux du Main et de la Moselle.

(1) *« Je ne sais ce que peut signifier le fait que je sois si triste... »*

(Lire la suite page 20.)

LES GRANDS FLEUVES

Le Rhin : la voie royale

(Suite de la page 19.)

De Cologne, le voyageur pressé risque de ne retenir que l'image d'une double flèche — la cathédrale les dresse à quelques 130 mètres de haut le long du fleuve — et d'une grande ville industrielle, reconstruire à la hâte après avoir été, elle aussi, à peu près rasée en 1945. Il faudrait pourtant pouvoir y rester : une certaine bonhomie typiquement rhénane, et qui n'exclut pas l'intelligence la plus fine, bien au contraire, s'y manifeste notamment à travers une vie culturelle qui est une des plus intenses et des plus brillantes d'Allemagne fédérale. Le carnaval rhénan y offre, chaque année, un ensemble de réjouissances auxquelles on se prépare avec le sérieux et la méthode que l'on apporte ici à toute chose, même et surtout à rire. Masques, travestis grotesques, saynètes jouées dans la rue comme au Moyen Age, perpétuent des légendes et des personnages dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le dieu Rhin a quelque excuse à s'y dépêcher de rire : après, c'est la Ruhr.

Les touristes font un grand détour. Ils ont tort. Aucune autre contrée d'Europe, probablement, ne peut donner une telle image de la puissance industrielle. Cinq cents habitants au kilomètre carré en moyenne sur l'ensemble du bassin, souvent deux à trois mille par endroits — cela en fait dix-sept millions au total. Quinze villes de plus de cent mille habitants, dont de nombreuses sur le fleuve même. Comme il paraît modeste, ce petit affluent du Rhin qui a donné son nom à la région !

Un boulevard à bateaux

Chevalements de puits de mine. Cités ouvrières gigantesques. Usines géantes qui fument, qui rougeoient, qui vibrent. Lignes à haute tension qui s'entrecroisent avec les autoroutes, les voies de chemin de fer, les canaux. A perte de vue, tout ce qui frappe l'œil semble créé pour une fin unique : produire. Un pays qui, même sous le soleil, semble après toutes les couleurs du Rhin un pays en noir et blanc.

On devrait détester. Dire que c'est une caricature de société industrielle avancée, l'archétype de ce que l'homme a infligé de pire à son cadre de vie, au nom du progrès matériel, même si un certain nombre de villes ont maintenant entrepris de recréer des espaces verts et des centres de loisirs. Oui, on devrait fuir. Et puis on a envie de rester, fasciné.

C'est probablement qu'à sa façon la Ruhr est belle. Cette région formidable est, elle aussi, digne du Rhin, et réciproquement. La nuit, c'est encore plus spectaculaire. A Duisbourg, on nous a fièrement montré des photos nocturnes de l'Europe occidentale, prises par satellite selon un procédé spécial. La Ruhr, alors, est lumière. On la reconnaît, il n'y a pas à s'y tromper : c'est la plus grande tache de lumière d'Europe.

Le Rhin n'en sort que pour entrer aux Pays-Bas. Mais dans quel état ! La commission internationale pour la protection des eaux du Rhin, qui siège d'ailleurs à Coblence et non en aval de la Ruhr, a fort à faire. Des prélèvements récents montrent que plus de 100 000 tonnes d'eaux usées et de déchets divers, dont 35 000 tonnes de sels industriels en tout genre, 3 000 de magnésium et 2 000 de nitrate, passent quotidiennement par le fleuve la frontière germano-néerlandaise.

Des millions de poissons vivent pourtant sur tout le cours du Rhin, malgré la pollution et l'augmentation de la température de l'eau, que les implantations nucléaires risquent de rendre particulièrement préoccupante. Pourtant, de l'avis de différents experts, les choses se sont légèrement améliorées depuis quelques années. La convention internationale, signée à Bonn, en décembre 1976, commence-t-elle à produire quelques effets ? Toujours est-il que — selon les experts — certaines espèces de poissons qui avaient à peu près disparu reviennent. On peut même à nouveau pêcher des truites, paraît-il...

Au demeurant, aux abords de Rotterdam, ce gigantesque boulevard à bateaux n'évoque guère les petits matins calmes dont les pêcheurs à la ligne sont friands. Après avoir maraudé une dernière fois dans la traversée d'un pays si plat, si bas qu'on n'y sait plus très bien ce qui est terre et ce qui est eau, le Rhin prend son élan vers la mer. Faisant delta commun avec une Meuse qui n'est vraiment plus endormeuse, il sait même réussir brillamment sa mort, puisqu'il dessert le premier port du monde : Rotterdam laisse désormais loin derrière lui, surtout si l'on tient compte de son « Europoort », les records américains, avec 275 millions de tonnes « traitées » en 1978. L'ouverture d'un axe de navigation Rhin-Main-Danube, venant après celle de la liaison Rhin-Rhône, ne pourra que renforcer cette importance en faisant du port néerlandais un des grands débouchés maritimes de l'Europe de l'Est.

Ce gigantisme ne messied pas à l'idée que l'on peut se faire du fleuve après l'avoir suivi tout au long de sa course. Curieusement, cette fin éminemment industrielle et moderniste n'efface ni ne contredit d'autres images imprégnées d'histoire. Au contraire, même : qui découvre, au terme d'une longue route, cet or du Rhin dans le soleil couchant, éprouve soudain l'impression d'être arrivé à une sorte de très ancien rendez-vous. Avec tous ces pays traversés, et dont l'unité finalement profonde fait qu'il n'est pas abusif de parler de « Rhénanie » pour en désigner l'ensemble. Mais avec soi-même aussi, peut-être. Le Rhin, père des hommes ?

Et l'on pense aux vers qu'écrivit Goethe à l'extrême soir de sa vie, alors qu'il contemplait, pensif, un autre océan, celui des sapins de la Forêt-Noire à la sérénité de laquelle il aspirait : « *Wart nur, bald ruhest du auch* (2). » Oui, qu'il attende un peu, le vieux « *Vater Rhein* » : lui aussi reposera bientôt, immense nappe d'eau douce, loin au fond de la mer du Nord. Mais les fleuves ne meurent pas plus que les poètes. Et à l'instant même où ses eaux fatiguées, usées, iront se perdre au large de Rotterdam, une onde neuve jaillira des rochers du Saint-Gothard et de San-Bernardino, qui proclamera que l'histoire continue.

BERNARD BRIGOULEIX.

(2) « *Tu n'as qu'à attendre, bientôt tu reposeras aussi.* »

★ Dans sa série « Les grands fleuves », « le Monde » a déjà publié « l'Orénoque » (11-12 février), « la Garonne » (25-26 février), « le Tage » (11-12 mars), « la Loire » (25-26 mars), « le Mississippi » (8-9 avril), « le Yangzi » (22-23 avril).

UN GUIDE D'« ENFANTS MAGAZINE »

Du bon usage des prénoms

Il y a quelques années, un heureux père de famille, passionné de tiercé, s'était présenté devant l'officier d'état civil, prétendant appeler son nouveau-né « Une de mai », du nom de la célèbre jument du comte de Montesson.

L'anecdote, rapportée à l'époque par *la Voix du Nord*, figure dans *le Guide pratique des prénoms* (1), premier numéro d'une collection hors série que vient de lancer le magazine *Enfants magazine*. Ce guide, que l'on doit à Robert de Herte, recense sept cent soixante-trois prénoms de base, d'Aaron à Zoé, plus leurs formes dérivées, soit cinq mille cent prénoms en tout.

Incarné notamment par M. Giscard d'Estaing, dit le guide, Valéry est la forme masculine de Valérie qui avec Valère, tombé en désuétude, comporte de multiples formes dérivées : Valérien, Valerio, Valier, Valerijs, Valiouhka, Waleria, etc. Outre le président de la République, ce prénom, qui vient du latin *valere* (être bien portant, être vigoureux), fut porté à Rome par l'empereur Valérien, mort en 260.

Ces précisions, données pour chaque prénom de « base », s'accompagnent d'une étude documentée sur le bon usage des dénominations, réglementé par les articles 223 à 225 de l'instruction générale relative à l'état civil, révisés en 1966, et découlant de la loi du 11 germinal an XI. En vertu de ce texte, les officiers d'état civil peuvent seulement accepter comme prénoms ceux qui sont en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne.

Ces instructions, prises au pied de la lettre, donnent de curieux résultats. Un jeune Guadeloupéen, né un 14 juillet, fut ainsi baptisé « Fêt. Nat. », du nom figurant sur le calendrier des postes au jour de sa venue au monde. Si les officiers d'état civil ne peuvent refuser Bazalote, Palatiate et Babolein, qui figurent dans le « calendrier républicain », en 1970, des parents dijonnais durent attendre seize mois avant que les tribunaux les autorisent à baptiser leur fille Vanessa.

En réalité, comme le souligne, dans sa préface, M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, dont on apprend au passage qu'il a un fils nommé Gwenaël, si la loi est là pour « *épargner aux enfants l'attribution des prénoms de pure fantaisie* », il est recommandé aux maires d'appliquer celle-ci « *avec suffisamment de réalisme et de libéralisme, de façon à ne pas méconnaître l'évolution des mœurs* ».

Partant de cette recommandation, les officiers d'état civil se montrent de plus en plus tolérants, en particulier pour l'attribution de prénoms régionaux, bretons, occitans ou alsaciens, même si ce libéralisme conduit à des résultats discutables : au cours des deux dernières années ont été refusés Phédric, Chat, Crisiaine, mais acceptés Boghose, Clafoutis, Ben Hur, Macchabée et Kordula.

Dans ces conditions, c'est aux parents de faire preuve de bon sens.

Cette recommandation est d'autant moins superflue que la palette des prénoms attribués ces dernières années s'est élargie : alors qu'on comptait, en 1930-1932, quatre-vingt-quatre prénoms pour trois mille personnes, on en recensait en 1968-1969 trois cent cinquante. Les prénoms les plus fréquemment attribués en 1930-1932 étaient dans l'ordre, pour les garçons : Jean, Jacques, Michel, Pierre et Bernard et, pour les filles : Monique, Françoise, Jacqueline, Jeanine et Micheline. En 1978, tout a changé : on trouve pour les garçons Guillaume, Nicolas, Matthieu, Antoine et Thibault et, pour les filles, Sophie, Caroline, Maria, Charlotte et Laure.

Cette constatation résulte, pour la période de 1930-1932, d'un « criblage » de deux mille prénoms de garçons et filles reçus au baccalauréat (première partie) en 1948 dans l'académie de Paris et, pour l'année dernière, d'un relevé systématique des avis de naissance publiés dans le « carnet du jour » du *Figaro*, ce qui, dans l'un et l'autre cas, ne peut être considéré comme un échantillon représentatif. C'est l'un des rares défauts de ce guide de ne pas mettre en relief les particularismes sociaux que dénote l'attribution de certains prénoms et d'ignorer ce qu'on doit à certaines modes et à l'histoire : combien de garçons nés sous l'occupation furent baptisés Philippe ; combien reçurent le prénom de Charles à la Libération ?

BERTRAND LE GENDRE.

(1) En vente dans les kiosques, 25 francs.

SOCIETE

NATURE

Les jardins de haute montagne

(Suite de la page 13.)

Le goût de chaque légume est unique, puisqu'il pousse à un endroit unique sur Terre, et il n'y a pas deux endroits semblables sur notre planète. Même si cet effort semble vain à certains, la nourriture cultivée ainsi n'a pas de prix. Plus personne n'apprécie les légumes cultivés en série et en abondance. Semer et cultiver rend attentif au rythme des saisons, à la pluie printanière qui fait germer les graines, au chant des oiseaux qui nettoient le jardin des insectes prédateurs, aux coulées de sève qui remontent des racines à la tête des arbres, aux premières feuilles de sureau bientôt suivies de celles des bouleaux, aux premiers chatons des noisetiers et des aulnes.

Ici les Ariégeois ne pouvaient vendre vraiment que leur production de navets et de pommes de terre en surplus, et les années trop pluvieuses pour le blé étaient favorables à la culture de ces légumes. D'ailleurs un dicton disait : « Qui laboure la terre de montagne, si un an rit, sept ans pleurera », à propos de la culture du blé qui poussait pourtant dans certaines vallées jusqu'à 1 200 mètres, car la montagne était cultivée jusqu'à son sommet et les pêchers venaient bien à 1 000 mètres.

Pas besoin de planter des fleurs, il y a des jardins sauvages partout dans ces montagnes : des rochers couverts de mousses et de saxifrages, des landes de gentianes aux fleurs bleues, des prés de violettes. Des jardins de légumes sauvages : oignons des rochers, panais, orties, pousses de fougères et de prêles au goût d'asperge. Des vergers sauvages : myrtilles, noix, châtaignes, fraises, mûres, merises, noisettes... Car le soleil nourrit indifféremment les arbres, les plantes sauvages et nos cultures, la Terre est pour lui un grand jardin.

Y vivre toute l'année ou seulement y passer les vacances ?

En plus de l'élevage, il ne serait peut-être pas déraisonnable de cultiver en montagne des crucifères, un peu à la manière dont certaines régions de haute montagne ont été aménagées en Chine il y a quelques années pour y cultiver non seulement de quoi nourrir les populations locales, mais aussi pour échanger un surplus important de la production (2).

La montagne ne doit pas être abandonnée uniquement aux loisirs temporaires, elle peut nourrir l'homme s'il sait y adapter ses cultures et utiliser des techniques nouvelles intégrées à l'écosystème, ce qui pourrait alléger le paysage des plaines vouées à la monoculture intensive. Car de la même manière que la vigne donne un meilleur vin quand elle pousse sur les coteaux pierreux inutilisables pour autre chose, et que les chèvres donnent un meilleur lait pour le fromage quand elles pâturent sur des friches inutiles, la montagne peut être utile à certaines cultures qui y viennent mieux qu'ailleurs et à certains hommes qui y seraient aussi mieux qu'ailleurs.

Non, la montagne n'est pas inutile, il est temps que ceux qui l'aiment songent à y vivre toute l'année, avec un progrès écologique, plutôt qu'à n'y passer que leurs vacances.

MICHEL JOURDAN.

(2) *Lettre de* Tatchai J. M.-C. Cambacérès (le Monde daté 29-30 octobre 1978).

La vie du langage

Ne vous enquiquinez pas !

DE la gigantesque correspondance de Flaubert, nous n'avons plus aujourd'hui que des « *membra disjecta* », des débris, des vestiges. Les neuf dixièmes des lettres qu'il a pu écrire sa vie durant ont été détruits ; et bien sûr, d'abord, tout ce qui était « *d'un esprit gaulois un peu poussé* » comme le dit Ernest Chevalier (grand destructeur lui-même) en 1884.

Ce qui s'est trouvé, par une heureuse suite de hasards, conservé et reproduit dans l'édition de la Pléiade (1) a été largement caviardé. En somme, tout a été fait, plus ou moins consciemment, pour que la postérité (que G.F. baptisait insolemment « *le postérieur* ») ne puisse se faire de lui qu'une image : celle du littérateur acharné à ciseler d'irréprochables phrases que l'on pût commenter sans risques dans toutes les bonnes maisons.

Le « vrai » Flaubert était sans doute tout autre : un ignoble personnage, d'une grossièreté et d'une lubricité (épistolières) à peine croyables, visiblement plus à l'aise dans le débordement scatologique que dans les périodes académiques. Mais cela est encore une autre histoire.

Tant est-il que notre moisson langagière, du fait des destructeurs et des « caviardeurs », ne sera pas ce qu'elle aurait dû être en d'autres circonstances, et de loin.

En mer, dey !

Est-il blasphématoire de relever le goût très marqué de Flaubert pour les jeux de mots en apparence les plus faciles ? Il en envoie une bonne série, en 1841, à E. Chevalier, dont : « Question d'Alger. — Quand le bey de Constantine fut expulsé de cette ville on le réduisit à l'état de rafraîchissement. On lui dit *Sors-bey* (sorbet). » Et encore : « *Quand le dey d'Alger fut expulsé d'Alger et qu'on lui ordonna de s'embarquer, on lui dit : en mer, dey !* »

D'autres encore, ne serait-ce que pour donner à de jeunes lecteurs le goût d'un Flaubert moins... ennuyeux qu'ils ne le croient (toujours à E. C..., 31 décembre 1841) : « *Quel est le personnage de Molière qui ressemble à une figure de rhétorique ? ? ? (il y a là une rangée de ??? et de ...). C'est Alceste, parce qu'il est mis en tropes. Euh ? mon vieux ! qué que t'en dis ? Tu comprends, n'est-ce pas ? et moi je prends du con.* »

Ces commentaires (allègres) sont de Flaubert lui-même, bien sûr. Je ne me permettrais pas... Une dernière de ces « pointes » (c'est le nom que leur donne G. Flaubert, et qui est plaisant), à sa sœur Caroline la toute aimée : « *Quel est le père et la mère d'A... et de B... ?* (Réponse) : *C'est Rata et Barna. Rata fit A... et Barna B...* »

Ces énormités sans malice alternent avec des passages d'une belle violence : « *Va dans les cafés... dissipe la mélancolie et remercie la Providence. Car le siècle où tu est né est un siècle heureux, les chemins de fer sillonnent la campagne, il y a des nuages de bitume et des pluies de charbon de terre, des trottoirs d'asphalte et des pavages en bois, des pénitenciers pour les jeunes détenus et des caisses d'épargne pour les domestiques économes qui viennent y déposer incontinent tout ce qu'ils ont volé à leurs maîtres.* » (à E. C..., mars 1842.)

Quant aux « horreurs », on ne sait par quel miracle nous a été conservé un pseudo-palmarès de l'Institut de la rue du Plâtre, dans lequel Flaubert (il a seize ans) décerne à un de ses condisciples (Morel), des prix à faire rougir un hussard : le premier, entre autres, d'« *intensité lubrique* », le grand prix d'« *excessive immoralité du regard* », et le premier prix (après moi, précise G. F...), de « *continuité du désir sodomite* ».

Venons-en à quelques datations intéressantes. La première, du 17 septembre 1849, est une surprise : « *Pour te donner une idée de la manière dont nous* (Du Camp et lui) *allons voyager* (en Egypte), *on nous donne des soldats afin d'écarter la foule lorsque nous sommes à photographier.* » Or les meilleures datations obtenues à ce jour pour le *mot*, étaient, pour le *Grand Larousse de la langue française*, 1869 (dans Littré d'ailleurs), et pour le Robert 1860 (un participe passé, dans un texte technique).

Une révision de vingt ans, pour un mot aussi usuel, ce n'est pas rien ! Merci Flaubert ! Merci au photographe amateur Maxime du Camp !

D'autres mots, alors récents et très familiers, ou même considérés comme vulgaires, sont employés facilement par G. F. Ainsi, *môme* et *moutard* (1841 et 1843) ; la *bourgeoise* (en parlant de sa mère, et affectueusement), 1844.

« *Voilà du romantique un peu* chouette ! » est de 1835, Flaubert n'a pas quatorze ans ! et est élève au Collège royal. Or le mot est daté de 1830, et l'attestation de Flaubert montre qu'il s'est diffusé très vite hors des milieux populaires où, sans doute, il était né. De même, en 1838 : « *Je vais faire une cosle pour le père Magnier, puis je vais* m'abouler *deux à trois tasses de thé par le bec.* »

Je m'... à crever

Reste un groupe de mots qu'il est un peu délicat d'évoquer, encore que l'époque permette ces hardiesses et qu'il s'agisse simplement du groupe d'*emmerder*, « ennuyer », « importuner ».

Les dictionnaires fournissent pour ce groupe des datations peu conséquentes : 1851 pour *s'emmerder* (s'ennuyer), et 1864 *pour emmerder*, d'après le *Grand Larousse de la langue française*.

Nous sommes loin du compte ! A preuve : « *Chaque jour je suis embêté par l'agent de police* » (nous ne savons pas trop de quel zèbre veut parler G. Flaubert) « *qui veut à toute force que je le fasse sortir souvent, et qui* m'emmerde *à crever.* » (p.33). De même, page 34 : « *Ce qu'il y a de sûr maintenant, et aujourd'hui principalement, c'est que je* m'emmerde *dans la perfection* » Nous sommes là à la fin de 1838, Flaubert a tout juste dix-sept ans. Ce n'est évidemment pas à lui que l'on doit l'invention du mot (ou plutôt du sens figuré) ; il est également évident que Chevalier le connaît, et que tous deux l'utilisent sans avoir un « *sentiment de nouveauté* » particulier.

Mêmes réflexions pour *emmerdant* (ennuyeux, très importun), que le *Grand Larousse* date de la fin du dix-neuvième siècle !, et le Robert de 1922 ! Notre Flaubert, lui, « *ne se gratte pas* » (comme on dit dans la rue) pour employer le mot dès... 1834 : « *Mais mon cher enfant camarade c'est que voici la rentrée qui t'arrive avec son air* emmerdant *et guindé, avec son air de pédant parvuleux.* » (p.16) Et il a alors à peine treize ans !

Il y a donc gros à parier sans risque, que toute cette série (y compris emmerdement, toujours Flaubert, 1842), était en usage dès 1830 à Rouen, non seulement au Collège royal, mais très probablement dans quelques familles bourgeoises ; et pourquoi pas celles de Gustave lui-même ?

En tout cas, messieurs les lexicographes, à vos grattoirs et à vos fiches ! Un bon point pour *enquiquinant*, bien daté de 1844 par les deux dictionnaires : « *Quelle belle invention que l'Ecole de droit pour vous emmerder ! C'est à coup sûr la plus* enkikinante *de la création.* » (1844, p. 208.)

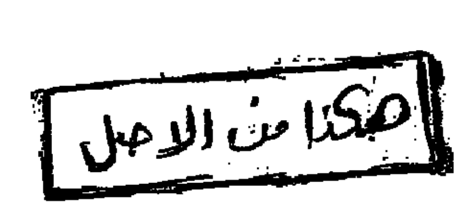
En l'espèce, j'incline à penser (beau style !) que le mot est une création de Flaubert lui-même. L'air de rien, ce petit *enkikinant* sans malice pose d'ailleurs un problème sérieux. On le fait venir instinctivement de *kiki* au sens de « cou » (comme dans « serrer le kiki »). Hélas ! *Kiki* n'apparaît guère avant 1880 en ce sens. Et d'ailleurs, on ne voit pas comment passer d'un sens à un autre.

Il faut donc se rendre à l'évidence : *enkikinant*, ou *enquiquinant*, n'a rien à voir avec le *kiki*. Nous proposons pour notre part (style noble !), de le faire venir de *quiques*, lieux d'aisance, rare, mais que Flaubert emploie vers cette même époque de 1884.

Quoi qu'il en soit, lisez Flaubert épistolier. Vous ne vous enquiquinerez pas !

JACQUES CELLARD.

(1) *Correspondance 1830-1851*, Editions Gallimard, 1 172 p.



Le Monde avec le LANGUEDOC-ROUSSILLON

DANS CE SUPPLÉMENT

La mer au bout d'un pays

« *ICI, monsur, cal creire en Dieu !* » « *Ici, monsieur, il faut croire en Dieu !* » constatait paisiblement ce paysan des Causses devant l'âpreté du paysage qui l'étreignait... La formule peut être souvent reprise ailleurs dans ce pays de Languedoc (Lozère, Gard, Hérault, Aude) et de Roussillon (Pyrénées-Orientales) où souffle encore l'esprit des cathares, des camisards et des Arabes envahisseurs.

Terres du Sud, terres d'Espagne déjà, c'est un ensemble de pays, rassemblés ici pour les besoins de l'administration mais pourtant tellement différents par la langue les paysages et les gens. Pays de contrastes naturels violents, ici la mer torride, là, la garrigue désertique, à deux pas les neiges pyrénéennes ; du Rhône aux Pyrénées, une ceinture de montagnes arides, un amphithéâtre de monts qui claquent aux vents, des noms qui résonnent dans l'espace : mont Lozère, Aigoual Larzac, Montagne noire, Corbières, Carlit, Canigou...

Au pied de cette cordillère naturelle, partout une large plaine, gavée des alluvions des cours d'eau montagnards qui ont repoussé peu à peu la mer que les villes, depuis le haut Moyen Age, ont vue quitter leurs remparts, un pays qui a perdu sa mer. La plaine a servi de couloir d'invasions, de passages et finalement de refuges à des peuples divers qui s'y sont fixés : Celtes, Ibères, Ligures, Phéniciens, Grecs, Romains, Wisigoths, Arabes, Aragonais, Catalans, hommes de toute l'Occitanie, des pays provençaux, Français d'Algérie.

Une plaine qui, depuis la conquête romaine, n'a eu d'yeux que pour sa vigne et qui s'est laissé trop prendre à ses parfums une plaine qui était devenue le plus grand vignoble de la Terre pour lequel ses fils, hommes rudes venus des hautes vallées pour mieux vivre, ont souvent tout sacrifié (révolte des vignerons du Midi en 1907 face à la mévente et aux fraudes vinicoles).

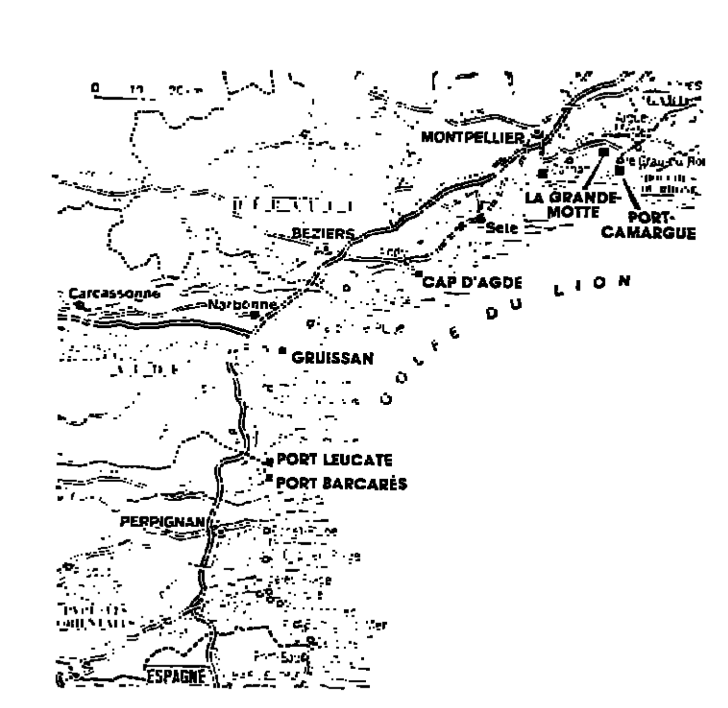
Et la mer, dans tout cela ? Omniprésente, mais toujours au bout du paysage, à l'horizon, là-bas, derrière les talus et les marais, les étangs et les dunes, il fallait « aller à la mer », passer les vignes et ce désert de terres salées et de graus. Et, arrivé au rivage, qu'y faire, sinon regarder « la mer qu'on voit danser le long des golfs clairs », comme Charles Trenet, qui contribua sans doute à rendre plus familier aux indigènes cette présence insolite et changeante ? Peu d'activités, sauf à Sète, seul port du Languedoc, et sur la côte Vermeille, à Collioure, Banyuls et Port-Vendres. Comparés aux ports de la Côte d'Azur et de Provence, de la Bretagne et de la Manche, ici des ports alanguis. L'homme d'oc et le Catalan n'avaient pas grand-chose des gens de la mer ! Quelques-uns pourtant sous leurs cabanes de roseaux vivotaient d'une pêche artisanale mais peu propice à entraîner une véritable activité économique autour d'elle ou à attirer la clientèle des bains de mer.

Traditionnellement vers la mer, peu d'ouvertures, donc point de salut ; vers la plaine, une monoculture envahissante sacrifiant à la vigne toute son énergie sur la production massive et de qualité médiocre d'un vin resté fameux durant la Grande Guerre pour donner du cœur au ventre aux poilus de Joffre — un enfant du pays.

Vers l'arrière-pays et la montagne, un élevage et une agriculture aux methodes ancestrales, en rupture avec les techniques modernes, et sur place un tourisme local, voire régional, naissant, balbutiant au milieu d'un décor le plus varié et le plus pittoresque de France. Cela pour le passé.

JEAN-FRANÇOIS BROUSSE.

(Lire la suite page 28.)



Terre de mission

L'ADMINISTRATION doit-elle se cantonner dans ses tâches habituelles de gestion, de coordination, de contrôle, ou bien est-elle capable d'innover, d'inventer, de créer ? Peut-elle, comme un individu, un groupe ou une entreprise, prendre des initiatives, construire, imaginer, modeler, reculer, hésiter, recommencer, ou bien les fonctionnaires seront-ils condamnés à ne rien faire d'autre qu'administrer et codifier ? Le débat deviendrait vite lassant, sauf pour les chercheurs en sciences politiques, s'il ne trouvait appui sur un exemple très concret : l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon, autour duquel sont nées une théorie et une pratique de l'administration de mission, par opposition à l'administration de gestion.

1963 : aux Etats-Unis, la Tennessee Valley Authority a équipe en barrages hydro-électriques le fleuve Tennessee, et cette formule juridique semble avoir séduit les Français. Elle plaît à M. Pierre Racine, éminent conseiller d'Etat — camarade de longue date de M. Michel Debré, — qui va prendre la présidence de la mission interministérielle du Languedoc et la garder jusqu'à aujourd'hui. « *Dès qu'il s'agit d'une operation interministérielle, qui concerne et engage l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé, pour une politique d'équipement destinée à durer longtemps (mais ce pourrait être aussi bien, par exemple, un plan de formation professionnelle à l'échelon de toute une région), il faut un chef de file, responsable de bout en bout de l'operation* », dit M. Racine. Au plan juridique et politique, une administration de mission, « *c'est une sorte de délégation collégiale et informelle du gouvernement pour une tâche déterminée. L'autorité de tutelle, autre originalité, ce n'est pas tel ou tel ministre, mais un comité interministériel qui, une ou deux fois par an, fixe les grandes orientations* ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 29.)

MONTPELLIER jeune capitale du pays d'Oc

Jeune capitale du Languedoc-Roussillon, Montpellier est devenue en quelques années une ville de plus de 200 000 habitants. Elle a du faire face à une difficile crise de croissance. Mais ici, et les Montpelliérains en sont fiers, le progrès ne s'est pas fait au détriment des richesses traditionnelles. Dans une région dont la situation géographique et le climat font bien des envieux, dans ce pays d'Oc si fortement attaché à son histoire mouvementée, le modernisme n'a pas étouffé les traditions.

Ville de contrastes diront les touristes. Non, ville d'harmonie où les cités modernes côtoient les merveilleux hôtels du XVII[e] siècle. Ville dont le «vieux cœur» n'a jamais battu aussi fort. Ville dont les vieux quartiers n'ont jamais été aussi vivants. Restaurés, sillonnés de rues piétonnes. Ils restent l'âme de la cité.

Montpellier s'est lancé dans le pari industriel, développant la recherche de pointe (électronique, pharmacie, agriculture etc...) mais a su conserver à la faculté de médecine (une des plus vieilles du monde) et à l'université, toute leur valeur.

Au carrefour des échanges internationaux, Montpellier brandit bien haut la bannière d'Occitanie. Elle en conserve les traditions, la culture et la langue. Anachronisme ? Manque de «réalisme» économique et politique ? Sûrement pas. Montpellier a simplement le courage et la fierté d'affirmer la personnalité d'une région à l'heure où on raisonne en termes européens. Montpellier se souvient du temps où les troubadours languedociens étaient admirés dans l'ensemble des pays occidentaux. Elle ne renie pas ses origines. Elle en est fière. Son riche passé est sa meilleure raison d'espérer.

Georges FRECHE
MAIRE de MONTPELLIER
Président du District

au carrefour d'échanges internationaux

Adossée aux Cévennes, les pieds dans la mer, Montpellier bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Elle a su tirer profit de cet avantage. Désormais parfaitement desservie par route, chemin de fer, télécommunications, liaisons aériennes et maritimes, elle est au cœur des échanges internationaux nord-sud et est-ouest. Ajoutez à cela un climat et un cadre de vie exceptionnels, Montpellier a bien des atouts pour devenir une grande métropole. Et elle entend bien saisir sa chance.

maintien des traditions

On ne bâtit pas en Languedoc en reniant son passé. On l'assume pleinement et on a confiance en ses valeurs. C'est pourquoi, si d'importants efforts sont effectués en matière d'industrialisation, on favorise l'artisanat traditionnel, meilleur garant de l'entité régionale dont il constitue la meilleure image de marque.

C'est pourquoi la nouvelle municipalité a fait renaître les fêtes d'antan. Elles sont un lieu de rencontre privilégié. Les feux de la Saint-Jean, le carnaval traditionnel, la foire aux attractions animent le centre ville et permettent aux jeunes de retrouver les racines d'une culture toujours très vivante et très riche.

Jamais la langue occitane n'avait été aussi menacée. Jamais elle n'a été aussi vivante. Chanteurs, jeunes troupes de théâtres et plus anciennes, chroniqueurs, lui redonnent une nouvelle jeunesse et trouvent auprès des élus de solides appuis.

...et politique nouvelle

La nouvelle équipe municipale avait engagé le pari de faire revivre le passé et de mener une politique résolument tournée vers l'avenir. Elle est en train de le gagner. Avec l'aide de tous. Car ici, la concertation n'est pas un vain mot: Elle fait partie de ce qu'on estime être une des conditions essentielles au progrès. Les comités de quartiers sont consultés sur tous les problèmes importants. On décentralise l'animation culturelle avec la création de Maisons pour tous.

L'innovation, c'est aussi celle d'une politique résolue en matière de qualité de la vie. Des efforts non négligeables ont été effectués pour la création d'espaces verts (aires de jeux, ouvertures de parcs...). Cette année plus de 12% du budget ont été consacrés à l'acquisition de réserves foncières. Bientôt s'ouvrira le vaste domaine de Grammont (90 ha); l'école municipale des sports y trouvera place aux côtés d'un théâtre en plein air, d'un centre aéré, d'une pépinière, etc... La nouvelle politique montpelliéraine c'est aussi celle de la reprise en mains du service public. Pompes Funèbres, halles et marchés, restaurants scolaires, théâtre, transports urbains, désormais gérés par la Ville. On aide également de plus en plus les personnes âgées. Pour ne pas les obliger à quitter le centre ville pour des maisons spécialisées où ils seraient coupés de tout. En augmentation de 24% cette année, le budget du Bureau d'Aide Sociale est un des plus importants de la ville.

On n'oublie pas les anciens et on aide les jeunes. Un important effort est effectué en leur faveur (cartes de transport scolaire, aménagement de terrains de sport, subvention aux clubs...) On privilégie également la culture sans laquelle nul avenir durable ne peut se bâtir. Jadis ouvert au seul répertoire classique, le théâtre municipal a ouvert ses portes à toutes les formes d'expression artistique. L'orchestre de Montpellier est en voie de recrutement ; les chœurs et la danse suivent. Les jeunes troupes peuvent s'y produire. Cette confiance en la jeunesse est un capital bien placé car les talents sont nombreux.

tournée vers l'avenir

Montpellier c'est bien sûr une faculté de médecine et de droit et une université dont la renommée a dépassé depuis bien longtemps les frontières du Languedoc. A la pointe de la recherche au Moyen-âge, la ville est en train de devenir en cette fin du XX[e] siècle un des principaux centres de recherche scientifique du bassin méditerranéen. La division informatique et gestion du Centre National des Arts et Métiers, l'École Nationale d'Agriculture, l'E.N.G.R.E.F. (École Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts), le G.E.R.D.A.T., l'Institut Agricole Méditerranéen, l'I.N.F.A.R.C., les laboratoires pharmaceutiques, sans oublier un important secteur informatique, sont les meilleurs garants de son avenir.

Montpellier est devenue l'un des deux centres mondiaux de l'agriculture méditerranéenne et tropicale. Grand centre de rencontre (colloques, congrès nationaux et internationaux, S.I.T.E.V.I., Foire de la Vigne et du Vin, Salon des Énergies Nouvelles), Montpellier joue à fond la carte de l'avenir.
Son passé parle pour elle et elle en surprendra plus d'un.

Pour tous renseignements :
Hôtel-de-Ville de Montpellier,
tél. : (67) 92.48.35

LOIN DU SABLE

Les cathares ouvrent leurs portes

CE pays tout crénelé de châteaux forts en ruine, percé de grottes profondes et parcouru par des cours d'eau chahuteurs, c'est le Fenouillèdes. Son nom n'est plus qu'un souvenir. Gommé par le découpage administratif, ce pays au relief tourmenté s'étend pour sa plus grande partie à l'extrême pointe nord-ouest du département des Pyrénées-Orientales et englobe quelques paroisses audoises. Situé à plus de 50 kilomètres de Perpignan, îlot languedocien en terre catalane, le Fenouillèdes, qui fut la partie la plus occidentale de l'ancienne marche d'Espagne, a été rattaché à la couronne de France dès 1258, après la croisade contre les Albigeois. Vieux pays donc, qui est entré au purgatoire des manuels d'histoire comme dans celui du développement.

Voilà que les pouvoirs publics se décident à aménager la côte. Des millions sont investis. Mais de Quéribus à Saint-Paul-de-Fenouillet il ne se passe rien. Les vignerons tiennent toujours la terre et l'exode rural continue. C'est alors qu'en 1970 un « son et lumière » présenté par une petite commune, Caudies, conduit neuf ans plus tard à l'élaboration d'un contrat de pays. Une expérience toute simple qui a cependant permis au Fenouillèdes, grâce au développement d'un tourisme original, de sortir de l'oubli.

Parmi les champs de vigne qui viennent buter contre les barrières rocheuses dominant la Boulzane se trouve un gros village de six cent soixante-dix habitants, Caudies-de-Fenouillèdes. En 1970, quelques jeunes et l'adjoint au maire, M. Georges Vayre (intérêts communaux), décident de créer un spectacle qui raconte l'« histoire du Fenouillèdes avant et pendant l'épopée cathare ». Cette réalisation obtient le deuxième prix du concours national d'animation organisé par le ministère des affaires culturelles. « *Quand nous sommes montés à Paris pour recevoir notre prix, nous avons présenté aux responsables du ministère un projet beaucoup plus vaste,* raconte M. Vayre. *Il s'agissait d'une étude sur l'animation de notre région qui englobait différents domaines : culturel, économique et sportif.* » Commence alors la véritable aventure, car le projet intéresse les responsables parisiens. « *Au cours des années suivantes,* poursuit M. Vayre, *chaque jour pendant les deux mois d'été nous avons organisé des « son et lumière » des expositions photo, des conférences-débats sur la question viticole, des séances de ciné-clubs axées sur le Moyen Age. Dans le même temps, nous développions les activités sportives comme la spéléologie.* » Le Fenouillèdes se vend bien. A cette animation s'ajoute l'initiative de la coopérative de Caudies de mettre une partie de la récolte directement en bouteille et de le vendre aux touristes.

L'idée faite tache d'huile et déborde la commune pour s'étendre à l'ensemble de la région. Ainsi, en 1973, est lancé le CAPEXE (Comité d'animation pour l'expansion économique du Fenouillèdes). Cette association, qui regroupe les trente-trois communes du Fenouillèdes, « *ne veut pas être une entreprise de spectacle* », mais, grâce à une animation globale veut faire réfléchir les touristes comme les autochtones sur l'avenir d'une région. Ce n'est pas un vaste syndicat intercommunal, mais un comité auquel chaque commune verse une cotisation. Tous les habitants du Fenouillèdes — ils sont dix mille — sont membres de cette association et partie prenante aux initiatives du CAPXE. Ainsi, en juillet et août 1979 seront organisés dans toute la région des concerts et des conférences sur l'histoire et la vie économique du pays. « *C'est un tourisme de qualité qui se développe ici. Ce n'est donc pas le « bronze-fesses » de l'Europe* », déclare M. Paul Blanc, conseiller général (favorable à la majorité). Pour lui « *l'action du CAPEXE a servi de détonateur* ».

10 000 personnes

En effet, on ne mobilise pas près de dix mille personnes sans se faire entendre. La direction départementale de l'agriculture s'intéresse désormais de plus près au Fenouillèdes. Dans son rapport de présentation du plan d'aménagement rural de ce pays, elle écrit notamment : « *Le dynamisme de la population, la réussite des actions d'animation du CAPEXE du Fenouillèdes, la volonté commune des élus nous semblent des facteurs suffisants pour engager un tel plan avec le maximum de chances de succès.* »

La situation est en effet préoccupante : les surfaces cultivées, principalement la vigne, n'occupent plus que 12 880 ha, soit 25 % du territoire. L'exode rural abandonne de plus en plus de terres au maquis. Mais ici, on est tenace et on réussit à arracher un contrat de pays, avec 1 million de francs. « *Cette somme devrait nous permettre de tenter de revitaliser le pays, par l'augmentation de la capacité d'accueil, la restauration de l'habitat et le soutien aux activités* », nous confie un notable, qui précise : « *Nous allons également lancer un concours auprès des gens nés en Fenouillèdes, qui l'ont quitté et souhaiteraient revenir pour créer des emplois.* »

« *La somme qui nous est allouée par le contrat de pays est une goutte d'eau si l'on songe que les besoins de notre région étaient estimés à 23 millions par le plan d'aménagement rural* », réplique M. Antoine Sarda (P.C.), conseiller général. « *Il y a une volonté politique du gouvernement de maintenir le sous-développement économique de cette région pour implanter un tourisme artificiel.* » Pourtant il est indéniable que le Fenouillèdes possède des ressources touristiques importantes : diversité du relief avec quelques sites particulièrement remarquables (les gorges de Galamus), la forêt de Boucheville (la plus belle futaie des Pyrénées-Orientales) et enfin les legs du passé. Le tourisme ferait-il donc peur ? « *Absolument pas,* répond M. Roland Gandou (M.R.G.), maire de Saint-Paul-de-Fenouillet, *mais nous le considérons comme une source économique complémentaire et non comme une ressource essentielle. Ce que nous voulons, c'est pouvoir continuer à vivre dans notre pays.* » M. Gandou sait de quoi il parle puisque la principale usine de sa commune doit fermer ses portes au mois de juin prochain. Les élus avancent des chiffres : en 1960, le Fenouillèdes était la première région industrielle du département avec 800 salariés dans le secteur secondaire. En 1979, selon les élus, il n'existe plus que 300 salariés. De 1968 à 1975, plus de 600 personnes ont quitté le pays et plus de la moitié de la population a plus de cinquante ans. « *Des centaines de millions ont été injectés sur le littoral, cela n'a empêché ni l'exode rural ni le chômage dans la région* », s'insurge M. Charles Pioche (P.C.), adjoint au maire de Saint-Paul. Les aménagements prévus ? « *Sur tous les millions investis dans la région, notamment sur la côte, nous n'avons que quelques centimes. On nous saupoudre des plans d'eau, des gîtes ruraux, c'est à prendre ou à laisser. Mais nos écoles ferment, c'est cela aussi la réalité* », déclare M. Sarda.

Le Fenouillèdes, qui a toujours vécu de la vigne et de la petite industrie, ne comprend pas très bien ce qui lui arrive soudain dans ce coin reculé... même si le tourisme a permis à différents services publics de ne pas mettre la clé sous la porte. Un équilibre, un dosage délicat devra être trouvé.

JEAN PERRIN.

DE PORT-CAMARGUE A PORT-BARCARÈS

D'un style à l'autre

Il y avait plusieurs façons de concevoir et de réaliser les stations du littoral. Deux exemples, deux manières différentes.

ALIGNEES avec harmonie au bord des bassins, les « marines » ouvrent un œil ; comme pour vaincre l'ankylose, quelques voiliers se hasardent vers le large. Au sortir de l'hiver, Port-Camargue, dans le Gard, retrouve son élément : la mer. La plus petite station du littoral languedocien — 14 000 lits — a bâti son succès sur la plaisance. « *Dans deux ans, tous les terrains seront vendus,* affirment les responsables de la chambre de commerce de Nîmes, maître d'ouvrage de l'opération ; *dans quatre ans, tous les logements auront trouvé acquéreurs.* »

Etalé sans goût ni grâce entre mer et étang, Port-Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales, a des allures de bric-à-brac touristique. Rien d'autre, pour le moment, qu'un terrain vague sur lequel ont poussé, comme des herbes sauvages, des bâtiments de tout acabit. Cette station de 57 000 lits que, au départ, ses promoteurs voulaient « *furieusement audacieuse* » est en définitive terriblement banale. « *Voilà quatorze ans que sa réalisation est engagée,* indique-t-on à la mission interministérielle ; *au rythme actuel, il faudra encore un temps égal pour mener à son terme cette aventure.* »

Il y a ainsi trente manières d'aménager une côte. Port-Camargue a probablement choisi la plus sage et la plus efficace. Un pari qui n'était pas gagné d'avance puisque la chambre de commerce de Nîmes s'engageait seule dans cette opération pour laquelle elle n'était pas préparée. « *Nous étions la première assemblée consulaire à prendre en charge la construction d'une station nouvelle* », notent ses dirigeants. Ni le conseil général du Gard ni la municipalité du Grau-du-Roi n'avaient alors souhaité être associés à cette réalisation, située hors du périmètre d'intervention de la « mission ».

Finalement, les responsables de la chambre de commerce se félicitent d'avoir fait cavalier seul. L'expérience des sociétés d'économie mixte auxquelles ils participent ne leur paraissait pas concluante : « *Un outil de travail trop lourd, soumis à d'inévitables aléas politiques.* » La réussite de Port-Camargue tient, pour une part, au dynamisme d'une petite équipe de professionnels qui savaient ce que vendre veut dire.

Cette station nouvelle est née d'une idée simple, d'une constatation élémentaire : l'expansion du marché de la plaisance. Port-Camargue serait donc un vrai port pour de vrais marins : le poste à quai au pied de la « marina ». Un produit bien typé, une clientèle bien ciblée. Un sondage récent révèle que 67,3 % des acquéreurs se sont déterminés sur « un coup de foudre » sans s'être intéressé à d'autres réalisations, que 37 % ont acheté sur le simple conseil d'amis. Aujourd'hui, près des trois quarts des résidents sont propriétaires d'un bateau.

Il reste que ce programme vise une certaine clientèle qui justifie par l'achat d'un bateau l'acquisition d'une maison « pieds dans l'eau ». On constate que 79 % des propriétaires de « marinas » sont patrons de l'industrie et du commerce, membres de professions libérales ou cadres supérieurs, tandis que 41 % des propriétaires de collectifs sont employés ou cadres moyens.

La situation géographique de Port-Camargue, au débouché de la vallée du Rhône, a grandement facilité la commercialisation de ce programme. « *Cette opération a connu un démarrage foudroyant,* reconnaît-on à la mission ; *la chambre de commerce a su saisir l'épargne régionale.* » 55,4 % de la population est originaire des quatre départements limitrophes dont 30 % du Gard. Une station qui s'est nourrie des richesses de son arrière-pays.

Même si, à première vue, son succès paraissait acquis, cette réalisation a été conduite avec prudence, sans précipitation. Ne représentait-elle pas une dépense de 180 millions de francs, soit dix-huit budgets ordinaires de la chambre de commerce ? Les bénéfices de l'opération immobilière couvrent 60 % du coût des investissements portuaires. Pour le reste, la « mission » a facilité à l'assemblée consulaire, qui tire des recettes de la location des postes à quai, l'obtention de prêts bonifiés et d'emprunts-relais.

Sans les considérer comme des assujettis, la chambre de commerce a su tenir en main la vingtaine de promoteurs qui ont voulu bâtir à Port-Camargue. Des délais de réalisation — trois ans au maximum — leur ont été imposés ; l'occupation du terrain s'est fait secteur après secteur pour assurer la cohérence du tout ; la taille des programmes n'a jamais dépassé quatre-vingts à cent logements en moyenne.

« *A Port-Camargue, il n'y a pas de second choix,* disent les responsables de l'assemblée consulaire. *Les marines et les collectifs ont tous une façade sur la mer ou sur le port.* » Un domaine de 150 hectares avec 70 hectares de plans d'eau dont Jean Balladur, l'architecte de La Grande-Motte, toute proche, a su tirer parti sans excès mais sans timidité.

Le plus grand port de plaisance d'Europe

Et, comme si de rien n'était, cette station nouvelle, qui ne s'est jamais poussée sur le devant de la scène, pourrait bien devenir, d'ici à quelques années, avec quelque trois mille postes à quai, le plus grand port de plaisance d'Europe. Il n'y a guère que les pêcheurs, avares de leur tranquillité, pour s'en formaliser. « *Je dois sans cesse lutter contre l'esprit trop étriqué de mes administrés* », explique M. Jean Bastide, maire socialiste du Grau-du-Roi.

Les pêcheurs du Barcarès, eux aussi, ont accueilli avec hostilité la création d'une station nouvelle sur un territoire que personne jusqu'alors ne leur disputait. Ce qu'ils en savaient, à l'époque, pouvait à juste titre les inquiéter. Les inventeurs de cette unité touristique imaginaient la naissance quasi spontanée, aux portes du Roussillon, d'une autre Côte d'Azur puisque l'espace — produit rare — ne manquait pas. « *Une systématique d'aménagement a prévalu sur un raisonnement commercial* », admettent aujourd'hui les responsable de la mission interministérielle qui a couvert de son autorité le lancement prématuré de cette opération.

Sans plus attendre, la Société mixte d'études et d'aménagement du département des Pyrénées-Orientales (SEMETA) se porta acquéreur de la totalité du site — soit quelque 450 hectares — qu'elle se mit aussitôt à équiper : travaux de dragage et de remblaiement, réseaux de distribution d'eau potable, de gaz, d'électricité et de téléphone, infrastructures routières, stations d'épuration des eaux usées et de traitement des ordures ménagères, reboisement. Pour ce faire, elle contracta des emprunts sur six ans, persuadée que cette opération serait conduite à son terme avant dix ans.

Les acheteurs se firent désirer. Situés en bout de chaîne sans desserte autoroutière, sur la route encombrée de l'Espagne, Port-Barcarès dut s'effacer devant des stations nouvelles mieux placées qu'elle — La Grande-Motte, Cap-d'Agde — qui pouvaient compter sur leur arrière-pays. Perpignan, traditionnellement orientée vers le Canet, ne lui fut d'aucun secours.

Sur le terrain, les responsables de la SEMETA avaient cédé aux caprices et aux ambitions des promoteurs qui s'étaient installés où bon leur semblait. Aucun fil directeur, aucune volonté de créer un « germe » de station, mais une organisation de l'espace si lâche, si « éclatée » qu'elle accusait l'ingratitude du site. Georges Candilis, l'architecte en chef de l'opération, avait imposé un plan-masse rigide, une architecture urbaine.

Un laxisme certain a, en outre, présidé à la gestion de la SEMETA qui — le particularisme catalan aidant — prit ses distances vis-à-vis de la mission. « *De crainte d'entraver le développement des affaires,* remarquent ses responsables, *nous avons toujours laissé une grande liberté aux présidents des sociétés d'économie mixte, liberté qu'ils ont plus ou moins bien utilisée.* »

Maintenant que l'Etat, la Caisse des dépôts et le département des Pyrénées-Orientales ont renfloué la SEMETA en lui rachetant, l'an dernier, 80 hectares de terrains partiellement équipés pour la somme de 60 millions de francs, l'avenir de Port-Barcarès paraît mieux assuré. Encore faudra-t-il de la persévérance, de l'imagination, peut-être même du génie pour sauver cette station nouvelle qui partait à la dérive.

Impossible, en effet, d'ignorer les « corps partis », ces lotissements épars et disparates, ces blockhaus du front de mer. « *La station est sous-équipée : pas de centre d'animation en dehors du paquebot des sables le Lydia, pas de cinéma, pas de banque, pas de poste de gendarmerie, une signalisation défectueuse, huit employés municipaux pour s'occuper des espaces verts, un centre commercial dans lequel il pleut* » : les résidents secondaires n'en finissent pas d'étaler leurs doléances. « *Les gens du cru appréhendent mal nos besoins de vacanciers,* affirme Mme Marie-Thérèse Duffort, présidente de l'association pour l'intérêt collectif de Port-Barcarès. *Nous leur apportons des impôts, ce qui nous donne des droits.* »

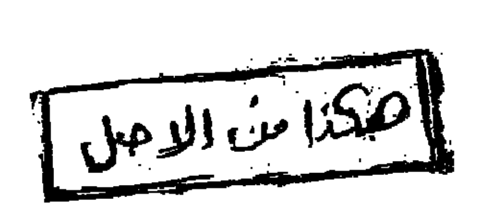
Nouvel architecte en chef de l'opération, Michel Duplay entend rééquilibrer Port-Barcarès autour de cinq centres, mieux assurer la liaison mer-étang, créer des pistes cyclables et un réseau piétonnier, renoncer à une architecture « *moderniste et asséchée* », bannir les constructions supérieures à trois niveaux. « *Il y a un an, j'allais chercher les promoteurs ; maintenant, je les choisis, car ils ont senti que nous avions désormais une politique claire* », précise M. Jean Guéret, directeur opérationnel de la SEMETA.

Des signes encourageants ? L'autoroute, la Languedocienne, dessert depuis un an Port-Barcarès ; la Grande-Motte et le Cap d'Agde commencent de faire le plein : la clientèle française reflue d'Espagne. Tout le monde, aujourd'hui, est animé des meilleures intentions. Le maire de Barcarès, qui préside désormais aux destinées de la SEMETA, promet d'équiper la station nouvelle ; dès cet été, il prévoit d'y installer une antenne de la mairie, d'y faire circuler une navette et d'y monter un podium.

« *Nous allons maintenant avancer tranche par tranche, en nous guidant sur une unité de base de cinquante logements,* indique M. Guéret. *Nous travaillons en autofinancement et nous serons à même, dans un délai de cinq ans maximum, de rembourser l'avance de trésorerie de 60 millions que l'on nous a consentie.* » Est-ce, enfin, pour Port-Barcarès, le bout du tunnel ?

JACQUES DE BARRIN.





Balladur, Le Couteur, Gleize, Candilis

Architectes de plein vent

Cent quatre-vingt kilomètres de désert à construire, et le droit de tout imaginer. Qui étaient ces bâtisseurs et qu'ont-ils réalisé ?

« *A l'époque, on faisait encore confiance aux architectes.* » Ce sont eux qui, les premiers, arpentèrent cette côte de sables et de marais, de ciel et de vent. On les imagine, personnages de bande dessinée, plantant leurs tables sur ces terres vierges et traçant des villes imaginaires pour le farniente de l'an 2 000.

L'an 2 000, c'était hier. Aujourd'hui, on les a vus à l'œuvre. Nous savons, pour notre malheur, que les ZUP démesurées ne leur font pas peur. On connaît des bâtisseurs qui ne reculent pas devant les grandes terres, et que l'idée de loger les gens par dizaines de milliers n'effraie pas. Les architectes choisis pour le Languedoc étaient de cette race-là. Pour imaginer à partir de rien l'aménagement de 180 kilomètres de côte ultra-plate, il fallait de l'audace. Ils l'ont eue.

Dès 1962, une mission d'architectes d'âges et de personnalités très divers est « lancée » sur le terrain par le ministre de la construction, Robert Maziol. L'architecte Georges Candilis a été remarqué et recruté par Abel Thomas, comme chef de file. Les architectes Jean Balladur, Jean Le Couteur, Raymond Gleize et Edouard Hartané, Castella, Lafitte et Mamet, participent à la mise au point du plan d'ensemble. Par la suite, ils se partageront le « gâteau » comme architectes en chef des stations et reprendront leur liberté les uns par rapport aux autres.

En six mois, les principes de l'aménagement sont arrêtés, sous la conduite de Georges Candilis : de vastes « unités touristiques », expression à sonorité corbuséenne, sont délimitées (un cercle rouge sur la carte) à proximité des villes les plus habitées de l'arrière-côte. La nature sera préservée dans les intervalles, bien qu'une lecture plus attentive des premiers documents montre que les zones touristiques protégées étaient destinées à accueillir des hôtels, des clubs de vacances et des équipements peu denses. Par la suite, une séparation plus rigoureuse des côtes constructibles ou non sera décidée.

« *L'aménagement du Languedoc est devenu un classique. Je suis sûr que l'idée de base est juste, que la conception est bonne,* assure Georges Candilis. *Il fallait faire le contraire de la Côte d'Azur qui a tout rempli. Nous étions les précurseurs des mouvements écologistes...* »

« *L'occupation sauvage du littoral s'amorçait,* rappelle Jean Balladur. *Si on laissait faire, on irait au désordre.* »

Les architectes furent chargés d'y mettre bon ordre, avec une grande liberté de création. Cela mérite d'être noté car les hommes de l'art se plaignent souvent d'être peu écoutés ou que leurs intentions aient été trahies. Ici, ils revendiquent clairement leur responsabilité, conséquence de cette liberté.

Liberté par rapport aux terrains : l'État achetait tous les sols nécessaires pour la construction ou la protection, afin d'éviter les pressions des propriétaires privés et d'assurer une certaine justice foncière et l'indépendance de l'aménagement. Liberté des concepteurs face aux administrateurs : « *Un fonctionnaire est un garçon qui a choisi, à vingt ans, la sécurité,* rappelle Jean Balladur. *Ce qui l'intéresse, ce n'est pas ce que vous faites, c'est que cela marche et ne pose pas de problèmes.* » Liberté face aux populations et à l'histoire locale : l'opinion publique parlait moins haut qu'aujourd'hui et on écoutait surtout ses représentants officiels, les élus, coopératifs ou attentistes pour la plupart.

Le passé n'accable pas l'avenir

Liberté aussi face aux marchands : les esquisses et les projets d'origine ont été dessinés « en l'air » avant que d'éventuels promoteurs aient été contactés et, même, sans étude sérieuse du marché immobilier touristique ! Liberté de création face au site, enfin : même si les architectes démontent savamment tel ou tel choix, ils n'étaient, à l'époque, pas gênés aux entournures, sur cette côte plate et peu accueillante, inhabitée et peu marquée par l'histoire. « *Le passé n'accable pas l'avenir* », notaient les auteurs des principes d'aménagement, relevant comme « une chance » cette qualité du Languedoc-Roussillon.

Quel usage les architectes ont-ils fait de leur liberté ? Ils ont commencé par l'exercer les uns par rapport aux autres en donnant, comme architecte en chef, une personnalité différente à chaque station. Chacun chez soi. Le choix est ouvert, de la rigueur triste de Candilis à Leucate-Barcarès au régionalisme bien tempéré d'un Le Couteur au Cap-d'Agde, en passant par les pirouettes formalistes de Balladur à La Grande-Motte. L'histoire de l'architecture ordinaire est écrite, en abrégé, au bord du golfe du Lion. Tendances et chapelles, modes et querelles d'école ont trouvé là un terrain de manœuvres. En définissant le schéma d'urbanisme et le plan-masse des stations, ainsi qu'un cahier des charges architectural assez précis, les architectes en chef ont imprimé fortement leur style aux nouvelles cités balnéaires, même si plusieurs dizaines d'autres architectes sont intervenus aussi.

« *Je trahissais toutes les valeurs reconnues de l'architecture moderne à l'époque* », raconte Jean Balladur. Refusant d'admettre que la forme d'un bâtiment doit être simplement une conséquence de l'organisation interne et de nécessités fonctionnelles, et d'accepter que la façade n'exprime rien d'autre que le contenu, Balladur s'opposait notamment à un Candilis, élève de Le Corbusier et ennemi de tout « décor ». Rejetant une architecture « *puritaine, sévère et dépouillée* », Balladur dessinait des formes (courbes, ellipses, pyramides) dans lesquelles ses collaborateurs l'aidaient à organiser des appartements. « *Si vous ne donnez pas une forme aux choses, elles n'en prennent pas,* affirme-t-il. *Le matériau de l'architecture, c'est le vide. Il faut mettre en scène les vides.* »

« *La forme n'est pas une conséquence. C'est un choix de l'architecte* », explique-t-il dans un livre où il raconte s'être lancé dans « *l'aventure des espaces et des formes sans référence, mais non sans raison* ». Pas de tuiles canal ni de murs ocres à La Grande-Motte. Les formes étonnent le regard. « *Contrairement à ce qu'on pense, mes contemporains ne sont pas hostiles à une architecture novatrice... à condition que la pratique de l'espace — plan des appartements et organisation des rues — soit conservatrice. Ils sont plutôt flattés d'habiter un immeuble qui a un caractère monumental.* »

Les monuments de La Grande-Motte, ces pyramides solidement « *assises dans la mer* », ont fait couler beaucoup d'encre. Vues de bateau, elles forment aujourd'hui un paysage fort, une silhouette de ville inhabituelle mais plaisante.

De près, les dentelles des façades de La Grande-Motte, de toutes ces façades, sont beaucoup moins digestes. La virtuosité dont on a fait preuve pour découper de mille manières le voile de béton qui abrite les balcons d'un excès de soleil et des vents indiscrets donne un peu le tournis. C'est une débauche de formes arrondies ou de guingois, déhanchées, « *sans référence à des valeurs réalisées par d'autres* », comme le voulait l'architecte. On peut jouer à leur trouver des ressemblances avec des objets connus (lunettes d'américaine, éventails, vaguelettes, etc.) ou à reconnaître le nez du général de Gaulle, dont le profil (« *il accroche bien la lumière* ») sert de motifs aux pare-vent d'un immeuble, en souvenir d'une visite de l'illustre personnage... Mais la répétition de motifs assez pauvres et la platitude du matériau fatiguent et font plutôt penser aux ribambelles de papier que découpent les enfants.

Créateur de formes nouvelles, Jean Balladur a pris le risque que ses œuvres se démodent plus vite. Refusant de recopier les arcades classiques dont la courbe est dictée par l'usage de la pierre, il propose de nouvelles lignes que le béton permet. Coincée entre le rigorisme puritain des élèves de Le Corbusier, qui l'accusent de mettre en œuvre un décor, et les « nouveaux historicistes », qui accommodent les recettes familières, l'architecture de Balladur, comme le style Courrèges en couture, est presque démodée avant d'avoir vieilli.

Lancées un peu plus tard, dans les années 70, les stations du Cap-d'Agde et de Gruissan offrent, à leur manière, un visage plus familier.

La modestie et la discrétion caractérisent l'architecte du Cap-d'Agde et le style imprimé à son œuvre. « *On m'a accusé de régionalisme*, explique Jean Le Couteur. *Je pense que, à notre époque, le pluralisme des styles est permis en architecture. J'ai cherché à m'intégrer plutôt qu'à m'imposer. J'ai essayé de jouer juste.* » Les tuiles canal, les volumes raisonnables des immeubles, les silhouettes découpées, les retraits, les places et les arcades, les ruelles tortueuses du port et les grands quais dallés, donnent à l'ensemble une ambiance méditerranéenne. L'architecte a voulu éviter « *le pastiche, qui est une caricature* ». Partout, on sent la retenue, la simplicité. A la longue, on s'ennuie un peu. Surtout dans les quartiers situés à l'arrière, sans la mer et le port pour distraire l'œil.

« *L'architecture n'est pas l'essentiel. Elle est éphémère. C'est l'urbanisme qui restera* », affirme Jean Le Couteur, très préoccupé par les voitures, qui prennent « *presque autant de surface qu'un logement de vacances* ». Les « caser » discrètement est un réel casse-tête qui n'est pas vraiment résolu, même au Cap-d'Agde. L'étendue de la nouvelle cité, la masse que représentent tous ces estivants, la monotonie d'une population qui n'a en tête que les vacances, sont une autre difficulté.

La répétition d'un modèle, même correctement étudié, n'est pas possible à l'infini. Le même danger existe à Gruissan, bien qu'il ne soit pas encore visible, car la station a démarré plus récemment. Le port et les premiers quartiers sont plutôt réussis. Mais quand toute la côte, au pied et sur les contreforts du massif de la Clape (site classé, fort heureusement) sera bâtie, aura-t-on la même impression ?

Contre le « faux vieux »

Le site de Gruissan est l'un des plus beaux de la côte : vieux village en rond autour de son château, étangs, vignes escarpées sur la Clape et narguant la mer, un village de bois sur pilotis, modèle d'habitat temporaire. L'architecte Raymond Gleize a voulu, « *dans le respect du site* », que les immeubles aient une échelle, une couleur, une unité, proches des constructions traditionnelles. Au lieu de toits de tuiles, il les a coiffés de voutins de béton qui donnent à la ville une silhouette « *moutonnante, festonnée* », qui s'accorde bien avec le paysage. Autour du port, une organisation classique de places et de ruelles favorise une certaine animation. Qu'en sera-t-il dans les quartiers plus éloignés, quand les groupes de maisons partiront à l'assaut des collines ?

Comparée à ces architectures « dans le vent », Leucate-Barcarès fait presque figure d'ancêtre, de monument historique. Georges Candilis, qui avait choisi ce site « *vaste, ouvert, difficile* » en connaissance de cause voulait organiser « *la prise de possession des côtes par le plus grand nombre qui avait commencé dans l'anarchie et la myopie* », et dessiner « *une architecture nouvelle* ».

Le site était vaste, distendu. Il l'est resté. Les plans très partiellement exécutés n'ont pas encore réussi à l'ordonner, à le meubler. Si ce n'est le tracé d'une autoroute, à l'échelle de cette plage de 8 kilomètres de long, qui accuse encore l'effet de vide.

Des immeubles hauts (huit étages) en bord de dune et, à leur pied, d'immenses parkings désolés, des villages de maisons juxtaposées, coincés entre les immeubles et l'autoroute, n'ont pas réussi à habiter ce site immense, langue de terre entre mer et étangs.

Georges Candilis n'a pas de mots assez durs pour qualifier « *le faux vieux, la tromperie, le mauvais goût* » des deux marinas un peu rétro qu'on a construites malgré lui au bord de la lagune. Lui voulait construire « *des choses simples, le moins cher possible* ». « *Un style sans style* », selon ses propres termes. « *Une architecture de fond, pas une architecture de façade.* »

Les logements qu'il a conçus peuvent être juxtaposés ou superposés. Ils le sont en effet. La commodité du plan et l'adaptation aux vents et au soleil de ces « cases » très closes, alignées le long de ruelles presque aveugles ne rappellent malheureusement que de très loin les villages grecs ou magrébins qui ont manifestement séduit et inspiré l'auteur. Le discours véhément et déçu de Georges Candilis sur la « *vraie architecture* » opposée à « *l'architecture qui plaît, celle des promoteurs* » sonne comme un testament.

Depuis deux ans, il a été remplacé à Leucate-Barcarès par un de ses confrères, Michel Duplay, qui dessine minutieusement un catalogue de fenêtres, passages, arcades, mâchicoulis et échauguettes stylisées dont les constructeurs sont invités à agrémenter leurs projets. Un gros travail de réorganisation des huit cents hectares des stations de Leucate-Barcarès autour de neuf « points forts », d'aménagement des liaisons entre les étangs et la mer, et de division de l'ensemble en unités plus modestes a été fait. Sur le terrain, cela ne se voit pas encore.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Bilan pour les hôtels, les restaurants, les terrains de camping

Bonnes et mauvaises saisons

La fréquentation touristique du littoral augmente ; les derniers chiffres le prouvent.

UNE récente enquête, réalisée par la direction régionale de l'INSEE de Montpellier, révèle qu'en 1964 le Languedoc-Roussillon représentait 6 % des vacances des Français en France ; en 1978, ce pourcentage atteignait 9 %. Faut-il en déduire que tout le monde est content ? Nous entrons dans le domaine des nuances. On peut résumer : 1975 fut bon ; 1976 et 1977 faibles ; et 1978 très bon. Selon l'avis des hôteliers, questionnés par l'INSEE et la chambre régionale de commerce et d'industrie de Languedoc - Roussillon, la dernière saison d'été, après la saison record de 1973, est la meilleure saison depuis la création de cette enquête économique, c'est-à-dire depuis 1969.

Par rapport aux saisons précédentes, les principaux indicateurs traduisent un étalement des séjours en progrès, notamment en septembre : une progression de l'activité des restaurants, moindre cependant que l'augmentation des nuitées aurait pu le laisser prévoir ; et une nette progression de la fréquentation des hôtels, toujours en faveur du littoral. Cette augmentation provient en pratique exclusivement d'une meilleure fréquentation de la clientèle étrangère. La fréquentation des hôtels de la région par les touristes français n'a pas marqué la même progression. Dans l'ensemble les nuitées des étrangers représentent trois nuitées sur dix.

Par zone touristique, la saison, avec le littoral, a été plus favorable dans la plaine de passage et dans les principales villes, zones tout à fait complémentaires du bord de mer, qu'en montagne et dans l'arrière-pays. Le taux moyen de remplissage a été de 55 %, mais de 71 % sur les quatre mois de juin à septembre. Si l'activité des restaurants n'a pas suivi, c'est sans doute que le mode de vie des vacanciers ne leur est guère favorable, du moins à midi, et la clientèle française reste très peu disposée à la dépense.

Le parc hôtelier régional se composait de 1987 établissements au cours de l'année passée. Leur capacité d'accueil est estimée à environ 31 500 chambres permettant l'hébergement de près de 70 000 personnes. Ce parc, constitué, pour plus de 40 % des établissements et pour près des deux tiers des chambres, d'hôtels homologués, représente 3,8 % de la capacité nationale en hôtels. Il situe la région Languedoc-Roussillon à un niveau voisin de la Bretagne ou de l'Auvergne, mais encore loin derrière des régions telles que Rhône-Alpes ou Provence-Côte d'Azur. La capacité s'est rapidement accrue au cours des dernières années. Alors qu'au niveau national le nombre de chambres d'hôtel augmentait de 10,4 % de 1971 à 1978, la progression a été de 28,8 % en Languedoc-Roussillon. Ce développement s'est accompagné d'une amélioration du confort moyen.

C'est conforme au goût de la clientèle. Par catégorie d'hôtels les résultats sont d'autant plus favorables que l'hôtel offre un confort élevé. Ainsi la saison est considérée comme la meilleure, un record véritable, dans les 4 et 3 étoiles ; très bonne dans les 2 étoiles ; bonne sans plus dans les 1 étoile, et plutôt moyenne dans les établissements non classés « tourisme » qui subissent directement la concurrence du camping-caravaning. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires est en hausse. Une enquête de l'I.N.S.E.E. montre que 60 % des hôteliers ont vu leur chiffre d'affaires augmenter, 31 % l'ont estimé stable et 7 % seulement en régression. L'impression d'augmentation est d'autant mieux ressentie qu'il s'agit d'hôtels mieux classés.

Concurrent des hôtels du bas de gamme, terme non péjoratif car ils sont souvent excellents avec une cuisine et un accueil à caractère familial, et ils contribuent souvent à maintenir un équilibre commercial, artisanal et agricole dans l'arrière-pays, le camping est très important en Languedoc-Roussillon. On comptait en 1978, plus de 600 terrains aménagés (613 exactement), qui offraient plus de 250 000 places. L'importance de ce parc situe la région en tête des régions françaises avec la Provence-Côte d'Azur, mais avant la Bretagne, les Pays de la Loire ou l'Aquitaine. Par rapport aux autres régions, la taille moyenne des terrains est élevée. Ils offraient en moyenne 380 places en 1975, contre 267 pour l'ensemble des régions.

Un quart d'étrangers

En 1978, les terrains du littoral représentaient les trois quarts des places. Il s'agit de camps relativement bien équipés et de dimensions importantes. En moyenne, chaque terrain du littoral peut accueillir plus de 600 campeurs. Quelques terrains, révèlent MM. V. Briquel et F. Maurel, enquêtant pour l'I.N.S.E.E. sur la saison touristique écoulée, sont prévus pour plus de 5 000 campeurs. Les terrains éloignés du littoral deviennent de dimensions modestes : environ 200 places en moyenne. La capacité d'accueil du camping s'est développée en une décennie. Elle s'est accrue de 100 000 places de 1972 à 1978. Ce gain de 77 % a été particulièrement rapide de 1975 à 1978.

Ainsi, si la région représentait 12,1 % du nombre des places de camping en France, ce poids est passé à 15 % de l'ensemble en 1978. L'essentiel de cette croissance est imputable aux terrains du littoral ou de la zone de passage le jouxtant. A l'opposé, le nombre de terrains des zones de montagne n'a pas varié. Ce nombre a même tendance à régresser dans l'arrière-pays. Du point de vue de la répartition du parc par département, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales viennent en tête. Les terrains de ces deux départements peuvent accueillir plus de 80 000 campeurs chacun. Dans le nombre total de campeurs, la proportion d'étrangers, qui est restée stable au cours des dernières années, est de l'ordre du quart. Le chiffre d'affaires est, à quelques exceptions près, partout en hausse. Parmi les principales causes de l'augmentation des recettes, les responsables qui ont répondu à une enquête de l'I.N.S.E.E. avancent en premier l'augmentation de la fréquentation, qui a peut-être, sinon probablement, été favorisée par une réticence d'une certaine clientèle à passer ses vacances sur le littoral breton, en raison des événements survenus au printemps 1978.

A l'hôtel et au camp, il faut ajouter le logement privé. En 1975, derniers chiffres connus et exploités, le nombre de nuitées en logements a atteint 12,8 millions, ce qui correspond à une croissance de 59 % sur la période 1971-1975 et à un taux moyen annuel de plus 12,3 %. La progression est sensiblement liée d'une année à l'autre à l'accroissement du parc et apparaît de ce fait relativement régulière. L'unité touristique de La Grande-Motte, la première en date, est toujours en tête dans ce domaine.

Elle comprend une bande littorale d'une trentaine de kilomètres s'étendant sur quatre communes : Le Grau-du-Roi, La Grande-Motte, Mauguio et Palavas. En se dirigeant d'est en ouest, on trouve tout d'abord Port Camargue, créé en 1970 ; puis Le Grau-du-Roi, station ancienne de 4 000 habitants, et La Grande-Motte, créée en 1967. Dans la commune de Mauguio, dont le chef-lieu se trouve à l'intérieur des terres et a conservé un caractère très viticole, se trouvent la station balnéaire ancienne de Carnon-Plage et les aménagements nouveaux de Carnon-Solignac qui datent de 1970. Enfin à l'extrême ouest, la station ancienne de Palavas, aux portes de Montpellier, ferme la zone. Entre 1971 et 1975, le flux touristique dans les logements des stations nouvelles a été multiplié par quatre. La Grande-Motte représente environ le tiers des nuitées. Le Cap d'Agde entre 18 % et 20 %, Port-Barcarès un peu plus de 16 % et Port-Leucate aux alentours de 12 %.

Les ouvriers, les employés et les cadres moyens sont les catégories socio-professionnelles les plus représentées sur l'ensemble du littoral. Chacune d'elles regroupe un peu moins de 20 % des touristes. On trouve ensuite les professions libérales et les cadres supérieurs (15 %) et les personnes inactives (15 %). En logements proprement dits, ce sont les professions libérales et les cadres qui viennent en tête. Quatre régions fournissent plus de la moitié des touristes. En tête arrive la région parisienne, puis la région même du Languedoc-Roussillon, suivie de Rhône-Alpes et de Midi-Pyrénées, et plus loin l'est de la France (Alsace-Lorraine) et le Nord. La proportion d'étrangers tend à augmenter. De moins de 8 % en 1972, elle est passée à 14 % en 1975. Si on ne compte que les logements, ce sont les Languedociens eux-mêmes qui sont les plus nombreux.

La construction des résidences principales est un facteur à ne pas négliger. Bien sûr, les grandes villes régionales, Montpellier, Nîmes et Perpignan, assurent l'essentiel de la croissance. Mais on constate que la plupart des communes en croissance se rassemblent dans la plaine languedocienne et catalane. Les communes littorales proprement dites sont toutes en croissance, à l'exception de Collioure, Torreilles, Vendres et Vic-la-Gardiole. Immédiatement en arrière, la bande formée par les communes dont le nombre de résidences principales s'accroît est presque continue dans toute la plaine littorale et se dilate à l'approche des grandes cités.

Une croissance continue

Il existe une légère discontinuité entre le Perpignanais, le Narbonnais et le Biterrois. En revanche, la croissance est continue tout au long de la plaine littorale orientale, depuis Sète jusqu'au Grau-du-Roi, comme dans la basse vallée du Rhône. A part quelques îlots comme Alès, Carcassonne, ou, à un degré moindre, Castelnaudary, le haut pays est moins favorisé, à l'exception de la Cerdagne, terre de séjours climatiques et de sports d'hiver. Le cas cerdan confirme qu'une part de l'augmentation des résidences principales est due à l'installation de personnes travaillant à l'accueil des touristes.

Un effort de promotion, pour dégager le littoral des vagues d'assaut touristiques, a été tenté dans l'arrière-pays. Sans entrer dans le détail, on peut retenir deux exemples. Dans l'Aude, le canal du Midi, inchangé depuis le dix-septième siècle, devenu partie intégrante du paysage, serpente dans la campagne avec un air d'éternité. Des bases de navigation de plaisance ont été implantées à Castelnaudary et à Marseillan, petit port de pêche de l'étang de Thau. A la limite de l'Hérault et du Tarn, la Salvetat-sur-Agout, station verte du parc du Haut-Languedoc exploite le lac de la Raviège et le lac de Laouzas et attire environ 10 000 touristes, soit une multiplication de la population autochtone par dix.

La création d'emplois est-elle difficile à chiffrer ? Le nombre varie, selon les estimations, entre 20 000 à 60 000 personnes. Dans une hypothèse parmi les plus basses, on peut évaluer entre 10 000 et 15 000 les emplois permanents liés directement au tourisme et aux approches de 10 000 les emplois permanents du bâtiment et travaux publics provoqués par le tourisme. Les emplois saisonniers doubleraient ces chiffres.

Dans l'ensemble, ce sont des emplois peu qualifiés. Pourtant les titulaires de diplômes secondaires en représentent près de la moitié. Le partage est à peu près égal entre les hommes et les femmes.

ROGER BÉCRIAUX.

Des plages à portée de l'Hexagone

Pas trop cher, pas trop loin

Dans la tradition des découvreurs de 1936, les « congés payés » de l'Hexagone trouvent sur le littoral des stations dans leurs moyens.

S'IL s'en souvient des premiers « congés payés », M. Emile Turco, maire et conseiller général (P.C.) de Valras (Hérault) ! « *C'étaient des ouvriers de chez Renault. Le père, la mère et le petit. Tous trois en tandem, comme je vous le dis. N... étions en 36, n'est-ce pas ?* »

Cette image s'est gravée avec une telle force dans sa mémoire qu'il a, en 1945, tout naturellement fait siennes les vues du comité de libération, qui demandait au conseil municipal de Valras « *de choisir la voie touristique pour que les travailleurs puissent venir passer des vacances normales* ».

Le pari de sa jeunesse, M. Turco le tenterait à nouveau si c'était à refaire. « *Nous avons voulu un tourisme pour les classes moyennes, nous avons exigé la maison individuelle afin de rester une station à hauteur d'homme. Je suis également partisan de La Grande-Motte, car il en faut pour tous les goûts. Et puis, toutes ces stations nouvelles font apprécier au citadin le charme de notre petit village...* »

« La catastrophe de l'Amoco-Cadiz »

Bilan positif donc. Pour Valras d'abord : « *Notre bourg de pêcheurs a pu obtenir l'adduction d'eau, la voierie et d'autres équipements collectifs. En juin 1978, il a été changé pour 800 000 F de devises étrangères dans les banques de la commune. Il faut dire que, l'an dernier, notre saison a été aidée par les catastrophes de l'Amoco-Cadiz et du camping espagnol de Los Alfaquès.* » Avantages pour le département de l'Hérault : « *Le revenu touristique équivaut désormais à celui de la vigne. Je ne dirai pas ça dans un discours politique de combat, mais il faut reconnaître que la T.V.A. frappant l'aménagement touristique de la côte a rapporté à l'Etat plus que celui-ci n'avait investi. Certains rejettent les touristes. C'est vrai. Mais il faut bien que le gars qui travaille sur ordinateur prenne des vacances et notamment chez nous.* »

La satisfaction exprimée par M. Turco, maire d'une station traditionnelle, tourne à la franche euphorie dans de nombreux points de la côte du Languedoc-Roussillon, où les nouvelles villes ont poussé comme des champignons. « *Nous avons remarquablement vendu en 1978, et 1979 se présente sous les meilleurs auspices*, explique cet agent immobilier de Port-Camargue. *A l'ordinaire, nous prenons nos vacances au mois de novembre. L'afflux de la clientèle nous a contraints de les repousser.* »

Oui, l'année 1978 a été exceptionnelle. On a vendu sept mille résidences secondaires dans la région, soit deux mille de plus que prévu. Le bord de mer du Languedoc-Roussillon avait d'abord été acheté par la clientèle locale : 70 % du parc immobilier appartient aux Biterrois, aux Montpelliérains, aux Nîmois et aux Perpignanais. Vinrent ensuite les Lyonnais, les Toulousains et les Européens du Nord affamés de soleil. Le littoral profita de la vague des loisirs, du tropisme méditerranéen, de ses prix intéressants et quelquefois d'avantages inattendus : ainsi les Pays-Bas, qui ne souhaitent pas densifier les constructions sur leur territoire déjà plein comme un œuf, accordent-ils à leurs nationaux des dégrèvements fiscaux lorsque ceux-ci achètent des immeubles à l'étranger.

Allemande, belge ou française, la clientèle du Languedoc-Roussillon est issue des catégories « ouvrier » ou « cadre moyen ». Elle est de type familial, plutôt jeune. Elle se déplace en voiture.

A y regarder de plus près, ces beaux bilans ne font pas des comptes mirifiques, sauf pour certains promoteurs peut-être. Le Languedoc-Roussillon s'est, en effet, aperçu que la résidence secondaire pouvait, de poule aux œufs d'or, se transformer en parasite. Occupée seulement deux mois par an, elle rapporte peu à la cité, tue le commerce et l'animation. Que c'est triste Port-Barcarès lorsque les volets sont clos et les restaurants fermés ! « *Il faut cesser de vendre le capital de la France*, résume M. Jean-Paul Lacaze, secrétaire général de la mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral. *Il faut cesser de croire que le développement touristique signifie vendre du béton. Désormais, nous devons vendre du séjour.* »

Place au tourisme professionnel. Lorsqu'en 1975 le premier charter déversa une cargaison de Suédois sur La Grande-Motte, ce fut un « four ». Aucun logement n'était équipé de manière identique ou orienté dans la même direction. La majorité des clients repartirent furieux. Pour exporter le littoral, pour le vendre au agents de voyages, il est nécessaire de disposer de plusieurs centaines de lits standards. Le tourisme est devenu une industrie.

Finie la promotion traditionnelle. Les « battants », comme Ribourel, sont sollicités de conserver et de gérer leur patrimoine. La résidence hôtelière, formule à mi-chemin entre la résidence secondaire et l'hôtel, est poussée à fond. On démarche des investisseurs lointains qui confieront leurs appartements à des sociétés de location aux reins solides. On peaufine pour les promoteurs un cahier des charges dans lequel ils proposeront à leur client un mobilier standard et la possibilité de louer, pour lui, son logement lorsqu'il ne l'occupera pas.

Les stations balnéaires du littoral suivent l'évolution des stations modernes de sports d'hiver, qui ont très vite compris que la résidence secondaire était une aberration sociale et économique. Signe des temps, au moins deux investisseurs de stations montagnardes ont pris pied en Languedoc-Roussillon : déjà installé à Nîmes, Boissonnas (Flaine) reprend le golf de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) et l'opération immobilière attenante ; Brémond (Avoriaz) est solidement implanté à Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales) et au Cap-d'Agde.

L'infrastructure et le savoir-vendre ne suffisent pas. Encore faut-il fournir aux acheteurs un véritable produit touristique. L'exemple du tennisman Pierre Barthès, qui fait le plein onze mois sur douze en vendant du séjour de tennis, a convaincu. Quatre ou cinq produits sportifs sont en cours d'élaboration : école de pilotage sur terre, stages de basket avec Jackie Chazalon, stages de ping-pong dirigés par Jacques Secrétain. Avec l'agent de voyages allemand Neckermann a été organisé au Cap-d'Agde un permis de conduire les bateaux à voile. En effet, celui-ci est difficile et coûteux à obtenir en... R.F.A. Une fois par semaine, l'examinateur allemand vient mesurer les connaissances nautiques de ses compatriotes.

Les Britanniques et certains Français moins sensibles aux joies du bronzage à tous crins se laissent peu à peu tenter par les gîtes ruraux qui se créent dans les fermes des premiers coteaux des Corbières ou du Gard. Sans oublier les lenteurs séduisantes du *house-boat* sur le canal du Midi, d'où l'on admire les villages à 5 kilomètres à l'heure, côté coulisses.

Le « congé payé » qui descendait en tandem vers Valras ou Palavas-les-Flots n'est plus. Il a été remplacé par ce Belge qui arrive à Port-Barcarès en break avec toute sa famille et qui tombe d'admiration devant le pic du Canigou, auquel sa calotte neigeuse confère des airs de Fuji-Yama. Pourquoi a-t-il choisi Barcarès ? « *Parce que nous voulions du soleil, pas trop cher et pas trop loin.* » L'ouvrier de chez Renault n'aurait pas répondu différemment. En 1936.

ALAIN FAUJAS.

Des promoteurs trop pressés

La leçon espagnole

Le pays catalan veut ignorer la frontière des Pyrénées. En territoire espagnol, il a été en partie saccagé par la précipitation des promoteurs.

LE littoral catalan s'étire des étangs de Leucate (Pyrénées-Orientales) à l'embouchure de l'Ebre, province de Castellon-de-la-Plana, comme un vaste « gisement » dont toutes les ressources sont épuisées dans la partie sud (en territoire espagnol), et pratiquement intactes dans sa partie nord (Roussillon). De Port-Bou au cap Tortosa, les promoteurs espagnols, avec la complicité d'architectes « à tout faire », ont allègrement bousculé le paysage et le pays, dressant entre rivage et montagne une muraille de béton.

Longtemps jaloux de cette exploitation du littoral ibérique, les Roussillonnais peuvent aujourd'hui se frotter les mains. Le « gisement » sud a atteint le fond du puits, tandis que les réserves nord sont encore intactes, malgré quelques tentatives plus ou moins malheureuses. Si l'autoroute réalisée plus tôt en Espagne a contribué à mettre la Costa-Dorada et la Coste-del-Ahazar à portée de main des Européens du nord, l'autoroute la Catalane, qui rejoint la Languedocienne à Narbonne, n'a été ouverte que l'an dernier, et les légendaires bouchons de Sigean et de Rivesaltes ont incité les touristes « embouteillés » à faire une halte en Roussillon, où ils ont découvert les splendeurs de la corniche Vermeille d'Argelès à Cerbère.

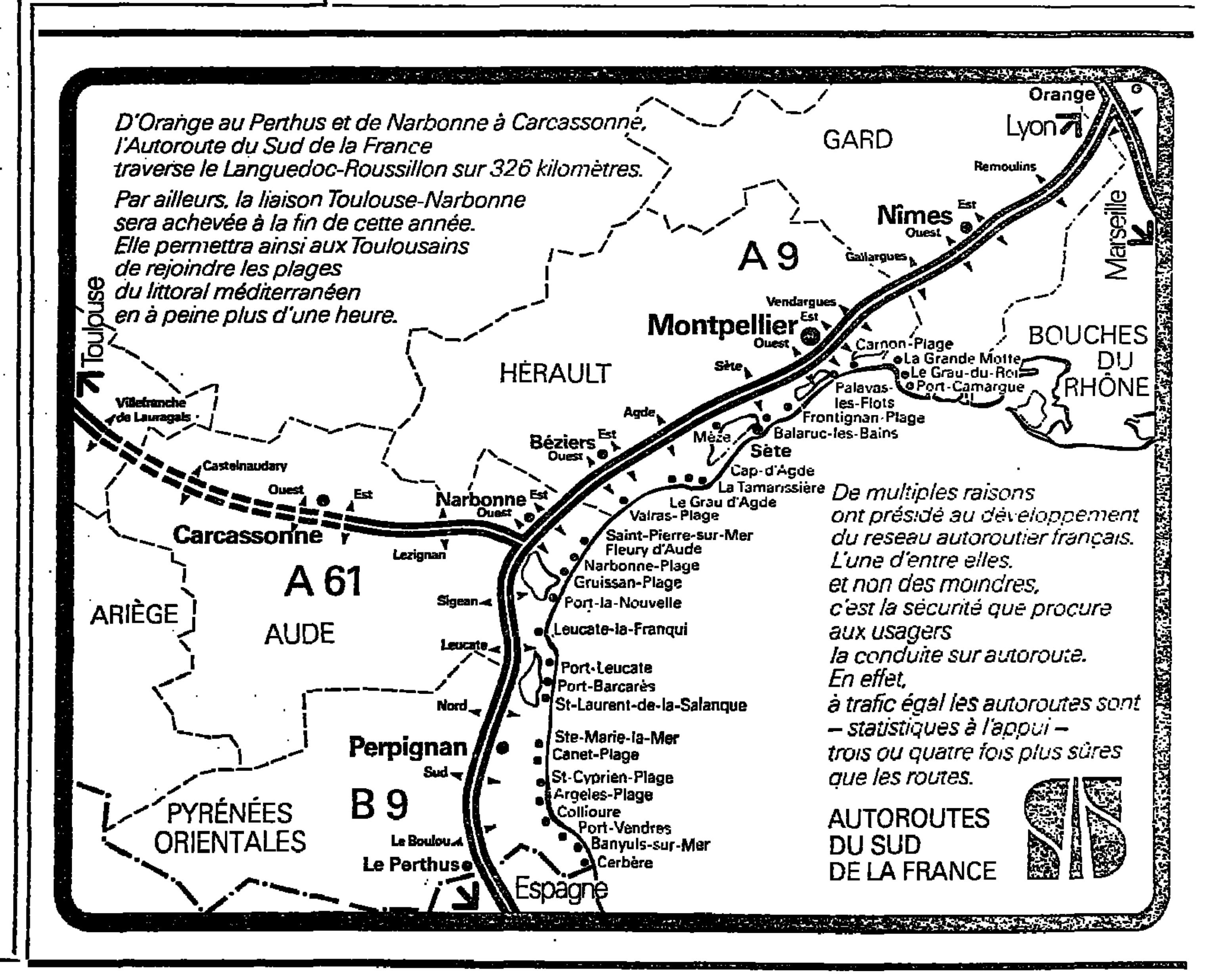
De ce côté-ci du pays catalan, on reproche cependant à ceux « d'en bas » d'avoir trop vite ouvert leurs côtes au Nordiques. Et les gens de Figueras, de Gérone, de Barcelone, répondent : « *C'est chez vous que nous venions dépenser les devises que nous prenions aux Allemands, aux Belges ou aux Néerlandais.* » C'était vrai à l'époque franquiste, où la bourgeoisie du Sud remplissait les cinés « pornos » et les hypermarchés de Perpignan, et lançait des paquets de plaques de 100 francs sur les tapis verts des casinos du Boulou et de Canet-Plage.

Depuis la mort de Franco, la jeune démocratie espagnole a autorisé les films et la littérature osés et promis la réouverture des salles de jeu, tandis que des magasins à grande surface, aux appellations typiquement françaises, mais à capitaux mixtes, se sont ouverts autour des métropoles provinciales. Les derniers croupiers espagnols, qui avaient dû « passer la main » en 1936, étaient une race en voie de disparition ; il a fallu recruter en France des spécialistes du rateau pour les jeux de la boule, de la roulette, du baccara, du chemin de fer, du black-jack. Les anciens casinos espagnols tombaient en ruine, à moins d'avoir été utilisés à d'autres usages.

Un magnifique établissement a été construit en Pays valencien, que les industriels barcelonais peuvent atteindre facilement par l'autoroute. Tandis que les époux jouent gros sur le tapis vert, les épouses s'amusent avec des pièces de 25 pesetas dans d'innombrables machines à sous. Ce n'est pas encore l'enfer du jeu de Macao ou de Las Vegas, mais c'est déjà mieux que Monte-Carlo ; avec des boutiques de luxe prêtes à empocher les bénéfices des éventuels gagnants.

Les croupiers sont presque tous Français. Ils ont été engagés sans contrat, sur la base d'un salaire mensuel de 10 000 F environ, et ils doivent former des élèves croupiers espagnols qui prendront la relève, mais qui lanceront toujours en français les traditionnels : « Faites vos jeux, les jeux sont faits, rien ne va plus !... »

LÉO PALACIO.



Un combat gagné sur trente ans

Adieu, moustiques !

Toute opération d'aménagement supposait au préalable l'élimination des hôtes de l'endroit : les moustiques.

SANS démoustication, le littoral du Languedoc-Roussillon n'aurait pu être aménagé. Un moustique adulte ne mesure guère que 10 millimètres. Une chiquenaude l'écrase. Et pourtant, les moustiques ont rendu la région inhospitalière pendant longtemps. La morphologie de la côte est, en effet, particulièrement propice à la pullulation des moustiques, les étangs et les marais étant des zones favorables à leur prolifération. Autrefois, le paludisme — véhiculé par les moustiques du genre *Anopheles* — a infesté le littoral mais il a été éliminé depuis plus de trente ans. La démoustication ne s'imposait donc plus pour des raisons sanitaires, mais elle était indispensable pour le motif du confort. Et le confort faisait déjà partie de ce qu'on appelle maintenant la qualité de la vie. Et sans une vie de qualité, pas de développement touristique.

En 1958, fut créée l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen, qui regroupait les départements des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault. A ces premiers partenaires, sont venus se joindre l'Aude (décembre 1963) et les Pyrénées-Orientales (janvier 1964). Notons que la Camargue a toujours été exclue de la zone couverte par l'Entente interdépartementale. Il faut dire aussi que, depuis 1964, la lutte par insecticides chimiques contre les moustiques a coûté près de 140 millions de francs (1), et que, actuellement, il faut encore dépenser une bonne douzaine de millions de francs par an pour que les moustiques ne se remettent pas à proliférer.

Le mode de vie des moustiques *(voir l'encadré)* a, déjà dès le début, imposé un choix.

● Ou bien on combattait les insectes adultes ; dans ce cas, cette lutte aérienne devait se pratiquer sur l'ensemble de la région à traiter, soit sur 300 000 hectares. Ce qui comportait des risques non négligeables pour l'ensemble de la faune terrestre et aquatique, mais évitait de faire des études préalables.

● Ou bien on s'attaquait aux larves ; dans ce cas, la lutte était circonscrite à 10 000 hectares. Etant entendu que ce traitement supposait de repérer dans le temps et dans l'espace les zones où les insecticides chimiques devaient être appliqués.

C'est la lutte antilarvaire qui a été choisie, puisqu'elle présentait beaucoup moins de risques écologiques. En outre, au fil des années, on a utilisé des insecticides de plus en plus spécifiques et de moins en moins rémanents. Et, dans le même temps, des recherches étaient menées par les laboratoires de l'Entente interdépartementale et par divers services dépendant des universités françaises et allemandes et du C.N.R.S. L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a d'ailleurs lancé, au début de 1977, un vaste programme de lutte biologique contre les insectes vecteurs de maladies. Mais celui-ci suppose de très longues recherches.

Il n'est pas facile, en effet, de trouver des ennemis naturels (bacilles, virus, parasites, prédateurs) qui ne s'attaquent qu'aux seuls insectes (vecteurs ou non de maladies) ou de « fabriquer » en quantités suffisantes des insectes porteurs de gènes particuliers capables, par exemple, de rendre les mâles stériles ou d'engendrer une nouvelle génération non viable.

En attendant que ces études aboutissent, il est impossible d'abandonner toute lutte chimique. Mais celle-ci est compliquée par le fait que, comme partout, les moustiques deviennent résistants aux insecticides chimiques. Il faut donc développer la lutte préventive surtout en milieu urbain, où l'efficacité dépend étroitement des efforts de chacun.

Ceux des villes et ceux des champs

Lorsqu'on habite une agglomération et que l'on se fait piquer par des moustiques, il y a toute chance qu'il s'agisse de femelles *Culex pipiens* et que les « coupables » soient nées à moins de 100 mètres de l'endroit où sont les « victimes ». Les larves de *Culex pipiens*, comme celles des autres moustiques, se développent dans l'eau et elles se satisfont de très peu : un trou, une boîte de conserve où stagne un peu d'eau, une cave inondée, et à plus forte raison des puits, des rigoles, des tranchées, des bassins ouverts, mais aussi des puisards, des citernes, des égouts, des fosses d'aisance, des vide-ordures peu étanches, des chasses d'eau inutilisées pendant plusieurs semaines... Et bien entendu, les larves se développent d'autant mieux que l'eau contient des déchets de matières organiques. Supprimer ces gîtes de moustiques des villes est donc relativement facile si tout le monde y contribue.

Pour les moustiques des champs, la prévention est possible, elle aussi. Elle suppose dans certains cas des travaux plus importants de génie civil, la « rectification » des canaux et des étangs, par exemple. Mais ces grands travaux doivent être faits avec précaution, et on ne peut les entreprendre qu'après des études pluridisciplinaires portant sur la biologie et sur les données socio-économiques de la région.

YVONNE REBEYROL.

(1) Ce chiffre ne comprend pas les travaux particuliers qui ont été pris en charge par la mission interministérielle pour l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon.

DAMES DE PIQUE

Quel que soit le genre de moustique — culex, anophèles, mansionia ou Aedes — seules les femelles piquent. Si elles ne se gorgent pas de sang, humain ou animal selon les espèces, juste après l'accouplement, leurs œufs risquent de ne pas venir à maturation. Les mâles, eux, se nourrissent exclusivement de sucs végétaux et sont d'ailleurs dépourvus de la longue trompe, cette espèce de « bouche », que l'on peut comparer à une aiguille de seringue hypodermique puisqu'elle perce la peau et aspire le sang.

Les femelles, selon le genre auquel elles appartiennent, pondent leurs œufs sur l'eau ou sur une terre humide qui sera submergée un jour ou l'autre. Après quelques heures de contact avec l'eau, les œufs éclosent, donnant naissance aux larves. Celles-ci, comme les nymphes qui leur succèdent après un temps plus ou moins long, ont une vie entièrement aquatique, alors que les insectes adultes qui sortent des nymphes ont une vie purement aérienne ne durant que quelques semaines. Ces phases de la vie des moustiques expliquent que l'on peut combattre ceux-ci soit dans l'eau (pendant le stade larvaire), soit dans l'air (pendant le stade adulte).

EN CAS DE DANGER

Si l'on découvre des gîtes favorables aux larves de moustiques, on peut demander conseil aux différents bureaux de l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen :

PYRENEES-ORIENTALES : route du Mas de la Crouste, Canet, téléphone 80-32-23.
AUDE : la Cafforte, Narbonne, téléphone 32-00-69, ou route de Port-la-Nouvelle, Sigean, téléphone 48-21-94.
HERAULT : zone industrielle, Montpellier, téléph. 92-08-91, ou Lunel-Viel, téléph. 71-15-18, ou Sauvian, téléph. 98-72-28.
GARD : Aigues-Mortes, téléph. 88-31-69, ou Montcalm, téléph. 88-37-69.
BOUCHES-DU-RHONE : domaine de la Gardière, Saint-Chamas, téléph. 58-12-95.

François Delmas : des espaces pour demain...

M. François Delmas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie, ancien maire de Montpellier, explique les nouvelles tâches de la « mission » et de l'Etat.

LA mise en valeur touristique du littoral Languedoc-Roussillon a été décidée par le gouvernement en 1963.

Aujourd'hui, la nécessité de préserver les espaces naturels constitue une priorité, que ce soit pour sauvegarder les équilibres écologiques qui caractérisent cette région ou pour créer des espaces naturels de promenade et de détente, faute desquels l'attractivité touristique pourrait se trouver menacée.

C'est dans cette optique qu'une directive a été signée par M. Icart, ministre de l'équipement, le 25 octobre 1977. Elle constitue depuis lors la charte d'action des services de l'Etat.

A ce jour, 33 % des communes du littoral et des étangs ont un POS opposable aux tiers : c'est très insuffisant encore, et il faut aller de l'avant dans l'élaboration de POS réellement protecteurs. D'autre part, au titre de la loi de 1930, une politique active de classement de sites a été menée : les sites de l'Espignette, sur la commune du Grau-du-Roi, du massif de la Clape, dans l'Aude, du massif de la Gardiole ainsi que les Aresquiers et une large partie de la côte rocheuse dans les Pyrénées-Orientales sont désormais protégés. Des réserves naturelles ont été créées sur les communes de Villeneuve-lès-Maguelone, Portiragne et Vias, Argelès. D'autres classements de sites sont à l'étude ainsi que la création de nouvelles réserves naturelles.

Enfin, la protection des espaces naturels sera encore renforcée par la parution prochaine (avant l'été) du décret approuvant la directive de protection et d'aménagement du littoral, dont la mise en chantier a d'ailleurs été annoncée lors d'un voyage de M. d'Ornano et de moi-même sur les rivages du Languedoc-Roussillon. Toutefois, cette action de protection juridique de territoires sensibles vis-à-vis de l'urbanisation, du mitage ou de l'aménagement n'est pas suffisante en soi, même si elle représentait et représente encore une priorité pour l'action des pouvoirs publics. C'est tout le sens de l'action du Conservatoire du littoral qui vise à la fois à protéger et à gérer les espaces qu'il acquiert. Ces interventions du Conservatoire ont porté jusqu'à présent sur les secteurs suivants :

— Le lido de Canet (84 ha), situé entre les communes de Canet et de Saint-Cyprien, a ainsi été acquis. Largement fréquenté l'été, ce terrain sera entretenu et géré par la commune.

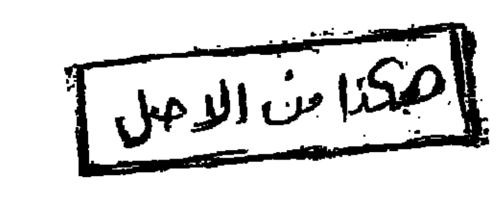
— Les 194 ha de la partie nord-est de l'étang de Canet, constituant la dernière zone humide du Roussillon et où l'on peut observer des colonies de flamants roses, ont été acquis en vue d'une protection intégrale du milieu.

— Le terrain du Petit Travers, à Maugio (12 ha), a, lui, été acquis afin de réserver un espace naturel en bord de mer ouvert à la fréquentation touristique.

— Le domaine de l'Espignette, situé au Grau-du-Roi, en bordure du littoral, sur 108 ha, a été acquis pour protéger la végétation de pins qui le recouvre ; sa gestion sera assurée par l'ONF dans le but de sauvegarder le boisement.

L'action de l'Etat dans le domaine de la gestion des espaces naturels peut également s'exercer sous des formes plus diversifiées. C'est ainsi par exemple que l'Etat a passé des conventions avec des associations de protection de la nature pour la gestion des réserves naturelles ou que le Fonds d'intervention de la qualité de la vie a lancé une action expérimentale pour la gestion de grands sites nationaux menacés.

Je crois que dans l'avenir ces problèmes de gestion des espaces protégés prendront de plus en plus d'importance, et c'est actuellement l'un des principaux sujets de réflexion du ministère de l'environnement et du cadre de vie.



région languedoc-roussillon

La Région doit devenir le lieu de convergence de toutes les initiatives

L'ESPOIR ?

Périphérique, le Languedoc-Roussillon l'est sur presque tous les plans : géographique, économique, culturel. De façon plus précise, il l'est à l'égard du «quadrilatère lourd» de l'Europe du Nord-Ouest, comme à l'égard des «vrais» pays méditerranéens.

Cette double marginalité rend infiniment fragiles ses capacités propres de développement.

La conjugaison de la crise économique internationale et de la crise viticole mettent notre Région dans une position d'extrême faiblesse pour affronter un nouveau péril : l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal.

Le Conseil Régional Languedoc-Roussillon s'est prononcé de façon claire le 19 septembre 1978 contre cet élargissement tant «que les préalables impérieusement nécessaires» n'auront pas été réunis avant l'ouverture des négociations.

Aujourd'hui, des promesses sont faites, au plus haut niveau de l'Etat, sur la mise en place d'un Plan Décennal de Développement du Grand Sud-Ouest dont le Languedoc-Roussillon serait partie prenante.

Conçu à l'évidence dans la perspective de l'élargissement de la C.E.E., ce Plan ne s'intègre dans aucune procédure de planification nationale : au mieux, il ne saurait être que ce que les efforts locaux le feront.

Bel exemple de «décentralisation» formelle, (assumer les responsabilités sans en avoir les moyens politiques et financiers) où la Région se trouve confrontée à l'absence de volonté réelle de l'Etat, et par là, aux inconvénients d'une «déplanification» nationale systématique.

Dans ces conditions, l'Espoir?

L'Espoir consiste d'abord à montrer clairement quels sont les enjeux politiques et à dire ensuite, comme nous avons commencé à le faire lors du Colloque que nous avons organisé à Narbonne, de quelle façon nous entendons vivre.

Nous devons éviter un double piège : celui, évident, des cofinancements à initiative gouvernementale, et celui, aussi grave, de la tentation du refus global à tout changement.

C'est entre ces deux extrêmes, en mettant l'Etat face à ses responsabilités, par une lucidité vigilante, que nous pourrons développer une politique régionale propre, d'où pourra, un jour, naître l'Espoir.

Edgar Tailhades
Sénateur du Gard
Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

FAIRE FACE

Après cinq années de fonctionnement, il est possible de tirer un premier bilan de l'action des institutions régionales mises en place en 1974.

Ces années ont été difficiles.

Difficiles d'abord, parce que la Loi de 1972 n'est pas adaptée au rôle légitime que devraient jouer, dans le cadre d'une veritable décentralisation, les institutions régionales.

Difficiles aussi, parce que le phénomène de sous-développement régional, n'a fait que s'accentuer durant cette période.

Les symptômes évidents en sont l'accumulation du retard pris par le Languedoc-Roussillon, au vu de tous les indicateurs socio-économiques disponibles (taux de chômage, taux d'activité général, taux d'activité féminin, poids relatif des différents secteurs d'activités, etc...)

A son niveau, le Conseil Régional a pris la mesure du blocage institutionnel et des handicaps à surmonter.

Son Budget a été multiplié par 8 en six ans, passant de 13 millions de F. à 106 millions de F.

Le Conseil Régional est ainsi devenu un des premiers investisseurs institutionnels de la Région, participant de fait à de nombreux programmes de développement.

Après avoir fait reposer l'essentiel des ressources régionales sur les impôts indirects jusqu'en 1978, le Conseil Régional a décidé en 1979 d'avoir recours à la taxation directe («troisième colonne»).

Son augmentation, considérable, sa structure font apparaître, à l'évidence, des choix réfléchis : le Budget du Conseil Régional est un instrument au service d'une Politique.

Le sous-développement implique la notion de «rattrapage» ; ce comblement du handicap est la préoccupation première du Conseil Régional.

Soulignée à de nombreuses reprises, lors des discours et des interventions des responsables régionaux, la nécessité du «rattrapage» est affirmée dans la politique budgétaire de la Région.

- Souci de participer à la modernisation des infrastructures de communication (Mise en place d'un Schéma Routier Régional, mise a l'étude d'un Schema Regional de Transports...)
- Maîtrise de l'eau et lutte contre les crues.
- Efforts pour la commercialisation des productions agricoles.
- Projets aquacoles et conchylicoles.
- Amélioration des voies navigables (Canal du Rhône à Sète, Canal du Midi).
- Politique des zones industrielles (P.A.P.I.R. de Sète - Frontignan, Alès - Lacoste-Lavabreille, Narbonne-Croix Sud) et aides aux implantations d'entreprises, (Bahlsen à Nîmes, Institut d'Informatique à Montpellier, etc...)
- Aide aux Energies Nouvelles (Centrale Solaire Pilote à Targassone - P.O.).
- Politique du Patrimoine Architectural (Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, etc...)
- Humanisation des Hôpitaux, etc...

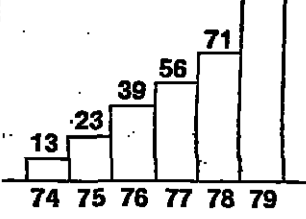
A fin 1977, le Gouvernement a présenté un Programme Spécial de Développement dont il était dit qu'il devait permettre d'assurer la nécessaire «mise à niveau» du Languedoc-Roussillon. Annoncé à grands fracas, le montant total des crédits dégagés n'a pas été supérieur au taux d'inflation...

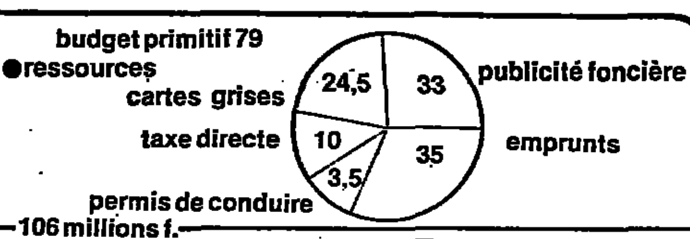
Fondé sur une systématisation du transfert de charges par le biais de co-financement sur des secteurs d'interventions traditionnels de l'Etat (Routes Nationales, etc...), ce Programme n'a été qu'une liste sans cohérence d'opérations disparates, dont chacun s'est plu à remarquer le caractère électoral...

Aujourd'hui, la manœuvre est plus subtile et plus ambitieuse : demander au Languedoc-Roussillon de participer à l'élaboration du Plan Grand Sud-Ouest annoncé par Monsieur Valéry Giscard d'Estaing et... d'en assurer le financement.

Aujourd'hui, le Conseil Régional est à la croisée des chemins. Il lui faut à la fois dire quel est l'avenir régional, comment il entend y participer... et situer les responsabilités de l'Etat.

Aujourd'hui, le Conseil Régional doit FAIRE FACE.





L'ACTIVITÉ DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'activité du Comité Economique et Social de la région du Languedoc-Roussillon est actuellement orientée vers la préparation du plan décennal de développement économique et d'aménagement décidé par les pouvoirs publics en faveur des trois régions du Sud-Ouest.

Représentant les activités professionnelles les plus directement intéressées par ce projet, le Comité se devait, dans l'exercice de son rôle consultatif, d'établir un premier document à soumettre à l'appréciation des autres organismes de la région, en vue de la concertation interrégionale qui doit précéder la négociation avec le Gouvernement.

Cent vingt propositions chiffrées ont donc été établies, qui concernent à la fois les différentes activités économiques et aussi les investissements en infrastructures les plus directement utiles à leur développement : modernisation de l'agriculture, maîtrise de l'eau, aquaculture, développement industriel, artisanal et touristique, communications, etc...

S'agissant d'un Plan qui engage à long terme l'avenir de la région, le Comité a jugé necessaire de demander à ce que sa réalisation soit garantie par une loi-programme ; mais, dégager les conditions préalables à son succès, c'est, avant tout, favoriser le développement des ressources humaines et énergétiques nécessaires à son application.

La dégradation démographique risquerait, si elle se prolongeait, d'être plus sensible que pour l'ensemble du pays et de priver la région d'un contingent suffisant de personnes actives. Certaines des mesures proposées ont donc pour objectif premier de concilier les exigences de la vie professionnelle et de la vie familiale des femmes.

En outre, en raison des longs délais qu'exigent les investissements en la matière, le Comité a jugé nécessaire de prévoir, dès à présent, l'approvisionnement en énergie de la région actuellement privée des ressources propres qui lui seront bientôt indispensables.

C'est également dans l'application de ce plan décennal que le Comité envisage les conditions d'application d'une politique pratique d'aménagement du temps, non seulement en ce qui concerne les horaires quotidiens et hebdomadaires, mais aussi le calendrier annuel du travail et des loisirs. La Région du Languedoc-Roussillon a été récemmment désignée comme région pilote pour l'expérimentation de ces méthodes nouvelles, qui non seulement contribueront à l'essor économique, mais constituent une nouvelle et importante étape dans la conquête de la liberté.

Comme toutes les autres propositions du Comité, ces mesures sont fondées sur l'idée d'une mise en valeur des ressources de la région. Il s'agit là d'un objectif prioritaire pour l'avenir du Languedoc-Roussillon.

Philippe Lamour
Président du Comité
Economique et Social du Languedoc-Roussillon

PROMOTION DE LA COOPERATION AGRICOLE

Le Conseil Régional vient d'adopter (et de voter les crédits d') un Programme de Promotion de l'Agriculture Régionale par la Coopération.

Doté pour l'année 1979 d'un montant de 8 millions de Francs (sur un total de 12 millions de Francs accordés à l'Agriculture), cet effort se poursuivra pendant une durée de cinq années.

Conçu comme l'œuvre commune des élus régionaux et des responsables de la Coopération, ce Programme repose sur la constatation suivante: la sauvegarde et la promotion de l'Agriculture Régionale passent par :

- la création d'un pouvoir économique sur le Marché,
- l'acquisition d'une puissance commerciale,
- la rationalisation de l'organisation coopérative,
- la création d'une image de marque,
- la mise en place d'un potentiel de recherche.

Ensemble cohérent de 80 actions intéressant tous les aspects de l'activité agricole (viticulture, fruits et légumes, élevage, CUMA etc...), il sera exécuté sous la responsabilité des structures fédérales, locales et régionales de la Coopération.

Le Conseil Régional, afin de ne pas se limiter à un simple débours financier, a pris la décision de constituer une Association de Surveillance et de Contrôle Technique du Programme (CEPRACO).

Cette structure, présidée par un élu régional, Monsieur Alfred CROUZET, a pour tâche de suivre toutes les phases d'exécution des actions, de formuler un avis sur leur fiabilité, de mesurer leur impact, et d'une façon générale d'apporter une information approfondie et régulière à l'ensemble des parties concernées, élus régionaux, professionnels, administration.

Ainsi, au-delà du souci commun de participer au renforcement du secteur économique dominant du Languedoc-Roussillon, le Conseil Régional entend participer de façon permanente à l'élaboration d'une politique agricole régionale où l'outil coopératif jouera le premier rôle.

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'action du Conseil Régional en matière industrielle, au delà de ses efforts traditionnels en matière de communications, de zones industrielles et d'implantations «au coup par coup» d'entreprises, s'appuie sur trois instruments :

- Le Fonds Régional d'Aide aux Communes pour l'Industrialisation et l'Emploi.
- Les Fonds Régionaux de Garantie et de Cautionnement.
- Les Primes Régionales à la Création d'Entreprises Industrielles.

Le Conseil Régional montre ainsi qu'il faut, aujourd'hui, se consacrer à une meilleure prise en compte des nécessités nouvelles du développement... et ne plus s'en tenir aux seules mesures sur «l'environnement industriel».

1 - Le Fonds Régional d'Aide aux Communes pour l'Industrialisation et l'Emploi.

Il s'agit d'une initiative propre au Conseil Régional.

Ce fonds est destiné essentiellement aux communes rurales de l'arrière-pays qui peuvent, grâce à lui, retenir l'activité industrielle ou artisanale. (Dotation 1979 : 2,5 millions de F.).

2 - Les Fonds Régionaux de Garantie et de Cautionnement.

La mise en œuvre de ces fonds résulte de la possibilité offerte par le Décret du 27 juillet 1977 aux Régions de financer des fonds de garantie destinés à libérer des prêts à long et moyen terme aux entreprises industrielles en difficulté (Dotation 1979 : 3 millions de F. ouvrant la possibilité de prêts d'un montant de 36 millions de F.)

3 - Les Primes Régionales à la Création d'Entreprises Industrielles.

En 1978, vingt créations d'entreprises industrielles ont été financées par la Région.

En 1979, la Région escompte financer trente-cinq créations.

En matière industrielle, comme en tout autre domaine, la devise régionale est : «compter sur ses propres forces» sans jamais tomber dans l'illusion que les problèmes de développement industriel ne relèvent pas, pour l'essentiel, de la politique générale de l'Etat.

LES INTERVENTIONS FONCIERES

La Région Languedoc-Roussillon subit de plein fouet, et l'une des toutes premières en France, le poids de la spéculation foncière.

Le Conseil Régional, conscient de cette situation, a mis sur pied, sur l'initiative de sa Commission Foncière présidée par M. Jean-Pierre VIGNAU, un instrument d'intervention qui permet d'accorder certaines aides aux Collectivités Locales désireuses de procéder à des acquisitions foncières.

Cette politique est sélective et fondée sur des critères clairs et objectifs.

Mise en place avec l'aide de la S.C.E.T. (Société Centrale d'Equipement du Territoire), elle a été dotée d'une capacité d'investissement de plus d'un milliard d'anciens francs (ce qui a permis en 1978, une intervention sur plus de 450 hectares).

Elle concerne :

- les réserves foncières à long terme,
- les espaces verts urbains et péri-urbains,
- les aires de jeux, de loisirs et les équipements sportifs,
- le logement social locatif.

Combinant à la fois des critères physiques (destination de l'espace) et des critères financiers (capacité de financement des collectivités locales bénéficiaires), la politique foncière du Conseil Régional a pour but de favoriser les petites communes, les mettant en situation d'avoir accès aux concours de l'Etablissement Public Régional.

Malgré la faiblesse de ses moyens financiers, et particulièrement au regard des immenses besoins locaux, la Région s'efforce au travers de cette action, d'être le lieu naturel de convergence de tous ceux qui sont prêts à agir dans ce domaine.

A cet égard, la Région souhaite, tout à la fois, être le catalyseur, le coordonnateur et le complément naturel des Collectivités Locales.

LE COLLOQUE DE NARBONNE

Les 24 et 25 février 1979, s'est tenu à Narbonne, à l'initiative de la Commission d'Aménagement du Territoire présidée par M. Pierre GUIDONI, un Colloque sur l'Aménagement du Languedoc-Roussillon.

Plus de 700 participants (élus, responsables professionnels, syndicats, militants d'associations, universitaires, occitanistes, écologistes, etc...) sont venus y dire leurs réflexions sur le développement régional et les solutions qu'ils envisageaient pour le promouvoir.

Le Conseil Régional s'y est mis à l'écoute des aspirations de toute une Région.

Conçu comme une plongée vers ceux qui forment la trame profonde du Languedoc-Roussillon, ce Colloque a permis d'esquisser l'image d'une Région qui veut conduire son avenir sans avoir à subir les contraintes d'une centralisation étouffante.

Le Conseil Régional y a pris la mesure d'une volonté et entend désormais s'appuyer sur ces forces qu'il a lui-même sollicitées, pour définir de façon autonome son propre schéma de développement.

Les 24 et 25 février 1979, à Narbonne, certain «discours solitaire» a laissé la place aux propositions collectives.

De l'aquaculture, au développement du tourisme social, en passant par une politique foncière plus cohérente, par une politique des equipements collectifs plus rationnelle, par la nécessité d'une remise en ordre des instruments coopératifs dans le domaine agricole, tous les problèmes cruciaux du Languedoc-Roussillon ont été abordés.

Ces journées marquent le début d'un processus novateur qui fait du Conseil Régional l'interlocuteur privilégié de tous ceux qui, aujourd'hui, en Languedoc-Roussillon, entendent «vivre, décider et travailler au Pays».

Région Languedoc-Roussillon
20, rue de la République
34000 Montpellier
tél. : (67) 58.05.58

Vingt mille naturistes ont passé l'été 1978 au Cap d'Agde

Simple appareil

A 1139 kilomètres de Francfort, à 1301 d'Amsterdam : Cap d'Agde. Les hommes et les femmes du Nord arrivent ici avec leur monnaie forte.

LE nu, c'est de l'argent. Et si l'on ne craignait pas de verser dans les jeux de mots faciles, on pourrait lancer le slogan : *« Investir dans le naturisme, c'est avoir un rapport assuré. »*

Deux exemples empruntés à la « ville » naturiste du Cap d'Agde qui, en été, voit passer quelque deux cent mille adeptes pour qui *« les vacances dans le plus simple apapreil sont des vacances de merveille » :* un appartement pour cinq personnes à Port-Nature, acheté 80 000 F en 1973 pourrait être revendu 240 000 F aujourd'hui. Le revenu locatif ? 13 000 F par an. Autre illustration : le chiffre d'affaires de change des trois banques installées dans cette enclave s'accroît de 20 % par an.

Alors, la crise ? On la cherche, mais on ne la trouve pas. Chaque année, quand les promoteurs font leur compte, c'est une nouvelle et bonne surprise. La fréquentation de la station, et notamment de la zone naturiste qui représente 20 % environ des capacités d'accueil de l'ensemble du Cap d'Agde, est en augmentation régulière. En 1978, cinquante mille touristes sont venus au Cap... dont quinze mille campeurs naturistes. L'ensemble, constitué par les programmes immobiliers aux noms plus évocateurs les uns que les autres — Port-Ambonne, Port-Nature, Héliopolis, — est le plus important d'Europe. Dans les dépliants touristiques, on met en avant que Cap d'Agde est à 1 139 km de Francfort et 1 301 km d'Amsterdam, avant d'essayer de toucher la clientèle de Bordeaux, de Vierzon ou de Strasbourg.

Le camping des frères Oltra — d'anciens viticulteurs reconvertis dans l'immobilier — ne compte pas moins de trois mille places. Disons plutôt des emplacements, car, en dépit de quelques plantations d'arbustes, ce kafkaïen damier pour nudistes de tout acabit et de toute origine donne le vertige au visiteur de mai lorsqu'il songe à la cohue qui y joue des coudes en août. *« Le tourisme de masse, c'est un tourisme de horde,* aime dire M. Jean Joubert, professeur à l'université Paul Valéry de Montpellier, poète, écrivain, auteur du beau livre *l'Homme de sable* (1), *et les hordes, c'est-à-dire les invasions, ont détruit des civilisations. Quand on ne sait plus ce que sont les valeurs de l'esthétique, c'est qu'on est au fond de la décadence. » « Mais voyons, les gens sont heureux ici tout nus,* rétorque M. Oltra. *Ils ont l'eau chaude, l'électricité et tout ça pour combien ? 15 F ou 16 F par jour pour deux personnes et 2 000 F — peut-être même moins, je ne sais pas, je m'en fiche — pour une location toute l'année. Supprimez ça, c'est immédiatement la révolution en Europe, sous les fumées de Düsseldorf ! »*

« Sésame ouvre-toi »

Supprimer... C'est un peu ce à quoi songe la Société d'équipement du Biterrois et de son littoral (SEBLI), présidée par le maire (P.C.) de Béziers, M. Paul Balmigère, et dirigée par l'entreprenant et inventif M. Miquel. *« Notre projet consiste à créer à côté du complexe naturiste actuel une nouvelle zone sur 140 hectares environ. Comme le camping de M. Oltra occupe 50 hectares, mais fonctionne dans des conditions sanitaires quelque peu hasardeuses,* dit M. Miquel, *on devrait aboutir, pour un même nombre total de naturistes, ou à peu près, à une « dédensification » de l'occupation actuelle ; il y aura non seulement des petits campings, mais aussi des motels, des villages de vacances. »* On aurait aussi, de cette manière, la possibilité de mettre le droit en accord avec les faits, c'est-à-dire avec des irrégularités et des débordements de toute sorte. Car l'affluence est telle en été que tout contrôle sérieux — des personnes et des véhicules — est impossible.

Les promoteurs et les services de police assurent qu'il n'y a pas dans cette enclave plus d'exhibitionnistes ou d'amateurs d'aventures qu'ailleurs. Toutefois personne ne nie que les allées et venues d'automobiles atteignent une fréquence extrême et la SEBLI a été obligée de mettre au point un contrôle informatique des entrées avec cartes perforées. On dit aussi qu'il existe en sous-main un marché noir de ces cartes qui ont évidemment une valeur de « Sésame, ouvre-toi ».

Ce sont les irrégularités juridiques qui constituent le casse-tête le plus épineux. Le camping de M. Oltra, le plus important d'Europe, n'est toujours pas homologué par les autorités administratives et pourtant les vacanciers s'y entassent et s'y plaisent. Le port est « réservé » aux naturistes, ce qui ne veut pas dire qu'il soit « privé ». Les grandes voies intérieures de circulation automobile relèvent de la SEBLI, ce qui veut dire qu'on pourrait exiger des naturistes lorsqu'ils les tarversent qu'ils remettent leurs maillots. La plage doit être ouverte à tout le monde, mais pas les logements qui sont directement en contact avec le sable.

« Cette question de droit me cause bien des soucis », soupire le maire d'Agde, M. Pierre Leroy-Beaulieu (R.P.R.), partisan, insiste-t-il, d'un pouvoir fort, jacobin, centralisateur. *« Le naturisme devient naturel pour tout le monde, partout. Depuis quatre ans il est autorisé en Espagne. Alors, la concurrence va se développer. Nous devons « chouchouter » davantage les naturistes si on veut garder ces clients. Mais comme cette forme de loisir n'est pas reconnue en France, mais seulement tolérée, il faut parer au plus pressé. L'été je prends des arrêtés municipaux pour réglementer tant bien que mal, mais ce n'est qu'un palliatif. Il faudrait que tous les copropriétaires créent un lotissement privé comprenant non seulement les immeubles, mais aussi la voirie, mais pas la plage. Mais que les copropriétaires ne me demandent pas une baisse de leurs impôts, je ne la leur accorderai pas. »*

Sans conteste, Cap d'Agde est, des six stations nouvelles du Languedoc-Roussillon, celle qui *« marche le mieux »*. Au moins en termes comptables : mille huit cents appartements vendus en 1978 (2), soit le tiers de tout ce qui est offert aux investisseurs sur tout le littoral entre la Camargue et la frontière espagnole. Une nouvelle tranche de cent vingt logements naturistes vient d'être lancée à Port-Nature : *ils sont déjà* tous vendus. Les emplois directs crés sur la station du Cap d'Adge oscillent entre mille cinq cents en hiver et deux mille cinq cents en juillet-août et on y dénombre plus de trois cent soixante commerces. Le « chiffre d'affaires » du Cap d'Adge tourne autour de 250 à 300 millions de francs de travaux chaque année. *« Et qu'on ne dise pas que tout ça coûte les yeux de la tête à l'Etat,* lance M. Miquel, *puisque presque tout est autofinancé. Désormais, nous n'avons besoin que de quelques millions de l'Etat pour achever la voie rapide entre le Cap et l'autoroute Perpignan-Amsterdam. »*

Quant aux contribuables d'Agde, les pêcheurs, les viticulteurs, les commerçants du vieux village, le maire ne manque pas une occasion de les rassurer : *« Dites bien que le Cap ne coûte pas un sou* à *la commune. »* Les spécialistes affirment même que le boni entre les impôts payés par les « gens du Cap » et les dépenses de fonctionnement engagées par la commune atteint 2 à 3 millions de francs.

Au-delà de la phéparation de la saison 1979, qui sera marquée notamment par l'organisation de circuits touristiques vers l'arrière-pays, les responsables du Cap d'Agde fourbissent leurs armes pour l' « après-1980 », c'est-à-dire pour l' « après-Mission ». Le maire d'Agde est favorable à l'extension des zones naturistes, mais voudrait que du côté opposé, c'est-à-dire vers le sud, la troisième tranche d'extension du Cap d'Agde (qui n'est pas encore lancée) soit conçue dans « une optique allégée ».

Trop pour être bien ?

Faut-il mettre les pouces et garder aux dunes de la grande plage Richelieu leur caractère sauvage et inachevé ? Ou bien, sous prétexte que les terrains ont, de longue date, été acquis à fin d'urbanisation, y lancer les excavatrices ? Une capacité de cinquante mille lits, la pratique du naturisme par quelque deux cent mille personnes par an (3), n'est-ce pas trop ? Trop pour être bien ? M. Miquel, lui, ne tient pas ce langage : *« Arrêtez le Cap d'Agde, et ce sont des milliers de chômeurs, surtout dans le bâtiment. »* Pas question de mettre les projets dans les tiroirs. les travaux du palais des congrès devraient commencer à l'automne. Le projet de vaste parc de loisirs à l'américaine (auquel s'intéresse la Société des centres commerciaux) est sur les rails. Le prochain musée d'archéologie marine donnera à la station une ouverture culturelle qui lui manque.

La troisième tranche immobilière devrait s'articuler autour d'un centre nautique lié aux loisirs et aux sports en piscine. *« Il y a là un produit touristique à inventer, à l'image des stages de tennis de Pierre Barthès »*, dit M. Miquel. Mais la grande affaire à laquelle le directeur de la SEBLI veut consacrer dès maintenant ses énergies, c'est la construction d'une nouvelle station, à l'embouchure de l'Aude, d'ailleurs *prévue* dans les schémas initiaux de 1963. Les plans sont déjà bien avancés. L'architecte Jean Le Couteur qui a dessiné le Cap d'Agde en serait chargé et le sous-préfet de Béziers, paraît-il, s'occupe de faire progresser le dossier.

Un dossier qui, dans les circonstances actuelles (l'*« hypertrophie de l'économique et l'oubli de l'humain »*, selon le mot de Jean Joubert, la forte expansion de la demande touristique et la fragilité écologique du littoral languedocien) contiendra à coup sûr de l'explosif.

F. Gr.

(1) Editions Grasset.

(2) Mille six cents en 1977. Une anecdote court au Cap. Quand un promoteur s'informe sur les chances de réussite de Leucate-Barcarès, on lui dit : « *Allez-y, vous ferez une bonne action.* » Quand il achète un terrain au Cap d'Agde, on lui dit : « *Vous faites une bonne affaire.* »

(3) La clientèle étrangère atteint 75 % à 80 % en basse saison et 50 % en haute saison.

L'INVESTISSEUR QUI VIENT DU FROID

Selon la société de promotion SOPRA, voilà comment a évolué, entre 1973 et 1977, la répartition des acheteurs d'appartements à Port-Nature, selon les nationalités.

	1973	1975	1977
Français	60	79,1	71,4
Allemands	19,2	9,6	5,9
Néerlandais	2,3	3,4	9,6
Belges	6,2	2,6	4,8
Suisses	3,8	2,6	2,3
Britanniques	—	—	1,2
Autres	8,5	2,7	4,8

La mer au bout d'un pays

(Suite de la page 21.)

Alors, dans les années 50, vinrent les premiers projets d'aménager ce territoire pour éviter la fuite régulière, la « désertification » du pays au profit des grandes villes. En 1963, on aboutit à un plan ambitieux et sans doute aussi très généreux qui se proposait d'apporter au Languedoc-Roussillon des moyens pour renouveler ses ressources par le tourisme en créant une mission interministérielle d'aménagement du littoral. L'idée était de mettre en valeur les grandes plages, en fabriquant de toutes pièces des stations balnéaires.

Des résultats encourageants

Dans cette affaire, l'Etat a engagé, en dix-huit ans, 1 milliard de francs, 100 milliards de centimes, somme fabuleuse pour ce pays déshérité que bon nombre d'élus locaux auraient voulu voir dépenser moins généreusement sur le littoral et plus à l'intérieur pour soutenir l'emploi. Comparée aux 400 millions de francs que coûte aujourd'hui annuellement l'aménagement du Massif Central, l'opération ne paraît pas déficitaire, loin de là, à Jean-Paul Lacaze, secrétaire général de la mission, « *puisqu'elle a en tout suscité de la part de l'Etat, des collectivités locales et des investisseurs privés une dépense de 6 milliards de francs environ, desquels le Trésor public a récupéré en T.V.A. à 17,60 %, 1 milliard de francs environ, soit la somme engagée* ».

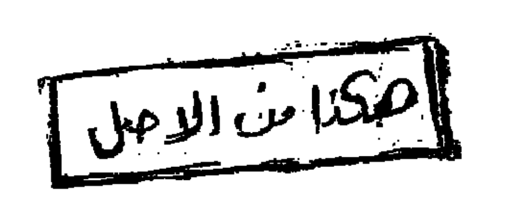
En fait, pour l'instant, le chiffre d'affaires du tourisme est pratiquement équivalent à celui de la viticulture. On peut penser que la référence n'est pas flatteuse, puisque le commerce du vin est globalement en crise. Il faut plutôt prendre ce résultat comme une amorce que l'industrie touristique peut offrir à la région pour revivifier son économie.

L'agriculture parvient à survivre. Ses habitudes, ses préventions évoluent petit à petit, et on voit déjà une nouvelle génération d'agriculteurs dynamiques prêts à redonner le dynamisme à leur entreprise, condition nécessaire à leur survie. La conversion du vignoble est effective. On remplace la vigne par des arbres fruitiers, des artichauts ou des asperges. Pour M. Arpajou, de la direction départementale de l'agriculture des Pyrénées-Orientales, « *il ne faut pas trop dramatiser la situation catastrophique de l'agriculture du Languedoc-Roussillon ni l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. D'abord, les agriculteurs se modernisent : ici, en quelque temps, 500 hectares ont été couverts de serres en plastique ou en verre. Les Pyrénées-Orientales produisent 70 000 tonnes de salades, 80 000 tonnes de pêches ; l'irrigation, longtemps gros point noir, commence à se rationaliser. Pour la concurrence extérieure, qui aurait pu prévoir, il y a quelques années, que l'on enverrait de la scarole aux Italiens, comme on le fait en ce moment ? Et dans sept ans, lorsque l'entrée de l'Espagne sera vraiment effective, les différences de prix de revient ne resteront pas ce qu'elles sont, rien ne nous dit que nous ne vendrons pas de la pêche à Barcelone, pourvu que nos agriculteurs languedociens et catalans travaillent la qualité et la commercialisation de leurs produits* ». Les agriculteurs l'ont compris et jouent de plus en plus cette carte de la qualité (vins, fruits, légumes) qui est un atout déterminant de leur avenir devant la concurrence des autres régions françaises et des pays du Marché commun.

Et l'industrie, peut-on compter sur elle pour donner au Languedoc-Roussillon sa part de bonheur ? Hélas ! ce pays d'aussi forte tradition agricole n'a jamais connu depuis le dix-neuvième siècle de classe industrielle : on demeure terrien dans l'âme dans toutes les couches de la société, et on n'a pas le réflexe de l'investissement industriel. Peu de main-d'œuvre spécialisée, peu de personnel technique — les étudiants spécialisés et les ingénieurs ont quitté le pays depuis toujours. Le cas de ce petit industriel audois illustre bien cette situation : cet artisan dans le machinisme agricole recrutait sur les plages, au mois d'août — au moyen des annonces locales, — ses tourneurs-fraiseurs venus du nord pour passer leurs vacances.

« *Plus que jamais, les Languedociens et les Catalans doivent compter sur eux-mêmes* », écrit Henri Fabre dans *l'Indépendant*. Avec l'agriculture et le tourisme naissant, la réalité impose ce jugement, et s' « *il faut croire en Dieu dans ce pays* », comme disait notre paysan du causse, il convient peut-être que l'homme d'oc croie aussi de temps en temps en l'homme.

JEAN-FRANÇOIS BROUSSE.



Soleils verts pour une Europe bronzée

Un Cévenol de vieille souche, écrivain engagé de longue date dans tous les combats pour la dignité des hommes du terroir, s'interroge ici librement sur le désarroi de cette province en bouleversements.

par JEAN-PIERRE CHABROL

CASQUETTES à pompons et parkas luisants, les viticulteurs du Languedoc se retrouvent à la cave coopérative, ou à la mairie ; là, le regard du président sous verre leur passe au-dessus, très haut. Ils ont ces gueules que vous savez, taillées, labourées, d'un pittoresque, ma chère ! Plus tout jeunes, ils déploient leurs lunettes. Leur index à bout carré trifouille les circulaires péremptoires, gratte machinalement le jargon des petits messieurs de Paris et de Bruxelles qui ont appris dans les écoles à nous apprendre notre bonheur.

La super-I.V.D., quès aco, l'ivédé ?

La super-indemnité viagère de départ, faut arracher ses vignes, pourquoi ? Pour l'Europe. On nous restructure, voilà. 3 000 francs par hectare ratiboisé et par an, plus : la prime de 30 000 francs l'hectare, que tu dois pouvoir placer à 10 %...

Ils multiplient par leurs surfaces : des mensualités comme ils n'en ont jamais eu, du sûr, qui tombe chaque 30 comme pour les fonctionnaires. Le gel, la grêle, la mévente, cocagne ! Tu touches quand même, les doigts de pied en éventail. De toute façon, les gosses partent, la ville les attire, et j'aurais leur âge, remarque... Ils forcent la jubilation, c'est pas gai. Qui est volontaire pour arracher ? Beaucoup. En somme, la cave coopérative sera comme une cathédrale sans Dieu, l'école fermera, et la poste et la perception, les commerces, le notaire, le percepteur, le médecin et la gare ? Tout tenait par la vigne.

Je revois *Soleil vert,* le film de R. Fleisher (1972), à peine de la science-fiction. Dans un New-York ruiné, sur-pollué, il y a trop de monde. Ceux qui se portent volontaires pour en finir, l'Etat s'occupe d'eux maternellement, il leur « administre » une mort somptueuse, hygiène, confort, lit blanc, infirmière de rêve, la *Pastorale* en Hi-Fi et, sur écran géant, biches, torrents limpides, crépuscules de jadis, en technicolor et cinémascope les images perdues. On a signé, on s'éteint insensiblement, extasié.

Le président de la cave, vieux « réac » un peu raide, me dit : *« Depuis toujours, de ma fenêtre, je vois des vignes. Maintenant, je verrai de la garrigue, nous travaillons pour les chasseurs. »*

Sophistiquez-vous !

On dit la super-I.R.P. pour l' « indemnité de renoncement à la pêche » ? Un sardinier s'indigne : *« On m'offre 8 millions d'anciens francs pour brûler mon bateau ! Jamais dans l'histoire on n'a osé faire une proposition pareille à un pêcheur, jamais depuis qu'il y a des trucs qui tiennent sur l'eau et qu'on gagne sa croûte avec ! »*

A Sète, il y a longtemps qu'on le leur a démontré, s'ils veulent tenir, ils doivent se moderniser. Bon. Ils se sont sophistiqués. Les chalutiers ont multiplié par trois leur puissance de capture, ce qui a fait disparaître le « petit métier ». Résultat : 8 % de poisson de moins qu'il y a dix ans. En cinq ans, sur l'ensemble de la flottille, 38 % d'endettement, le Crédit maritime tient tout. 28 bateaux ont été vendus à Sète ; de 24, les sardiniers sont passés à 12 (touristes, la couleur locale fout l'camp !) Classique : avant de vous couler, on vous pousse aux frais : faut être compétitif, faut mériter l'Europe, attention, les vieillots, les petits doivent s'effacer... Les viticulteurs espagnols commencent à entendre cette chanson que leurs collègues languedociens connaissent depuis longtemps. Dans la région de Huesca, les banques allemandes regroupent les vignobles pour restructurer.

Rapport 630 de la Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 29 novembre 1978, page 20, point 43, la pêche : *« Dans le secteur de la pêche, le déséquilibre actuel entre le tonnage de la flotte espagnole et les zones de pêche ouvertes à ce pays rendra nécessaire la réorganisation de la flotte et la reconversion d'un nombre important de pêcheurs... »*

La mine de Saint-Florent (Gard), avant de la fermer, de la dynamiter, les houillères en avaient fait l'un des puits les plus modernes du monde. Cette liquidation du charbon cévenol, la décision remonte, voyons, à plus d'un quart de siècle (1951), Communauté européenne du charbon et de l'acier), le pétrole était quasiment pour rien, le mark allemand, pauvret ! En somme, un « *bon choix* » pour la France. Depuis, ça continue implacablement, on ferme, on est les rois. Dix mille mineurs ont disparu de ces vallées, certains ont été recyclés dans les chantiers navals, à La Seyne, où ça commence à licencier, à re-re-convertir, les gars !

Et les *Pêcheurs* de *l'Etang* ? Ces deux mots accouplés, un lambeau de civilisation...

Page 17, point 35 : *« Des industries espagnoles très compétitives et pour lesquelles la capacité actuelle d'absorption du marché est atteinte ou dépassée s'ajouteront aux industries communautaires disposant également de capacités excédentaires... »* Page 19 : *« L'élargissement pourrait entraîner un accroissement des excédents de certains produits, en particulier le vin, l'huile d'olive et quelques fruits et légumes... »*

Et les apiculteurs ? Et les ostréiculteurs ? Il faut leur dire aussi combien on leur offre pour mourir.

Le travailleur immigré, c'est toujours le moins cher : 10 000 F. Et barka ! On n'est pas contre les Arabes, voyez quand un cheikh bourré de pétrodollars nous fait l'honneur d'un séjour, non, on n'est pas racistes, c'est contre les pauvres qu'on est, uniquement.

Les Américains, par exemple, à bras ouverts ! Ils projettent d'installer entre Agde et Sète, sur le Petit-Bagnas (site cher aux écolos-cesemmerdeurs), un colossal parc d'attractions, un Disneyland, mais qu'ils appelleraient le Jules Verne's Land (c'est chic de leur part !). *« Il s'agit d'accueillir chaque année sur une période de quatre mois une clientèle allant de 1 600 000 personnes au départ à 3 000 000 de personnes par jour... Cent cinquante à deux cents emplois permanents et quinze cents à dix-huit cents emplois saisonniers (vraisemblablement des éudiants)... »* La société française qui est en contact avec les promoteurs U.S. précise : *« Cette société s'appelle International Management and Design, 151, Columbus Avenue à Sanduky dans l'Ohio. Son P.-D.G. s'appelle M. Roose, fils du principal actionnaire et P.-D.G. d'un parc très connu aux U.S.A. et situé à Cedar-Point près de Cleveland (Ohio). Les renseignements tant sur les dirigeants de ce parc que sur ce parc lui-même sont excellents... »*

A saliver de satisfaction, les Ricains arrivent, ouf ! le gros pognon, les gros bras...

Les Allemands ne sont pas mal non plus, en ce moment. Surtout que la retape ne nous fait pas peur : les promoteurs du tourisme du Gard sont allés présenter au salon spécialisé de Stuttgart une « découverte du pays cévenol comprenant un forfait tout compris », c'est le moins, l'année précédente, les mêmes avaient prospecté les Pays-Bas en caravane et ils avaient emmené les majorettes de nos cités ex-minières.

— Vieux, il n'est même plus question de garrigues. De ta fenêtre, tu verras monter les parpaings.

Même les chasseurs sont furieux.

Super-I.V.D., prime à l'arrachage, ils se font toujours avoir en fin de compte : *« 10 000 l'hectare, d'accord, mais vous, vos vignes sont dans la plaine ! Et vous, là, vos cépages ne sont pas visés par la proposition... »*

C'est beaucoup moins intéressant qu'à première vue, mais bof ! leur décision est prise, ils ont déjà renoncé dans leur tête, lâché la vigne, lâché la rampe. Pour eux, c'est râpé. Ils ne condamnent pas qu'eux, ils ferment la lignée, la vigne ici date des Romains. Point final. Désiste et signe. On voit s'effilocher ces familles antiques, les derniers très vite, salement parfois. La vigneronne meurt, le fils débarque de son H.L.M. : *« Papa, tu vas pas rester seul ici, je serais pas tranquille, et puis, dans une maison de retraite, tu te feras des amis, la belote, la pétanque... »* Et l'héritier vend le mas des aïeux à des Hollandais qui connaissaient déjà nos majorettes, pour s'acheter la nouvelle Peugeot. Si, ça arrive ; y a pas que des tendres chez nous.

— Et qui va nous remplacer, nous, les viticulteurs (les pêcheurs, les mineurs, les ostréiculteurs, les apiculteurs, les métallos...) ?

— L'Aménagement.

Ah !... tiens. Ils n'ont jamais gouverné, ni leur pays ni leur propre destin. Jusqu'au bout du village, ils ont encore leur mot à dire. La préfecture, c'est pas très loin mais c'est distant, Paris, ça se perd dans les brouillards, alors on leur refile l'Europe. Leur destin s'éloigne encore.

Le tourisme ne s'installe pas sur un pays prospère. Il faut parcourir nos petites routes l'hiver : villages rénovés et cadenassés, mas restaurés à volets de fer contre les cambrioleurs... Ça donne pas envie de s'incruster. Les jeunes de plus en plus nombreux qui s'acharnent à vouloir vivre au pays, ils ont de la vertu. Vivre un mois sur douze c'est pire que de mourir.

Un bel agriculteur sur un tracteur neuf, ça ne fait pas bander le Nikon, mais un vieux cradingue sur un bourricot peladeux avec masures dans le lointain... C'est sur les ruines, sur les fosses communes que se plantent les décors de magazine, les faux petits ports et les bourgs préfabriqués. Visiteurs assoiffés d' « authentique », y a que vos sous qui nous intéressent, si vous rencontrez un sourire, c'est que vous avez payé.

Voici un paysan qui a vingt poules. Il ne peut en nourrir des milliers rien que pour les vacances. Au mois d'août, il vend, tenez-vous bien, quatre-vingt-douze douzaines d' « œufs de ferme » par jour. J'ai vu des campeurs le supplier : *« Allez, il vous en reste bien au moins trois douzaines, nous repartons sur Paris, c'est pour des amis qui ont un bébé... »* Lui, il descend chercher ses œufs à la ville en camionnette une fois par semaine, c'est lui qui me l'a expliqué, il n'en était pas fier, c'était pour dire que tout le monde était couillonné dans cette affaire, lui aussi, qui doit gagner son année en quarante jours, qui s'est reconverti pour ça, qui a marché dans cette... restructuration. Les poules ont dit non.

L'été, on fait la queue chez les commerçants. Les gens du village se lèvent tôt, ils s'arrangent pour faire leurs courses avant que les vacanciers se réveillent. La bouchère commence donc sa journée par des soupirs : *« Quelle sécheresse ! Les jardins vont griller ! S'il pouvait pleuvoir ! »* Après 9 heures du matin, la même s'émerveille : *« Quel joli temps pour la baignade ! Pourvu que ça dure ! »*

Ça vous tord la parole et le sentiment, ça fausse tout, trois saisons c'est plus assez pour retomber sur ses pieds. L'été, les vieux revoient leurs enfants citadins. Is se reconnaissent de moins en moins, ils cherchent les sujets de conversation, ils se parlent en tâtonnant, pour pas se blesser. Rions, ollé. Mais il monte du sol, sous les bungalows, sous les tentes, une humeur de la terre, comme un gaz nocif qui sourd des tombes, les gens inexplicablement ne se sentent pas dans leur peau, même ici dans ce petit trou pas cher, ils ont des façons de s'amuser d'une tristesse ! Bêtes de somme onze mois par an, vaches à lait le douzième, ils sont ou heureux ou conscients.

France, Francette...

On nous a farci le crâne de désirs qui font mal et coûtent cher, bronzer, par exemple (Giono disait : *« Le soleil, c'est pour les Anglais »*). Ou pire : la rentabilité, la compétitivité, des soi-disant évidences inéluctables qu'on examine même plus : expansion égale bonheur. Allez demander aux jeunes Allemands si c'est le paradis, cette R.F.A., qu'on nous cite en modèle. Et la grandeur, alors ! On n'est pas assez gros pour être grands, voyons ! Faut pas se gonfler en petits Blancs, en demi-sels...

On est dans un petit pays, on n'a pas les moyens, y a pas de vergogne, vaste monde ! Concorde, Fos, Grand Delta, fusées lunaires, nucléaire de choc, vocation planétaire, meilleurs choix et grands projets, *grands* et *meilleurs* pour qui ? gonflettes, va ! France, Francette, patchwork à beaux morceaux et, dans chacun, des millions de petits malins toujours blousés, mais tellement capables de milliards de petits bonheurs pour tout de suite, tellement, que ça, oui, c'est grand. La « France profonde » ? pardi ! on lui tient la tête sous l'eau. Lâchez tout, qu'on respire un coup. Le bonheur, c'est la bonne façon de se sentir grand tout seul. Faites-leur confiance. Laissez-leur dans leurs coins disposer de leur génie, de leur contributions, faire leurs radios, leurs télés, leur électricité, leur charbon, et tout ce qu'ils vont découvrir et imaginer quand Paris ne leur sera plus sur la nuque. Rengainez vos préfets, vos corrigeurs, vos prévoyeurs, vos restructureurs. Les gens ne sont pas forcément incapables de trouver eux-mêmes ce qui leur convient le mieux. Le fric des petites primes, c'est un cachet d'aspirine, ça calme, ça transforme la rage en tristesse, pour un instant.

C'était chacun pour soi. Pour manifester, les pêcheurs bouchaient le port avec leurs barques, les cargos n'entraient plus, les dockers n'avaient pas de travail. Les viticulteurs brûlaient des pneus sur les voies, les cheminots prenaient ça très mal... Maintenant, le cheminot commence à se dire : *« Si on arrache la vigne, on arrachera les rails, on fermera les petites gares... »*

Ils commencents à se sentir serrés, carrés sur un espace bizarre, en peau de chagrin, une plate-forme tricotée, si on tire sur un fil, tout fout le camp. Beaucoup l'appellent simplement le pays, quelques-uns l'Occitanie, mon ami Rouquette : le bronze-cul de l'Europe.

EDGAR TAILHADES : l'État-étau

M. Edgar Tailhades, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, sénateur socialiste du Gard, se plaint de la trop lourde tutelle de l'Etat.

QUEL était le contexte général dans lequel les questions de l'aménagement du littoral se sont posées ? Quelle était la situation après la guerre ? Le littoral du Languedoc-Roussillon était une des zones les plus insalubres d'Europe ; les moyens de communication qui le desservaient étaient extrêmement précaires ; quant aux autres équipements publics, ils étaient quasiment inexistants.

Au fur et à mesure que le niveau de vie des populations s'élevait — caractérisé par le développement de l'automobile et des besoins de loisirs, — une demande à caractère exponentiel s'est exprimée devant cette richesse naturelle que sont les plages du Languedoc-Roussillon.

C'est dans ce contexte que, dès les années 50, les élus de la région, en particulier les représentants des départements, ont souhaité répondre à cette attente, conscients qu'ils étaient que le Languedoc-Roussillon souffrait depuis longtemps d'un sous-développement économique caractérisé par la sous-industrialisation, les difficultés naissantes de la viticulture, et des infrastructures notoirement insuffisantes, ont souhaité régler, avec leurs moyens, un certain nombre de problèmes urgents, voire capitaux, pour l'avenir.

C'est ainsi que le département de l'Hérault réalisa la liaison routière Montpellier-Carnon, que les départements de l'Hérault et du Gard réalisèrent la liaison Carnon-Le Grau-du-Roi, qu'un projet de route littorale avait été imaginé par les trois départements Gard, Hérault, Aude.

Surtout, et c'est un point capital, la création de l'Entente interdépartementale pour la démoustication, en 1959, après dix ans de travail et de réflexion, sous l'impulsion de Jean Bène. On imagine difficilement, à l'heure actuelle, la situation de l'époque et l'inhospitalité de la zone lagunaire due à la présence des moustiques.

Ce n'est donc qu'après cette dernière phase que l'Etat créa — en 1963 — la mission interministérielle, et décida l'action que nous avons connue. Il est clair que l'action massive qu'a réalisée la mission interministérielle ne pouvait l'être qu'avec des fonds d'Etat, les ressources locales étant réduites. Il est clair également que, à partir du moment où l'Etat devenait le principal intervenant financier, son poids pesait de plus en plus lourd sur les décisions locales.

Il s'agit là d'un problème général — celui de la démocratie — qui se pose en France, dans toutes les collectivités locales (communes, départements) et dans toutes les régions. Ce n'est donc pas un problème spécifique au Languedoc-Roussillon.

Quant au contrôle des choix touristiques que peut exercer la région née de la loi de 1972, je vous réponds très nettement que le contrôle est institutionnellement impossible. Les avis que l'Etat demande au conseil régional ne sont que de pure forme. Les moyens budgétaires dont dispose la région lui interdisent d'intervenir de façon significative dans le domaine touristique. Les moyens juridiques d'intervention dans ce secteur, comme dans la plupart des autres secteurs, sont inexistants.

Terre de mission

(Suite de la page 21.)

M. Racine, qui voit dans cette formule « légère » le moyen de « *rendre l'administration beaucoup plus inventive* », ne veut toutefois pas enlever à César ce qui est à César : « *Le terme « mission » n'a pas été trouvé par nous en 1963 ni par la DATAR, qui a été créée la même année. C'est à Edgard Pisani qu'en revient la paternité, qui, en 1956, et alors qu'il était préfet, publie dans la revue de science politique un article intitulé : "Administration de gestion et administration de mission".* » Toutefois, en 1963, les circonstances sont favorables pour faire franchir à l'administration française un pas vers la modernité : la Cour des comptes, dans son rapport annuel, condamne les démembrements administratifs et la tendance à multiplier les sociétés d'économie mixte ou les établissement publics qui dépossèdent les ministères de leurs droits et fonctions légitimes (1).

A la différence d'autres ministères, la mission Languedoc bénéficie d'une grande liberté dans ses méthodes de travail et son organisation. La formule est une idée neuve en France, le territoire à aménager vierge. Le budget ? En quasi-totalité consacré aux investissements « *avec, en outre, une latitude totale pour l'affectation de nos crédits. On ne nous dit pas — autre différence avec les ministères classiques — tant d'argent pour les routes, tant pour les ports, pour l'achat des terrains. Nous avons en toute liberté fait nos plans d'urbanisme, fixé le calendrier, établi nos priorités géographiques* », raconte M. Racine. Alors, le pouvoir administratif a-t-il pris le pas sur le pouvoir politique ? La mission du Languedoc-Roussillon, émanation de la haute administration parisienne, aurait-elle constitué la forme la plus achevée de la technocratie, irrespectueuse du pouvoir d'Etat et des élus locaux ?

« *Halte,* tranche M. Racine, *si la mission s'est forgé une forte personnalité administrative, elle n'a pas de consistance juridique. N'ayant pas de personnalité morale, elle ne peut ester en justice. Il faut pour cela passer par les circuits normaux de l'Etat.* » Quant aux rapports avec les « pouvoirs » — le pouvoir légal des gouvernements et celui, légitime, des élus locaux, — il faut croire que le président de la mission a su veiller à ce qu'ils se maintiennent en bonne intelligence puisqu'il n'a pas été question en quinze ans de remplacer M. Racine. « *Ce fut d'ailleurs la partie la plus passionnante de mes fonctions : s'intégrer dans une région qui n'aime pas beaucoup la Ve République.* »

— Mais quinze ans sans s'essouffler, sans susciter de phénomènes de rejet ou de lassitude, c'est un tour de force ?

— *Il ne faut rien dire qu'on ne puisse faire et ne rien faire d'autre que ce qu'on a dit. Et puis je n'ai jamais accordé de subvention en fonction de l'étiquette politique des gens. Une des premières subventions qu'a accordées la mission, c'était au maire de Valras, communiste... Je ne me souviens pas d'avoir eu des ennuis sérieux avec les écologistes. D'ailleurs, on a sauvé le littoral de la clochardisation...* »

C'est un point de vue très comparable qu'exprime M. Abel Thomas, aujourd'hui député (U.D.F.) de Paris, qui, dans les années 1961 à 1963, fut à l'origine de l'opération d'aménagement du littoral languedocien (2). Mais il le dit avec autant de vérités, d'anecdotes, de jugements à l'emporte-pièce qu'il y avait de retenue, de mesure, de doigté dans l'histoire vue et racontée par M. Racine. Il est vrai que M. Abel Thomas s'est forgé la réputation d'un haut fonctionnaire dont la carrière s'est largement mêlée à la politique, aux temps de la IVe République. Cela, d'ailleurs, il ne le renie pas. « *Je suis socialiste indépendant et je voudrais d'ailleurs qu'il y ait une troisième liste de la majorité aux élections européennes.* » Trublion de l'administration, visionnaire talentueux dès qu'on le charge de transcrire une idée en rapport (la liaison Rhin-Rhône est « *son combat* »), M. Abel Thomas, ingénieur du génie maritime, qui fut la bête noire du commissariat du Plan, de la S.N.C.F., de la Caisse des dépôts et dont les initiatives spontanées et personnelles plongeaient les ministres de l'époque (Michel Debré, Pierre Sudreau, Robert Buron) dans un grand embarras, fait ainsi le récit de la genèse de l'aménagement touristique sur la côte du Languedoc :

« *En 1959, j'étais commissaire à l'aménagement du Massif Central. Puis M. Michel Debré, premier ministre, par un simple ordre de mission, me charge de faire un rapport sur Rhin-Rhône, qui ouvre des polémiques homériques avec le commissariat du Plan et avec André Boulloche. Mais fin 1961, à Marseille, le général de Gaulle me donnera raison. Mon rapport l'a convaincu. Il dit que Rhin-Rhône est nécessaire à la France.* »

« *Sur la côte du Languedoc, en 1962, où j'étais allé prendre quelques jours de repos,* poursuit M Abel Thomas, *je rencontre mon ami Jean Ramadier, le fils de l'ancien ministre. Il me fait découvrir les potentialités de cette côte. C'est le déclic. Philippe Lamour en avait d'ailleurs déjà touché deux mots au ministre Pierre Sudreau. Je n'ai pas de mal à lui vendre l'idée.* »

Mais l'argent ? M. Abel Thomas, qui a besoin d'acheter 2 400 hectares pour installer six stations, négociera — telle est en tout cas sa version — en sous-main avec Matignon, où on lui dit : « *D'accord pour 2 000 hectares à condition que ce ne soit pas à plus de 2 F le mètre carré.* » Avec le service central des domaines et avec le concours du service foncier de la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc, dans le plus grand secret, M. Abel Thomas va faire du porte-à-porte et achète les premiers terrains nécessaires par vastes lots. « *Notre politique consistait à faire les stations là où nous pouvions acheter les terrains à bon prix. Donc pas de plan de localisation préétabli. L'opération n'a pu se faire que parce qu'on a observé un mutisme total sur nos projets. La mission d'Aquitaine risque, elle, de ne pas réussir car on y fait l'inverse : on révèle d'abord au public les projets et leur localisation, et après on achète les terrains. Mais, entre-temps, la spéculation s'est déchaînée.* »

La mission avait pris son départ. Avec l'architecte Candilis un atelier d'urbanisme avait été constitué qui avait pour tâche de dessiner les plans et de concevoir les stations. M. Abel Thomas se retirait, laissant l'affaire à la DATAR à la tête de laquelle M. Olivier Guichard venait d'être nommé. « *Et puis je n'étais plus tellement en odeur de sainteté politique dans les sphères gaulliennes.* »

Quinze ans après, le pouvoir songe à nouveau à passer la main. Mais à qui ? En novembre 1976, le gouvernement a décidé de proroger la durée de la mission jusqu'à fin 1980. Sur les cinq années du VIIe Plan (1976-1980), 203 millions de francs d'investissements sont prévus dont 80 pour les routes, 23 pour les ports et 31 pour l'aménagement en profondeur, c'est-à-dire l'arrière-pays. Jusqu'à ce jour, la mission a reçu de l'Etat 833 millions de francs courants, ce qui a entraîné plus de 5 milliards de francs d'investissements privés. L'Etat, d'un strict point de vue comptable, a largement récupéré sa mise par le biais de la T.V.A.

Les routes ? Elles sont achevées aux quatre cinquièmes. Les ports ? On a fini presque partout, sauf à Gruissan. Le reboisement ? C'est fait. A La Grande-Motte, au Cap-d'Agde, les équipements sont achevés aux deux tiers, Leucate et Barcarès, presque à moitié. Gruissan, la « petite dernière », la plus délicate, celle qui exige doigté, connivence, patience, a besoin, pour s'épanouir, de bien autre chose que des crédits, des routes, des logements, des tours-opérateurs.

Il n'est pas trop tard, un an et demi avant l'échéance, et alors que certaines stations ont déjà une histoire tandis que d'autres sortent à peine du sable, pour poser la question : est-il juste, est-il souhaitable que les Languedociens prennent désormais en main ce que l'Etat a inventé pour eux et ce qu'il a réalisé à leur place ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Que dirait aujourd'hui la Cour des comptes avec le pullulement de « messieurs prostitution » ou autres, sans compter les innombrables établissements publics et sociétés mixtes et agences diverses.

(2) Il est suppléant de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LES MINISTRES DE L'O.C.D.E. SE RÉUNISSENT A PARIS

Un bilan alarmant sur la dégradation du milieu naturel

Ce n'est pas un cri d'alarme mais un très sérieux avertissement que lance le rapport établi par l'O.C.D.E. sur l'état de l'environnement (1) dans les vingt-quatre pays membres de cette organisation. Celle-ci groupe les nations d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ce sont, à l'exception des pays du bloc soviétique, les zones où l'industrialisation et la croissance ont été les plus fortes au cours de ces vingt dernières années.

La conclusion générale du rapport est celle-ci : de 1965 à 1975, les dégâts causés à l'environnement ont été considérables. Même si l'on table sur une croissance fortement ralentie par la récession économique, les milieux naturels continueront à se détériorer dans les années à venir si l'on ne renforce pas leur protection.

Le document servira de base de discussion pour les travaux des vingt-quatre ministres de l'environnement, qui, pour la seconde fois depuis 1970, se réuniront à Paris les 7 et 8 mai.

Les ministres y trouveront des indications sur l'eau, l'air, les sols, la faune sauvage, les substances chimiques et le bruit. Si les connaissances sont souvent insuffisantes, les statistiques floues et disparates, si certains chapitres comme ceux traitant de la faune et des substances chimiques paraissent faibles, le panorama général reste vraisemblable. Il n'incite guère à l'optimisme. Partout les quelques améliorations obtenues au cours de ces dernières années sont remises en cause par l'apparition de nouveaux polluants ou de nouvelles nuisances.

Au chapitre de l'eau, on constate une diminution de la pollution organique la plus visible : celle des égouts urbains et des rejets industriels. Mais voici qu'apparaissent des micro-polluants dont certains sont cancérigènes. Les rejets d'eau chaude par les centrales électriques, les résidus d'engrais et de pesticides provenant des cultures, les effluents sortant des stations d'épuration, altèrent de plus en plus les rivières et les lacs. Si bien que la qualité de l'eau potable est difficile à maintenir et qu'il faut chlorer chaque année davantage. Sur les côtes, en dépit d'innombrables rejets, la pollution paraît moins préoccupante. Le rapport note à cet égard que, si les marées noires sont spectaculaires, les écoulements d'hydrocarbures venant des ports et des forages en mer sont plus dangereux parce que plus importants, mal surveillés et permanents.

Les sols sont peut-être encore plus menacés, car les amputations qu'on leur fait subir portent atteinte au capital même de la planète et à sa capacité nourricière. Dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E., les forêts et les prairies se maintiennent, mais les surfaces cultivables, qui ne représentent déjà que 12,4 %, se rétrécissent comme peau de chagrin au profit de zones occupées ou souillées par l'homme. Celles-ci couvrent plus de 31 % des territoires. Aux Etats-Unis, par exemple, depuis 1967, les constructions, les routes, les décharges, les usines, mangent chaque année 420 000 hectares. Dans les régions arides, c'est la couche de terre arable qui s'envole et la désertification qui progresse.

Les zones littorales s'industrialisent et les zones humides à haute productivité biologique sont asséchées. Aux Etats-Unis, elles disparaissent au rythme de 150 000 hectares par an. Le tourisme chasse l'agriculture, l'élevage et la forêt de surfaces considérables en bord de mer et à la montagne. Quatre millions d'hectares aux Etats-Unis, un million six cent mille hectares en Europe, ont été ainsi stérilisés en dix ans. Dans la lutte pour l'espace, ce sont toujours les sols agricoles qui cèdent le pas.

L'air des villes

Les politiques menées par les pays de l'O.C.D.E. ont fait disparaître les poussées de pollution les plus voyantes dans l'atmosphère. Mais celle-ci est à présent plus diffuse et « s'enrichit » de nouveaux polluants. L'oxyde de soufre a diminué à peu près partout, sauf en France, en Espagne et au Portugal. Son taux dans l'air de Paris et de Lyon, par exemple, n'a pas baissé depuis 1970. L'oxyde de carbone, l'oxyde d'azote, les hydrocarbures, les sulfates, les nitrates et de très fines particules, autrefois non décelées, font partie désormais du cocktail respiratoire inhalé par tous les habitants des villes. Il se répand sur de très vastes territoires et ses retombées se font sentir à plusieurs milliers de kilomètres de leur lieu d'émission. Sa brume artificielle couvre l'Europe du nord-est et la côte américaine de Washington à Boston.

La combinaison de ces vapeurs avec le soleil forme un brouillard oxydant qui devient un problème grave. Pendant l'été 1976, la concentration de gaz oxydants dans les grandes villes a dépassé largement les taux recommandés par la santé publique. Les poussières et substances toxiques engendrées par la manipulation des métaux et des matières plastiques sont maintenant présentes partout. Or elles sont souvent cancérigènes et peuvent engendrer des mutations génétiques. Pour être moins visible la pollution atmosphérique est loin d'être vaincue. Le responsable numéro un reste la circulation automobile, car toute amélioration des carburations est compensée par l'augmentation du parc.

Le rapport ne présente que bien peu d'éléments neufs sur la disparition des espèces végétales et animales. Il rappelle qu'une espèce ou sous-espèce s'éteint chaque année. En Europe, par exemple, sur quatre cent sept espèces d'oiseaux, deux cent vingt sont en diminution. Responsables : la modification des habitats, la pollution et la chasse. Même les bancs de poissons sont menacés en mer par une pêche excessive.

Décibels agressifs

Dans le domaine des substances chimiques, le rapport de l'O.C.D.E. avoue à la fois l'ignorance et l'inquiétude des spécialistes. Soixante mille produits sont actuellement utilisés, mais le mécanisme de leur dispersion, puis de reconcentration éventuelle, est très mal connu. On ne sait guère quels sont les effets sur l'homme des petites doses pendant de longues périodes de quinze à vingt ans. Quand on l'apprendra, il sera peut-être trop tard. Un peu partout, on interdit ou on limite l'emploi de substances telles que le D.D.T., le P.C.B., l'aldrine, la dieldrine, les composés de mercure. Pour bien d'autres substances, on pressent un danger, on ne le mesure pas.

Pour le bruit, la situation dans les pays de l'O.C.D.E. est franchement mauvaise, et elle ne cesse de s'aggraver. Depuis quinze ans, le vacarme s'étend. Il trouble les nuits et les jours de congé. Des centres des villes, il gagne les banlieues résidentielles. La quantité totale d'énergie acoustique produite dans les vingt-quatre nations de l'O.C.D.E. a doublé en quinze ans. Quinze à vingt pour cent de la population vivent aujourd'hui dans des lieux exposés à plus de soixante-cinq décibels, c'est-à-dire la limite « d'acceptabilité ». La moitié des Parisiens sont dans ce cas. Le rapport indique que, si l'on ne prend pas des mesures énergiques, 600 000 Britanniques et 800 000 Français supplémentaires vont connaître ces conditions de vie d'ici à 1985. Les nuisances des aéroports vont s'étendre, et le bruit va atteindre les zones de vacances, en montagne comme à la mer.

Si les experts de l'O.C.D.E. ont dressé un constat, ils ne formulent aucune suggestion. Mais on voit bien à travers leur rapport où doivent porter les efforts. Sur la recherche, d'abord, qui est encore très insuffisante ; sur la prévention, ensuite, trop négligée. Ainsi la seule solution au problème du bruit et de la pollution urbaine, c'est d'étendre les zones interdites aux voitures. Les études d'impact préalable sur l'environnement des substances et des travaux ne sont pratiquées encore que dans huit pays de l'organisation sur vingt-quatre. L'arsenal législatif et réglementaire semble bien fourni partout, mais encore mal employé. Les redevances payées par les pollueurs sont insuffisantes et en tout cas non dissuasives.

Cet état de l'environnement va-t-il inciter les ministres à relancer dans leurs pays respectifs et par accords internationaux la lutte pour la protection du cadre de vie ? Ils seraient d'autant plus coupables de ne pas le faire que l'opinion le réclame avec force. De plus, le coût de la guerre antinuisance est très faible. La hausse des prix qu'elle entraîne ne dépasse pas 0,3 % par an. En revanche, comme le montre d'autres travaux de l'O.C.D.E. (*le Monde* du 3 mai), la politique en faveur de l'environnement est créatrice d'emplois et peut participer à la relance.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) « L'état de l'environnement dans les pays de l'O.C.D.E. » O.C.D.E., direction de l'environnement, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris, Cedex 16.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE CONGRÈS DES ÉCONOMIES RÉGIONALES

M. Chadeau plaide pour la décentralisation et la politique contractuelle

De notre correspondant

Nancy. — Le vingt-septième congrès des économies régionales et de la productivité, qui vient de se réunir à Nancy, avait comme thème *« inventer la décentralisation »* ; un sujet qui, de l'avis de son président, M. Marcel Lucotte, président (P.R.) du conseil régional de Bourgogne, est d'une actualité brûlante. Les quelque cent cinquante participants à cette réunion en seront restés sur leur faim.

On a tenté de réinventer une invention déjà ancienne, la décentralisation, sans jamais dépasser les formules les plus générales.

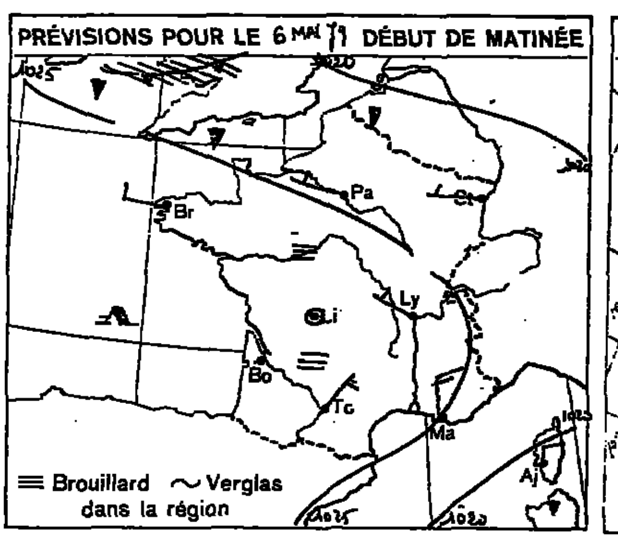
Dans ses conclusions, le président économies régionales a souhaité que soit crée en France un grand ministère chargé de mettre en œuvre une véritable politique de décentralisation. Dans son intervention, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, a souligné que l'aménagement du territoire ne se concevait pas sans une réelle décentralisation. Après avoir rappelé l'action décentralisatrice engagée par la DATAR depuis quinze ans, il a réaffirmé qu'il s'était fixé comme objectif de parvenir en 1979 *« à favoriser la localisation de quelque soixante mille emplois industriels dans les zones aidées par la DATAR »*, chiffre, a-t-il précisé, jamais atteint depuis l'origine de la délégation, même dans les périodes de plus forte croissance.

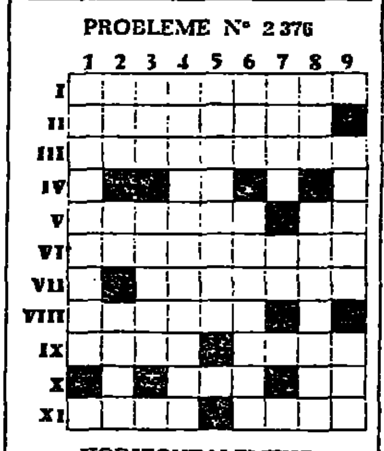
Pour ce qui est du sujet précis du congrès, M. Chadeau a indiqué qu'à son sens la décentralisation doit passer par la relance de la politique contractuelle : *« Il ne doit pas y avoir de nouveaux privilégiés de l'action contractuelle*, a-t-il notamment déclaré, *toute communauté doit être en mesure de traiter avec l'Etat dans le cadre de ses compétences les problèmes d'aménagement qui lui sont propres ».*

● *Un hôpital pour Saint-Quentin-en-Yvelines.* — Les élus du syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ont décidé de poser symboliquement le 5 mai la première pierre de l'hôpital de six cent quarante et un lits prévu à Elancourt et dont la construction est remise en question par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille (*le Monde* du 9 décembre 1978). Le projet d'hôpital a été élaboré alors que la ville devait accueillir quatre cent mille habitants. On sait maintenant qu'elle plafonnera à deux cent mille. Les études ont déjà coûté 2 800 000 F dont 1 200 000 F financés par emprunt par les habitants de la ville nouvelle, qui commenceront à rembourser les annuités en 1930. — *(Corresp.)*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 mai à 0 heure et le dimanche 6 mai à 24 heures :

Les hautes pressions du proche Atlantique gagneront la majeure partie de la France qui ne sera plus directement affectée par le courant perturbé froid et instable provenant des régions polaires. Ce courant est en voie d'atténuation.

Dimanche 6 mai, sur les régions proches de la Manche et des frontières belge, allemande et suisse, le temps sera souvent nuageux, mais les averses seront peu fréquentes, les vents seront faibles ou modérés d'ouest ou nord-ouest, et les températures augmenteront légèrement.

Sur les autres régions, le temps sera assez souvent ensoleillé après dissipation de quelques formations brumeuses matinales (bancs de brouillard dans les vallées et en plaine). On observera cependant des passages nuageux pouvant donner de rares averses en milieu de journée sur les régions au nord de la Loire.

Samedi 5 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mai ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 13 et 3 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 10 et 0 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 9 et — 2 ; Nantes, 12 et 1 ; Nice, 19 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et — 1 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 10 et — 1 ; Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 14 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 15 degrés ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 6 et — 1 ; Bruxelles, 10 et 3 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 9 et 0 ; Genève, 8 et 0 ; Lisbonne, 22 et 11 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 20 et 9 ; Moscou, 25 et 15 ; New-York, 20 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 5 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, 10 et 0.

LOTO

TIRAGE N° 18

DU 3 MAI 1979

8 | 17 | 21 | 32 | 33 | 36

NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	6 536 282,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	204 258,80 F
5 BONS NUMEROS	9 537,30 F
4 BONS NUMEROS	142,70 F
3 BONS NUMEROS	9,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 9 MAI 1979

VALIDATION JUSQU'AU 8 MAI 1979 APRES MIDI

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 5 mai 1979 :*

DES DECRETS

● Relatif au fonctionnement des stations radio-électriques dans les circonstances prévues aux articles 2 et 6 de l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense ;

● Fixant la composition de la commission prévue à l'article 22 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants à l'Assemblée des communautés européennes.

UN ARRETE

● Relatif à l'attribution d'une prime aux acquéreurs de chauffe-eau solaires.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 376

HORIZONTALEMENT

I. Un mot pour désigner tout ce qui est fait. — II. Caractère qu'on peut attribuer à ce qui est très dur. — III. Vraiment très chère. — IV. Préposition. — V. Héros d'une trilogie ; Extrait de Ravel. — VI. Font mauvais effet. — VII. Qui a donc fait l'objet d'une jolie distraction. — VIII. Se livrer à un travail d'arboriculteur. — IX. Bruit qui peut faire craindre qu'on va avoir le « feu » ; Nom qu'on donne à un moucheron. — X. Comme la république ; Conjonction. — XI. Grands ouverts quand on dévore ; Peut être assimilée à une fuite d'eau.

VERTICALEMENT

1. Avoir une attitude de mouton. — 2. Peut se faire traiter de larve quand il est blanc ; Rigole quand il passe en ville ; Coup de main. — 3. Nom de mère ; Massif, en Allemagne. — 4. Nom qu'on peut donner à ceux qui ont du mal à cracher. — 5. Peut être pris pour une ouvrière quand il est gluant. — 6. Sous la croûte ; Difficiles à cacher. — 7. Utile pour ranger les verres ; Symbole. — 8. Pas vilains ; Traitée comme une vieille cocotte. — 9. Qui a donc un grand col ; Très mauvais quand il est pourri.

Solution du problème n° 2 375

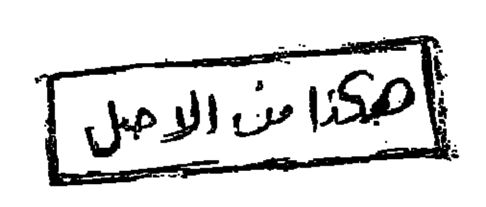
Horizontalement

I. Poèmes ; Sinécure. — II. Ebruitées ; Tanit. — III. Rescrit ; Ode ; Ida. — IV. Si ; Iéna ; Lare ; El. — V. Itou ; Ceinture. — VI. Usuellement. — VII. St ; PS ; Laine. — VIII. Versa ; An ; Lot. — IX. Epaissir ; Ecrite. — X. Ring ; Ululer ; Ter. — XI. Racine ; Si ; Usé. — XII. Iso ; Messes ; Ce. — XIII. Ebénistes ; Oil. — XIV. Ré ; En ; Eu ; Abel. — XV. Essentielles ; Lé.

Verticalement

1. Persil ; Verrerie. — 2. Obéit ; Sépia. — 3. Ers ; Outranciers. — 4. Mucius ; Sigisbée. — 5. Eire ; Upas ; Noé. — 6. Stinnes ; Sue ; Net. — 7. Eta ; All ; Mini. — 8. Se ; Clé ; Rusés. — 9. Isolée ; Listel. — 10. Daim ; Née ; Seul. — 11. Eternel ; Crues. — 12. Ça ; Etna ; SS ; As. — 13. Uni ; Utilité ; Ob. — 14. Rider ; Note ; Ciel. — 15. Etalé ; Eternelle.

GUY BROUTY.



Le Monde

économie

SYNDICATS

LE CONGRÈS DE LA C.F.D.T. LE 8 MAI A BREST

« Reconstruire l'espoir syndical »

Le trente-huitième congrès de la C.F.D.T. qui s'ouvre à Brest mardi 8 mai, s'est donné pour thème « la reconstruction de l'espoir ». Le mouvement syndical, en effet, a été durement mis à l'épreuve depuis les précédentes assises en 1976. La dépression économique est maintenant profondément ancrée et, au « redéploiement » mis en œuvre par les pouvoirs publics et le patronat, les syndicats savent bien qu'il leur faut adapter leur action.

En même temps, la défaite de la gauche aux élections de 1978 a doublement frappé les militants ouvriers, en minant leur dynamisme et en les privant de la perspective d'une solution politique de rechange.

Les dirigeants de la C.F.D.T., dès le lendemain de l'échec, ont engagé la reconversion de leur stratégie, non sans rencontrer de sérieuses réticences parmi leurs troupes. Pour toute la centrale, les débats de Brest doivent permettre de vérifier le bon tracé de cette nouvelle ligne et apporter les moyens de la poursuivre, en la conciliant avec les objectifs politiques à long terme de la C.F.D.T, qui ne sont en rien abandonnés.

M. Edmond Maire et les autres dirigeants cédétistes l'ont dit à maintes reprises : ce congrès est important parce que, cette fois, la C.F.D.T. doit faire en sorte que soient mises en pratique la doctrine et les orientations qu'elle s'est données depuis qu'en 1970 elle a opté pour le socialisme autogestionnaire.

Elle croyait si bien en avoir pris le chemin que, il y a trois ans, les délégués réunis à Annecy avaient mis à l'ordre du jour *« l'action syndicale et la transformation de la société »*. La contestation, *grosso modo*, venait alors de ceux qui ne trouvaient pas son attitude assez radicale. Mais, lorsque M. Maire présentera, le 8 mai, son rapport d'activité, il sait bien que le quitus ne lui sera pas marchandé pour toute la période allant jusqu'au scrutin législatif de 1978. La pierre d'achoppement est ce qu'on a appelé le « recentrage » de la C.F.D.T. — mot que M. Maire n'aime guère parce qu'équivoque dans un pays où le président de la République déclare que *« la France veut être gouvernée au centre... »*

« Le congrès, a dit M. Maire, *déterminera si oui ou non les organisations C.F.D.T. sont prêtes à s'engager dans une action syndicale qui ne subordonne plus l'avenir à la seule action politique. »* Aux militants pour lesquels mars 1978 a marqué la fin des illusions, *« il faut que nous arrivions à montrer que la voie syndicale est aujourd'hui la seule qui soit de nature à redonner de l'espoir ».*

La nouvelle stratégie du printemps 1978, axée sur un retour à l'action syndicale pure, basée sur la négociation, a heurté des militants dont tout avait, pendant des années, concouru à politiser les réflexes : recherches pour donner une substance nouvelle à la doctrine syndicale dont avait disparu en 1964 la référence chrétienne ; apports de mai 1968 : impact croissant du principe de l'autogestion adopté par la centrale ; renaissance du parti socialiste et croyance en une victoire de la gauche... De plus, le quasi-blocage des discussions avec le gouvernement et le patronat poussait à la fuite en avant, vers l'horizon des solutions politiques.

De la surprise... à l'acceptation

Cependant, ce retour aux sources syndicales n'était pas improvisé. Dès la fin de 1977, M. Jacques Moreau, secrétaire national, puis M. Edmond Maire mettaient en garde — que la gauche l'emportât ou non — contre le danger de s'en remettre aux seuls élus politiques pour réaliser les changements profonds attendus. Dans le désarroi créé par le maintien de la majorité au pouvoir, la dépolitisation de l'action prit pour certains l'aspect d'une reddition en rase campagne. Pourtant, comment croire à une « ouverture sociale » de la part de ceux qui, depuis des années, ne concédaient rien sans y être contraints par le rapport de forces ?

En même temps, le fossé qui se creusait entre la C.G.T. et la C.F.D.T. inquiétait les cédétistes, qui, en dépit des aspérités de l'alliance entre les deux centrales, avaient pour règle le maintien de l'unité d'action. Cela, en dépit des insinuations hostiles de MM. Séguy et Krasucki, voire des accusations de « réformisme » lancée contre la C.F.D.T. Les militants et les adhérents, habitués à pratiquer très largement la discussion à la base, accueillaient avec réticence le mot d'ordre venu de leur sommet », le conseil national de la C.F.D.T., qui s'était pourtant prononcé à une majorité de 87,93 %. Enfin, nombre de ceux qui approuvaient le contenu du « recadrage » reprochaient à M. Maire de tenir un langage trop amène à l'égard du gouvernement, d'exprimer un peu trop d'optimisme, ou de lancer des propositions faisant apparemment la part trop belle à ses interlocuteurs, telles que la réduction de la durée du travail sans maintien intégral du salaire.

Pourtant, peu à peu, la nécessité de repenser l'action syndicale a fait son chemin. Certes, les critiques pleuvront de la tribune du congrès (*le Monde* du 25 avril 1979), mais dans les ateliers, les chantiers, les bureaux, le rééquilibrage est de mieux en mieux compris. En effet, l' « appareil », les responsables des divers niveaux se sont livrés à une vaste campagne d'explication, non sans constater au passage que *« le fonctionnement démocratique est difficile et prend du temps »...*

Dans leur entreprise de persuasion, ils ont été aidés par la persistance des querelles de la gauche, confirmant que l'alternative politique espérée ne se présenterait pas de si tôt. Les récentes déclarations de M. Marchais, pour la préparation du congrès du P.C.F., enlèveraient leurs dernières illusions à ceux qui en auraient encore, observe M. Chérèque, secrétaire général de la fédération de la métallurgie qui va entrer à la commission exécutive. Le congrès du P.S., en dépit de ses options anticapitalistes, a, là aussi, déçu les cédétistes, qu'ils soient ou non socialistes, car les débats y ont été trop absorbés par la course aux leviers de commande que se livraient MM. Mitterrand, Chevènement ou Rocard, ce dernier ayant, on le sait, la meilleure cote à la C.F.D.T.

La minorité irréductible au sein de la confédération se compose aujourd'hui des éléments les plus politisés, les militants d'extrême gauche, ceux que M. Maire à Annecy appelait les « coucous ». C'est-à-dire des militants politiques qui entrent au syndicat pour y faire de l'action politique. Mais il faut aussi compter avec le refus de cédétistes qui, préoccupés des effets politiques de l'action syndicale, craignent que la stratégie *« plus réaliste »* de la C.F.D.T. ne lui fasse perdre sa volonté d'une transformation révolutionnaire de la société. L'autogestion, qui fut longtemps le maître-mot de la C.F.D.T., notamment lorsqu'il s'agissait de répondre aux slogans cégétistes sur le programme commun de la gauche, n'apparaît plus qu'épisodiquement dans les discours confédéraux.

Autre question soulevée : quand et comment la C.F.D.T. vise-t-elle à rompre avec le capitalisme ? *« Le problème est de savoir si, en France, l'action syndicale peut avoir une dimension politique, une ambition, une fonction politique, tout en restant sur le terrain de la lutte sociale, à partir des réalités vécues par les gens »,* s'interroge M. Chérèque. Pour lui, la réponse est positive, et dans sa fédération, remarque-t-il, des « métallos » sont heureux de se retrouver sur un terrain familier, avec l'appétit des problèmes concrets en termes de qualité de vie, de rapports sociaux, de santé. C'était ainsi, ajoute M. Chérèque, dans les années 66 ou 68-70, lorsque la C.F.D.T. se caractérisait dans une pratique d'action, de luttes syndicales, *« qui correspondait aux aspirations des forces vives parmi les travailleurs. »* Depuis, la formation syndicale a souvent cédé le pas à l'initiation politique.

Résultats et réserves

Jusqu'à ce jour, les résultats pratiques de la nouvelle stratégie paraissent encore minces (hormis l'accord sur la refonte de l'indemnisation du chômage). Pourtant, dans des branches telles que la métallurgie ou la chimie, les cédétistes parviennent à obtenir des satisfactions très diversifiées sur les salaires ou les conditions de travail, sa durée, etc., etc.

Autre répercussion du rééquilibrage, les rapports avec la C.G.T. continuent de préoccuper les militants. Certes, M. Maire, entre deux volées de bois vert adressées à la C.G.T., se déclare très unitaire et souhaite tirer parti de l'effort de démocratisation annoncé par M. Séguy à Grenoble, en novembre dernier. Mais on sait bien, rue Cadet, qu'actuellement le cœur n'y est pas. Il faudra encore du temps pour que les deux centrales s'essaient à une réflexion commune en profondeur. Et les métallos évoquent avec nostalgie le rapprochement qui avait été poussé très loin par eux en 1974 avec les métallurgistes de la C.G.T. et ceux des organisations italiennes.

Pour les « sensibilités » gauchistes, seul le coude à coude avec la C.G.T. et les mouvements globalisés peuvent donner à l'action revendicative une dimension susceptible de faire fléchir patronat et gouvernement. M. Claude Vernet, secrétaire général de la fédération Hacuitex (habillement, cuir, textile), va encore plus loin. Il reproche aux dirigeants d'avoir trop misé sur le C.N.P.F. et de faire l'impasse sur les responsabilités de l'Etat. Le bureau de la C.F.D.T. ne sert pas à grand-chose, dit-il, s'il n'intervient pas pour rendre plus efficace la coordination des luttes. Et si l'on abandonne le terrain, d'autres le prennent. Enfin, que ferait une C.F.D.T. dépolitisée, demande M. Vernet, si surviennent des élections législatives anticipées après le scrutin sur l'Europe.

Ces réserves, ces oppositions qui existent à faible dose dans toutes les organisations, sont peut-être plus fortes çà et là, dans les unions régionales ou dans les fédérations. La proportion des contestataires semble plus élevée dans la région Rhône-Alpes, les pays de Loire, les fédérations de la construction, de la banque, des finances, de la santé, au S.G.E.N. (éducation) et aux P.T.T.

Ces griefs, ces attaques, vont resurgir au long des débats sur le rapport de M. Maire et sur les différents autres textes soumis au congrès, soit : lignes de forces de la politique d'action de la C.F.D.T. pour les trois années à venir, structures et fonctionnement démocratique, charte financière, déclaration concernant les travailleurs et la politique internationale. Des amendements déposés par divers syndicats permettront à l'opposition larvée de se faire entendre et de revenir à la charge par des voies variées.

Le secrétaire général a lancé un avertissement implicite à ceux qui seraient trop parcimonieux de leurs voix. Il ne s'agit pas seulement pour lui de mesurer son autorité sur la centrale, mais aussi d'apprécier la densité de la cohésion interne de la C.F.D.T. C'est d'elle que dépend l'influence qu'exerce la centrale à l'extérieur, de façon, selon le mot de M. Rolant, à pouvoir s'opposer aux *« mauvaises habitudes »* du C.N.P.F., de la C.G.T., de F.O. ainsi qu'à celles du P.C. et du P.S. Sans cette cohésion, la C.F.D.T. ne pourrait jouer le rôle de promoteur qu'elle entend tenir dans la reconstruction de l'action syndicale.

JOANINE ROY.

AGRICULTURE

AUX ASSISES RURALES DE CLERMONT-FERRAND

Le parti socialiste reprend à son compte les propositions de l'INRA

Le parti socialiste organise, le dimanche 6 mai, une journée agricole et rurale à Clermont-Ferrand.

M. Pisani compte développer ce qu'il appelle les *« paramètres de l'aménagement rural »*. Cette contribution, non encore diffusée, de l'ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle peut être attendue avec curiosité. Sans doute les assises elles-mêmes tenteront de lever les contradictions qui existent entre la politique agricole et le consumérisme. A cet égard, le rapport de Mme Galazzo, membre du bureau national de l'union des consommateurs à Bruxelles, n'est guère éclairant, si ce n'est qu'aux yeux du P.S. *« la politique agricole doit constituer un tout, englobant l'ensemble des productions, et concerner aussi bien les structures et moyens de production, la qualité et le prix des produits, la transformation, le transport, le conditionnement et la distribution sous toutes ses formes ».*

Le jugement que porte sur la politique agricole française et européenne M. Bernard Thareau, agriculteur et candidat au Parlement européen, n'est pas tendre : les gains de productivité considérables qui ont été réalisés par les agriculteurs ont été détournés au profit des forces capitalistes. Le gouvernement et M. Debatisse (l'ancien président de la F.N.S.E.A., candidat lui aussi au Parlement européen sur la liste U.D.F.) *« ont favorisé une agriculture exigeante en capitaux, coûteuse pour la collectivité, et dont les résultats économiques s'avèrent problématiques ».*

Endettés et déçus, les paysans tentent de réduire leur dépendance vis-à-vis de leurs fournisseurs et de leurs clients. La production cesse de croître et, sans bruit, *« le blocage des revenus agricoles est devenu une réalité ».* La France exporte *« des céréales non transformées dans la mesure où les filiales des grandes sociétés américaines installées en France y trouvent leur compte »*, mais est incapable de *« consolider sa place sur les marchés des produits laitiers mondiaux »*. Enfin, *« la concurrence internationale sert d'argument pour contenir les revendications des paysans comme celles des ouvriers ».*

Une réelle nouveauté

Sur le plan européen, si les objectifs de la politique agricole commune étaient bons, estime M. Thareau, ils ont été progressivement détournés. Il en veut pour preuve la réduction des garanties pour les producteurs dans la réglementation communautaire, au fur et à mesure que se mettaient en place les organisations de marché. Si la PAC (politique agricole commune) représente un avantage incontestable pour certains secteurs (céréales, sucre), d'autres ont souffert du « libre-échangisme » qui a prévalu pour l'organisation des marchés (porc, viande bovine, lait, viticulture). Difficultés monétaires et absence de politique des structures sont à mettre au passif du bilan. Quoiqu'il en soit, passif du bilan. Quoi qu'il en soit, être défendue, mais aussi réformée : élimination des taux verts, garantie de prix limitée à un quantum de production par exploitation, garantie de prix réelle pour les productions méditerranéennes, planification des productions en fonction des débouchés, mise en place d'offices par produits. A ces conditions, le défi de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal pourrait être relevé.

C'est enfin la contribution de M. Sutra, viticulteur et candidat lui aussi au Parlement européen, qui constitue une réelle nouveauté dans le discours du parti socialiste. Non pas que les perspectives qu'il dégage pour l'avenir (une agriculture plus économe, qui fournira de nouveau des matières premières et de l'énergie) soient inédites, mais bien parce que le parti socialiste les prend à son compte. M. Sutra a en effet bien lu et retenu les propositions de M. Poly, le directeur général de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), pour une agriculture plus économe et plus autonome. M. Sutra trace quelques pistes de recherche. Pour éviter des achats onéreux de matières premières qui s'épuiseront, il faudra utiliser les effluents des animaux et, pour pallier le déficit protéique, réhabiliter les légumineuses, dont la culture est en régression. L'élevage s'est industrialisé, les types d'animaux sont standardisés, avec comme double conséquence un accroissement de la dépendance en nourriture importée et un appauvrissement du potentiel génétique. Et pendant ce temps les pâturages de montagne sont abandonnés. Autre piste, l'énergie solaire pour le chauffage des serres notamment.

Dernière grande idée, empruntée encore au rapport de M. Poly, l'utilisation tous azimuts des sous-produits, pour la fertilisation du sol, l'alimentation du bétail, la production de chaleur et d'énergie. Pour conclure, M. Sutra récuse les deux extrêmes que sont les modèles américains et chinois de l'agriculture. Le premier dévore les terres et les capitaux, le second absorbe un travail humain considérable. Il s'agit pour l'Europe et la France de créer une agriculture nouvelle où les exploitations familiales, grâce aux techniques les plus modernes, créent des richesses abondantes et ne se contentent plus de transformer des matières premières rares. *« Le pouvoir politique actuel,* note M. Sutra, *a repris à son compte certaines de ces idées, mais il n'a pas la capacité de les mener à bonne fin ».* — J. G.

SOCIAL

Effervescence à Manufrance où l'on redoute toujours la mise en liquidation de biens

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'expectative anxieuse des salariés de Manufrance s'est transformée en effervescence, à la veille de la rencontre prévue samedi 5 mai à Saint-Etienne entre le maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.F.), le P.-D.G. de Manufrance, M. René Mestries, et le président du tribunal de commerce, M. Marius Boutrand. Vendredi matin, une quarantaine de grévistes ont envahi à Sorbiers, dans la banlieue stéphanoise, l'imprimerie Freynet chargée de la réalisation d'un encart pour le catalogue de Manufrance. Ils ont cherché en vain pendant une vingtaine de minutes un certain nombre de documents concernant *le Chasseur français*. La nuit du 3 au 4 mai, affirment les syndicats, des coups de feu ont été tirés, apparemment en l'air, par des individus qui ont pris la fuite en voiture après avoir injurié des grévistes de Manufrance. Quelques heures plus tard, des inconnus arrachaient les banderoles apposées place de l'Hôtel-de-Ville sur la caravane abritant les quatre syndicalistes de la firme stéphanoise qui ont entrepris une grève de la faim le 1er mai. Samedi matin, devait se joindre à eux M. Paul Chomat, premier adjoint, qui se substituait ainsi au maire. Celui-ci, à la demande de son conseil, avait accepté de surseoir à sa décision de s'associer personnellement à cette action, dans l'espoir qu'un compromis interviendrait au cours du *« sommet de la dernière chance »*.

Mais rien ne permettait d'affirmer samedi matin que M. Boutrand ne serait pas amené à décider mercredi prochain la mise en liquidation de biens de la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne.

AFFRONTEMENTS ENTRE OUVRIERS ET CADRES A FOS-SUR-MER

A l'usine sidérurgique Sclmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), des affrontements ont eu lieu vendredi (nos dernières éditions du 5 mai), entre des ouvriers et une cinquantaine de cadres et d'agents de maîtrise qui tentaient de cisailler les grillages d'enceinte de l'usine pour y faire entrer des non-grévistes. Deux ouvriers ont été blessés à la tête par des galets. Après la levée du chômage technique et l'ordre de reprise du travail lancé par la direction pour ce même jour à 5 heures, la majorité des mille cinq cent travailleurs de l'équipe du matin avaient voté, selon les syndicats, la *« grève immédiate »*, et les grévistes avaient bloqué les cinq accès principaux des aciéries au moyen de plusieurs centaines de véhicules.

Dans la soirée, la direction *« constatait »* que *« malgré l'ouverture »* qu'elle avait décidée, le personnel de Solmer, *« dans sa quasi-totalité »* était *« soit en grève, soit dans l'impossibilité de rejoindre son poste »* et mettait en cause *« des groupes de dissuasion sabotant les véhicules et menaçant les personnels venant au travail »*. De son côté, la chambre patronale de la métallurgie des Bouches-du-Rhône, s'est élevée contre la « séquestration », jeudi 3 mai à Fos, du directeur de la Solmer, M. Raymond Vidal.

Quarante femmes de ménage ont « retenu » un directeur lyonnais

De notre correspondant régional

Lyon. — Une quarantaine de femmes de ménage, encouragées par une centaine d'étudiants, ont retenu pendant un peu plus d'une heure, jeudi 3 mai, le directeur de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Villeurbanne, M. Hamelin, dans la salle du conseil de cet établissement. Le directeur a été libéré vers 13 h. 30 par quatre fonctionnaires de police en civil. L'intersyndicale de l'INSA (C.G.T., C.F.D.T., SNE-Sup, SNEP, UGE et l'association d'étudiants Le Joint) qui était réunie à peu près au même moment en assemblée générale avait entrepris des démarches en ce sens.

Depuis près de deux mois, les employés d'une société de services, la SIN (Société industrielle de nettoyage), sont en conflit à la fois avec leur employeur et avec la direction de l'INSA.

La SIN assure par contrat l'entretien de l'établissement, auquel elle a affecté cinquante-trois personnes — toutes femmes et toutes immigrées — payées à l'heure au tarif du SMIC (11,60 F) sur la base de quarante heures par semaine. Mais leur revenu annuel ne représente que huit mois et demi de salaire, en raison des vacances scolaires, sans possibilité d'obtenir l'indemnisation du chômage partiel. Elles réclament un tarif horaire de 14 F et une garantie annuelle de rémunération. L'entreprise argue avant tout d'un compte d'exploitation en pertes et souligne que la durée annuelle du travail est fixée par le cahier des charges. L'intersyndicale soutient les femmes de ménage en affirmant que l'INSA peut obtenir des modifications pour le cahier type du code des marchés. — B.E.

AFFAIRES

LE GROUPE RADAR POURRAIT PRENDRE LE CONTROLE DE DAMOY

Le groupe suisse Schenk, considéré comme le premier négociant en vins européen, est en train de préparer, essentiellement avec le groupe succursaliste Radar, la cession des 52 % du capital de la société française Damoy. Celle-ci, qui exerce une importante activité dans le négoce du vin (AGAP, Primior, Damoy) et qui contrôle les cafés Excella, de Clermont-Ferrand, enregistre des pertes depuis plusieurs années, et le groupe Schenk, entré dans l'affaire en 1967 par l'apport de Primior, ne cachait pas son intention de se retirer de l'affaire.

Radar possède déjà 50 % de la Compagnie européenne des vins (une des filiales de Damoy), qui assure l'approvisionnement exclusif en vins des magasins Radar de la région parisienne. Ce groupe, holding né en 1973 de la restructuration des Docks rémois-Familistère et de plusieurs sociétés succursalistes, exploite plus de deux mille magasins (dont dix-sept hypermarchés) et réalise un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs.

UNE CIRCULAIRE PRÉCISE LES RÈGLES APPLICABLES AU CRÉDIT GRATUIT

Une circulaire du ministère de l'économie précise les règles applicables au crédit gratuit, qui connaît actuellement un important développement. C'est ainsi que ne peuvent être acceptées les annonces de crédit gratuit dans lesquelles le prix demandé est supérieur au prix pratiqué par l'annonceur antérieurement à la promotion; dans ce cas, en effet, il y a lieu de penser que le crédit n'est pas gratuit, mais qu'il est, au moins partiellement, payé par l'acheteur sous la forme d'une hausse du prix. La circulaire rappelle également que les offres du type : « Six mois de crédit gratuit ou 10 % de remise au comptant » sont illégales car le prix à crédit est supérieur au prix au comptant réel et l'annonce de sa gratuité est manifestement mensongère.

★ Cette circulaire est publiée au *Bulletin officiel* du service des prix du 5 mai.

MICHELIN POURRAIT CRÉER SIX CENTS EMPLOIS EN LORRAINE

La firme Michelin de Clermont-Ferrand a décidé de construire deux nouvelles usines en France, comme elle en avait formé le projet il y a plusieurs mois déjà. Le comité d'entreprise du groupe en a été informé lors de sa dernière réunion en fin de semaine, mais la direction du groupe s'est refusée à donner de plus amples détails sur les lieux d'implantation de ces deux unités, l'une étant destinée à produire des jantes, l'autre des pneumatiques pour voitures de tourisme.

D'après certaines informations, toutefois, des négociations seraient range - Sainte - Agathe, près de mière de ces deux usines en Lorraine, plus précisément à Florange-Sainte-Agate, près de Thionville. Cette dernière emploierait six cents personnes.

Dans un communiqué publié en fin de semaine, le syndicat C.G.T. de Michelin a émis le souhait que l'usine de jantes soit effectivement construite en Lorraine : il propose que la seconde soit installée dans une des régions les plus touchées par le chômage, sans exclure le Puy-de-Dôme.

CONJONCTURE

Onze thèses sur l'énergie, l'inflation et l'emploi

III. — Pourquoi et comment réaliser ce programme

Après avoir combattu la « monarchie du nucléaire » et le « gaspillage institutionnel », Roger Garaudy s'est demandé comment développer les moyens d'une « nouvelle et saine croissance » et avec qui atteindre ces objectifs (Etat, patronat, syndicats ouvriers, usagers). (« Le Monde » des 4 et 5 mai.)

par ROGER GARAUDY
et les groupes Espérance

Nous n'avons voulu, dans les huit premières thèses, ni nous livrer à des polémiques ni proposer des recettes miracles, mais faire des propositions constructives pour montrer qu'il existe une alternative au nucléaire, en présenter une parmi d'autres, et s'ouvrant à beaucoup d'autres.

Les chiffres que nous avons avancés sont parfois des transpositions à partir de sources américaines (notamment celles de la commission *ad hoc* du Sénat américain). Car, en France, le secret, en la matière, demeure la règle. Ces chiffres ne fixent donc que des ordres de grandeur.

Mais les solutions que nous proposons, comme simple hypothèse de travail pour un nécessaire débat, sont des solutions réelles et non pas fondées sur la création paresseuse, aux frais de l'Etat (c'est-à-dire du contribuable), de quelques milliers de bureaucrates ou de C.R.S. de plus. Il s'agit de créer des emplois productifs, créateurs de biens ou de services réels.

Nos trois dernières thèses proposeront un choix, une méthode et un défi.

La solution de ce problème est cruciale. Car le mode de production de l'énergie structure, pour l'essentiel, une société. En son temps, le commandant Lefebvre des Noettes avait montré le rôle de la découverte du collier d'attelage des chevaux dans l'abolition de l'esclavage. Le rôle de la machine à vapeur dans la « révolution industrielle » n'est plus à démontrer.

Nous nous trouvons aujourd'hui devant un choix et nous n'avons d'autre but que de l'éclairer.

Neuvième thèse. — Tout programme énergétique implique un choix de société.

Le choix de la monarchie énergétique du nucléaire conduit à une extrême centralisation du pouvoir économique et du pouvoir politique, à la totale abdication de l'autonomie des individus et des groupes au profit d'un Etat nécessairement policier pour prévenir toute tentative de sabotage ou de détournement de plutonium, permettant un chantage terroriste par lequel seraient rançonnés des millions de gens. Il faudra donc ficher, espionner, discriminer tous ceux qui travaillent dans la production nucléaire, dans le transport des matières fissiles ou des déchets, tous ceux qui en approchent de près ou de loin. Le directeur général de Framatome, M. Léni, déclarait dans une interview, avec une incontestable logique : « *Il est essentiel que les centrales nucléaires soient de grande taille et exploitées de façon quasi militaire.* »

L'on a beaucoup parlé, à propos du nucléaire, de la pollution physique dont l'évidence n'échappe qu'à ceux qui ne veulent pas voir ou qui ont intérêt à ne pas voir, mais on a encore trop peu évoqué cette « pollution politique ». Ceci doit être clair : *choisir le nucléaire, c'est préparer le Goulag.* C'est aussi multiplier à l'infini les destructions d'une guerre : un pays parsemé de centrales nucléaires est un pays indéfendable en cas de guerre car le bombardement (même par les voies les plus « classiques ») d'une centrale nucléaire serait l'équivalent de plusieurs Hiroshima. Et cela peut même se produire sans guerre, comme l'a montré l'angoisse d'Harrisbourg où, pendant trois jours, aucun des grands experts mondiaux n'a pu dire quand et comment finirait le cauchemar.

Pour ce qui concerne Super-phœnix, il faut savoir que le sodium s'enflamme au contact de l'air et de l'eau, que nul ne peut maîtriser le feu d'une tonne de sodium et que Super-Phœnix en contiendra 4 tonnes et demi. Des fuites sont inévitables. (Il s'en est déjà produit, heureusement à échelle réduite). Un ingénieur en chef du ministère de l'industrie a pu écrire, sans que personne relève ce propos, que se lancer dans l'aventuer Super-Phœnix, c'est jouer à la « roulette russe » avec cinq balles dans le barillet.

Par l'épuisement des énergies non renouvelables, par la pollution nucléaire menaçant l'avenir génétique de l'espèce humaine, par les risques d'accidents aux proportions apocalyptiques (à Harrisbourg, l'on envisageait l'évacuation de neuf cent cinquante mille personnes), par la pollution politique d'un totalitarisme technocratique ou, comme dit André Gorz, d'un « électro-fascisme », par le choix nucléaire, nous laisserons à nos enfants un monde invivable. Il faut que ceci soit clair : *choisir le nucléaire, c'est assassiner nos petits-enfants.*

Un ami africain à qui je demandai : « *A qui appartient la terre ?* » me répondit : « *La terre appartient à une grande famille dont certains membres sont déjà morts, d'autres sont vivants, et d'autres ne sont pas encore nés.* »

C'est en pensant à ces derniers que nous devons faire un autre choix : celui d'une production d'énergie à partir de sources renouvelables, d'une énergie décentralisée, permettant de stimuler les initiatives et la créativité de chacun, d'une énergie dont les coûts sont descendants et non ascendants, d'une énergie qui ne risque de détruire ni l'homme ni son environnement.

Dixième thèse. — Cela est possible et nous pouvons en définir les moyens.

De la part de l'Etat : d'abord une politique de « vérité des prix » de l'énergie, dont le rapport Lesourd, non encore publié, et pourtant fort modeste dans ses évaluations, prévoit le doublement du coût dans les vingt ans à venir ; ensuite, une politique d'incitation et de dissuasion fiscales par un *impôt différentiel sur l'énergie*, surtaxant les énergies non renouvelables et, au contraire, permettant aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers usant des autres énergies de défalquer de leurs impôts les investissements qui y sont consacrés.

L'extension du système des primes et des prêts pour les économies d'énergie par isolation ou la production des énergies nouvelles. La création d'une banque de crédit énergétique, comme il existe une banque de crédit agricole, pour permettre cette mutation. La fondation dêun institut national chargé de vulgariser les expériences positives, d'assurer une aide technique et de contrôler la validité des moyens employés et de la gestion financière des organismes créés par des entreprises, des coopératives, des collectivités, afin de garantir un emploi judicieux des primes et des prêts.

Une propagande par la télévision, le film, le livre, la presse, permettant de combattre le « gaspillage institutionnel » et de donner le maximum de diffusion aux initiatives créatrices dans l'utilisation des énergies renouvelables. L'organisation de stages pour motiver les chefs d'entreprise : de coopérative, de syndicat, pour l'investissement comme pour les recyclages, dans les industries nouvelles de l'énergie.

Onzième thèse. — Les dix thèses précédentes ne sont ni de la fiction ni de la théorie, mais un plan concret d'action. Que l'initiative vienne de l'Etat ou d'une quelconque fondation, nous pouvons prendre, avec l'expérience accumulée par nos « groupes Espérance2», la responsabilité de réaliser ce projet, avec une équipe de dix personnes à plein temps et de consultants spécialisés dans chaque forme d'énergie.

Ce projet, pour être plus contraignant à l'égard de ceux qui proposent de le réaliser, est assorti d'un calendrier : un programme d'action détaillé sera présenté dans les trois mois qui suivront la décision de l'organisme qui prendra en main le projet. Et ce programme sera réalisé dans les trois ans, à partir du jour de la publication du rapport.

Quelles que soient les critiques portant sur telle ou telle de nos évaluations, nous avons voulu, essentiellement, ouvrir, sur le programme nucléaire, le grand débat national refusé aux Français depuis cinq ans.

Nous nous réjouissons d'avance de ces critiques et des correctifs qu'elles ne manqueront pas d'apporter, car un aussi gigantesque et décisif redressement ne sera l'œuvre ni d'un homme ni d'un groupe, mais de tout un peuple.

Nous avons défini un objectif, proposé des méthodes. Nous lançons maintenant un défi dans d'action. Qui le relèvera ?

FIN

● RECTIFICATIF. — Dans le premier article de Roger Garaudy (*le Monde* du 4 mai), il fallait lire 80 000 créations d'emplois et non 800 000 comme il a été malencontreusement imprimé. Le contexte, au este, laissait nettement percevoir l'erreur.

ÉTRANGER

Le tiers-monde va dénoncer à Manille le néo-protectionnisme des pays industriels

(Suite de la première page)

La véritable émancipation du tiers-monde passe par la mise en valeur de l'agriculture et l'industrialisation (1).

Le transfert de technologie (2) constituera sans doute un autre point de friction. Un certain accord a été conclu sur le principe d'un code international de conduite en cette matière ; mais les pays en développement voudraient que ce code ait un caractère contraignant et préconisent la création d'un organisme intergouvernemental chargé d'en suivre l'application.

De façon générale, le groupe des « 77 » souhaite, pour faire pièce à des organisations comme le F.M.I., une transformation de la CNUCED pour en faire une institution dotée de pouvoirs en matière de commerce, de finances et de développement. Actuellement la Conférence dotée depuis sa création en 1964 d'une infrastructure permanente, ne peut juridiquement imposer des obligations à ses membres.

Les autres pays ne souhaitent pas un élargissement de ces compétences. Il n'en reste pas moins que, face à la tentation de repli qui pourrait frapper encore davantage l'Occident et à l'attentisme des pays socialistes, ce monde « multipolaire » en crise a besoin d'une certaine refonte des mécanismes de pensée et de coopération.

De 1970 à 1977, la croissance moyenne par habitant dans les pays en développement — où existent des minorités favorisées — a été de 1,2 % par an, à peine 0,7 % dans les pays les plus démunis. La « stratégie du développement international », adoptée par l'ONU en 1970, avait fixé 3,5 % comme objectif...

MICHEL BOYER.

(1) A Lima, en 1975 lors d'une réunion de l'O.N.U.D., il avait été précisé que les P.V.D. assurent, au cours des années à venir, 25 % de la production industrielle du monde contre 12 % actuellement.

(2) Les P.V.D. qui groupent près de 75 % de la population du monde, ne disposent que de 20 % environ du revenu total et de moins de 5 % du potentiel scientifique et technique.

LE SYNDICAT AMÉRICAIN DU CAOUTCHOUC SUSPEND SON ORDRE DE GRÈVE

Washington (*A.F.P.*) — Le programme anti-inflationniste du président Carter a remporté, le 4 mai, une victoire judiciaire qui aura des répercussions sur les négociations salariales en cours et à venir. Un juge fédéral de Washington s'est prononcé contre la demande du syndicat du caoutchouc (United Rubber Workers) qui cherchait à obtenir un ordre suspensif empêchant l'administration de faire pression sur les entreprises, pour que celles-ci s'en tiennent aux directives de la Maison Blanche en matière d'augmentation de salaires.

Après avoir subi ce revers, le syndicat a suspendu son ordre de grève qui devait être déclenchée vendredi à minuit à Uniroyal, troisième producteur américain de pneumatiques. Au cours de l'audience, les avocats du département de la justice avaient fait valoir qu'une victoire judiciaire du syndicat aurait créé « *un précédent pour d'autres négociations salariales, affaiblissant la campagne du gouvernement contre l'ennemi numéro un, l'inflation* ».

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hausse modérée de la livre - Baisse du yen

Une hausse très modérée de la LIVRE STERLING, après la victoire des conservateurs aux élections législatives, et une baisse du YEN dans un marché très heurté, ont été les faits marquants d'une semaine un peu plus nerveuse que les précédentes.

Mieux disposée en début de semaine, puis fluctuant au gré de sondages contradictoires, la LIVRE n'a salué que modestement l'entrée de Mme Thatcher au 10 Downing Street, les cours de la monnaie britannique s'établissant vendredi aux environs de 2,08 dollars et 9,08 F, comme la veille. Les cambistes britanniques, dont certains étaient restés à leurs bureaux toute la nuit en prévision d'achats étrangers abondants, ont été fortement déçus. Sans doute, l'issue du scrutin avait-elle déjà été largement anticipée, ce qui a provoqué la hausse de la livre depuis le début de l'année. Par ailleurs, il est probable que la Banque d'Angleterre a pesé sur les cours. Enfin, il est bien des opérateurs continentaux pour se méfier de l'avenir : la revalorisation accentuée de la monnaie du Royaume-Uni menace la compétitivité des exportateurs anglais, et une réaction pourrait bien se produire.

Le YEN JAPONAIS a fléchi dans un marché très nerveux. Mercredi 2 mai, il fallait payer près de 225 yens pour 1 dollar, contre 219 yens le vendredi précédent, et, 1,94 centime contre 1,99 centime. La hausse du prix du pétrole et l'accélération de l'inflation au Japon inquiètent les opérateurs, qui voient bientôt le dollar à 230 yens. Vendredi, en revanche, les déclarations aux Etats-Unis du premier ministre, M. Ohira, suivant lesquelles le DOLLAR, surévalué, devrait revenir à 200 yens, faisaient baisser à 221 yens le cours de la monnaie américaine.

Le DOLLAR, quant à lui, bien orienté en début de semaine, faiblissait jeudi à l'annonce de la hausse du prix de gros en avril aux Etats-Unis. Outre les déclarations de M. Ohira, on a relevé celles de M. Othar Emminger, président de la Bundesbank : les autorités monétaires ouest-allemandes veulent stabiliser la parité DOLLAR/DEUTSCHEMARK pour éviter que la monnaie américaine n'atteigne un niveau trop élevé qui pourrait se révéler irréaliste plus tard. En clair, cela veut dire que la banque centrale de R.F.A. vend du DOLLAR au niveau actuel. Cela veut dire également que les pays à monnaie forte ne veulent pas que le DOLLAR se revalorise trop surtout par rapport au YEN, afin d'éviter une augmentation trop forte du coût des importations de pétrole et de matières premières. Cette nouvelle attitude pourrait désormais freiner la remontée de la monnaie des Etats-Unis dans les prochains mois.

Sur le marché de l'or, la crainte d'une inflation généralisée a poussé à 248,45 dollars le cours de l'once, contre 238 dollars il y a quinze jours, non loin du cours record de 252 dollars touché le 22 février 1979.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension légère et générale

Le vent est à la hausse sur les taux d'intérêt dans le monde entier, en liaison avec la reprise généralisée de l'inflation. Aux Etats-Unis, le gonflement persistant de la masse monétaire incite les autorités fédérales à relever leur taux d'intervention, de sorte que la *Chase Manhattan Bank* a porté à nouveau son taux de base de 11 1/3 % à 11 3/4 % comme les autres grandes banques, à l'exemple de la *Citibank*. Bien qu'il refuse de se plier aux injonctions du gouvernement, inquiet de voir l'inflation se développer (les prix de gros américains ont augmenté de 0,9 % en avril), le président du FED, M. William Miller, a déclaré que « nul ne devrait être surpris si les autorités monétaires durcissaient leur politique ». A noter toutefois que M. Wriston, président de la *Citicorp*, prévoit un reflux des taux aux Etats-Unis, en liaison avec une récession prochaine.

En Europe, la *Banque Nationale de Belgique* a relevé de 6 % à 7 % son taux d'escompte afin de contribuer à la défense du franc belge. A Paris, bien que le taux au jour le jour ait fléchi, temporairement, à 6 3/4 % à la veille du week-end sur l'adjudication de 4 milliards de francs par la Banque de France, précisément à ce niveau, une légère tension s'est manifestée à terme, où les hausses ont atteint 1/8 %.

A signaler, enfin, un nouvel emprunt de 700 millions de dollars par E.D.F., qui porte à 3,1 milliards de dollars, en quatre ans, le total de ses appels au marché américain. — F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du blé et du nickel

METAUX. — *Fléchissement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres malgré le dégonflement régulier des stocks britanniques de métal. Un producteur américain a diminué de 1 cent par livre le prix de son métal raffiné ramené à 65 cents. La perspective d'achats accrus pour compte chinois et les difficultés d'écoulement de la production du Zaïre n'ont pas exercé de répercussions sur le marché.*

Légère baisse des cours du plomb et du zinc à Londres. Une grève va paralyser à partir du 7 mai une importante raffinerie au Canada, car les négociations engagées entre les représentants syndicaux et la direction, relatives au renouvellement du contrat de travail, ont échoué.

En corrélation avec la hausse de l'or, les cours de l'argent ont sensiblement progressé à Londres. Toutefois, les meilleurs niveaux touchés pratiquement depuis la mi-février n'ont pu être conservés en fin de semaine.

Vive hausse des cours du nickel tant sur le marché libre que sur le marché à terme de Londres. La hausse est de l'ordre de 10 %. La grève commencée le 15 septembre 1978 dans les installations d'Inco à Sudbury (Canada) se poursuit. La perte de production est désormais évaluée à près de 75 000 tonnes. L'U.R.S.S. s'est « retirée » obligeant ainsi ses clients traditionnels à se fournir sur le marché occidental.

La société métallurgique S.L.N. vient de majorer ses prix de 14 % en moyenne. Depuis le commencement de l'année, la hausse sur le marché libre de Londres atteint près de 70 % ; il ne s'y traite toutefois que des quantités marginales. Les stocks mondiaux de métal tendent à revenir à un niveau presque normal.

TEXTILES. — *Les cours de la laine ont été soutenus sur les marchés à terme. Depuis le 1er janvier, une hausse moyenne de 11 % s'est produite lors des ventes aux enchères en Afrique du Sud en raison d'importants achats japonais. Autres éléments stimulants : la tonte sud-africaine est revenue de 103,5 millions de kilos à 99,3 millions de kilos et les exportations australiennes atteindront pour la saison en cours 706 millions de kilos contre 633 millions.*

CEREALES. — *Nouvelle et sensible progression des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Des conditions climatiques défavorables dans l'hémisphère nord ont endommagé les récoltes de plusieurs pays européens. Aussi, le Conseil international du blé estime-t-il que la récolte mondiale sera inférieure au niveau record de 440,6 millions de tonnes enregistré en 1978. Dans certains pays, en revanche, elle sera plus abondante, notamment en Australie, où elle doublera.*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 27-4	COURS 4-5
Or fin (kilo en barre)	34650	35350 ..
— (kilo en lingot)	34700	35600 ..
Pièce française (20 fr.)	299	297 .
Pièce française (10 fr.)	219 95	216 ..
Pièce suisse (20 fr.)	277	285 10
Union latine (20 fr.)	265	265 20
• Pièce tunisienne (20 fr.)	215 60	230
Souverain	341	350 80
• Souverain Elizabeth II	349 20	362 .
• Demi-souverain	390 .	380 ..
Pièce de 20 dollars	1490 ..	1452 ..
— 10 dollars	844 .	855 ..
— 5 dollars	580 ..	500 .
— 50 pesos	1399 ..	1435 ..
• — 20 marks	326	345
— 10 florins	262 50	280 90
• — 5 roubles	159 50	159 ..

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
4 1/2 % 1973	41 000	33 896 020
Matra	5 760	33 471 050
C.N.E. 3 %	7 620	26 893 370
Elf-Aquitaine	42 650	25 557 125
Elf-Gabon	28 675	21 578 875
Fr. des Pétroles	101 175	17 166 920
Norsk Hydro	42 325	12 483 860
Petrofina	18 925	12 292 925

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 4 mai 1979

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant : 960 (1 008) ; à trois mois : 982,50 (1 007) ; étain, comptant : 7 405 (7 545) ; à trois mois : 7 105 (7 190) ; plomb : 562 (580) ; zinc : 376 (387) ; argent (en pence par once troy) : 383,90 (373,80).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) : 88,20 (90,70) ; aluminium (lingots) : inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : 93,17 (101,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 265-275 (260-270).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 957 (1 965).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill. : 64 (61,40) ; oct. : 65,20 (63).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. : 215 (210) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C : inch. (492).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai : 24,25 (23,65).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 59,80-60,75 (60,40-61,40).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 281-281,50 (281,75-282,25).

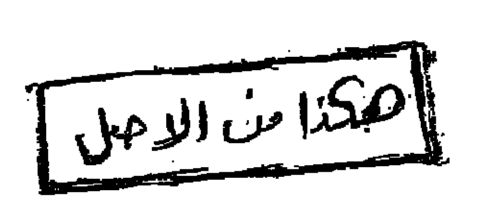
DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juil., 143,50 (142,70) ; sept., 145,80 (144,95) ; sucre juil., 8,45 (8,10) ; sept., 8,79 (8,46) ; café juil., 157,70 (155,44) ; sept., 160,75 (158,65).
— Londres (en livres par tonne) : sucre août, 103,60 (106) ; oct., 109,50 (109,70) ; café juil., 1 566 (1 580) ; sept., 1 563 (1 574) ; cacao juil., 1 573 (1 607) ; sept., 1 601 (1 629).
— Paris (en francs par quintal) : cacao sept., 1 442 (1 428) ; déc., 1 480 (1 469) ; café sept., 1 383 (1 381) ; nov., 1 390 (1 385) ; sucre (en francs par tonne), août, 955 (935) ; oct., 1 000 (985).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juil., 365 (344 1/2) ; sept., 363 1/2 (348 1/2) ; maïs juil., 269 1/2 (263 1/2) ; sept., 272 1/4 (267).

Indices. — Moody's : 1 061,90 (1 054,10) ; Reuter : 1 567,2 (1 560,90).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	30 avril	1er mai	2 mai	3 mai	4 mai
Terme	75 876 035	—	113 831 175	123 571 976	164 275 271
Compt. R. et obl.	94 728 518	—	77 755 354	181 745 075	227 221 331
Actions	53 099 789	—	59 928 741	95 859 228	70 842 965
Total	223 704 342	344 679 425	251 515 270	401 176 279	462 339 567
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	106,2	—	106,2	105	105,8
Etrang.	121,6	—	122,6	123,4	124,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	103	—	103	102	102,1
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	91,7	—	91,8	91	91,2



LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 30 AVRIL AU 4 MAI 1979

Priorité aux valeurs refuges

APPAREMMENT indifférente aux bruits venus de l'extérieur, la Bourse de Paris s'est encore refusée, au cours de cette semaine réduite à quatre séances par les fêtes du 1er mai, à sortir du quasi-immobilisme dans lequel elle s'est figée depuis le début de la deuxième décade d'avril. Les courants d'affaires y sont, dans l'ensemble, restés peu étoffés et les divers indices ont une nouvelle fois très peu varié. Rien ne devait distinguer les deux premières journées de cette semaine, tant elles furent en tous points semblables : tendance irrégulière mais plutôt soutenue et toujours le calme. Jeudi, pourtant, pris d'un léger malaise, le marché fléchit quelque peu. Ventes de lassitude, titrèrent immédiatement certains quotidiens.

Peut-être, mais le manque d'affaires habituellement générateur d'effritement, ne fut sans doute pas étranger à ce petit accès de faiblesse. Accès très passager au demeurant, puisque, à la veille du week-end, tout rentra dans l'ordre sous l'impulsion, il est vrai, des pétroles, stimulés par les majorations de prix intervenues à la pompe.

Cette hausse des pétroles alimentée, disaient les mauvaises langues, par l'espoir des gros profits que les compagnies allaient pouvoir tirer d'une essence plus chère, ne fut cependant pas le seul événement de cette semaine, pourtant très creuse.

Presque simultanément, deux vedettes vinrent sur le devant de la scène : l'or tout d'abord, avec le lingot, pour la première fois de l'histoire au-dessus de 35 000 F (un cours inégalé de 35 500 F fut inscrit vendredi) et le napoléon à près de 300 F, soit à son niveau le plus élevé depuis le 8 mars 1978 ; les valeurs indexées et à contrats d'indexation, ensuite et surtout, qui brillèrent de tous leurs feux avec notamment le 7 % 1973 à 5 000 F et la Caisse nationale de l'énergie 3 % à 3 599 F.

Cette envolée est révélatrice des hésitations grandissantes du marché, qui contredisent les récentes prévisions plutôt haussières de nombreux augures, prévisions au demeurant assez fondées dans la mesure où elles s'appuient sur le préjugé favorable, dont la Bourse de Paris bénéficie à l'étranger. Un malaise nouveau, provoqué par le phénomène inflationniste, semble s'être emparé du marché, expliquant en bonne partie son comportement attentiste. C'est du moins, l'opinion soutenue par de nombreux professionnels. Habitués, depuis des années, à réagir négativement devant la flambée des prix, les opérateurs ont, selon eux, du mal aujourd'hui à se faire à l'idée que les entreprises, désormais libres de fixer leurs propres tarifs, se trouvent « relativement » en meilleure posture pour préserver leur rentabilité. Animés par ce vieux réflexe de défense devant la dépréciation de la monnaie, ils ont plutôt tendance, pour se prémunir, à rechercher les mêmes valeurs refuges, telles les indexées ; alors que, dans le contexte actuel, les actions de nombreuses sociétés offrent maintenant des possibilités appréciables de revalorisation.

Dans leur esprit, la situation se complique encore avec la victoire des « Tories » en Grande-Bretagne. A cet égard, beaucoup craignent maintenant que les investisseurs britanniques, forts des avantages promis par Mme Thatcher, notamment la suppression du « premium » (surtaxe sur l'achat de valeurs étrangères), ne se replient sur leur propre terrain. La baisse de plusieurs grandes valeurs de croissance serait-elle le signe avant-coureur de cette retraite ? Certains l'affirment. Elle a contribué, en tout cas, à entretenir une certaine confusion dans les esprits, et à provoquer une rétention des achats.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La nouvelle hausse de l'or a entraîné celle de *l'emprunt 4 1/2 % 1973*, qui, à 843 F, après 94 bourses écoulées sur 100 excède de près de 90 F sa valeur de remboursement théorique (756,72 F le 4 mai). *L'emprunt 7 % 1973* bat à nouveau ses records à 4 980 F, tandis que celui de la *Caisse Nationale de l'Energie* (3 %) progresse encore à 3 599 F.

	4 mai	Diff.
4 1/2 1973	843	+ 35,10
7 % 1973	4 980	+ 270
10,30 % 1975	103,35	+ 0,03
10 % 1976	105,50	+ 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	104,10	+ 0,02
P.M.E. 10 % 1977	106,15	— 0,05
8,80 % 1977	109,40	+ 0,79
10 % 1978	105,80	— 0,10
9,80 % 1978	105	+ 0,30
9,45 % 1978	103	+ 0,15
8,80 % 1978	100,05	+ 0,05
9 % avril 79	100	inchangé
C.N.E. 3 %	3 599	+ 159,10

Trois grosses émissions d'obligations vont avoir lieu : E.D.F. (2 milliards de francs à 9,70 %), Caisse centrale de coopération économique (400 millions F à 9,70 %), et Rhône-Poulenc (400 millions de francs à 9,90 %).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le bénéfice net consolidé de la *Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas* s'élève à 464,9 millions de francs en 1978 contre 411,1 millions de francs en 1977 (+ 13,1 %) et le résultat par action, compte tenu de la création d'actions nouvelles par conversion d'obligations, passe de 31,03 F à 33,50 F (+ 8 %).

Le dépôt de bilan de la *Banque de l'Union immobilière U.C.I.P.* (*le Monde* du 4 mai 1979), admise

	4 mai	Diff.
Bail Equipement	246	— 1,50
B.C.T.	130	+ 3
Cetelem (1)	253	— 13
Cie Bancaire (2)	396	— 17
Cie du Nord	27,60	+ 0,10
C.C.F. (3)	146,50	+ 6
C.F.F.	460,50	— 4,50
C.F.I.	160	+ 14
Crédit du Nord (4)	59,10	+ 0,60
Financ. Paris	228	+ 1,50
Locafrance	232	— 2,30
Locindus	485	+ 1
Prétabail	530	+ 2
U.C.B. (5)	220,10	— 4,90
Eurafrance	336,50	— 7,50
Cie du Midi	638	— 1
Pricel	199,90	— 0,60
Schneider	168	+ 4
Suez	294	— 2,90

(1) Compte tenu d'un coupon de 10 francs.
(2) Compte tenu d'un coupon de 10 francs.
(3) Compte tenu d'un coupon de 8,50 francs.
(4) Compte tenu d'un coupon de 250 francs.
(5) Compte tenu d'un coupon de 10 francs.

au bénéfice de règlement judiciaire, et prise en gérance par le *Crédit agricole*, n'affectera pas le fonctionnement des *Sicomi Ucip-Bail* et *Sicomucip*, dont la gestion sera transférée à des « établissements financiers de premier ordre ».

Bâtiment et travaux publics

La « Routière Colas » va distribuer une action gratuite pour cinq. Le bénéfice consolidé du groupe, dont le montant n'a pas encore été calculé avec précision, devrait atteindre 65 millions de francs environ (+ 13 %). Le dividende global est porté de 22,50 F à 27 F.

L'Auxiliaire d'Entreprises a enregistré en 1978 une baisse de ses résultats. Le bénéfice net de la société revient ainsi de 37,19 à 31,1 millions de francs (— 16,4 %) et celui du groupe (consolidé) de 60,6 à 31,4 millions de francs (— 48,2 %). Le dividende global est maintenu à 45 F.

	4 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	437	+ 7
Bouygues	926	— 10
Chim. et Routière	144	— 2,50
Ciments Français	148,50	— 1,50
Dumez	798	+ 23
Ent. J. Lefebvre	350	— 6
Gén. d'Entreprise	195	— 2,80
Gds Travx Marseille	407	— 4
Lafarge	245,20	+ 0,20
Maisons Phénix	562	— 3
Pollet et Chausson	172	+ 4

Alimentation

Avec une augmentation de 18,65 % de son chiffre d'affaires, « Mumm » a dégagé pour 1978 un bénéfice net de 13,79 millions de francs, contre 7,68 millions. Le dividende global est majoré de 20 %, à 13,50 F.

Les dirigeants de *Carrefour* sont optimistes et tablent pour 1979 sur un bénéfice net consolidé de l'ordre de 280 millions de francs (+ 20 %). Pour l'exercice écoulé, le résultat net consolidé avait déjà été augmenté de 26 % à 333,2 millions pour un chiffre d'affaires accru de 16,5 %.

	4 mai	Diff.
Beghin-Say	124	— 1
B.S.N.-G.-Danone	575	— 10
Carrefour	1 791	— 18
Casino	1 369	— 6
Gén. Occidentale	256,50	— 0,50
Guyenne et Gasc.	360	— 5
Moët-Hennessy	502	— 11
Mumm	395	+ 5
Olida-Caby	209	inchangé
Pernod-Ricard	308	— 4
Radar	515	— 2
Raf. Saint-Louis	118	+ 1
Saupiquet	190	inchangé
Veuve Clicquot	345,50	— 1,50
Viniprix	751	— 1
Nestlé	9 440	+ 350

Filatures, textiles, magasins

L'exercice écoulé a été bon pour le *B.H.V.*, dont le bénéfice net double largement à 23,92 millions de francs (contre 11,16 millions). Du coup, les actionnaires recevront un dividende global de 9 F contre 6 F.

Les porteurs d'actions *Bon Marché* verront également leur rémunération globale augmentée (+ 25 % à 7,50 F) avec un bénéfice net accru de 39,8 % à 17,46 millions de francs.

Excellents résultats aussi pour *Damart-Serviposte*, dont le bénéfice consolidé augmente de 25 % à 25,3 millions de francs. Le dividende global est porté de 21 F (dont 0,45 F reporté de 1976) à 23,70 F.

Nouvelle amélioration des profits pour les « Trois Quartiers », dont le bénéfice net pour 1978 atteint 6,40 millions de francs, contre 4,27 millions.

Le dividende global est multiplié par sept et passe de 10,50 F à 75 F. « Cette augmentation considérable, explique-t-on au groupe « Paris-France », principal actionnaire de l'établissement, est motivée par les bons résultats de la société, mais aussi par le retard pris dans la distribution. »

Encore un mauvais exercice pour *Prénatal*, qui, en grande partie à cause des provisions constituées pour la filiale SODIREG et des charges inhérentes à son exploitation déficitaire, accuse une perte de 30,9 millions de francs contre 28,2 millions. Si la prise de contrôle de SODIREG par *Prémaman* (filiale de La Redoute) est réalisée et donne les résultats escomptés, un rapprochement Prénatal - Prémaman pourrait être envisagé.

	4 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	66,50	+ 2,30
Sommer-Allibert	348	+ 3
Agache-Willot	515	— 5
Lainière Roubaix	42	— 2
Roudière	325	+ 1
Saint Frères	83,50	— 2,60
S.C.O.A.	52	+ 1
C.F.A.O.	326,50	— 9
B.H.V.	154	— 2
Darty	562	— 59
Gal. Lafayette	110	+ 1,10
Prénatal	39,25	— 1,85
Printemps	121,80	— 0,50
La Redoute	510	— 11

Matériel électrique, services publics

Pour un chiffre d'affaires accru de 8 % à 972 millions de francs en 1978, la *Compagnie des lampes* a réalisé un bénéfice net de 13,93 millions (+ 4,3 %). Le dividende global est porté de 12,75 F à 14,25 F.

Le bénéfice de « Thomson-Brandt » pour 1978 s'élève à 131,6 millions de francs, contre 160 millions. Hors plus-values, l'écart en baisse se réduit cependant, avec un résultat net de 127 millions de francs contre 133,6 millions. Le dividende global est majoré : 16,20 F, contre 15,15 F.

Le bénéfice consolidé devrait marquer une augmentation de % environ, à 385,4 millions de francs.

SAT maintient son dividende global à 29,25 F. Le résultat net avant participation des salariés revient de 52,92 à 48,34 millions de francs.

C.I.T.-Alcatel majore le sien de 5,88 % à 81 F, grâce à un bénéfice net de 96,04 millions de francs accru de 14,8 %.

« Matra » aussi, mais d'une façon autrement conséquente, puisque ses actionnaires encaisseront une somme globale de 135 F par titre, contre 52,50 F. Son bénéfice net après participation marque une progression de 37 %, à 119,9 millions de francs.

	4 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	67,50	+ 0,20
C.E.M	57	— 1,90
C.I.T.-Alcatel	1 012	+ 5
C.G.E.	390	— 1,90
C.S.F.	409	+ 9,10
Legrand	1 773	— 12
Leroy-Somer	692	— 4
Mach. Bull	62,60	— 0,90
Matra	5 800	+ 80
Moulinex	115,10	— 2,40
P.M. Labinal	135	inchangé
Radiotechnique	485,50	— 4,50
Signaux	424	+ 10
Thomson-Brandt	229	+ 2,90
I.B.M.	1 998	+ 44
I.T.T.	126,50	+ 3,30
Schlumberger	330,50	+ 4
Siemens	589	— 3
Gén. des Eaux	464	+ 4,10
Lyonn. des Eaux	409,90	+ 2,40

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net de *S.E.V.* pour 1978 s'élève à 23,09 millions de francs contre 21,84 millions. Le dividende est porté de 5,25 F à 6,45 F.

Le redressement du groupe *Poclain* s'est confirmé en 1978 avec un bénéfice consolidé d'exploitation de 15,5 millions de francs (contre une perte de 131 millions) entièrement acquis durant la seconde moitié de l'année, les comptes du premier semestre s'étant soldés par un nouveau déficit de 29,4 millions. Le résultat consolidé final reste toutefois négatif (13,4 millions de déficit), moins cependant qu'en 1977 (29,4 millions).

	4 mai	Diff.
Chiers-Châtillon	15,20	— 0,15
Creusot-Loire	60	— 0,50
Denain-Nord-Est	23,30	— 0,65
Marine-Wendel	36,50	+ 0,50
Mét.-N.-Dun.-Nor.	58,10	— 1,70
Pompey	74,50	+ 3,50
Sacilor	15,50	+ 0,40
Saulnes	35,90	+ 0,20
Usinor	11,40	— 0,25
Vallourec	94,90	+ 0,40
Alspi	93	— 0,40
Babcock-Fives	135	inchangé
Gén. de Fonderie	214	— 2
Poclain	197	— 2
Sagem	842	— 8
Saunier-Duval	202	— 2
Penhoët	301	— 0,50
Peugeot-Citroën	385	— 10
Ferodo	405	+ 9

Alourdissement du déficit, en revanche, pour *Denain* dont la perte pour 1978 atteint 656,43 millions de francs (contre 7,86 millions), après, il est vrai, prise en compte d'un abandon de créances de 260 millions sur *Usinor* et d'une provision pour dépréciation de titres de 443,93 millions. Les opérations courantes se soldent par un bénéfice de 60,93 millions. Pour la deuxième année consécutive, aucun dividende ne sera versé.

Le bénéfice de la holding *Pompey* progresse de 19,8 % à 8,09 millions. Le dividende global est majoré de 5,3 % à 8,85 F.

Produits chimiques

Après trois ans de lourds déficits (759 millions de florins au total), le groupe chimique hollandais « Akzo » est enfin sorti du rouge en 1978, réalisant 24 millions de florins de bénéfice net, sur un résultat d'exploitation de 474 millions de florins (+ 60 %).

Une reprise du dividende, dont la distribution avait été interrompue pour 1975 (4 florins pour 1974), est possible pour 1979 si les résultats, toujours en amélioration, atteignent un niveau convenable. Les dirigeants du groupe ont fixé ce niveau à 400 millions de florins, mais envisagent de rémunérer quand même le capital si ce chiffre n'est pas atteint.

Solitaire annonce pour 1978 un bénéfice net de 3,58 millions de francs contre 3,07 millions. Le dividende global est porté de 24 F à 27 F.

Le redressement du groupe *Hoechst* se confirme, dont le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté durant le premier trimestre (+ 5,6 % à 6 210 millions de DM), notamment en Allemagne fédérale où les ventes ont progressé de 11,2 % à 2 185 millions de DM.

Le bénéfice avant impôts de la maison mère s'établit à 193 millions de DM, en hausse de 22,9 % par rapport à la période correspondante de 1978, très mauvaise il est vrai avec un résultat avant impôts en baisse de 18,6 %.

Reprise des affaires également confirmée pour *Bayer*, qui pour la même période annonce un bénéfice avant impôts accru de 14,5 % à 205 millions de DM pour un chiffre d'affaires augmenté de 13,6 %. A Leverkusen, l'on indique que l'utilisation des capacités est satisfaisante mais que les coûts de production se ressentent fortement de l'augmentation des prix des matières premières.

	4 mai	Diff.
C.M.-Industries	282	— 18
Cotelle et Foucher	113,50	inchangé
Institut Mérieux	436	+ 6
Laboratoire Bellon	299	+ 5
Nobel-Bozel	38	— 0,10
Pierrefitte-Auby	101,50	inchangé
Rhône-Poulenc	119,90	— 0,20
Roussel-Uclaf	345	— 14
B.A.S.F.	326	+ 6,50
Bayer	326	+ 3
Hoechst	315,50	+ 7,50
Norsk Hydro	310	+ 35

Pétroles

Avec des résultats en hausse de 6,83 % à 11,20 millions de francs,

	4 mai	Diff.
Aquitaine	607	+ 25
Esso	109	+ 1
Franç. des pétroles	172	+ 3,50
Pétroles BP	57,50	+ 3,60
Primagaz	146	+ 3,80
Raffinage	116,30	+ 5,30
Sogerap	142,50	+ 2,50
Exxon	238,80	+ 3,80
Petrofina	648	+ 8
Royal Dutch	307,50	+ 9,50

Primagaz majore de 8,33 % son dividende, porté à 11,70 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

« Michelin » annonce pour 1978 un bénéfice net de 140,96 millions de francs, accru de 12,3 %. La rémunération du capital est augmentée. Les actions « A » de capital auront droit à un dividende de 28,50 F (contre 26 F), et les actions « A » de jouissance et « B » rapporteront chacune 27,50 F (contre 25 F).

	4 mai	Diff.
Imetal	76,20	+ 5,70
Penarroya	53	+ 7,50
Charter	15	+ 0,15
Inco	91,80	+ 2,90
R.T.Z.	32	+ 2,30
Union Minière	111,50	— 3,50
Z.C.I.	0,94	+ 0,01
Kléber	63	+ 0,20
Michelin	1 094	— 16

Mines d'or, diamants

Le groupe *De Beers* compte porter sa production de diamants de 12 à 19 millions de carats (+ 60 %) d'ici à 1983.

	4 mai	Diff.
Amgold (1)	123	+ 8,50
Anglo-American	25,50	+ 0,30
Buffelsfontein	59,50	+ 2,90
Free State	104	+ 1,60
Goldfields	22,70	+ 1
Harmony	25,05	+ 1,05
President Brand	64,50	+ 2,50
Randfontein	201	+ 6,50
Saint-Helena	63,85	+ 3,25
Union Corporat. (2)	26	+ 1,40
West Driefontein	158,50	+ 11,50
Western Deep	55,80	+ 6,30
Western Holding	135	+ 1,50
De Beers (3)	27,80	+ 0,45

(1) Compte tenu d'un coupon de 6,50 francs.
(2) Compte tenu d'un coupon de 1,35 franc.
(3) Compte tenu d'un coupon de 1,90 franc.

Le président Oppenheimer pense que l'exercice 1979 sera satisfaisant après le « boom » de l'année précédente.

Valeurs diverses

Comme prévu, le bénéfice net consolidé de « PUK » a fléchi, revenant de 377 millions de francs à 261 millions, mais sa baisse a été moins accentuée que les dirigeants du groupe ne l'avaient laissé entrevoir, parlant en janvier de 180 millions de francs, et en mars de 200 millions, en raison de l'amélioration de la conjoncture en fin d'année et de la hausse du dollar.

Le bénéfice consolidé de « Fichet-Bauche » pour 1978 s'élève à 36,8 millions de francs, contre 25,6 millions. Le résultat net de la société-mère s'établit à 15,9 millions de francs (contre 13,4 millions), qui distribuera un dividende global de 24 F, contre 20,52 F.

	4 mai	Diff.
A.D.G.	143	— 2
L'Air Liquide	409	+ 1,50
Bic	581	— 14
Europe 1	792	+ 7
Gle Ind. Part.	126,90	— 0,10
L'Oréal	723	— 27
J. Borel	122,50	— 2,50
Club Méditerranée	451,50	— 7
Arjomari	151	— 1
Hachette	252,50	— 5,50
Presses de la Cité	320	— 5,50
P.U.K.	88	— 1,40
St-Gob.-Pt-à-M.	141	+ 0,60
Skis Rossignol	1 750	— 50
Chargeurs réunis	245,50	+ 5,50
U.T.A.	228	inchangé

Le capital de *Sommer-Allibert* sera rémunéré sur la même base que pour 1977, soit 26,85 F (avoir fiscal compris) par action. Le bénéfice net passe de 13,63 millions de francs à 37,13 millions.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Repli en fin de semaine

La crainte de l'inflation et de ses répercussions sur les taux d'intérêt a passablement pesé cette semaine sur le marché, et les cours ont fléchi, l'indice des industrielles s'établissant, vendredi, à 847,53, soit à 9 points au-dessous de son niveau du 27 avril.

Cette baisse, toutefois, a été entièrement acquise durant la dernière séance de la semaine, après l'annonce d'un gonflement inquiétant de la masse monétaire, et quatre jours de flottement très marqué des cours.

Certains analystes font cependant remarquer que cette période de l'année est traditionnellement morne à Wall Street et qu'au cours des quatorze dernières années, deux fois seulement le Dow Jones a enregistré des gains significatifs.

L'activité hebdomadaire a porté sur 149,49 millions de titres contre 154,92 millions.

	Cours 27 avril	Cours 4 mai
Alcoa	54 3/4	53 5/8
A.T.T.	58 3/4	58 3/4
Boeing	42 1/8	42 1/4
Chase Man Bank	35	34 1/4
Du P de Nemours	131 5/8	131 7/8
Eastman Kodak	63	61 5/8
Exxon	53 1/8	53 1/4
Ford	44 5/8	43 1/4
General Electric	49	49 5/8
General Foods	32 7/8	32
General Motors	58 3/4	59
Goodyear	17 7/8	17 1/8
I.B.M.	310 1/2	311 14/
I.T.T.	28 3/8	28 5/8
Kennecott	22 3/4	22 5/8
Mobil Oil	80 5/8	76 5/8
Pfizer	30 1/4	30
Schlumberger	74 3/4	74 1/4
Texaco	27 1/4	26
U.A.L. Inc.	24 3/8	24 1/4
Union Carbide	37 7/8	37 1/8
U.S. Steel	23 3/8	22 5/8
Westinghouse	17 7/8	17 1/8
Xerox Corp	57 7/8	57 7/8

FRANCFORT

Nouvel effritement

L'effritement des cours s'est poursuivi cette semaine dans un marché très calme. Seules les valeurs chimiques, stimulées par les bons résultats trimestriels des grands groupes ont fait preuve d'une relative fermeté.

Indice de la Commerzbank du 4 mai : 775,7 (contre 784,8).

	Cours 27 avril	Cours 4 mai
A.E.G.	56,80	56,10
B.A.S.F.	139,90	140,10
Bayer	142,90	143,30
Commerzbank	202	199,50
Hoechst	136,50	137,50
Mannesman	161	159,30
Siemens	256	253,20
Volkswagen	238,10	232,70

LONDRES

Au plus haut

La victoire des conservateurs a porté cette semaine le marché à ses plus hauts niveaux historiques. Mais, comme cela se produit souvent en pareil cas, les cours ont évolué de façon très irrégulière, au gré des sondages, avant de parvenir à ces nouveaux sommets. C'est ainsi que mardi, la plus forte baisse depuis vingt mois (moins 14,3 points) fut enregistrée après la publication des résultats d'une dernière enquête donnant les travaillistes gagnants.

A la veille du week-end, une fois acquise l'arrivée au pouvoir des Tories, le phénomène du fait accompli a joué et d'abondantes ventes bénéficiaires se produisirent. Mais elles furent absorbées et l'indice des industrielles s'inscrivit à son plus haut niveau de toujours, marquant ainsi, en l'espace de deux mois, une progression de 25 %.

Indices « F.T. » du 4 mai : industrielles, 558,6 (contre 547,9) ; mines d'or, 157,8 (contre 152,1) ; Fonds d'Etat, 75,91 (contre 74,98).

	Cours 27 avril	Cours 4 mai
Bowater	282	309
Brit. Petroleum	1 200	1 230
Charter	171	171
Courtaulds	116	116
De Beers	383	386
Free State Geduld *	23 1/2	23 3/4
Gt Univ Stores	426	438
Imp. Chemical	404	414
Shell	790	804
Vickers	198	210
War Loan	33 3/8	33 7/8

* En $, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Nouveau record

Trois séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé lundi, jour de fête nationale, et jeudi, à l'occasion de la fête des enfants. Mais trois séances « booming », à l'issue desquelles l'indice Nikkei Dow a pulvérisé tous ses précédents records pour s'inscrire à son plus haut niveau historique (6 286,10 contre 6 223,14).

Une intense activité a régné, notamment mercredi, avec 861 millions de titres échangés. Les transactions globales ont porté sur 2 094 millions de titres.

Indice général du 4 mai : 454,37 (contre 451,45).

	Cours 27 avril	Cours 4 mai
Canon	577	568
Fuji Bank	335	335
Honda Motors	594	576
Matsushita Electric	748	731
Mitsubishi Heavy	148	146
Sony Corp	2 170	2 140
Toyota Motors	975	961

L'AVENIR DE LA BOURSE PASSE PAR UNE RÉFORME FONDAMENTALE

déclare le président de la C.O.B.

« Le considérable et bénéfique retournement de situation qui s'est produit à la Bourse en 1978 ne doit rien au hasard. » D'entrée de jeu, M. Donnadieu de Vabres, actuel président de la C.O.B., a tenu à souligner l'efficacité de la loi du 13 juillet 1978, plus connue sous le nom de « loi Monory ».

Grâce à ce texte, le volume global des transactions a crû de 77 % en 1978, pour atteindre 85,2 milliards de francs (hors cote compris), et les entreprises ont pu se procurer 4,4 milliards de francs par le biais des augmentations de capital (environ 1 milliard seulement en 1977). Le résultat a en définitive dépassé toutes les espérances des concepteurs de ce texte. « Il convient maintenant de ne pas décevoir » ces actionnaires tout neufs que la C.O.B. s'est refusée à chiffrer, faute de statistiques tout à fait fiables. « Les déclarations de revenus devraient être épluchées avec soin si l'on veut mieux connaître l'étendue de l'actionnariat français. »

Inciter les dirigeants d'entreprise à mieux informer leurs actionnaires, surveiller le déroulement des opérations boursières, dénoncer les contrevenants, faire respecter la règle d'or selon laquelle tous les épargnants doivent être égaux dans l'information : telles sont les missions principales de la C.O.B. A ces titres divers, cinq cent soixante-dix-sept dossiers ont été examinés en 1978, deux cent treize ont donné lieu à des recherches approfondies, vingt-neuf ont fait l'objet d'enquêtes complètes, et les cas de trois personnes ayant fait usage d'« informations privilégiées » ont été transmis à la justice.

Mais les « incorruptibles de la tour Mirabeau », comme disent les professionnels, ne se contentent pas de réprimer. Ils ont d'ailleurs très peu de pouvoirs juridiques pour le faire. Leur rôle consiste également à étudier et à proposer les moyens d'accroître l'importance de la Bourse dans les mécanismes financiers du pays en multipliant son efficacité et le nombre de ses clients. Dans cette entreprise, la C.O.B. a participé à l'élaboration du projet de loi gouvernemental de distribution d'actions gratuites aux salariés et a donné son avis sur le texte portant extension des fonds communs de placement.

C'est dans la même optique que M. Donnedieu de Vabres a souhaité que les « études préalables à la modernisation de la Bourse aboutissent rapidement afin que puissent être pleinement utilisées les ressources de l'informatique ». Faute de quoi les intermédiaires financiers pourraient bien assister au reflux massif d'une clientèle nouvelle que rebutent fréquemment des mécanismes boursiers trop souvent incompréhensibles aux novices. — P. C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1979 a été tiré à 583 126 exemplaires.

Depuis le vendredi 4 mai après-midi

L'ambassadeur de France au Salvador et quatre de ses collaborateurs ont été pris en otages

Des prises d'otages se poursuivaient en trois endroits différents de la capitale du Salvador, ce samedi 5 mai, en fin de matinée. Les ambassadeurs de France et du Costa-Rica étaient retenus dans leurs ambassades respectives, et la cathédrale de San Salvador était occupée. Les auteurs de ces opérations appartiennent à un mouvement révolutionnaire et demandent la libération de cinq membres de leur organisation actuellement emprisonnés. Deux policiers et un garde salvadoriens ont été tués dans une fusillade qui a eu lieu dans le quartier proche des ambassades peu après le début des événements.

Des policiers armés avaient pris position ce samedi 5 mai sur les toits des édifices entourant l'ambassade de France au Salvador, où l'ambassadeur, M. Michel Dondenne, était retenu en otage depuis vendredi après-midi par un commando du « *Bloc populaire révolutionnaire* » (B.P.R.), une organisation salvadorienne d'extrême-gauche. Quatre autres personnes, dont le deuxième conseiller, M. Jean Duffaud, se trouvaient à l'intérieur de l'ambassade.

Les dirigeants du B.P.R. demandent aux autorités françaises d'intervenir auprès du président Carlos Humberto Romero pour obtenir la libération de cinq membres de leur organisation, arrêtés il y a quelques jours. Selon une source non officielle, mais proche du gouvernement salvadorien, citée par l'A.F.P., deux des cinq détenus concernés pourraient recouvrer la liberté après le paiement d'une amende d'un montant très minime. Il s'agirait, selon la même source, de MM. Numa Escobar, responsable politique, et Facundo Guardado, secrétaire général du B.P.R.

Le B.P.R., qui n'est pas une association reconnue, agit cependant publiquement. Il regroupe plusieurs organisations d'opposants au régime du président Romero telles que l'Association nationale des enseignants, et des syndicats. Il est souvent considéré comme la branche « visible » du mouvement de guerilla des Forces populaires de libération, responsable de nombreuses actions armées au cours de ces dernières années.

Les membres du B.P.R. responsables de la prise d'otages ont déclaré, qu'outre la libération des cinq détenus, ils exigeaient que soit mis fin à la « *répression dans les campagnes* ». Ils ont, d'autre part, laissé sortir en ambulance ce samedi matin un des gardes de l'ambassade qu'ils avaient blessé par balle vendredi au moment de leur intrusion.

M. Dondenne a déclaré, vendredi soir, qu'il n'avait « *aucune liberté de mouvement ni de parole* » et a qualifié de « *grave* » l'état du garde blessé. M. Dondenne a ajouté qu'il n'avait pas lui-même été menacé, qu'il était bien traité et qu'il avait pu entrer en contact avec le Quai d'Orsay. On indique à Paris que les communications sont maintenues avec l'ambassade de France au Salvador. D'autre part, des contacts ont été pris avec les autorités salvadoriennes pour permettre la libération des otages.

Deux autres commandos du B.P.R. occupent également depuis vendredi, pour appuyer leurs demandes, l'ambassade du Costa-Rica et la cathédrale de San-Salvador et y retiennent des otages, notamment l'ambassadeur costaricien, M. Julio Esquivel. Trois personnes auraient été blessées au cours de l'intrusion des militants du B.P.R. à l'ambassade du Costa-Rica.

A San-Jose-de-Costa-Rica, M. Rafael Angelo Calderon, ministre des affaires étrangères a indiqué que son gouvernement était intervenu auprès des autorités salvadoriennes pour leur demander que les cinq prisonniers soient relâchés. M. Calderon a précisé que l'occupation de l'ambassade costaricienne était « *non violente* ».

Les autorités salvadoriennes ont publié un communiqué affirmant que les occupants du B.P.R. sont « puissamment armés », que les otages sont trente au total et que deux policiers ainsi qu'un garde ont été tués au cours d'une fusillade qui a eu lieu avec d'autres membres du B.P.R. dans un quartier proche des deux ambassades.

En Allemagne fédérale

UNE DES TERRORISTES LES PLUS RECHERCHÉES EST TUÉE PAR LA POLICE EN BAVIÈRE

Nuremberg (*A.F.P.*). — L'alerte générale a été déclenchée en Bavière dans la nuit du 4 au 5 mai à la suite de la mort, quelques heures auparavant, d'une des terroristes les plus recherchées, Mme Elisabeth van Dyck, tuée par la police au moment où elle allait tirer. Destinée à retrouver ses compagnons, cette alerte n'avait obtenu aucun résultat dans la matinée du 5 mai.

C'est au moment où la police pénétrait dans l'appartement de Nuremberg où elle se cachait, vendredi soir, que Mme van Dyck s'apprêta à faire usage « *d'un pistolet de gros calibre* ». Les policiers devancèrent son geste. Grièvement blessée, elle mourut quelques heures plus tard à l'hôpital.

Mme Elisabeth van Dyck était accusée d'avoir participé aux attentats contre le procureur général Siegfried Buback, le banquier Juergent Ponto et M. Hanns-Martin Schleyer. La police pense que son appartement avait abrité les terroristes les plus recherchés de la R.F.A. (Fraction armée rouge).

Aux Etats-Unis

Le président Carter réaffirme son opposition à la construction d'un surrégénérateur

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Au cours d'une conférence de presse tenue le 4 mai à Des Moines (Iowa), le président Carter a réaffirmé son opposition catégorique à la construction d'un surrégénérateur aux Etats-Unis en soulignant que « *ce n'est pas le moment de transformer l'Amérique en une société de plutonium* ». « *Notre attention immédiate doit être centrée sur les moyens d'améliorer la sécurité de notre actuelle technologie nucléaire pour nous assurer qu'un accident du type de Three-Mile-Island ne puisse pas se reproduire* », a déclaré le président.

Une commission de la Chambre des représentants avait passé outre, il y a huit jours, à l'opposition de la Maison Blanche à la construction du surrégénérateur de Clinch River (Tennessee) en affectant 183 millions de dollars pour la poursuite en 1980 de ce projet. « *Je continuerai à m'opposer à sa construction*, a dit M. Carter. *Ce réacteur est un dinosaure technique. C'est le gaspillage de 1,5 milliard de dollars de l'argent du contribuable. C'est une atteinte à nos efforts en vue de contrôler la prolifération nucléaire.* »

Au cours de cette conférence de presse, M. Carter s'est d'autre part efforcé de prévenir une éventuelle opposition du Sénat à la ratification d'un second traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Cette ratification ne sera acquise que si toute la nation américaine lui manifeste son soutien, a-t-il dit avant d'ajouter qu'une fois l'accord conclu, il rencontrerait M. Leonid Brejnev « *si rien d'imprévu ne survenait* ». M. Carter n'a pas précisé ce qu'il voulait dire par là, mais on pense qu'il faisait allusion à l'état de santé du chef d'Etat soviétique.

Restrictions d'essence en Californie

Il est plus que probable que le Sénat se montrera sourcilleux sur les moyens techniques dont disposent les Etats-Unis pour vérifier le respect par les Soviétiques des dispositions du traité. Ces moyens sont diminués depuis la fermeture des stations d'écoute en Iran. M. Carter avait déclaré lundi 30 avril qu'il croyait fermement que les Américains pourraient détecter toute violation. Il avait ajouté que même si le Sénat rejetait le traité, son administration en respecterait malgré tout les dispositions et que les Etats-Unis ne s'engageraient pas dans une nouvelle course aux armements avec l'Union soviétique.

L'Etat de Californie a décidé d'organiser la distribution quotidienne de l'essence, selon que les plaques de voiture se terminent par des nombres pairs ou impairs. Cet Etat est l'un des plus touchés par les difficultés d'approvisionnement en essence.

En Union soviétique

Les autorités tentent d'intimider les collaborateurs de l'almanach « Métropole »

De notre correspondant

Moscou. — Une « drôle de guerre » — tantôt guerre de tranchées, tantôt guérilla — se poursuit depuis des mois entre les autorités soviétiques et les écrivains qui, en janvier dernier, ont publié un almanach littéraire, *Métropole*, sans se soumettre à la censure. L'almanach, qui comporte environ sept cents pages, vient d'être édité en russe aux Etats-Unis et doit paraître dans les prochains mois en français, en italien et en allemand.

Les autorités prennent, semble-t-il, l'affaire très au sérieux puisqu'un membre du comité central aurait été jusqu'à déclarer, non sans quelque exagération : « *C'est une nouvelle Tchécoslovaquie* », allusion au fait que la rébellion au sein du congrès des écrivains donna, en 1967, le signal du Printemps de Prague. Cependant les dirigeants de Moscou ont apparemment décidé de régler l'affaire dans le calme et sans provoquer un scandale politique qui pourrait valoir aux écrivains sanctionnés un nouveau capital de sympathie en Occident. Seule une feuille confidentielle, *l'Ecrivain de Moscou*, hebdomadaire de la section moscovite de l'Union des écrivains, a publié deux articles attaquant *Métropole*. Le premier, signé de M. Félix Kouznetsov, secrétaire de cette section, stigmatisait cette « *littérature de pissotière* » fondamentalement étrangère à « *la tradition humaniste de la littérature russe et soviétique* ». Le second était un recueil de citations de quelques dizaines d'écrivains qui condamnaient vigoureusement l'entreprise. Des feuilletons littéraires avaient été préparés pour des journaux à grande diffusion comme la *Literatournaia Gazeta*, mais leur publication a été arrêtée pour éviter les vagues. Aucun des treize membres de l'Union des écrivains ayant participé à l'almanach n'a été exclu.

Cela ne signifie pas que les autorités aient renoncé à toute sanction, au contraire. Mais la répression, qui prend des formes silencieuses et sournoises, a eu lieu en deux étapes : devant l'échec des attaques contre les cinq responsables de la revue, Vassili Axionov, André Bitov, Victor Erofeiev, Fasil Iskander et Eugen Popov, les fonctionnaires de l'Union des écrivains s'en sont pris, sans plus de succès jusqu'à présent, aux vingt-trois auteurs.

Les mesures sont multiples : on essaie d'organiser le boycottage des vingt-trois participants et de leur couper les vivres : ils ne reçoivent plus de commandes, les éditions officielles de leurs œuvres sont ajournées, une circulaire de l'Union des écrivains interdit la publication de leurs livres ou de traductions même en province, et leurs ouvrages déjà publiés sont retirés de la liste des bibliothèques publiques. André Bitov a perdu son poste d'enseignant à l'Institut de littérature Maxime-Gorki à Moscou. André Voznessenski ne doit, lui, d'être allé en tournée aux Etats-Unis qu'à l'insistance de trois sénateurs américains dont M. Edouard Kennedy.

Selon une tactique éprouvée, les autorités cherchent les « mailles les plus faibles » dans la chaîne des vingt-trois écrivains et concentrent contre eux tous leurs efforts. Les auteurs ont été convoqués à tour de rôle et ont été soumis aux pressions les plus diverses. Cela va du chantage (« *Si vous reniez votre participation à l'almanach, tous vos manuscrits en souffrance seront publiés avec de gros tirages* ») aux menaces et à la diffusion de rumeurs : l'un des auteurs n'aurait pas tous ses esprits, un autre se serait pendu, un troisième chercherait à émigrer...

Les autorités ont cherché à scinder le groupe en sanctionnant les jeunes et en ménageant les plus anciens et les plus célèbres pour tenter de les soudoyer. Une pression particulière a cependant été exercée sur André Voznessenski qui ne se serait pas vraiment montré reconnaissant de son prix d'Etat, mais le poète n'a pas cédé. L'objectif dernier des autorités était de présenter quelques auteurs comme de véritables dissidents pour les isoler de la communauté littéraire et artistique et pouvoir ainsi les frapper ouvertement.

Cette tactique semble jusqu'à maintenant avoir échoué. D'abord au sein du groupe de l'almanach, des sentiments de solidarité et de sympathie sont nés entre des écrivains qui ne se connaissaient pas auparavant. Aucun n'a cédé aux pressions. Dix auteurs membres de l'Union des écrivains ont menacé de démissionner si un seul d'entre eux était exclu. Cette sympathie s'est aussi manifestée à l'extérieur du groupe. La même menace de démission a été brandie par des écrivains « libéraux » membres de l'Union qui n'ont rien à voir avec *Metropole*. Parmi les trois cents écrivains interrogés à propos de l'almanach, et dont l'opinion a été reproduite dans l'hebdomadaire *l'Ecrivain de Moscou*, beaucoup ont protesté contre l'utilisation abusive de citations tronquées.

D'autres manifestations de sympathie se sont produites dans les milieux les plus inattendus. Ainsi, Bella Akhmadoulina, empêchée par les autorités de donner une série de soirées poétiques à Minsk, a été invitée par un président de kholkoze de Biélorussie qui avait entendu parler de l'almanach... par les radios étrangères. Enfin, les auteurs ont reçu des messages de solidarité de la part d'écrivains d'autres pays socialistes.

DANIEL VERNET.

Après le débat sur Antenne 2 et Europe 1

PROTESTATIONS CONTRE LE PRIVILÈGE ACCORDÉ AUX GRANDS COURANTS POLITIQUES

Plusieurs organisations participant à la campagne pour les élections européennes ont protesté, vendredi 4 mai, à l'occasion du débat organisé par Antenne 2 et Europe 1, contre la place faite, sur les antennes, aux représentants des grands courants politiques, au détriment des autres.

Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire), têtes de le la liste pour les Etats-Unis socialistes d'Europe, se sont élevés « *contre l'exclusivité accordée jusqu'à présent par les grands moyens d'information aux quatre grands partis pour développer leur campagne électorale* » et contre « *une conception de l'information qui consiste à écarter du service public, de la télévision et de la radio les représentants de listes n'ayant pas de députés à l'Assemblée nationale* ».

Le P.S.U., qui estime « *inadmissible le fait d'interdire d'antenne les courants d'opinion qui ne sont pas représentés par les quatre grands partis* », entreprendra « *toutes les actions nécessaires pour qu'un débat réellement ouvert et démocratique puisse avoir lieu sur l'Europe* ».

● *M. Jean Edern-Hallier*, animateur de la liste Régions-Europe, a déclaré : « *Les clowns tristes de la bande des quatre ne nous ont rien appris de plus, hier, ni sur l'Europe ni sur eux-mêmes — leur show comique n'a pour toute crédibilité que celle que leur confère la pesanteur de la sous-culture journalistique. (...) De tous les hommes politiques à qui j'ai demandé de prendre position, avant l'émission, en faveur des petites listes, seul Jacques Chirac l'a fait publiquement. Ce dernier, se déclarant en outre prêt à un face-à-face avec moi, je défie le maire de Paris sur le thème même du général de Gaulle, déclarant en 1968 : les régions seront le ressort de l'Europe de demain.* »

Un comité de soutien à la liste Régions-Europe s'est constitué. Il est présidé par Me Llurens, 18, rue Vieille-du-Temple - 75004 Paris.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une série de bombes* ont explosé à travers l'Italie dans la nuit du 4 au 5 mai : sept bombes à Turin, samedi vers 1 heure, trois à Naples, une à Milan et une autre à Sestri-Levante, près de Gênes. Les terroristes ont attaqué des postes de police, des casernes de carabiniers, des locaux municipaux. La nouvelle « nuit des bombes » n'a cependant pas fait de victimes. — (*A.F.P.*)

● *La C.G.T. crée un fonds national de solidarité en faveur des sidérurgistes.* — Dans un « *appel solennel* », M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a demandé aux syndicats cégétistes d'organiser une solidarité financière et matérielle pour les familles des sidérurgistes. Leur lutte, a-t-il déclaré, est « *la bataille de l'acier, une bataille nationale qui concerne chaque travailleur, chaque Français* ». Soulignant qu'il faut « *porter l'action au niveau le plus élevé possible* », le secrétaire confédéral s'est félicité des décisions d'occupation prises notamment à Longwy. Vendredi 4 mai, quatre-vingts jeunes sidérurgistes ont effectué des collectes dans les grandes gares parisiennes.

● *Les personnels de plateau de la S.F.P.* (construction de décors et fabrication de costumes), qui s'étaient mis en grève jeudi 4 mai (*le Monde* du 5 mai), ont repris le travail vendredi. Cependant, les émissions « Top Club » et « Monsieur Cinéma » du dimanche 6 mai sur Antenne 2 sont supprimées.

Dans la construction électrique

M. MONORY SAISIT LA JUSTICE CONTRE UNE ENTENTE

Le ministre de l'économie a décidé de transmettre au parquet le dossier relatif à une entente en matière de marchés d'électrification rurale. Six sociétés sont concernées : Entreprise Monchel, Société valenciennoise d'entreprises électriques, Etablissements Borrewater, Entreprise Electro-Verdun, Entreprise générale d'installations électiques et Compagnie générale d'entreprises électriques (C.G.E.E.-Alsthom).

Ces entreprises s'étaient entendues, à la fin de 1975, pour se répartir les marchés d'électrification rurale de six syndicats intercommunaux des Ardennes.